



31

Ce Volume 31 fait suite à un précédent 30 dont les inscriptions
sont du n° 401 de l'année 1907 au n° 183 de l'année 1908

Ce que nous certifions
Lausanne, le 30 avril 1908

Manque la page 1

Manque la page 2

N° 184

Delseth et Linder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delseth, Joseph-Alexis,

dessinateur

de Nionnaz (Valais)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nionnaz, le onze septembre mil huit cent septante huit

fils de Adeline Delseth, domiciliée à Neuilly, Seine

et de

2° Linder, Bertha,

cuinière

de Brienz (Berne)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Brienz, le neuf août mil huit cent quatre-vingt un

fille de Ulrich Linder

et de Marquerite, née Matbyer, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nionnaz et Brienz, le dix mars
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-
sanne, Nionnaz et Brienz

Communiqué : aux Etats - Civils

à Nionnaz et Brienz

Signatures des époux :

Delseth Alexis

Bertha Linder

Signatures des témoins :

Louis Bryand

Marie Stenose

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Pointet et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pointet, Alfred-Henri, Voyageur de Commerce

de Echandens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Orzens, le huit avril mil huit cent quatre vingt six

fils de Alfred Ellyse Pointet, magasinier-expéditeur

et de Sophie Ida, née Duc, sa femme, domiciliés à Genève

2° Favre, Irène Eugénie,

de Servion domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le huit septembre mil huit cent quatre vingt sept

fille de Eugène Favre, décédé

et de Barbara, née Berblinger, actuellement dame Badiali, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echandens et Servion, les neuf, dix et onze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lau-

sanne, Echandens et Servion

Communiqué: aux Etats-Civils à Echandens et Oron-la-Ville

Signatures des époux :

Pointet

Irène Pointet

Signatures des témoins :

H. Welty à Lausanne

L. Baudini à Mollens

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 20 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 10 juin 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 4 juillet 1924. L'officier de l'état civil:

[Signature]

P. du 10.7.24.

N° 186

Baudin et Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baudin, Henri-Louis, agriculteur

de Mollens domicilié à Mollens

Célibataire

né à Mollens, le quinze août mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Louis Frédéric Sigismond Baudin, agriculteur

et de Suzanne Alexandrine, Françoise Marianne, née Lecoultré, décédée

2° Baudin, Valentine Eugénie,

de Mollens domiciliée à Mollens

Célibataire

née à Mollens, le sept décembre mil huit cent soixante

fille de feu Louis Henri Baudin, agriculteur

et de Fanny Hélène, née Santschy, à Mollens.

Les publications ont eu lieu à Mollens, le vingt-huit mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Mollens.

Communiqué : à l'Etat-Civil
à Mollens.

Signatures des époux :

L. Baudin

Valentine Baudin

Signatures des témoins :

Blanc Blanc

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 187

Badoux et Fardel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badoux, Numa,** jardinier

de Cremin domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cronay, le trois novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jules Eugène Badoux, ancien instituteur

et de Victoire, née Duvoisin, sa femme, domiciliés à Yverdon

2° **Fardel, Lucie-Rose,**

de Murtux domiciliée à Bonvillars

Célibataire

née aux Esserts près Fontanazier, le vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de François Louis Fardel, agriculteur

et de Marie Louise, née Lerret, sa femme, domiciliés à Bonvillars

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Murtux, Bonvillars et Cremin, le quatre avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Murtux, Bonvillars et Cremin.

Communiqué: aux Etats-Civils à Lucens, Lavence et Bonvillars.

Signatures des époux :

Numa Badoux
Rose Fardel Badoux

Signatures des témoins :

Isabelle Ferret à Villars-Busquin
Héli Monitroy à Murtux

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 22 Janvier 1939, déclaré définitif et exécutoire le 20 juillet 1939, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Lausanne le 27 juillet 1939. L'officier de l'état civil.

N° 188

Menétray et Jaumin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Menétray, Héli, agriculteur

de Loliez-le-Grand domicilié à Nuarens

Célibataire

né à Nuarens, le treize janvier mil huit cent soixante-un

fils de Louis Menétray, agriculteur

et de Louise Isaline, née Chaillet, sa femme, domiciliés à Nuarens

2° Jaumin, Marie-Jenny, ménagère

de Fey domiciliée à Fey

Célibataire

née à Loliez-le-Grand, le quinze février mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de François Jaumin, agriculteur

et de Aline, née Mermoud, sa femme, domiciliés à Fey

Les publications ont eu lieu à Nuarens, Loliez-le-Grand et Fey, les dix et onze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Nuarens.

Signatures des époux :

Héli Menétray
Marie Menétray

Signatures des témoins :

Anna Badoue
Jules Menétray à Lausanne

L'officier de l'état civil.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Loliez-le-Grand, Nuarens et Fey.



N° 189

Bruni & Piccolo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bruni, Louis, chauffeur

de Oberstochen (Berne) domicilié à Nallorbe

Célibataire

né à Allaman, le vingt cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Bruni Jean, chauffeur

et de Marie Louise, née Caillat, à Nallorbe

2^o Piccolo, Virginie, tailleuse de limes

de Naldobbiadene (Brescia), Italie domiciliée à Nallorbe

Célibataire

née à Nallorbe, le vingt un mai mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Piccolo Antoine, décédé

et de Regina, née Zanmini, à Nallorbe

Les publications ont eu lieu à Nallorbe, Reutigen et Naldobbiadene, les vingt-neuf février, premier et trente mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Nallorbe

Signatures des époux :

Bruni Louis

Virginie Bruni

Signatures des témoins :

Jean Bruni }
Marie Bruni } à Nallorbe.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils
à Nallorbe et Reutigen et à la
Chancellerie Cantonale

N° 190

Golliez et Grec

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Golliez, Benjamin Robert**, Employé de banque

de Layerné domicilié à London

Célibataire

né à Morat, le quatorze novembre mil huit cent huitante

fils de Julius Friedrich Golliez, décédé

et de Elisabeth, née Joly, décédée

2° **Grec, Jeanne Rose-Louise**,

de Moudon domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le premier novembre mil huit cent huitante

fille de Vincent Charles Grec, décédé

et de Louise Elisabeth, née Banand, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon et Layerné les vingt-six et vingt huit mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Déclaration de l'époux

Déclaration du Consul Anglais à Lausanne

Certificats de publication de Lausanne,

Moudon et Layerné

Communiqué : aux Etats-Civils à

Moudon et Layerné

Signatures des époux :

Robert Golliez
Jeanne Golliez

Signatures des témoins :

Fred. Golliez à Morat
Ernest Grec à l'Isle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Le 9 octobre 1925
les époux mentionnés
ci-dessus ont été
reçus citoyens badois
bourgeois de la ville
de Fribourg.*

*Lausanne, le 26 de
septembre 1925.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 29/12/25.

N° 191

Piquet et Sottas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piquet, Georges Edmond**, chauffeur à la C^o de Navigation

de Chenit domicilié à Lausanne

. Célibataire

né à Bienne, le trente mars mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Henri Louis Piquet, peintre sur émail à Genève

et de Pauline Clara, née Dandoy, femme, décédée

2^o **Sottas, Eugénie-Mélanie**, femme de chambre

de Gurnefens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Gurnefens, le vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de François Charles Sottas, charpentier

et de Marie Stéphanie, née Morard, sa femme, à Gurnefens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gurnefens, le Sentier de le Brassus, les trente un mars, premier et deux avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Gurnefens, le Sentier de le Brassus

Communiqué: aux Etats-Civils à

Avry devant Lont de le Sentier

Signatures des époux :

Georges Piquet
Mélanie Piquet

Signatures des témoins :

Julien Chollet }
Golay Ernest } à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 192

Leydüz & Duroux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leydüz, Edouard-Albert**, folier

de Langins et de Givins domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nyon, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt sept

filz de Marc Alexandre Leydüz, agriculteur

et de Louise Susanne, née Lambosny, sa femme, les deux à Nyon

2° **Duroux, Augustine-Philomène**, couturière

de S^t Maurice (Valais) domiciliée à S^t Maurice

Célibataire

née à S^t Maurice, le vingt deux septembre mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Auguste Duroux, maçon

et de Marie Philomène, née Richard, sa femme, les deux à S^t Maurice

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Givins, S^t Maurice et Langins, les sept et huit avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Givins, S^t Maurice et Langins

Communiqué : aux Etats civils à

Nyon, Givins et S^t Maurice

Signatures des époux :

E. Leydüz

Augustine Leydüz

Signatures des témoins :

A. Besson } à Lausanne
D. Berger }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 193

Besançon et Dallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Besançon, Auguste-Henri**, Employé de banque
de Chagey et Genévrières (H^{te} Saône), France domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Chagey, le trente un juillet mil huit cent quatre-vingt-trois
fils de Auguste Léon, cultivateur

et de Marie Joséphine, née Cholley, sa femme, domiciliés à Chagey

2° **Dallay, Jeanne-Marie-Elise**, couturière
de Dijon (Côte d'Or), France domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Dijon, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de Jules Eugène Dallay, retraité de l'Administration

et de Marie Elisabeth, née Mignot, sa femme, les deux à Genévrières (H^{te} Marnes)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chagey et Dijon, les deux, quatre
et cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Consentement des père et mère de l'époux.
Consentement des père et mère de l'épouse.
Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Chagey et Dijon.
Déclaration de validité de l'Ambassade Française
Lettres du Département de Justice et Police.
Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Besançon
Jeanne Besançon

Signatures des témoins :

E. Loydus
D. Berger } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194

Merten et Köhler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept mai mil neuf cent ^{cent} huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Merten, Henri-Auguste-Kermann, Professeur de musique

de Osthausen (Daxe Meiningen) domicilié à Lausanne

Divorcé de Julie Marie Josephine Jordan, dès le huit mai mil neuf cent cinq

né à Osthausen, le vingt quatre mars mil huit cent cinquante

fils de Jean Frédéric Merten

et de Jeanne Sophie Caroline, née Bartholomaens, les deux décédés

2° Köhler, Jüda,

de Mendelsheim % Rottenburg (Wurtemberg) domiciliée à Strassbourg

Célibataire

née à Mendelsheim, le sept novembre mil huit cent septante sept

fille de Franz Köhler, décédé

et de Maria, née Haas, sa femme, à Strassbourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mendelsheim, Osthausen, et Strassbourg, les vingt huit mars et premier avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse, - Déclaration du Juge compétent de Rottenburg, - Promesse de mariage, - Certificats de publication de Lausanne, Mendelsheim, Osthausen et Strassbourg, - L'avis du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

H. Merten
Jüda Köhler

Signatures des témoins :

J. Helber
J. Frey } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichner
comp. ad.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

N° 195

Martel et Pointet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martel, Michel**, cuisinier

de Menton (Alpes Maritimes) France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Menton, le vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

fils de Joseph Martel, maître-cordonnier à Menton

et de Thérèse Roch, sa femme, décédée

2^o **Pointet, Constance-Louise**, coutepointière

de Echandens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Orzens, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Alfred Ulysse Pointet, commerçant

et de Sophie Ida, née Duc, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echandens et Menton, les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse et acte de décès de la mère - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne Echandens et Menton, - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. -

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat. Civil à Echandens et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Michel Martel
Constance Martel

Signatures des témoins :

Alfred Pointet Duc
B. Duc les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
 rempl. ad.

N^o 196

Liquet et Stern

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Liquet, Albert-Arrien, Négociant

de Chenit domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Apples, le huit septembre mil huit cent septante

fil de Jules Emile Liquet, charpentier

et de Caroline Fanny Susette Nethal, domiciliés à Lausanne

2^o Stern, Julia, Demoiselle de magasin

de Montagny-les-Monts et Fribourg domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Layerny, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jules Joseph Stern, ouvrier de ville

et de Marie Desaphine Lerler, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sentier, Fribourg, Montagny-les-Monts et le Brassus, les neuf, dix et onze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Sentier, Fribourg, Montagny-les-Monts et le Brassus

Communiqué : aux Etats-Civils au Sentier, Montagny-les-Monts et Fribourg

Signatures des époux :

A. Liquet
J. Stern

Signatures des témoins :

J. Stern E. Bernhardt J. Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lédant
rempl. ad.

N° 197

Margairaz Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Margairaz, Jules, Employé de Commercede Forel (Lausanne) domicilié à LausanneCélibatairené à Rivaz, le cinq août mil huit cent septante-troisfils de François Louis Margairaz, journalieret de Rose Lydie, née Kerney, sa femme, domiciliés à Lausanne2° Lavanchy, Julia,de Lutry et de Montpreveyres domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le dix septembre mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Edouard Lavanchy, agriculteuret de Hortense, née Regamey, sa femme, domiciliés à La Dallah (Lausanne)Les publications ont eu lieu à Lausanne, Forel, Montpreveyres et Lutry
les neuf et onze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Forel, Montpreveyres et LutryCommuniqué: aux Etats-Civils à
Forel, Lutry et Rivaz

Signatures des époux :

J. Margairaz
Julia Margairaz

Signatures des témoins :

Bussler à Lully
Brigger à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lédant
rempl. ad.

N^o 198

Gautschi et Dufène

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gautschi, Walter**, ébéniste

de Reinach (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Reinach, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Rodolphe Gautschi, ébéniste

et de Marianne, née Gautschi, domiciliés à Reinach

2^o **Dufène, Jeanne-Julie**, repasseuse

de Aigle et de Leyzin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jules François Dufène, menuisier

et de Jenny Susanne, née Thorney, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Reinach et Leyzin, les quatorze et seize mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Aigle, Reinach et Leyzin

Communiqué: avec Etats Civils

à Reinach, Aigle et Leyzin

Signatures des époux :

Walter Gautschi
Jeanne Gautschi

Signatures des témoins :

A. Penck
A. Dufène } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
scr. ad.

N° 199

Bernard et Pilloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bernard, Eugène-Alphonse**, propriétaire

de Chanay (Ain), France domicilié à Chanay

Célibataire

né à Chanay, le premier septembre mil huit cent soixante-cinq

fils de François dit Coliard Bernard, décédé

et de Jeannette, née Ritton, sa veuve, à Chanay

2° **Pilloud née Pilloud, Esther-Henriette**, négociante

de Châtel St-Denis (Fribourg) domiciliée à Lausanne

veuve en 1^{er} noces de Denis Louis Pilloud, dès le vingt cinq mai mil neuf cent sept

née à Chemex (Châtillard), le neuf janvier mil huit cent septante-quatre

fille de Louis Cyrion Pilloud, à Châtel-St-Denis

et de Françoise Louise Isy, sa femme décédée

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis, Lausanne et Chanay, les douze, quatorze et dix-neuf avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
 Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.
 Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Châtel-St-Denis et Chanay. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française - Permis du Département de Justice et Police
 Communiqué: à l'Etat-Civil à Châtel-St-Denis et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

*A. Bernard**E. Pilloud*

Signatures des témoins :

*J. Collombier**E. Pilloud à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp. ad

N° 200

Maccand et Belleville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal ~~de~~
district d'Echallens, rendu
en date du 6 novembre 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 4 décembre
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage, dès le 4 décembre 1929.
Lausanne, le 27 décembre 1929.
L'officier de l'état civil:

Le Bailli

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maccand, Albert-Louis-Emmanuel, agriculteur

de Echallens _____ domicilié à Echallens _____

Célibataire _____

né à Echallens, le vingt huit octobre _____ mil huit cent septante huit _____

fils de David Louis Maccand, agriculteur à Echallens _____

et de Jeannette Emilie, née Mayor, décédée _____

2° Belleville, Berthe, femme de chambre

de Champvent _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Champvent, le treize juillet _____ mil huit cent huitante deux _____

fille de Rose dite Marie Belleville _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Echallens, Lausanne et Champvent, les seize
et dix-huit avril mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Echallens _____

Communiqué : aux Etats-Civils

à Echallens et Champvent _____

Signatures des époux :

Maccand Albert _____

Maccand Berthe _____

Signatures des témoins :

_____ à Lausanne

Maccand Fanny à Echallens _____

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
simpl. ad.

N° 201

Michon et Melloni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Michon, Albert, Commis C. F. F.de Froidenille domicilié à LausanneCélibatairené à vine Lully, le dix huit août mil huit cent huitante deuxfils de Edouard Michon, jardinier à Lausanneet de Adèle née Ribner, sa femme, décédée2^o Melloni, Marie-Adèle-Jeanne,de Ornavasso (Novare), Italie domiciliée à LausanneCélibatairenée à D'Gingolpb (St Savoir), le deux juillet mil huit cent huitante cinqfille de Louis Melloni, décédéet de Marie Gallera, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Froidenille et Ornavasso les
vingt et vingt deux février et quinze mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de LausanneFroidenille et Ornavasso.

Communiqué: à l'Etat. Civil à

Loliez-le-Grand et à la ChancellerieCantonale.

Signatures des époux :

A. MichonM. Melloni

Signatures des témoins :

Joseph Peatti } LausanneH. Weichon

L'officier de l'état civil :

H. Lédraudrempl. ad.

N° 202

Charbon Anzermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Charbon, Louis-Octave**, Employé de bureau

de Treytorrens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Combremont-le-Grand, le cinq octobre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Lieve Charbon, actuellement dame Chabloy, à Yverdon

et de

2° **Anzermoz, Adèle-Augusta**,

de Aigle et d'Yverne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Aigle, le vingt six juin mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Julie Henriette Marie Anzermoz, actuellement dame Metzger à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverne, Aigle et Treytorrens, les quatorze, quinze et seize avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
Yverne, Aigle et Treytorrens.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Combremont-le-Grand et à Aigle.

Signatures des époux :

Louis Charbon
Auguste Charbon

Signatures des témoins :

oprançois à Lausanne
Baudouin à Aigle

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
comp. ad.

N° 203

Delaroc et Métroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delaroc, Paul-Emile-Joseph, charnetier,de Sembrancher (Valais) domicilié à Cin, MontreuxCélibatairené à 2/ Sembrancher, le seize mars mil huit cent quatre-vingt-unfils de Joseph Antoine Delarocet de Marie Clémence, née Gabroud, les deux décédés2° Métroz, Marie-Louise-Célestine, causinièrede Sembrancher (Valais) domiciliée à LausanneCélibatairenée à 2/ Orsines (Valais), le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Maurice Emile Métroz, décédéet de Marquise Elise, née Loraay, sa veuve, à SembrancherLes publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard et Sembrancher,
le seize et dix-huit avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Montreux

Signatures des époux :

Delaroc PaulLouise Delaroc

Signatures des témoins :

Maurent
et Gansin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rempl. ad.

N° 204

Chapallaz et Herzler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chapallaz, Robert-Edouard, commerçant négociant

de Lussy domicilié à Lully

Célibataire

né à Nyon, le dix-sept avril mil huit cent huitante cinq

fil de Jean Louis Rodolphe Chapallaz, négociant à Lully

et de Josephine Caroline Baierle

2° Herzler, Hélène-Anne, demoiselle de magasin

de Gammuda (Saxe-Meimar) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Christian Wilhelm Messler, valet de chambre, à Schweningen (Hollande)

et de Françoise Louise, née Corbat, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussy, Lully, Gammuda et Lausanne, le
vingt-huit mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Lully

Communiqué : aux Etats-Civils à
Nillars-sous-Yens, et Lully et à la Cham-
-ellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Robert Chapallaz
Hélène Chapallaz

Signatures des témoins :

R. Chapallaz à Lully
W. Herzler à Nyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 205

Trachsel et Zurflüh

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Trachsel, Alfred**, magasinier (vaq. reb.)

Lieu d'origine et de domicile :

de Frutigen (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Frutigen, le quatorze juillet mil huit cent quatre vingt deux

Noms, profession et

fils de Lierre Trachsel, boulangers à Frutigen

domicile des parents :

et de Sophie, née Trachsel, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° **Zurflüh, Mina**, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Ebligen (Berne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Goldinoyl (Berne), le vingt cinq mars mil huit cent quatre vingt neuf

Noms, profession et

fille de Jean Rodolphe Zurflüh, instituteur à Kirchberg

domicile des parents :

et de Elise, née Gimmel, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brienz et Frutigen les vingt un
vingt deux et vingt trois avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Consentement du père de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Brienz et FrutigenCommuniqué: aux Etats - Civilsà Frutigen et Brienz

Signatures des époux :

Alfred Trachsel
Mina Trachsel

Signatures des témoins :

Jakob Zurflüh à Frutigen
Edmond Gysel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp. ad.

N° 206

Weyeneth et Guebey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Weyeneth, Benoit-Jean-Jettick, négociant

de Genève domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Hesnay (Collonge Bellevue) Genève le vingt sept juillet mil huit cent cinquante huit

fils de Bénédict Weyeneth, décédé

et de Marie Maurer, sa veuve, à Genève

2° Guebey née Wuistaz, Françoise-Augustine,

de Mieussy (H^e Savoie), France domiciliée à Lausanne

veuve de Marie Emile Guebey, dès le dix-neuf février mil huit cent nonante neuf

née à Genève, le vingt huit décembre mil huit cent soixante un

fille de Marc Henri Wuistaz

et de Claudine Françoise Dufour, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Mieussy, les neuf, onze et douze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Genève et Mieussy

Communiqué: à l'Etat Civil

Cantonal de Genève et à la Chancellerie

d'Etat.

Signatures des époux :

J. B. Weyeneth
A. Weyeneth

Signatures des témoins :

F. Scher
Henri Albert

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 207

Vidon et Robat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vidon, Marc-Émile-Samuel, Comptable

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Annonay (Ardèche) France, le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Georges Samuel Marc Pierre Vidon, décédé

et de Marie Elise, née Dubuc, sa veuve, à Lausanne

2^o Robat, Bertha, Dactylographe

de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Langnau, le trois juin mil huit cent huitante-sept

fille de Johann Robat, teinturier à Langnau

et de Bertha, née Matthys, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne de Langnau, les vingt-huit et vingt-neuf avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne et Langnau.

Communiqué: à l'état-civil à
Langnau

Signatures des époux :

M. Vidon
Bertha Vidon.

Signatures des témoins :

A. Paul à Riez
E. ... à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. ...
comp. a.

N° 208

Candolfi et Sahli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Candolfi, Louis-Frédéric, employé postal

de Comologno (Bern) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Louis-Frédéric Candolfi, manoeuvre

et de Louise, née Recordon, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Sahli, Bertha, horlogère

de Moblen (Bern) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Chaux-de-Fonds, le douze juillet mil huit cent septante sept

fille de Daniel Sahli, manoeuvre à Chaux-de-Fonds

et de Madeleine Lobsiger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moblen et Comologno, les onze et treize avril mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Licence de mariage.

Certificats de publication de

Lausanne, Moblen et Comologno

Communiqué: aux Etats-Civils

à Moblen et Comologno.

Signatures des époux :

L. Candolfi
B. Candolfi

Signatures des témoins :

J. Gillet
J. Remondin Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl.

N° 209

Freydoz et Bugnon
nie Ducrest

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Freydoz, François-César, manoeuvre

de St Marcel, (Gurin) Italie domicilié à Lausanne

Né de Marie Felicité Saille, dès le trente mars mil neuf cent sept-

né à St Marcel, le vingt quatre octobre mil huit cent quarante neuf

fils de feu Joseph Freydoz

et de feu Marie, née Navillod, sa femme

2° Bugnone nie Ducrest, Zélie-Agathe, cuisinière

de Rubiana (Gurin), Italie domiciliée à Lausanne

Néve en 2^{de} noces de Jean Baptiste Bugnone, dès le vingt trois avril mil neuf cent cinq

née au Crêt (Fribourg), le onze Novembre mil huit cent cinquante trois

fille de feu Antoine Joseph Ducrest

et de feu Fanchette, née Seydoux, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Marcel et Rubiana, les vingt quatre mars et cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Actes de décès des précédents conjoints
Licence de mariage - Certificats de publication de Lausanne, St Marcel, et Rubiana. - L'ornis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

+
Edna Freydoz

Signatures des témoins :

Bouvier
Fornoy Pierre } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Ledrauch
comp. 1.

N° 210

Leresche et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leresche, Samuel-Palmuz, hôtelier

de Ballaigues domicilié à Kallorbe, avant à Montreux

Célibataire

né à Ballaigues, le neuf octobre mil huit cent septante deux

fil de Jean Louis Leresche, hôtelier à Ballaigues

et de Anna Melanie, née Bourgeois, décédée

2° Nicolet, Aline-Marie,

de Lignerolle domiciliée à Kallorbe

Célibataire

née à vière Champvent, le quatorze septembre mil huit cent soixante sept

filie de Jules Emmanuel Nicolet, décédé

et de Marie Louise, née Gauthey, à Kallorbe

Les publications ont eu lieu à Kallorbe, Ballaigues, Chatelard et Lignerolle,
les dix-huit et dix-neuf avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Kallorbe.

Signatures des époux :

Samuel Leresche
Aline Leresche

Signatures des témoins :

P. Leresche à Kallorbe
M. Leresche à Ballaigues

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp. ?

Communiqué : aux Etats-Civils à
Kallorbe, Ballaigues, Lignerolle et
Montreux

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2

N° 211

Fornetod et Guzzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fornetod, Jean-Frédéric-Théophile, Employé de Commerce

de Avenches domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le douze février mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Jean Fornetod, ouvrier de ville

et de Anna Maria, née Duret, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° Guzzi, Louise, couturière

de Pregassona (Vevin) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Genève, le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Giuseppe Guzzi

et de Julie Henriette Lellet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Avenches et Pregassona, les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois avril mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Avenches et Pregassona

Signatures des époux :

Jean Fornetod

Louise Fornetod

Signatures des témoins :

Fornetod, Jean }
Fornier Frédéric } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

Communiqué: aux Etats-Civils

à Avenches et Pregassona

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 11 juillet 1918 déclaré définitif et exécutoire le 13 octobre 1918, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 octobre 1918.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

comp.

Fornetod s'est remarié en mars 1920. B.

N° 212

Artigue et Nicciel'ska

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Artigue, Louis-Franci*, *Inspecteur d'Assurances*

de *Neuchâtel* domicilié à *Neuchâtel*

Célibataire

né à *Laris (XIII arr.)*, le dix-neuf août mil huit cent huitante trois

fils de *Baptiste Artigue, négociant*

et de *Emilie Fanny, née Mathieu, à Neuchâtel*

2° *Nicciel'ska, Sophie-Françoise*,

de *Marsovic (Russie)* domiciliée à *Neuchâtel*

Célibataire

née à *Marsovic*, le vingt quatre octobre mil huit cent huitante un

fille de *Jean Nicolas Nicciel'ski*

et de *Anne Emilie, née Bagovslacostka, à Kiev*

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel*, le seize mars mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat. Civil de Neuchâtel.

Communiqué: à l'Etat. Civil à *Neuchâtel.*

Signatures des époux :

Louis Artigue
Sophie Artigue

Signatures des témoins :

André Borel
Victor Borel } *à Neuchâtel*

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
scrip. 2.

N° 213

Christin et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Christin, Ernest-Marc**, fabricant

de Gland domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quinze mai mil huit cent septante neuf

fils de Marc Louis Christin, décédé

et de Henriette Louise Cécile Georgine Légeret, sa veuve, à Lausanne

2^o **Rochat, Louisa-Charlotte**,

de l'Abbaye domiciliée à La Rosaz, Pully

Célibataire

née à Lausanne, le douze juin mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Charles Daniel Rochat, employé de brasserie

et de Louise Fanchette Jenny Blane, née Barraud, sa femme, à la Rosaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gland, l'Abbaye et Pully, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Gland, l'Abbaye et PullyCommuniqué: aux Etats-Civils à
Begnins, l'Abbaye et Pully

Signatures des époux :

E. Christin
l'Christin.

Signatures des témoins :

Ch. Rochat }
M^e Christin } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 214

*Vere soit Veyre et Bérard
née Rieben*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die-neuf mai mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Vere soit Veyre, Henri,* agriculteur

de Chapelles s. Moudon domicilié à Lausanne

veuf de Marie Felie Ducet, des le quatorze janvier mil neuf cent six

né à Dommarin, le vingt six janvier mil huit cent quarante sept

fils de Jean François Vere soit Veyre

et de Jeanne Henriette, née Lambel, décédée

2° *Bérard née Rieben, Marie-Louise,* couturière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

veuve de Eugène Charles Philippe Bérard, des le quatre avril mil neuf cent six

née à Lausanne, le deux octobre mil huit cent cinquante cinq

fille de Jean Louis Rieben, plâtrier peintre

et de Louise, née Favrat, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Chapelle, les trente avril et deux mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

à Chapelle

Communiqué: à l'Etat Civil à

S. Georges

Signatures des époux :

Henri Veyre

Marie Veyre

Signatures des témoins :

Suzanne Marie Rieben

Alfred Lambel

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve,

N° 215

Hübner & Burkhard

née Anderwert
Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Hübner, Alphonse**, graveur

de Breslau (Prusse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Breslau, le vingt sept juin mil huit cent septante-six

fils de Max Hübner, graveur

et de Emilie, née Sperling, sa femme, les deux à Breslau

2° **Burkhard née Anderwert, Bertha-Suzanne**, correspondante

de Richterswil (Zürich) domiciliée au Petit-Saconnex (Genève)

veuve de Jakob Alfred Burkhard, dès le treize décembre mil neuf cents

née à Minterthun, le quatorze septembre mil huit cent dix-neuf

fille de Georges Anderwert, décédé

et de Bertha, née Haefelin, sa veuve, à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Richterswil, Petit-Saconnex

à Breslau, les vingt un, vingt trois mars et premier avril mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte

de décès du 1^{er} mari de l'épouse. -

Déclaration de l'épouse. - Déclaration

de capacité de l'Autorité compétente (Breslau)

Lecons de mariage. - Certificats de

publication de Lausanne, Richterswil,

Petit-Saconnex et Breslau. - Lecons du

Communiqué: Département de Justice et Police

aux Etats Civils de Richterswil et

Petit-Saconnex et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:

Alph. Hübner
Bertha Hübner

Signatures des témoins:

A. Hübner } à Lausanne
Ch. Campin }

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue
Redard, notaire, à Lausanne
le 13 janvier 1896, et visé par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
Hübner, Alphonse
mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Gorrenes.

Inscrit le 4 février 1896
L'officier de l'état civil

Communiqué à l'état civil à
Wings, Richterswil et à Genève (P. S.)
Réception du 4. 2. 1896.

Par jugement du Tribunal
districte de Lausanne, rendu
en date du 21 février 1896, déclaré
définitif et exécutoire le 28 avril
1896, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 4 mai 1896
L'officier de l'état civil

Révisé au 20. 5. 01.

N° 216

Cherix et Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cherix, Louis-Oscar, mécanicien - électricien

de Bex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bex, le quatorze août mil huit cent dixante neuf

fils de Isaac François Cherix

et de Suzanne Marie Marguerite Mieland, décédée

2° Cuénoud, Valentine dite Blanche,

de Cully et de Lutry domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cully, le vingt neuf janvier mil huit cent septante huit

fille de Henri Cuénoud, décédé

et de Marie née Tallon, sa veuve, à Cully

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Bex et Cully, le deux
mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication, de Lausanne,
Lutry, Bex et Cully

Communiqué: aux Etats-Civils

à Bex, Cully et Lutry

Signatures des époux :

Louis Cherix

Blanche Cuénoud

Signatures des témoins :

M. Cherix, à Willeneuve

E. Randin, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 217

de Siebenthal et Kläni

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-un mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Siebenthal, Louis-Auguste, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié à Kinzel

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Willaw. Lavo-Arens, le treize août mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean Louis de Siebenthal

domicile des parents :

et de Louise Julie, née Jacot

Nom et profession de l'épouse :

2° Kläni, Elisabeth-Marie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Bungistein domiciliée à Montreux (Les Planches)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bungistein, le huit décembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Christian Kläni

domicile des parents :

et de Elisabeth, née Schober

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kinzel, Gessenay, Kirchenthurnen et aux Plan-
ches, les quatorze, quinze, seize et vingt-un avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat. Civil de Gilly.

Signatures des époux :

Louis de Siebenthal
Elisabeth de Siebenthal

Signatures des témoins :

Ch. Guiseppe - Lussanre
Abaty à Lutry

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp. s.Communiqué : aux Etats-Civils à
Gilly, Gessenay, Kirchenthurnen et
Montreux.

N° 218

Nicolas et Jacquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicolas, Alfred,** électricien

de Mézières domicilié à Lausanne

veuf de Elise Henriette Duprés, dès le cinq février mil neuf cent sept

né à Cully, le vingt quatre avril mil huit cent septante deux

fils de Louis Nicolas

et de Emma, née Dimond, les deux décédés

2° **Jacquet, Jeanne-Rose,**

de Lontarlier (Doubs) France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lontarlier, le deux juin mil huit cent quatre-vingt un

fille de Edouard André Jacquet, absent

et de Julie Nelly, née Chaillet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézières et Lontarlier, les quatorze, quinze et dix-sept avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès de la mère de l'épouse.
Acte de notoriété constatant l'absence du père. - Licence de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Mézières et Lontarlier.

Communiqué : à l'état civil à Mézières et à la Chancellerie cantonale.

Signatures des époux :

Alfred Nicolas

Jeanne-Rose Nicolas

Signatures des témoins :

J. Chaillet à Lausanne

Charles Marchand à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp.

N° 219

Poucet et Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Poucet, Amand-Fidèle, caidonnier

de Lesches (Namur), Belgique domicilié à Lausanne

veuf de Marie Louise Fideli, née Chollet, des le vingt neuf décembre mil neuf cent un

né à Lesches, le treize mars mil huit cent quarante sept

fil de Allard Germain Poucet

et de Florence Josephine Marchal, sa femme, les deux décédés

2° Cardinaux, Marie-Lucie, ménagère

de Châtel St Denis (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Châtel St Denis, le quinze août mil huit cent septante six

fille de Antoine Joseph Cardinaux, herbiviste

et de Madeleine Sophie, née Lilloud, sa femme, domiciliés à Tevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtel St Denis et Lesches, les trois, quatre et huit décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Licence de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Châtel St Denis et Lesches. - Déclaration de la légation de Belgique à Berne. - L'avis du Département de justice et Police

Communiqué: à l'Etat civil à Châtel St Denis et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

A. Poucet

Lucie Poucet

Signatures des témoins :

J. Aubert Lausanne
Arthur Perret

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rempl. 2.

Le 23 août 1906 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Marie-Lucie Poucet née Cardinaux, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Fribourg de la commune de Châtel St Denis.

Lausanne, le 5 octobre 1906.

L'officier de l'état civil:

H. Bally

à Châtel St Denis.

R. du 21. 1. 07.

N° 220

Martin et Wazem

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un mai mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Aimé, agriculteur

de Froiderville domicilié à Froiderville

Célibataire

né à Froiderville, le premier novembre mil huit cent quatre vingt

fils de Jean Charles Martin, agriculteur à Froiderville

et de Jenny, née Delisle, sa femme, décédée

2° Wazem, Marie-Marguerite, ménagère

de Mablern (Berne) domiciliée à Froiderville

Célibataire

née au Mont de Lausanne, le dix-sept avril mil huit cent quatre vingt-cinq

fille de Gottlieb Wazem

et de Barbara, née Zahnd, sa femme, agriculteurs à Soliez-Littes

Les publications ont eu lieu à Froiderville et Schwarzenbourg, les vingt-trois et vingt-cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Soliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Aimé Martin
Marie Martin

Signatures des témoins :

Mery Hubain
Jean Martin (à Lausanne)

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp. 2.

Communiqué : aux Etats-Civils à Mablern et Soliez-le-Grand.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loève, 2.

N^o 221**Jotterand et Wyss**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jotterand, Alfred-Auguste**, tapissier

de Bière domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bière, le vingt huit août mil huit cent quatre-vingt trois

fils de Henri Frédéric Jotterand, décédé

et de Jenny Henriette, née Zimmermann, sa veuve, à Bière

2^o **Wyss, Augustine-Marie-Viviane**, cuisinière

de Stenqelbach (Argovie) domiciliée à Renens (gare)

Célibataire

née à Bière, le dix huit juillet mil huit cent huitante cinq

fille de Daniel Wyss, tissand, à Bière

et de Marie, née Musy, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Stenqelbach et Bière,
les trente un mars et premier avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Renens, Stenqelbach et Bière

Communiqué: aux États-Civils à

Bière, Renens et Stenqelbach

Signatures des époux :

Jotterand Alfred
Augustine Jotterand

Signatures des témoins :

Jotterand Auguste
Leonard Wyss } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
rempl. 2.

N° 222

Campiche et Marquis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Campiche, Arnold Louis,** Notaire

de St Croix domicilié à St Croix

Célibataire

né aux Granges de St Croix, le trois septembre mil huit cent septante neuf

fils de Ami Auguste Campiche, inspecteur fédéral des fabriques

et de Anna Eliza, née Queissaz, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Marquis, Constance,**

de Morges et Gebichens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatre octobre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de feu Louis Victor Marc Marquis

et de Henriette Julie, née Haldy, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à St Croix, Granges de St Croix, Lausanne, Gebichens et Morges, les quatre, cinq et six mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de St Croix

Signatures des époux :

Arnold Louis Campiche
Constance Campiche

Signatures des témoins :

A. Campiche
S. Chablan Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichand
impl. 2.

Communiqué : aux Etats-Civils à St Croix, Morges et Monnaz

N° 223

Dufour & Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dufour, Pierre-Thomas, Ingénieur

de Châtelard et de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Marc Dufour, professeur

et de Susanne-Marie Blumer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Mercier, Jeanne-Danielle-Louise,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le six juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Jean-Jacques-Félix Mercier, rentier

et de Amélie-Anne-Marie-Charlotte De Molin, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au châtelard, le sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne et Châtelard

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Montreux

Signatures des époux :

Pierre Th Dufour
Danielle Dufour

Signatures des témoins :

Amélie Blumer
André Clavanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Martin-Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de John Henri Martin, né à Lausanne le 4 Mai 1908.

Légitimation

Aujourd'hui *vingt dix mai mil neuf cent huit* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, John,* *agriculteur*

de *Froidville* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Froidville*, le *trente mai* mil huit cent *septante trois*

fils de *Louis Henri Martin*

et de *Jeanne, née Martin, sa femme, décédée*

2° *Martin, Jenny,* *ménagère*

de *Froidville* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *vière Cronay*, le *quinze avril* mil huit cent *quatre vingt cinq*

fille de *Louis Georges Martin, agriculteur*

et de *Marie, née Thuillard, sa femme, domiciliée à Monthozand*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Froidville*, les *dix-huit et vingt* *avril mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, et Froidville.

Communiqué : à l'Etat-Civil à *Poliez-le-Grand.*

Signatures des époux :

John Martin

Jenny Martin

Signatures des témoins :

E. Michler } *à Lausanne*
Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Huttenlocher et Jöhner

Nom et profession de l'époux :

1° Huttenlocher, Jean-Gottlieb, ancien charcutier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Veuf de Elise, née Baumgartner, dès le onze octobre mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Blochingen (Wurtemberg), le premier janvier mil huit cent cinquante neuf

Noms, profession et

fil de Jean Gottlieb Huttenlocher

domicile des parents :

et de Christiane Friederike, née Niedlinger, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° Jöhner, Marie

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtres (Feibourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Châtres, le neuf avril mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de Friedrich Jöhner, agriculteur

domicile des parents :

et de Anna, née Berner, sa femme, domiciliés à Châtres

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Châtres, le sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
et Châtres

Signatures des époux :

G. Huttenlocher
M. Jöhner

Signatures des témoins :

Melina Wylers
Blouant } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat-Civil à
Herzogen (Feibourg)

N° 226

Debétaz et Barzelet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mai mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Debétaz, Samuel-Félix**, comptable

de Fey domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le seize mars mil huit cent septante neuf

fils de Félix Debétaz, menuisier

et de Jeanne Marie Girard, sa femme, à Lausanne

2° **Barzelet, Pauline-Hélène**, costurière

de Boveresse (Neuchâtel) domiciliée à Lutry

Célibataire

née à Villeneuve, le quinze janvier mil huit cent quatre vingt deux

fille de Eugène Barzelet, vigneron

et de Louise, née Méroz, sa femme, à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fey, Boveresse et Lutry, les
deux, quatre et six mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Lettre de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Fey, Boveresse et Lutry

Communiqué: aux Etats-Civils

à Lutry, Fey et Boveresse

Signatures des époux :

S. Debétaz

H. Barzelet

Signatures des témoins :

P. Dome Victor à Lausanne

Debétaz Louis à Lyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Burnier et Pittet

Nom et profession de l'époux :

1^o **Burnier, David-Élie**, menuisier-ébéniste

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ormont-dessous, le douze février mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Marc Vincent Burnier, décédé

domicile des parents :

et de Julie Adèle née Bonzon, sa veuve, à Ormont-dessous

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Pittet, Lucie**, lingère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous domiciliée à Lully

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ormont-dessous, le onze février mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de David Frédéric Pittet, décédé

domicile des parents :

et de Felicie née Kurlod, sa veuve, à Ormont-dessous

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully et Ormont-dessous, les douze, treize et quinze mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
 L'annonce de mariage
 Certificats de publication de Lausanne
 Lully et Ormont-dessous

Signatures des époux :

David Burnier
 Lucie Burnier

Signatures des témoins :

Eugène Oguey au Dépey
 Burnier Félix à Bex

L'officier de l'état civil :



Communiqué: aux Etats-Civils
 à Ormont-dessous et Romanel

N° 228

Gottardi et Bertrand
née Diacon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gottardi, Attilio-Giulio-Cesare,** Chef de cuisine

de Baveno (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Baveno, le trente septembre mil huit cent septante six

fils de Domenico Gottardi

et de Luigia, née Tazoni, sa femme, les deux, décédés

2° **Bertrand née Diacon, Laure,**

de Creusot (Saône et Loire), France domiciliée à Lausanne

Divorcée de Marcel Jean René Bertrand, dès le douze juin mil neuf cent sept

née à Dombresson (Neuchâtel), le quinze janvier mil huit cent soixante dix

fille de Jean Pierre Diacon, ancien négociant à Vallabé

et de Melanie, née Bourquin, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Creusot et Baveno, les quatorze, dix-sept et vingt-six avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Creusot et Baveno

Permises du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Attilio Gottardi
Laure Bertrand

Signatures des témoins :

Rod. R.
 H. Lehmann } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Richard
comp.

N° 229

**Redard et Duivon née
Blettery**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 7 juillet 1913, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1913, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 5 novembre 1913.

L'officier de l'état civil :

Fucel
Reçu le 8 novembre 1913.

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Redard, Henri-Jules**, Employé à l'Institut vaccinogène

de La Sarraz et des Herrières Suisses domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Charles Louis Redard, déménageur

et de Marie Caroline Eliza, née Fiaux, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Duivon née Blettery, Benoîte-Julienne**, modiste

de Ambierle (Loire), France domiciliée à Genève

Néve de Claude Duivon, déc. le premier octobre mil neuf cent deux

née à Ambierle, le vingt-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Simon Blettery

et de Julienne Forotier, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Herrières, La Sarraz, Genève et Ambierle, les neuf, onze et dix-sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de la fiancée

Actes de décès des père et mère de l'épouse

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Déclaration de l'épouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Herrières, La Sarraz, Genève et Ambierle

Communiqué: aux Etats-Civils à La Sarraz, Les Herrières, Genève et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

*H. Redard**B. Duivon*

Signatures des témoins :

*P. Rochat**J. Lesoin* } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Fucel

N° 230

Bastoni a Mangini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bastoni, Palmiro*, *chaudronnier*

de *Cremona (Italie)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Cremona* le *premier mars* mil huit cent *septante sept*

fils de *Angelo Bastoni, décédé*

et de *Giuseppa Gardani, sa veuve à Cremona*

2° *Mangini, Delfina*, *ouvrière de fabrique*

de *Cremona (Italie)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Cremona*, le *douze avril* mil huit cent *huitante six*

fille de *Giuseppe Mangini, employé au chemin de fer à Cremona*

et de *Maria Eva Feraboli, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Cremona, les quatorze avril et trois mai mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Licence de mariage.
Certificats de publication de Lausanne
et Cremona.
Licence du Département de Justice
et Police.

Communiqué : à la chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Delfina Bastoni

Signatures des témoins :

Stinche Li Agamone
Donato Cerar } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 231

Job et Kummel

9-183

Aujourd'hui deux juin mil neuf cents huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Job, Friedrich, bûcheron

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Veuf de Eliza, née Koth, des le quatorze février mil neuf cents sept

Lieu et date de la naissance :

né à Heidelberg (Bade), le six mai mil huit cent cinquante six

Noms, profession et

fils de Gaspard Job, décédé

domicile des parents :

et de Anna, née Heil, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Kummel, Ida,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cöthen (Saxe) domiciliée à Cöthen

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cöthen, le vingt un mai mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fille de Christian Andreas Robert Kummel, décédé

domicile des parents :

et de Anna Juliana Emma, née Saffenschläger, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Cöthen, les sept et onze mai mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Acte de naissance de l'épouse
- Déclaration de l'épouse
- Licence de mariage
- Certificats de publication de Lausanne et Cöthen

Signatures des époux :

Fr. Job
Ida Job

Signatures des témoins :

H. J. Schmid
A. Schmidt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

N° 232

Rey & Eyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Célébration de Richard Ferdinand Rey, né à Lausanne le 16 sept. 1906.

Legitimation

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rey, Giuseppe-Ferdinando-Arigo*, Employé de bureau de *Migliano-Biellese (Novare), Italie* domicilié à *Lausanne* Célibataire

né à *Migliano-Biellese*, le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt deux fils de *Clemente Rey*, entrepreneur et de *Luigia, née Musso*, sa femme, décédée

2° *Eyer, Marie-Louisa*, pelletière de *Steffisberg (Berne)* domiciliée à *Lausanne* Célibataire

née à *Lausanne*, le neuf septembre mil huit cent septante neuf fille de *Emile Eyer*, poëlier-fumiste et de *Marie Louise, née Martin*, sa femme, domiciliés à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Steffisberg et Migliano Biellese* les quatre et douze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Licence de mariage
Certificats de publication de Lausanne, Steffisberg et Migliano Biellese
Lettres du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat-Civil à *Steffisberg* et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Rey Joseph
Louisa Rey

Signatures des témoins :

A. Dubois
Gardin les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233

Flotton & Waridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Flotton, Charles, Ouvrier aux bagages C.I.F.

de St Imier (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à siere Layingne, le onze mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Gottlieb Flotton, agriculteur à 2/ Bessier / Morats

et de Elisabeth, née Bütikofer, sa femme, décédée

2° Waridel, Clémence, cuinière

de Prabins domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Prabins, le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Eugénie Nancy Waridel, décédée

et de _____

Les publications ont eu lieu à St Imier, Lausanne, et Prabins les treize
et quatorze mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

St Imier et Prabins.

Communiqué: aux Etats-Civils

à St Imier et Domelorge.

Signatures des époux :

Charles Flotton

Clémence Flotton

Signatures des témoins :

Flotton Albert } à Lausanne
Jean Guignet }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 28 mars 1927, déclaré définitif et exécutoire le 6 mai 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 19 mai 1927.
L'officier de l'état civil:

Le Pauy

R. du 13.10.27.

N^o 234

Gutmann et Pillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Gutmann, Charles-Rodolphe**, menuisier

de Lüscherz (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chavannes (Neuchâtel), Berne le dix neuf sept^{embre} mil huit cent septante-cinq

fils de Rodolphe Gutmann, vigneron

et de Rosine, née Zigerli, sa femme, à Chavannes

2^o **Pillet, Charlotte-Louise**, femme de chambre

de Sampigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Paris (9^{arr}), le vingt quatre septembre mil huit cent quatre-vingt un

fille de Jules François Pillet décédé

et de Louise Marie, née Monnier, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sampigny et Hinchy, les deux, trois et quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Lecons de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Sampigny et Hinchy

Communiqué: aux Etats-Civils

à Hinchy et Sampigny

Signatures des époux :

Charles Gutmann

Charlotte Gutmann

Signatures des témoins :

Bertha Spitznagel

C Gutmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Gutmann et Spitznagel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gutmann, Ernest, menuisier

de Lüscherz (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Charannes (près Neuchâtel), Berne, le treize mil huit cent quatre-vingt-

Novembre fils de Rodolphe Gutmann, vigneron

et de Rosine, née Ligerli, sa femme, les deux à Charannes

2° Spitznagel, Lina Bertha, cuisinière

de Landisvyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le neuf février mil huit cent quatre-vingt deux

filles de Samuel Friedrich Spitznagel, cadonnier à Lausanne

et de Magdalena, née Brüngger, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Biglen et Kinelz, les deux, trois, et quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Biglen, et Kinelz.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Kinelz et Biglen.

Signatures des époux :

Ernest Gutmann

Bertha Gutmann

Signatures des témoins :

Charles Gutmann à Lausanne

Charlotte Gutmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pa
ta
en
de
L
di
n
n
L

N° 236

Diethelm et Feytregnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diethelm, Joseph-Aloïs-Arthur**, garçon de fabrique

de Schübelbach (Schmütz) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gross-Lichtenau (Prusse), le trois avril mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Aloïs Diethelm

et de Pauline, née Kitzlin, sa femme, les deux décédés

2° **Feytregnet, Lina**, demoiselle de magasin

de Mollondin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Jodl (Lavaux), le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Louis Feytregnet, journalier

et de Julie, née Lavanchy, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mollondin, et Schübelbach, les deux, trois et huit mai mil neuf cents huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificat de publication de Lausanne, Mollondin et Schübelbach

Communiqué : aux Etats-Civils

à Donneloye et Schübelbach

Signatures des époux :

Arthur Diethelm

Lina Diethelm

Signatures des témoins :

Gustave Bébaut Lausanne
Henri Bébaut

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2

N° 237

Fayet et Thonney

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Fayet, Isaac, Employé C. F. F.

de Lutry et Villette domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Grandvaux le premier Novembre mil huit cent septante sept-

fils de Samuel Henri Fayet, maréchal à Grandvaux

et de Charlotte, née Bastian, sa femme, décédée

2^o Thonney, Lina,

de Kulliens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Grandvaux, le seize janvier mil huit cent huitante trois

fille de feu Jules Lucien Thonney

et de feu Marie Julie, née Charlet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villette, Lutry et Kulliens, les quatorze, quinze et seize mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Villette, Lutry et Kulliens

Communiqué: aux Etats-Civils

à Lutry, Cully et Mézières

Signatures des époux:

Fayet Isaac

Lina Fayet

Signatures des témoins:

Chr. Ebelschäuser }
R. Craplet } à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 238

Bertschi, Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bertschi, Traugott,** Employé postal

de Dürrenäsch (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Dürrenäsch, le vingt-un juin mil huit cent septante-six

fils de Gottlieb Bertschi

et de Lisette, née Stalder, sa femme, les deux décédés

2° **Gasser, Rosa-Marie,** cuisinière

de Lauperswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le vingt-six novembre mil huit cent septante huit

fille de Friedrich Gasser, marchand de bois à Birmpliz

et de Anna Maria Möscherberger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dürrenäsch et Lauperswyl, les cinq et six mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Dürrenäsch et Lauperswyl

Communiqué: aux Etats-Civils à

Dürrenäsch et Lauperswyl

Signatures des époux :

Traugott Bertschi
Rosa Bertschi

Signatures des témoins :

A. Aguaron
Maurice Ferraz (à Lausanne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 239

Buzio et Motard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buzio, Joseph-Jean**, Employé de bureau

de San Salvatore - Monferrato (Alessandria) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Liene Joseph Buzio, employé C. F. F.

et de Maria Adèle Christen, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Motard, Emma-Louise**, cuisinière

de Avey-devant-Lont (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Châtel-S-Denis, le douze février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Xavier Motard, agriculteur, à Cerniat (Fribourg)

et de Hélène, née Germond dite Relet, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Avey-devant-Lont, Lausanne et San Salvatore-Monferrato, les treize, quatorze et dix-neuf avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement des père et mère de l'époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Avey-devant-Lont et San-Salvatore-

Monferrato. — Permises du Département

de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Avey-devant-Lont et à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Henri Buzio

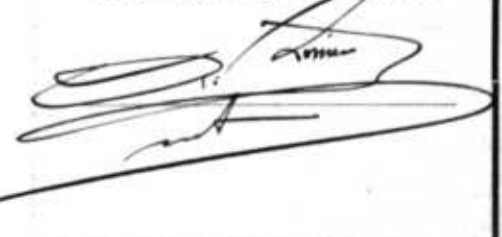
Emma Buzio

Signatures des témoins :

Louis Viguitte

Josephine Stigelle

L'officier de l'état civil :



N° 240

Porchet et Gerrenay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre jours mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Porchet, Hermann*, agriculteur

de *Corcelles-le-Forat* domicilié à *Corcelles-le-Forat*

Célibataire

né à *Corcelles-le-Forat*, le vingt huit octobre mil huit cent huitante-deux

fil de *Léonard Porchet*, agriculteur

et de *Lucie* née *Rod.* sa femme, domiciliés à *Corcelles-le-Forat*

2° *Gerrenay, Adèle*, ménagère

de *Corcelles-le-Forat* domiciliée à *Corcelles-le-Forat*

Célibataire

née à *Corcelles-le-Forat*, le vingt neuf octobre mil huit cent huitante-sept

fille de *Henri Gerrenay*, agriculteur

et de *Rosine*, née *Porchet* sa femme, domiciliés à *Corcelles-le-Forat*

Les publications ont eu lieu à *Corcelles-le-Forat*, le dix huit mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Kopraz

Signatures des époux :

Hermann Porchet
Adèle Porchet

Signatures des témoins :

Louis Freymond
Golay Ernest } à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat-Civil à
Kopraz

N° 241

Jaquier et Moulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaquier, Victor-Edouard, charpentier

de Mucherens domicilié à Essertines

Célibataire

né à Comblémont-le-Letit, le vingt mars mil huit cent septante huit

fil de Edouard Jaquier, agriculteur, à Duchy

et de défunte Isaline, née Chevallay

2° Moulin, Ida-Bertha, ménagère

de Essertines, près Muerens domiciliée à Orbe

Célibataire

née à Monfoux (Essertines), le treize août mil huit cent quatre vingt dix

filles de feu Onésyme Moulin

et de Rosine, née Auberson, domiciliée à Orbe

Les publications ont eu lieu à Essertines, Orbe et Muerens, les treize, quatorze et quinze mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Muerens

Signatures des époux :

Victor Jaquier
Ida Jaquier

Signatures des témoins :

Jaquinet
Chr. Salomon de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Moudon, Muerens et Orbe

N° 242

Diez et Bencini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diez, Ernst-Almin**, peintre décorateur

de Weimar (Saxe) domicilié à Lausanne

Divorcé de Christine Kirschner, dès le vingt six décembre mil neuf cent cinq

né à Reichenau b/Littau (Saxe), le trente novembre mil huit cent septante trois

fil de Ernst Emile Diez, Secrétaire au Tribunal

et de Anna Louise, née Horn, sa femme, les deux à Strassburg

2° **Bencini, Cherubina Maria Carlotta**, femme de chambre

de Fiesole (Florence Italie) domiciliée aux Avents (Le Châtelard)

Célibataire

née à Fiesole, le cinq septembre mil huit cent huitante

fille de Lazquale Bencini, décédé

et de Assunta, née Ciapetti, sa veuve, à Florence

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard, Weimar et Florence, les vingt quatre, vingt cinq, vingt six mars et cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration de capacité de l'époux.

Acte de mariage de l'époux avec mention du divorce. - L'annonce de mariage. - Certificat de publication de Lausanne, Châtelard, Weimar et Florence. - L'avis du Département de justice et Police.

Communiqué : à l'Etat-Civil à Montreux et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ernst Diez

Cherubina Diez

Signatures des témoins :

Tiggo Rasmussen

Vincent Bardone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vuillemin, Givox & C., rue de la Louve, 2.

N° 243

Ostoro & Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Ostoro, Giuseppe, Employé d'hôtel

de Coazze (Svein) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Coazze, le vingt deux juillet mil huit cent quatre vingt un

fils de Domenico Ostoro, agriculteur

et de Benedetta, née Bramante, sa femme, domiciliés à Coazze

2^o Junod, Ida Bertha, cuisinière

de Mutraz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Corcelles s/ Concise, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Charles Junod, agriculteur, à Corcelles s/ Concise

et de Marie, née Duvoisin, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mutraz et Coazze, les quatorze, dix-huit et vingt trois avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne,
Mutraz et CoazzeLettres du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil à
Louvence et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ostoro Giuseppe
Ida Ostoro

Signatures des témoins :

Alain Duffin
J. Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 244

Guillard & Cuénoud

1-198

Aujourd'hui six juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Guillard, Georges-François**, horloger

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex (Vaud) domicilié au Loche

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Loche, le onze novembre mil huit cent septante-trois

Noms, profession et

fil de Georges Philippe, horloger

domicile des parents :

et de Julie Louisa, née Dubois, au Loche

Nom et profession de l'épouse :

2° **Cuénoud, Marguerite-Augusta**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt-trois octobre mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fille de Gustave Auguste Samuel, employé de banque

domicile des parents :

et de Anais Bertha, née Roillet, à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Loche, Lausanne et Bex, les trente avril et deux mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil du
Loche.

Signatures des époux :

Georges Guillard.
Marguerite Guillard

Signatures des témoins :

J. Cuénoud à Lausanne
G. Guillard Dubois au Loche

Communiqué : aux Etats-Civils
à Bex et au Loche.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 245

Favre et Favre Malherbe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, David-Emmanuel, agriculteur

de Bavois domicilié à Bavois

Célibataire

né à Bavois, le treize avril mil huit cent septante quatre

fils de défunt Alexis Favre

et de Marie Susanne, née Mayor, décédée

2° Favre née Malherbe, Rozine, couturière

de Bavois domiciliée à Bavois

Veuve de Charles Gustave Favre, des le dix mars mil neuf cent

née à Charvonnay, le dix-sept février mil huit cent septante un

fille des défunts Louis Malherbe

et de Julie, née Giroud

Les publications ont eu lieu à Bavois, le dix-neuf mars mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Charvonnay

Communiqué: à l'Etat Civil à

Charvonnay

Signatures des époux :

David Favre

Rozine Favre

Signatures des témoins :

Wydin Oscar à Brigue

Machuly Joffe à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 246

Helfer & Fellmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Helfer, Edouard*, *Fonctionnaire C. F. F.*

de *Lutigen (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Burg*, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de *Edouard Helfer, jardinier*

et de *Anna, née Berner, sa femme, domiciliés à Châtel 1. Morat*

2° *Fellmann, Caroline Berna*, *négociante*

de *Schönen (Lucerne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Bienne*, le premier octobre mil huit cent septante-cinq

filles de *Joseph Fellmann, décédé*

et de *Konise, née Schulz, sa veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutigen et Schönen, les vingt-deux, vingt-quatre et vingt-huit mai mil neuf cents huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Lutigen et Schönen.

Communiqué: *aux Etats-Civils*

à Morat et Schönen.

Signatures des époux :

E. Helfer
Caroline Berna

Signatures des témoins :

Paul Bartschi
O. Gebri *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247

Burnand et Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-2004

Aujourd'hui neuf juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burnand, Julien**, pharmacien

de Moudon, Chavannes, Bussy et Mullyens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Moudon, le dix février mil huit cent septante huit

fil de Edmond Jules François Burnand, décédé

et de Hélène, née Ferrard, sa veuve, à Lausanne

2^o **Krieg, Madelaine-Méry**,

de Lausanne et de Muri (Berne) domiciliée à Davos (Grisons)

Célibataire

née à Lausanne, le onze novembre mil huit cent septante huit

fille de Auguste François Jules Louis Krieg, décédé

et de Elise, née Lascal à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri, Bussy, Chavannes, Moudon, Davos et Mullyens, les vingt-un, vingt deux, vingt trois et vingt quatre avril mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Déclaration de l'épouse.

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Muri, Bussy, Chavannes, Moudon,

Davos et Mullyens

Communiqué: aux Etats-Civils à

Moudon, Mézières, Muri et Davos.

Signatures des époux :

J. Burnand
M. Madelaine Krieg

Signatures des témoins :

M. Krieger à Lausanne
Joseph

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 248

Minola & Bianchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Minola, Bernard-François-Joseph, cuisinier

de Veironnaz (Palais) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Dion, le neuf janvier mil huit cent quatre-vingt six

fil de Joseph Minola, agent de police, à Montreux

et de Eugénie, née Genetti, à Domodossola

2^o Bianchi, Rosa,

de Velate (Cone), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Morges, le vingt quatre février mil huit cent quatre-vingt huit

filles de Aquilino Lauron Bianchi, maçon à Lausanne

et de Josephine Clara, née Tenez sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Nendaz, Lausanne, de Velate, les treize et quatorze avril et dix-sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse et acte de décès de la mère

Licence de mariage

Certificats de publication de Nendaz, Lausanne et Velate

Communiqué : à l'Etat Civil à Nendaz et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Minola
Rosa Minola

Signatures des témoins :

A. Le Verrier
Louis Faber Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loève, 2.

N° 249

Reymond & Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Charles Louis
Reymond, né à Aulonne, le 20 octobre
1907.

Aujourd'hui ~~ante juis mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reymond, Louis Daniel**, chauffeur

de Chenit et de l'Abbaye domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aulonne, le vingt huit août mil huit cent septante six

fils de Henri Auguste Reymond

et de Marie Isaline, née Cloux, sa femme, les deux décédés

2° **Stalder, Rosa**, femme de chambre

de Magden (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Magden, le quatorze avril mil huit cent quatre vingt trois

fille de Emma Stalder, domiciliée à Magden

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Brassus, l'Abbaye, le Sentier
et Magden, les sept, huit et neuf mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxLicence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
le Brassus, l'Abbaye, le Sentier et
Magden.

Communiqué: aux Etats-Civils
au Sentier, l'Abbaye et Magden.

Signatures des époux :

Louis ReymondRosa Reymond

Signatures des témoins :

Fanny Marmet
A. Marmet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

Matthey-Doret et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cents huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matthey-Doret, Henri-Emile,** facteur postal

de Loche et de la Brévine (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

veuf de Jenny Bertha, Siegfried, des le vingt janvier mil neuf cents deux.

né à Lausanne, le quatorze Novembre mil huit cent septante six

fils de Anna Matthey-Doret

et de Euphrasie, née Corbaz, décédée

2° **Margot, Léa-Lucie,** cuisinière

de Sainte-Croix domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à S. Auberson (St Croix), le cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Ami Ulysse Margot, mécanicien

et de Marie, née Gloor, sa femme, domiciliée aux Clées

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Granges de St Croix, le Loche, la Brévine, et à Yverdon, les vingt un et vingt-trois mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Consentement du père de l'épouse.

Écriture de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

St Croix, Granges de St Croix, le

Loche, la Brévine et Yverdon.

Communiqué: aux Etats-Civils au

Loche, la Brévine, St Croix et Yverdon

Signatures des époux :

Matthey-Doret Henri

Matthey Léa

Signatures des témoins :

Matthey Doret Louis à Renens

Richard Alfred à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 15 octobre 1898, déclaré légitime et exécutoire le 23 décembre 1898, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 janvier 1899.

L'officier de l'état civil,

[Signature]

N° 251

Vulliemmin et Lambellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vulliemmin, Jules-François-Alfred, entrepreneur

de Lomy domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt cinq octobre mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Jean Alfred Vulliemmin, décédé

et de Emilie Louise Emma Sylvie, née Tissot, sa femme, décédée

2° Lambellet, Alice Lucie,

de Grandvaux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Forel, le trois août mil huit cent huitante quatre

fille de Aimé Lambellet, agriculteur

et de Marie, née Rogivue, sa femme, à Forel (Lavaux)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvaux et Lomy, les quatorze, quinze et dix sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

License de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Grandvaux et Lomy

Communiqué: aux Etats-Civils

à Ploisins et à Cully

Signatures des époux :

Jules Vulliemmin
Alice Vulliemmin

Signatures des témoins :

Pierre Delvechia
Joseph Lull } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 252

Stäheli et Scheidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stäheli, Johann-Anton, commerçant

de Esquach (Ghungrie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Goldach, le dix-sept août mil huit cent septante-un

fils de Johann Anton Stäheli, décédé

et de Maria Josefa, née Muller, sa femme, décédée

2° Scheidegger, Emilie-Elise, repasseuse

de Trub (Berne) domiciliée à Berne

Célibataire

née à Berne, le vingt-neuf décembre mil huit cent septante six

fille de Rudolf Scheidegger, décédé

et de Emilie, née Hoche, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Berne et Trub, les
deux, dix-sept et dix-huit mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclaration de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-
sanne, Neuchâtel, Berne et Trub.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Esquach, Trub et Berne.

Signatures des époux :

J. Stäheli.

Elise Stäheli

Signatures des témoins :

Rudolf Bühler { à Lausanne
Mari Bündlibacher }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 253

Badoux et Wohlhauser

Nom et profession de l'époux :

1^o Badoux, Jules, garçon d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né aux Eaux Vives, le vingt deux mars mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fils de Edouard Henri Samuel Badoux, lithographe à Genève

domicile des parents :

et de Emma Louise née Richon, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Wohlhauser, Aloisia, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Heitenried et St Antoni (Feibourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Heitenried, le vingt quatre décembre mil huit cent huitante huit

Noms, profession et

fille de Louis Wohlhauser, maçon à Heitenried

domicile des parents :

et de Joséphine née Gendze, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Heitenried, St Antoni, Moudon et Lausanne, les douze, treize et quatorze avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxConsentement du père de l'épouseLicence de mariageCertificats de publication de Lausanne, Heitenried, St Antoni et MoudonCommuniqué: aux Etats-Civilsà Moudon, Heitenried et St Antoni

Signatures des époux :

Jules Badoux
Aloisia Badoux

Signatures des témoins :

P. Rossy
L. Regouney-Horrel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Mange et Santzchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mange, François-Henri, agriculteur

de Bière domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bière, le vingt quatre février mil huit cent septante neuf

fils de Louis Henri Mange, sellier

et de Rosine Delphine Benoit, sa femme, les deux à Bière

2° Santzchy, Lina Marie, ménagère

de Mollens et de Sigriswil (Berno) domiciliée à Mollens

Célibataire

née à St-Livres, le trente un mars mil huit cent huitante six

fille de Louis Henri Santzchy agriculteur

et de Rosine Henriette, née Liguët, sa femme, les deux à Mollens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bière, Sigriswil et Mollens, les vingt six et vingt sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Remise de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Bière, Sigriswil et Mollens

Communiqué : aux Etats-Civils à

Bière, Mollens et Sigriswil

Signatures des époux :

Henri Mange
Lina Mange

Signatures des témoins :

Ch. Gallot
Jaquard
Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Jugement du Tribunal...
inscrit de Lausanne, rendu
date du 18 avril 1921, déclaré
valable et exécutoire le 18 mai
1921, le mariage inscrit ci-contre
été dissous par le divorce.
Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l'
pour contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 25 mai 1921
L'officier de l'état civil

Reçu par l'officier de l'état civil

[Signature]

N° 255

Frioud et Trachzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Frioud, Paul Constant**, charnetier

de Rosens (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Stagnières, le cinq décembre mil huit cent huitante

fils de Théodore Frioud, agriculteur

et de Angélique Rosalie, née Arondo, sa femme, à Stagnières

2^o **Trachzel, Louise Henriette**, costurière

de La Lente (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chavannes-les-Forts (Fribourg), le seize mai mil huit cent quatre-vingt huit

fille de Jean Trachzel, homme de peine

et de Constance, née Hubert, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, - Rosens et la Lente, les deux, trois et quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Rosens et la Lente.

Communiqué: aux Stats Civils à

Rosens et à la Lente.

Signatures des époux :

Frioud Paul

Louise Frioud

Signatures des témoins :

Blanc }
Ed. Pallat } Lausanne.

L'officier de l'état civil

N° 256

Balsiger et Dürner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Balsiger, Alfred,**

tapissier

de Müblethurnen (Berne)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt juillet

mil huit cent quatre vingt quatre

fil de Jean Balsiger

et de Lina, née Frei, sa femme, décédée

2° **Dürner, Frieda,**

ménagère

de Uttwil (Argovie)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Uttwil, le deux mai

mil huit cent quatre vingt trois

filie de Johannes Dürner, agriculteur à Uttwil

et de Bertha, née Oppikofen, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kirchenthurnen et Uttwil le treize
mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Kirchenthurnen et Uttwil

Communiqué : aux Etats-Civils à

Müblethurnen et Uttwil.

Signatures des époux :

Balsiger Alfred
Frieda Balsiger

Signatures des témoins :

Aeschlimann Auguste
F. Boige

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 257

Gorret et Lacroix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gorret, Marco-Antonio, cordonnierde Valtournanche (Cuzin), Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Valtournanche, le premier février mil huit cent septante-cinqfils de Anselmo Gorretet de Anna Luigia, née Lonlon, décédée2° Lacroix, Marie-Emma, journalièrede Blanches-Mines (H^e Savoie), France domiciliée à LausanneCélibatairenée à Blanches-Mines, le dix-neuf février mil huit cent huitante-troisfille de Jean Baptiste Lacroixet de Marie née Donet, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Blanches-Mines, et Valtournanche, les quatorze, dix-sept et vingt-trois avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActes de décès des père et mère del'épouse. - Licence de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Blanches-Mines et Valtournanche.Lettres du Département de Justiceet PoliceCommuniqué: à la ChancellerieCantonale.

Signatures des époux :

Marco GorretEmma Gorret

Signatures des témoins :

César Strayiaty à LullyD. Cabetti à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 258

Zwahlen et Regard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix huit juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zwahlen, Louis-Ferdinand, Journalier

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le dix sept juillet mil huit cent quatre-vingt trois

Noms, profession et

fils de Charles Louis Zwahlen, constructeur à Lausanne

domicile des parents :

et de Marie Louise Henriette, née Girardet, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Regard, Augusta-Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cerny (Ain) France domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt quatre juin mil huit cent quatre-vingt un

Noms, profession et

fille de Louis François Joseph Regard, négociants

domicile des parents :

et de Augusta, née Calame, domiciliés à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay et Cerny les cinq et dix mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement des père et mère de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne,
Gessenay et Cerny

Signatures des époux :

L. Zwahlen
Augusta Zwahlen

Signatures des témoins :

J. Regard
Robert Zwahlen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil à Gessenay et à la Chancellerie Cantonale.

N° 259

Mayor et Piretti née Savary

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-huit juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mayor, Marius Alfred, menuisier

de Echallens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-cinq juin mil huit cent septante huit

fils de Samuel Mayor, gyprier à Nanteset de Amélie Blanc, sa femme décédée2^o Piretti née Savary, Honorine Clémence,

de Rogogna (Novare), Italie domiciliée à Lausanne

veuve de Antonio Piretti, décédé le dix-huit août mil neuf cent cinq

née à Châtel (Montbalvens (Fribourg), le trois avril mil huit cent septante sept

fille de Juste Savary, décédé

et de Lucie, née Banaz, sa veuve, à Châtel (Montbalvens)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Echallens, les seize de dix-huit mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.
Déclaration du Consul d'Italie à Genève.
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne et Echallens.

Communiqué: à l'Etat Civil à Echallens et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux:

Mayor Marius
Honorine Mayor

Signatures des témoins:

D. Lich à Lausanne
Savary Francis à Châtel

L'officier de l'état civil:



N° 260

Dagon et Zumbach

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-huit juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° Dagon, Jules, Employé de bureau

Lieu et date de la naissance :

de Omnes domicilié à Lausanne

Noms, profession et

Veuf de Adèle Marie Dupont, dès le trente un décembre mil neuf cent quatre

domicile des parents :

né à Omnes, le dix juillet mil huit cent cinquante six

Nom et profession de l'épouse :

fils de feu Daniel Dagon

Lieu d'origine et de domicile :

et de feu Marguerite Lauline, née Raymond

Etat civil :

2° Zumbach, Hélène Emma, couturière

Lieu et date de la naissance :

de Goffen (Berne) domiciliée à Lausanne

Noms, profession et

Célibataire

domicile des parents :

née à Neuchâtel, le vingt six décembre mil huit cent septante deux

Date des publications :

fille de Jules Zumbach employé de commerce

et de Sophie Elmire, née Robillier, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belp et Omnes, les douze, treize et quatorze mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Actes de naissance des époux

Acte de décès de la première femme de

l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Belp et Omnes.

Communiqué : aux Etats-Civils à

Concise et à Belp.

J. Dagon
H. Dagon

Signatures des témoins :

J. Zbinden
L. Conrath } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Maillard et Deschanché

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juin mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maillard, Louis-Valentin, garçon de café

de Orsières (Valais) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Orsières, le vingt-trois avril mil huit cent septante huit

fils de Félix Nicolas Maillard, décédé

et de Anne Geneviève, née Darbellay, sa veuve, à Orsières

2° Deschanché, Bertha-Augusta-Maria, couturière

d'origine Belge domiciliée à Lausanne, avant à Anvers

Célibataire

née à Oost-Flodde (Belgique) le vingt février mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Alexandre Deschanché

et de Marie Julie Vanlaacke, sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orsières et Anvers, les seize, dix-huit et vingt quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Actes de décès des père et mère de l'épouse

Certificat de capacité de l'épouse

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Orsières et Anvers

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Orsières et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Louis Maillard
Bertha Maillard

Signatures des témoins :

Hoernung Jules }
Torchet William } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 262

Zombolo et Falla-Orella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zombolo, Luigi, magasinier

de Candelo (Biella), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Candelo, le quatre novembre mil huit cent soixante-neuf

fil de Giacinto Zombolo, absent

et de Carolina Biollino, à Lausanne

2° Falla-Orella, Emilia-Ottavia-Seconda ménagère

de Candelo domiciliée à Candelo

Célibataire

née à Candelo, le vingt-neuf mai mil huit cent soixante-quatre

fille de Antonio Falla-Orella, agriculteur

et de Carolina Lezza-papels, les deux à Candelo

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Candelo, les trente avril et dix mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

et Candelo.

Licence du Département de Justice

et Police.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Zombolo Luigi
Falla-Orella Ottavia

Signatures des témoins :

[Signature] } Lausanne
[Signature] }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Freymond et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Freymond, Jean-Adolphe, agriculteurde Saint-Cierges domicilié à la Solitude s/ St-CiergesCélibatairené à rière St-Cierges, le neuf septembre mil huit cent quatre vingt sixfils de Siméon Freymond, agriculteuret de Isaline, née Boudry, à rière St-Cierges2^o Guignet, Hélène-Constance,de Essertes domiciliée à Corrençon s/ St-CiergesCélibatairenée à Essertes, le vingt août mil huit cent quatre vingt septfille de François Guignet, agriculteuret de Hélène Alice, née Lachet, à CorrençonLes publications ont eu lieu à St-Cierges et à Essertes, les vingt et sept juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
St-Cierges

Signatures des époux :

Jean Freymond
Hélène Freymond

Signatures des témoins :

Ch. Gallot
Paul } Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]Communiqué: aux Etats-Civils
à St-Cierges et à Oron

N° 264

Jordan et Banning
née Tibout

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jordan David Wilson**, artiste-peintre

des Etats-Unis d'Amérique domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Harrisburg (Pennsylvanie), le deux juin mil huit cent cinquante neuf

fil de feu Thomas Jefferson Jordan

et de feu Jane, née Wilson

2° **Banning-née Tibout, Juliette**,

des Etats-Unis d'Amérique domiciliée à Lausanne

veuve de John Henry Banning, dès le vingt trois octobre mil neuf cent quatre

née à Wilmington (Delaware), le trente-un Octobre mil huit cent soixante un

fille de feu George Zebulon Tibout

et de feu Elizabeth, née Maxwell

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Déclaration du Consul des Etats-Unis, à Neuchâtel, tenant lieu d'acte de naissance.
- Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse
- Certificat de publication de Lausanne.
- Laissez du Département de Justice et Police

Communiqué :

Signatures des époux :

David Wilson Jordan
Juliette Tibout Jordan

Signatures des témoins :

Eugen Lepoint Mayor
Juliette Jordan Banning
Theodor F. Doffelt, Agent Consulaire des Etats-Unis
L'officier de l'état civil :

(Signature of the official)

Imp. H. Vallotton, Guix & Co, rue de la Gruyère, 2.

N° 265

Quendez et Mozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

4-162
 Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Quendez, Ernest-Joachim**, manoeuvre

de Jovençan (Aoste), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatorze septembre — mil huit cent quatre-vingt six —

fil de Maximin-Severin Quendez, décédé

et de Rose, née Lifferini, sa veuve, à Lausanne

2° **Mozet, Anna-Marguerite**,

de Ollon domiciliée à St-Triphon

Célibataire

née à St-Triphon Jollon, le dix novembre — mil huit cent quatre-vingt cinq —

filles de Henri Mozet, tailleur de pierre

et de Susanne, née Hiltbrand, sa femme, domiciliés à Ollon St-Triphon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ollon, Hémroz et Jovençan,
 les onze et vingt six avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Consentement de la mère de l'épouse.

Promesse de mariage. — Certificats de publication de Lausanne, Ollon, Hémroz et Jovençan. — Lemis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à Ollon et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ernest Quendez
 Marguerite Mozet Quendez

Signatures des témoins :

J. Keller }
 Suzanne } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 266

Cérenville et Larquier des Bancel's

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **de Cérenville, Max-Frédéric**, Docteur en droit

de Raudex domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-huit novembre mil huit cent septante-cinq

fil de Henri de Cérenville, avocat

et de Henriette Mathilde Charlotte Jeanne, née de Sauvure à Lausanne

2° **Larquier des Bancel's, Marie-Sophie Marthe Julienne**

de Genève, Chavannes et St-Saphorin 7 Mogetz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le douze avril mil huit cent septante-sept

fille de Jean Jacques Frédéric Georges Larquier des Bancel's, décédé

et de Charlotte, née Secretan, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Chavannes, Raudex et St-Saphorin, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne, Genève, Chavannes, Raudex et St-Saphorin.

Communiqué: aux Etats-Civils à Mülliens,ully, Ecublens et Genève.

Signatures des époux :

Max de Cérenville
Marthe de Cérenville

Signatures des témoins :

Ernest Chavannes.
Ruei Guisan } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 267

Vernex et Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vernex, Constant agriculteur

de Villars Bramard domicilié à la Mauguettag / Yvonand

Célibataire

né à la Mauguettag, le vingt trois janvier mil huit cent septante

fils de Georges Vernex domicilié à la Mauguettag

et de Marianne, née Maud

2° Dupertuis, Bertha,

de Ormont-dessous (Vaud) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Ormont-dessous, le treize novembre mil huit cent septante deux

fille de Félix Dupertuis

et de Marie Marguerite, née Chablaix, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Ormont-dessous, Lausanne de Villars Bramard, les vingt-deux, vingt-trois et vingt quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Yvonand.

Signatures des époux :

Vernex Constant
Bertha Vernex
Eugen

Signatures des témoins :

Eugénie Dupertuis
Blanc
Lausanne

Communiqué: aux Etats-Civils

à Villarzel, Yvonand et Ormont-dessous.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 268

Suter et Landry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Suter, Charles-Edmond, valet de chambre

de Holliken (Argovie) et de Genève domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le seize mars mil huit cent quatre vingt sept

fils de Gotthold Suter, décédé

et de Marie Ernestine Gay, sa veuve, à Genève

2^o Landry, Léna-Julie, couturière

de Saint Sulpice (Neuchâtel) domiciliée à Colombier (Neuchâtel)

Célibataire

née à Yverdon, le six juillet mil huit cent quatre vingt sept

fille de James Louis Landry, décédé

et de Sabina, née Sigl, sa veuve, à Colombier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Colombier, Holliken, St Sulpice et Genève, les quatre et six juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Colombier, Holliken, St Sulpice et Genève.

Communiqué: aux Etats-Civils à Holliken, Genève, St Sulpice et Colombier

Signatures des époux :

Suter

Landry

Signatures des témoins :

Elisa Chatelan

Lebacher Pauline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 269

Rieben et Baud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rieben, Henri-Constant**, Criffeu

de Epalinges et de la Lenke (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt sept mai mil huit cent septante huit

fils de Jules Louis Rieben, employé de commerce

et de Madelaine, née Widmer, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Baud, Jeanne**, Demoiselle de magasin

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt deux

fille de Jean Louis Baud

et de Suzanne Jeannette, née Rogler, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, la Lenke et Epalinges, les onze, treize et quatorze mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, la Lenke et Epalinges

Communiqué: aux Etats-Civils

à la Lenke et Epalinges.

Signatures des époux :

Henri Rieben
Jeanne Rieben

Signatures des témoins :

A. Feger
A. Salisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 270

Huber et Hollinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq juin mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Huber, Wilhelm,* *cordonnier*

de *Durbach (Bade)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Durbach, le vingt sept mai* mil huit cent *septante huit*

fils de *Franz Anton Huber*

et de *Helena, née Schrepfer, sa femme, décédée*

2° *Hollinger, Marie Theresia,* *cuinière*

de *Haslach (bei Oberkirch) Bade* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Haslach, le vingt sept mars* mil huit cent *huitante cinq*

fille de *Konrad Hollinger, agriculteur à Haslach*

et de *Amalia, née Schneider, sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Durbach et Haslach, les vingt six, vingt sept et trente mai mil neuf cent huit.*

~~Par lettre de bourgeoisie reçue
notaire, à
le _____, et visée par
le Conseil d'Etat dans le délai légal,
mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de _____~~

*En date du 24 mai
1917, Wilhelm Huber
mentionné ci contre, a
été reçu, avec sa famille,
au nombre des bourgeois
de la commune de Egg
(Luzern).*

*Lausanne le 5 juillet 1917
L'officier de l'état civil.*

Signé à l'habileté à Egg

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne,

Durbach et Haslach, _____

Permis du Département de Justice

et Police _____

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux :

Wilhelm Huber

Therese Huber

Signatures des témoins :

Jean Gerber.

Oberon Joachim

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 271

Robellaz et Herzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Robellaz, Marius-Frédéric, dessinateur

de Bulleb domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le trois septembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de Elic Frédéric Louis Robellaz, décédé

et de Marie Henriette, née Lammour, sa veuve, à Lausanne

2° Herzen, Marguërite Wilhelmine, couturière

de Meyriez et de Lovens (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lully, le tronte juillet mil huit cent quatre vingt six

fille de Pierre Herzen, décédé

et de Caroline Amoler, née Hummer, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulleb, Meyriez et Morab, le vingt un mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Remesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

Bulleb, Meyriez et Morab

Communiqué: aux Etats-Civils

à Bulleb, Meyriez et Morab

Signatures des époux :

Marius Robellaz
Marguërite Robellaz

Signatures des témoins :

H. Zumbrennen
A. Cosdey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 272

Wüthrich et Schatz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Wüthrich, Charles, Contrôleur aux G.L.

de Trub (Berne) domicilié aux Appennins vers Leilly

Célibataire

né à Saigny, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Wüthrich Frédéric, agriculteur

et de Louise, née Brand, sa femme, domiciliée vers Leilly

2° Schatz, Elvine-Pauline, demoiselle de magasin

de Guttingen (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le premier avril mil huit cent septante-neuf

fille de Schatz Jean Charles, tailleur à Minterbur

et de Adolphine, née Epple, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leilly, Trub et Guttingen, les
neuf et onze mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Romanet

Registre des familles vol. 43 fol. 283.

Communiqué: aux Etats-Civils
de Trub et de Romanet et à la
Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Wüthrich Charles

Elvine Wüthrich

Signatures des témoins :

H. Stuckhauser à Lyon.

J. Wüthrich à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 273

Fiquet et Fournier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de la dis-
trict de Lausanne rendu
en date du 21 janvier 1911,
déclaré définitif et exécutoire le 7
février 1911, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne le 13 février 1911.
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Fiquet, Charles Eugène**, Commerçant

de Chenit domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Apples, le vingt sept novembre mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Jules Emile Fiquet, charpentier

et de Caroline Fanny Susette, née Methal, domiciliés à Lausanne

2° **Fournier, Ruth**, couturière

de Nancy (Meurthe Moselle, France) domiciliée à Renens

Célibataire

née à Neuchâtel, le vingt quatre décembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Henri Fournier, ébéniste

et de Nancy, née Rieder, sa femme, domiciliés à Renens

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Sentier, Brassus, Renens et Nancy, les deux, quatre et sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
le Sentier, Brassus, Renens et Nancy.Communiqué: aux Etats-Civils
au Sentier, Romanel et Nancy.

Signatures des époux :

C. Fiquet

Ruth Fiquet.

Signatures des témoins :

Jules Fiquet à Lausanne

Fournier à Renens.

L'officier de l'état civil :



N° 274

Chapuis et Perillat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq juin~~ ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Constant-Lucien**, employé postal

de Epalinges domicilié aux Croisettes

Célibataire

né à Epalinges, le trois avril mil huit cent septante-sept

fils de feu Louis Chapuis

et de Jenny, née Moulin, la veuve, aux Croisettes

2° **Perillat, Suzanne-Félicie-Adèle**, couturière

de Duillier et de Mauborget domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le deux février mil huit cent quatre-vingt

fille de Charles Jean Perillat

et de Jenny, née Goël, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne, Mauborget, et Duillier, les dix, douze et treize mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Epalinges

Signatures des époux :

Lucien Chapuis
Adèle Chapuis

Signatures des témoins :

J. Weichsel }
Perillat } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils
à Epalinges, Gingins et Fiez

N° 275

Leibundgut & Bossard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Leibundgut, Friedrich, menuisierde Affoltern i/E. (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Affoltern, le dix novembre mil huit cent huitante quatrefils de Jakob Leibundgut, tailleuret de Marianna, née Friedli, sa femme, les deux à Rubnenberg (Bâle)2° Bossard, Elisabeth, blanchisseusede Hölliken (Argovie) domiciliée au Châtelard (Montreux)

Célibataire

née à Hölliken, le deux novembre mil huit cent huitante troisfille de Heinrich Bossard, agriculteuret de Maria Anna née Zehnder, sa femme, les deux à HöllikenLes publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard, Hölliken et Affoltern,
le vingt et vingt-un mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de LausanneChâtelard, Hölliken et AffolternCommuniqué: aux Etats Civils àAffoltern, Hölliken et Montreux

Signatures des époux :

Friedrich Leibundgut
Elisabeth Leibundgut

Signatures des témoins :

Albert Waldmeier Lausanne
Otto Bossard Châtelard

L'officier de l'état civil :



N° 276

Kohly et Desponde

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kohly, Jean, Chauffeur à la Navigation

de La Lente, Berne domicilié à Lausanne, Ouchy

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de François Kohly, décédé

et de Charlotte Louise Henriette, née Ogay, sa veuve, à Lavigny

2° Desponde, Léa-Louise, blanchisseuse

de Cossonay et de Lusery domiciliée à Lausanne, Ouchy

Célibataire

née à Mullions, le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Auguste Edouard Desponde, décédé

et de Charlotte Jenny, née Marti, sa veuve, à Cossonay

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cossonay, La Lente et Lusery,
les trente et trente-un mai mil neuf cent huit

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 6 Mars 1896, déclaré définitif et exécutoire le 21 Mai 1896, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 21 mai 1896.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Écriture de mariage

Certificat de publication de la Lente, Cossonay, Lausanne et Lusery

Communiqué: aux États-Civils
à la Lente, Cossonay et La-Sarraz

Signatures des époux :

[Signature: Kohly Jean]
[Signature: Léa Kohly]

Signatures des témoins :

[Signature: Edouard Desponde]
[Signature: Jules Gassard]

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 277

Strohhecker et Briod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Strohhecker, Louis-Alexis, boulangierde Boveresse (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Boveresse, le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-sixfils de Louis Strohhecker, menuisier à Boveresseet de Marquerite Caroline née Dubied, sa femme, décédée2° Briod, Jeanne, lingèrede Lucens et Farel domiciliée à Nevey

Célibataire

née à Nevey, le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Ernest Louis Frédéric Briod, décédéet de Julie née Roginac, sa femme, domiciliée à NeveyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Farel, Lucens, Nevey et Boveresse,
le neuf juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Farel, Lucens, Nevey et Boveresse.Communiqué: aux Etats-Civilsà Boveresse, Lucens et Nevey.

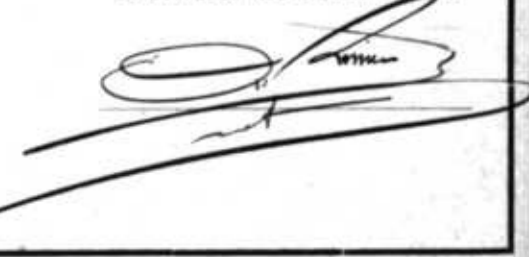
Signatures des époux :

L. Strohhecker.
Jeanne Briod

Signatures des témoins :

Auguste Bossard
Paul Chuard } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 278

Belloni et Piarzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Belloni, Angelo, boulanger

de Ottobiano (Lanc), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ottobiano, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Giovanni Francesco Belloni, agriculteur

et de Marianna, née Parodio, sa femme, à Ottobiano

2° Piarzo, Delfina Marcellina Maria Innocente menagere

de Ferrera Cenisio (Turin), Italie domiciliée à Goppenstein (Talis)

Célibataire

née à Ferrera Cenisio, le vingt huit décembre mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Luciano Piarzo, boulanger

et de Celestina Bernard, sa femme, domiciliés à Goppenstein

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hippel-Lötschen, Ferrera Cenisio
 et Ottobiano, les vingt-cinq et vingt-sept avril, dix et dix-sept mai mil
 neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
 Consentement des père et mère de l'épouse
 Promesse de mariage. - Certificats de
 publication de Lausanne, Hippel-
Lötschen, Ferrera et Ottobiano, -
 Lemis du Département de Justice
 et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à
Hippel et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Belloni Angelo
Belloni Delfina

Signatures des témoins :

Angelo Grandjean à Lausanne
Broglio Oreste à Domodossola

L'officier de l'état civil :



N° 279

Castioni & Cuany

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Castioni, Galeno-Attilio,** menuisier

de Stabio (Tessin) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Sassari (Italie), le trois octobre mil huit cent huitante deux

fils de Angelo Castioni, décédé

et de Adèle née Fizzi, sa veuve, à Lausanne

2° **Cuany, Eliza-Léonie,** couturière

de Chevroux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Carouge (Genève), le quatre mai mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Paul Rodolphe Cuany, ébéniste

et de Marie, née Jordan, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chevroux et Stabio, les vingt trois et vingt six mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Chevroux et Stabio.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Stabio et Grandcour

Signatures des époux :

Attilio Castioni
Léonie Castioni

Signatures des témoins :

Léonie Castioni
Arnold Castioni, Henri Castioni } à Chevroux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 280

Vuichard et Dougoud
née Filistroy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vuichard, Jean-Baptiste, parquetier

de Semsales (Fribourg) domicilié à Lausanne

veuf de Marie Madeleine, née Clément, des le vingt cinq février mil neuf cent huit

né à Lieffens (Fribourg), le huit décembre mil huit cent cinquante

fils de Joseph Vuichard

et de Isabelle, née Riboz, décédée

2° Dougoud née Filistroy, Louise-Célestine, costurière

de Corny-le-Grand (Fribourg) domiciliée à Lausanne

veuve en 2^{de} noces de Nicolas Joseph Célestin Dougoud, des le vingt cinq juillet mil neuf cent deux.

née à Corbataux (Fribourg), le neuf février mil huit cent cinquante sept

fille de Guillaume Filistroy

et de Manette, née Monney, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Semsales, et Corny-le-Grand, les onze, douze et quatorze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Licences de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Semsales et Corny-le-Grand.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Semsales et à Corny-le-Grand.

Signatures des époux :

Jean Vuichard

Célestine Vuichard

Signatures des témoins :

Girard François
Crostaide Girard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 281

Ruchonnet et Clark

née Comte
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ruchonnet, François-Jérôme Robert, Industriel

de St Saphorin (Lavaux) domicilié à Landamm

célibataire

né à Landamm le deux mars mil huit cent soixante-huit

fils de Marc Ernest Ruchonnet

et de Izabella Cecil née Crearuz, la femme, décédée

2° Clark née Comte, Isabelle Louise,

d'origine américaine domiciliée à Landamm,

veuve de Stuart Dean Clark dès le vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt onze

née à Buffalo le vingt-neuf Janvier mil huit cent cinquante-neuf

fille de François Frédéric Comte, décédé,

et de Marguerite Georgine née Jomini, la veuve, à Buffalo,

Les publications ont eu lieu à Landamm & à St Saphorin, les uns & deux Juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de décès du 1^{er} mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Landamm

& St Saphorin

Signatures des époux :

Isabelle L. Ruchonnet

Signatures des témoins :

Ferdinand Ruchonnet
St Auguste Suptor

L'officier de l'état civil:

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cherèze.

N° 282

Pedrazzini et Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt neuf juin mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pedrazzini, Martin Albert Paul,** Ingénieur

de Campo Mallemaggia (Tessin) domicilié à Orsières (Valais)

Célibataire

né à Locarno, le vingt un novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Pedrazzini Martin, conseiller, avocat-notaire

et de Bacilieri Emilia di Carlo, domiciliés à Feibourg

2° **Burnier, Caroline Jeanne,**

de Lutry et Cully (Vaud) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née au Havre (France), le onze septembre mil huit cent quatre vingt

fille de Burnier Charles Sylvestre Jules

et de Thérèse Jeanne Caroline, née Duillard

Les publications ont eu lieu à Orsières, Lausanne, Lutry et Campo-Mallemaggia, les deux, quatre, six et sept juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Orsières

Signatures des époux :

Martin Pedrazzini
Caroline Pedrazzini

Signatures des témoins :

J. Averri
M. de P. Lam. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Orsières, Lutry et Campo-Mallemaggia et Cully.

N° 283

Chapuis et Delapraz

Nom et profession de l'époux:
née Wicki

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-cinq* mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis, Louis-François-Théophile, *Ancien instituteur*

de *Epalinges* domicilié à *Montblesson, Lausanne*
Né en 2^{de} noces de Louise Honecht, dès le vingt deux avril mil neuf cent huit

né à *Epalinges*, le vingt-huit juillet mil huit cent quarante un

fils de *Marc Félix Chapuis*

et de *Jeanne Louise, née Preneloup, décédée*

2° Delapraz née Wicki, Marie-Henriette-Emma,

de *Corseaux* domiciliée à *Lausanne*

Né en 2^{de} noces de *Marc Henri François Delapraz*, dès le dix-sept
juillet mil neuf cent sept

née à *Neuchâtel*, le quinze mars mil huit cent cinquante dix

fille de *Henri Wicki*

et de *Marie Joséphine Boward, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Corseaux et Epalinges*, les quatre
cinq et dix juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

*Certificats de publication de Lausanne,
Corseaux et Epalinges.*

Communiqué: aux Etats-Civils à

Epalinges et Corseaux

Signatures des époux:

L. Chapuis
Marie Chapuis

Signatures des témoins:

J. Guerin
H. Roux } à Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 284

14-114

Wüol et Tissot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juin mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wüol, Fritz-Auguste, Employé postal

de Lupfig (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le seize février mil huit cent quatre vingt sept

fils de Emile Müol, décédé

et de Louise Henriette, née Guillemin, sa veuve, à Renens

2° Tissot, Elisa,

de Montaubion-Chardonnay domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf août mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Hély Tissot, employé aux Services Industriels

et de Hélène Eugénie Meydère, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lupfig et Montaubion-Chardonnay les deux et trois juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Remesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Lupfig et Montaubion-Chardonnay

Signatures des époux :

Wüol

& Tissot

Signatures des témoins :

H. Gmehl à Lausanne

Tissot Emile à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 285

Gander et Durand

Nom et profession de l'époux :

1^o **Gander, Alfred,** Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gsteig b/daancy, le vingt-neuf juin mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fils de Christian Gander, agriculteur à Gsteig

domicile des parents :

et de Marguerite, née Brand, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Durand, Louise-Julie,** cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Colombier / Morges domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Kulliezons, le huit décembre mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fille de Jules Jacques Henri Durand, décédé

domicile des parents :

et de Eliza Henriette, née Braun, sa veuve, à Genève

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Colombier / Morges et Gessenay, les neuf, dix et onze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Colombier et Gessenay

Communiqué: aux Etats-Civils à

Gessenay et Kulliezons

Signatures des époux :

Gander Alfred
 Louise Gander

Signatures des témoins :

Bujis Pierre }
 Raquin Elie } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 286

Cand et Ischi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cand, Ernest-Émile,* *Electricien*

de *Rances* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Grandson*, le dix-sept juillet mil huit cent septante six

fils de *François Charles Cand, décédé*

et de *Cécile, née Zoell, sa veuve, à Yverdon*

2° *Ischi, Caroline-Édénicte-Louise,* *couturière*

de *Rumisberg (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne*, le deux octobre mil huit cent septante quatre

fille de *Benjamin Ischi, tanneur*

et de *Jeanne Louise Lavanchy, sa femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rances et Oberbipp*, les neuf, dix et onze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Rances et Oberbipp

Signatures des époux :

Ernest Cand

Caroline Cand

Signatures des témoins :

A. Clément, à Lausanne

Julien Gottward, à Sierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

Girardet et Fache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girardet, Jules, Chauffeur

de Lilly domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le sept Novembre mil huit cent quatre vingt six

fil de Elise Aurore Marguerite Girardet à Lausanne

et de

2° Fache, Suzanne-Cécile, Employée à l'Hôpital Cantonal

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Chexbres, le quinze juillet mil huit cent quatre vingt cinq

filles de Henri Fache, charretier

et de Rose Faumin, la femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lilly, et Epalinges, les cinq et dix mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Lilly et Epalinges

Communiqué: aux Etats-Civils

à Ronanel et Epalinges

Signatures des époux :

Jules Girardet
Suzanne Girardet

Signatures des témoins :

Maurice
Ruy. Nou à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 5 mars 1893, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mai
1893, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an... le
délai pendant lequel l...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 27 juin 1893
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 288

Rapo et Jaquat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rapo, Jules-Maurice, manoeuvre-charpentier

de Cheyres (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cheyres, le seize octobre mil huit cent septante deux

fils de Célestin Rapo, décédé

et de Louise, née Ducroz, décédée

2° Jaquat, Marie-Justine, garde-malades

de Lonthaux (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lonthaux, le quatorze juin mil huit cent septante trois

fille de Léon Joseph Jaquat, chardeur à Lausanne

et de Françoise, née Bettschi, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheyres, et Lonthaux, les neuf et douze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Cheyres et Lonthaux

Communiqué: aux Etats-Civils à Cheyres et Lonthaux.

Signatures des époux :

Rapo Maurice
Marie Rapo

Signatures des témoins :

Jaquat Joseph
Bläggly Lion } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 289

Delaporte et Chave

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-326
 Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delaporte, Arthur-Jeani,** _____ Employé postal _____

de Gimmel _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Morges, le cinq septembre _____ mil huit cent quatre vingt sept _____

fils de Urbain Charles Auguste Delaporte, chauffeur _____

et de Louisa Henriette, née Lellet, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2° **Chave, Marie-Jeanne,** _____ repasseuse _____

de Lausanne _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le vingt neuf juin _____ mil huit cent quatre vingt sept _____

fille de Samuel François Chave, imprimeur _____

et de Louise Dorette, née Delesseeb, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, et Gimmel, les onze et douze juin mil
 neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux. _____

Licence de mariage. _____

Certificats de publication de Lausanne
 et Gimmel _____

Communiqué: à l'Etat. Civil à

Gimmel _____

Signatures des époux :

Ar Delaporte
J Delaporte

Signatures des témoins :

Luz Morel
Lucien Chave. } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Giroud et Tanniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Raymond Maurice Giroud né à Lausanne le 6 mars 1906

Le jugement rendu le 10 Décembre 1910, exécutoire le 7 Mars 1911, le Tribunal civil du district de Moudon a donné pour le divorce le mariage ci-contre

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 145.b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 15 Mars 1911 L'off: de l'Etat civil

[Signature]

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Giroud, Elie,

agriculteur

de Lovatens domicilié à Lucens

Veuf de Sophie Marie, née Grand Guillaume Lerronoud, déc. le deux septembre mil neuf cent dix

né à Essexes, le huit mai mil huit cent septante huit

fil de Jean Daniel Giroud, agriculteur à Lovatens

et de Rosine, née Rubattel, décédée

2° Tanniger, Alice Marguerite,

lingère

de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Thonon (H^e Savoie), le vingt trois juin mil huit cent quatre vingt-deux

fille de Isaac François Louis Tanniger, négociant à Lausanne

et de Anna Marie Stuber, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gessenay, Lucens et Lovatens, les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Lucens

Signatures des époux :

Elie Giroud
Marguerite Giroud

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Lucens et Gessenay

N° 291

Rosso et Rossi et Clerici

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosso et Rossi, Félix-Michel-Frédéric, typographe

de Chieri (Turin), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le seize mai mil huit cent quatre-vingt six

fils de Joseph Félix Rosso dit Rossi, typographe

et de Susanne Hélène, née Niederbauer, sa femme, à Lausanne

2° Clerici, Catherine-Marie, - Demoiselle de magasin

de Nonio (Novare), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le premier novembre mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Apco Marie Clerici, gypcier-peintre

et de Marie Louise, née Maranesi, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chieri et Nonio, les vingt cinq
avril et dix mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Consentement des père et mère de l'époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Chieri et NonioLettres du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

F. Rossi

Marie Clerici

Signatures des témoins :

H. Lichant } à Lausanne
J. Lichant }

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp. 2

N° 292

Sonnard et Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sonnard, Louis-Octave**, Employé de bureau

de Cuvillies domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cuvillies, le trente-un mars — mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Jules Sonnard, décédé

et de Elise, née Wallochon, sa veuve, à Cuvillies

2° **Pahud, Louisa-Rosette**, ^{elle} de magasin

de Orens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt six mars — mil huit cent septante-deux

fille de Jean Samuel Pahud, décédé

et de Henriette Jenny Sophie, née Fayet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cuvillies et Orens, les seize et dix-sept juin mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Cuvillies et Orens.

Communiqué : aux Etats-Civils à Lucens et à St Georges.

Signatures des époux :

L. Sonnard
Louisa Pahud

Signatures des témoins :

J. Samblan } à Lausanne
J. Samblan }

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut
Léchaut

Imp. H. Wallochon, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 293

Gourraud & Pouillot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gourraud, Maurice-Jules**, fondé de pouvoirs de banqued'origine française domicilié à Paris (9^m arr.)

Célibataire

né à Auchel (Pas de Calais), le treize mai mil huit cent soixante dix sept

fils de Eugène Gourraud, décédé

et de Eugénie Leclercq, sa veuve, à Lausanne

2° **Pouillot, Marie-Thérèse-Juliette**,

de Besançon (Doubs) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le neuf septembre mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Octave Jules Paulin Pouillot, représentant de commerce

et de Marie Julie Lachat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Besançon et Paris (9^m arr.), les deux, quatre et sept juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Consentement des père et mère de l'épouse.

Promesse de mariage. — Certificats de

publication, de Lausanne, Besançon et

Paris. — Déclaration de l'Ambassade

Française. — L'avis du Département

de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Gourraud
Juliette Gourraud

Signatures des témoins :

Alain à Lausanne
Jenny à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 294

Goël & Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Goël, Henri-Louis-Emile,* négociant

de *Leilly* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne*, le vingt neuf août mil huit cent huitante

fils de *Henri Goël, décédé*

et de *Marie Euphrasie Julie Eugénie, née Favrat, sa veuve, à Lausanne*

2^o *Panchaud, Marguerite-Caroline,*

de *Lussy et Golobenz* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne*, le quatre juin mil huit cent quatre vingt deux

fille de *Jean Louis Georges Panchaud, comptable*

et de *Marie Rosalie, née Decver, sa femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Leilly, Lussy et Golobenz*, les
neuf et dix juin mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Leilly, Lussy et Golobenz.

Signatures des époux :

H. Goël
Marguerite Goël

Signatures des témoins :

Georges Panchaud
R. Noveman *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils à
Romanel, Villars-sous-Genève et Morges

N° 295

Appel et Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Appel, Heinrich Wilhelm, Coureur

de Ober-Seemen (Hesse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Ober-Seemen, le vingt-quatre janvier mil huit cent septante six

fils de Jacob Appel, tailleur de meules

et de Margaretha, née Langlitz, sa femme, domiciliés à Ober-Seemen

2^o Grandjean, Joséphine Adèle, couturière

de Bét et Grattavache (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le deux septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Felicien Marie Grandjean, cordonnier

et de Joséphine Sabattier, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grattavache, Le Bét et Ober-Seemen, les six, huit et neuf juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Déclaration de capacité de l'époux.

Promesse de mariage. - Certificats de

publication de Lausanne, Grattavache,

Le Bét et Ober-Seemen. - Lemis du

Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat Civil à

Le Bét et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Heinrich Wlh. Appel.

Adèle Appel

Signatures des témoins :

E. Sabattier

A. Zard, à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 296

Azzola et Este

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Azzola, Cirillo-Alessandro, maçon

de Nall'Alta (Bergamo), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nall'Alta, le cinq mars mil huit cent septante-deux

fils de Mattia Azzola, décédé

et de Carolina Gobli, décédée

2° Este, Emma, couturière

de Montichiari (Brescia), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Montichiari (Brescia), le treize juin mil huit cent septante-deux

fille de Girolamo Este, décédé

et de Maddalena Zanardelli, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nall'Alta et Montichiari, les deux
de dix-sept mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Nall'Alta et Montichiari

Remis du Département de Justice
et Police

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Azzola Cirillo

Emma Este

Signatures des témoins :

M. H. 3

F. Pambon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 297**Bischof & Brunner**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bischof, Joseph-Hermann, employé au Bureau

de Grub-Eggerried (St Gall) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Tablat (St Gall), le seize février mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Joseph Bernhard Bischof, employé de commune à Tablat

et de Philomena, née Schönenberger, sa femme, décédée

2^o Brunner, Marie-Lina-Emma, couturière

de Rothenburg (Lucerne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt huit mars mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Joseph Brunner, cocher

et de Elisabeth Brunner, née Ricci, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eggerried et Rothenburg, les seize, dix-sept et dix-huit juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne, Eggerried et Rothenburg.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Eggerried et Rothenburg.

Signatures des époux :

Bischof Hermann
Bischof Emma

Signatures des témoins :

H. Bouffle
Ch. Kallio } Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Richard
scrif. ?

N° 298

Mottaz et Chamot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mottaz, Henri-Julien, Employé de commerce

de Syens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chavannes-Moudon, le vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Jean Louis Edouard Mottaz, agriculteur

et de Marie-Julie, née Dutôt, sa femme, des deux à Syens

2° Chamot, Jeanne-Louise, Employée de commerce

de Lachaux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lentbalaz, le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Auguste Constant Chamot, décédé

et de Marie, née Mottier, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Syens et Lachaux, les quatre et dix juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Syens et Lachaux.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Moudon et Coronay

Signatures des époux :

Henri Mottaz
Jeanne Mottaz

Signatures des témoins :

Paul Lesquereux
Renaud Albert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le jugement du Tribunal de la Suisse de Genève, rendu le 6 octobre 1900, déclaré définitif et exécutoire le 3 décembre 1900, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel il est permis de contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 13 décembre 1900.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vachon, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 299

Rappa et Dougoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rappa, François André, peintre

de Carcoforo (Novare), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Layingne, le premier février mil huit cent quatre vingt huit

fils de Laurent Rappa, décédé

et de Françoise Maisonneuve, sa veuve, à Layingne

2° Dougoud, Lucie Adèle, cuisinière

de Tornay-le-Grand (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neyens (Fribourg), le vingt-huit octobre mil huit cent quatre vingt sept

fille de Philippe Cyrille Dougoud, manoeuvre

et de Marie Colette, née Gondie, sa femme, les deux à Layingne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tornay-le-Grand et Carcoforo, les quatorze avril et vingt quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Acte de décès du père de l'époux et consentement de la mère. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de

Lausanne, Tornay-le-Grand et Carcoforo. Remis au Département de Justice et Police

et Police

Communiqué: à l'Etat Civil à Tornay-le-Grand et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

François Rappa
Lucie Rappa

Signatures des témoins :

Ch. Balloche } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Lador et Parche

Nom et profession de l'époux :

1° **Lador, Edouard**, Employé à l'Inspection des Télégraphes C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Bulle domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Layern, le cinq juillet mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fils de François Théodore Lador, menuisier-charpentier

domicile des parents :

et de Fanny Marianne, née Borry, sa femme, domiciliés à Layern

Nom et profession de l'épouse :

2° **Parche, Louise-Alice**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Servion domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Morges, le vingt sept août mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Jules Marc Parche

domicile des parents :

et de Muzette Fanny, née Leyer, sa femme, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bulle et Servion, les seize et dix-sept juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

License de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Bulle et Servion.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Oron et Bulle

Signatures des époux :

Lador Edouard

Alice Lador

Signatures des témoins :

Albert Ducret
Jules Chollet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 301

Dutruit et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dutruit, Marc-François, sergent

de Lenoy domicilié à Lausanne

Divorcé de Eugénie Anna Bossalier, dès le dix-neuf décembre mil neuf cent sept

né à Lausanne, le cinq mai mil huit cent septante-six

fil de Henri Louis Dutruit, décédé

et de Marie Louise, née Favez, sa veuve, à Lausanne

2° Chapuis, Marthe-Cécile,

de Epalinges domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le six avril mil huit cent huitante-trois

filles de François-Frédéric Chapuis, décédé

et de Jeanne Louise Marie Caroline, née Bonloux, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lenoy et Epalinges, le dix-huit juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Lenoy et Epalinges.

Signatures des époux :

Marc Dutruit

Marthe Dutruit

Signatures des témoins :

Louis Grell
Chamond Albert à Lausanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à

Rollin et Epalinges.

N° 302

Richard et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juillet mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richard, Ulysse,* Employé aux G. L.

de *Crisrier* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Crisrier*, le *vingt trois juin* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fil de *Samuel Louis Richard*, agriculteur à *Berne*

et de *Henriette Charlotte, née Létit, sa femme, décédée*

2° *Corbaz, Marie,* cuisinière

de *Mont sur Lausanne* domiciliée au *Mont*

Célibataire

née au *Mont*, le *quatre Novembre* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Louis Daniel Corbaz*

et de *Françoise Louise Adèle, née Morax, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Crisrier et au Mont*, le *onze juin* mil *neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Crisrier et le Mont

Communiqué : à l'Etat Civil à

Romanet

Signatures des époux :

Ulysse Richard
Marie Richard

Signatures des témoins :

Foell Henri conducteur G. L.
Eugène Blanche
Lausanne
au Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 303

Blanc et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-32
Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Blanc, Alois-Louis, charcutier

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le seize novembre mil huit cent huitante deux

fils de Théodore Blanc, greffier de Paix

et de Adèle, née Fontanellaz, sa femme, à Lausanne

2° Blanc, Augusta-Jeanne, sage femme

de Belmont / Lausanne domiciliée à Montblésson / Lausanne

Célibataire

née à Montblésson, le vingt sept juin mil huit cent huitante deux

filles de François Louis Blanc, agriculteur

et de Jenny, née Hittor, sa femme, les deux à Montblésson

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Belmont, le treize juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
et Belmont

Signatures des époux :

Alois Blanc
Augusta Blanc

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué: à l'Etat Civil à
Lully

N° 304

Mellet et Guetenko

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-10
Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mellet, Rodolphe-Jaques, Professeur à l'École de Commerce

de Lausanne, Oron-la-Ville et Dully domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt deux juillet mil huit cent septante-sept

fils de Rodolphe Armand Mellet, décédé

et de Henriette Caroline Widmer, sa veuve, à Lausanne

2° Guetenko, Nina, Garde-malades

de Moscou (Russie) domiciliée à La Rosiaz y Pully

Célibataire

née à Stavropol, le quatorze/vingt six janvier mil huit cent septante huit

fille de Jean Guetenko, ancien juge au Tribunal, à Lottava

et de Lioubov Issakova Gojarokiy, sa femme, à Moscou

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dully, Lully et Oron-la-Ville, les vingt trois et vingt quatre juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
Dully, Lully et Oron-la-Ville.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Oron, Gilly et Lully

Signatures des époux :

Prof. Dr. R. Mellet.

N. Mellet

Signatures des témoins :

Wanda Terletska

Louis Fichum } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp. ?

N° 305

Rebstein et Acklin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rebstein, August, Coiffeur

de Immenstaad (Bade) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Immenstaad, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Johann Baptist Rebstein

et de Anna, née Arnegger, sa femme, les deux décédés

2° Acklin, Fridolina, cuisinière

de Herznach (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Oberherznach, le premier mars mil huit cent septante-huit

fille de Peter Acklin, agriculteur

et de Maria Anna, née Jäger, sa femme, à Herznach

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Herznach et Immenstaad, les seize, dix-sept et dix-huit juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Herznach et Immenstaad

Lettre du Département de Justice

et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Herznach et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

August Rebstein
Fridoline Rebstein.

Signatures des témoins :

Udolf Rebstein
Jansin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

Par décret du Grand Conseil du
du 27 juin 1907, August
Rebstein, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet égard, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de

Lizy.

Inscrit le 12 septembre 1907.

L'officier de l'état civil:

Le Prêtre

à Herznach

R. du 24.10.27

N° 306

Forest et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Forest, Antoine**, Coiffeur

de Brelins (Loire), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Brelins, le trente-un août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Antoine Forest, cultivateur

et de Maria, née Delorme, sa femme, domiciliée à Brelins

2^o **Desponds, Marie-Adèle-Henriette**, ménagère

de Lussey domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Alexandre Desponds, agriculteur

et de Louise Henriette, née Benoit, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brelins et Lussey, les deux, trois et quatre juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.

Consentement des père et mère de l'époux.

Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne, Brelins et Lussey.

Déclaration de l'Ambassade française.

Lettres du Département de Justice

et Police

Communiqué: à l'Etat Civil à

La Sarraz et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Forest Antoine

Henriette Forest

Signatures des témoins :

Morini F.

Berthod

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut

comp. 2.

N° 307

Helg & Aptekmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt-~~~~trois~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Helg, Lion-Ernest-James**, Médecin-chirurgiende Delémont (Borne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Delémont, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Antoine Victor Helg, fabricantet de Catherine Marie Mathilde Berlier, à Delémont2° **Aptekmann, Anita**,d'origine Russe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Rostoff le Don (Russie), le cinq/dix-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quatrefille de Léon Aptekmann, rentieret de Nera, née Ikin, sa femme, domiciliés à RostoffLes publications ont eu lieu à Lausanne et à Delémont, les dix-huit et dix-neuf
juin mil neuf cent huit, ainsi qu'à Rostoff

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Delémont et Rostoff.Communiqué: à l'Etat-Civil àDelémont.

Signatures des époux :

Lion Helg.
Anita Helg.

Signatures des témoins :

Victor Helg à Delémont
Vera Aptekmann à Rostoff

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rempl. 2

N° 308

Pedrazzi & Ghirlanda

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Louis demandeur
Pedrazzi, né à Lausanne le 16 Juin
1905.

Légitimation

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pedrazzi, Gottardo,**

mari

de Intragna (Vevin)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Intragna, le cinq juin

mil huit cent quatre vingt trois

fils de Giuseppe Pedrazzi, agriculteur

et de Luigia, née Baccala, sa femme, domiciliés à Intragna

2° **Ghirlanda, Angiolina,**

journalière

de Sorvico (Vevin)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Sorvico, le vingt quatre avril

mil huit cent septante-cinq

fille de Rainero Ghirlanda

et de Maddalena, née Domeniconi, sa femme, tous deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sorvico, de Intragna, les vingt-

sept et vingt huit mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Sorvico et Intragna

Communiqué: aux Etats-Civils à

Intragna et Sorvico

Signatures des époux :

Pedrazzi Gottardo
Pedrazzi Angiolina

Signatures des témoins :

Joseph Ghirlanda
Elisabet Ghirlanda } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp. 3.

N° 309

Nägeli et Krämer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nägeli, Willi,**

casquettier

de Mädenswil (Zürich)

domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mädenswil, le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Johann Heinrich Nägeli, expéditeur

et de Maria Apollonia, née Kriech, sa femme, à Mädenswil

2° **Krämer, Emma Bertha,**

couturière

de Heven (Mortphalic)

domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt cinq mars

mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Dietrich Heinrich Krämer, mécanicien

et de Regina Friederika Heiligmann, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Mädenswil, Heven et Lausanne, les vingt-quatre avril, onze mai et seize juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Mädenswil et Heven

Communiqué: à l'Etat Civil à

Mädenswil et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Willi Nägeli

Emma Nägeli

Signatures des témoins :

Lud. Brüssler

Friedr. Gasser

L'officier de l'état civil :

N° 310

Steck & Ducrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steck, Jean-Eugène-Samuel,** Appareilleur

de Walkringen (Berne) domicilié à Lausanne

Divorcé de Louisa Favre, dès le huit décembre mil neuf cent quatre

né à La Tour de Tilly, le dix-huit février mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Frédéric Steck, décédé

et de Sophie Fanny Marguerite Bacl, sa veuve, à Lausanne

2° **Ducrot, Alice,** couturière

de Forel et de Savigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Forel, le premier juillet mil huit cent soixante-sept

fille de François André Ducrot, agriculteur

et de Julie, née Lavanchy, sa femme, les deux, à Forel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Walkringen, Savigny et Forel, les seize, dix-sept et vingt juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Walkringen, Savigny et Forel.

Communiqué: aux Etats-Civils à Walkringen, Savigny et Forel.

Signatures des époux :

Louis Steck

Alice Steck

Signatures des témoins :

Giovannacci Stavel
Schiltz Edouard } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 311

Bellenger et Fomerod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Réintégrés au 6.11.20

Divorcié par jugement du Tribunal civil de Lyon, du 24 mars 1920. Le 13 novembre 1920, le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Marie-Lina Fomerod, divorcée Bellenger, mentionnée ci-dessus, dans le droit de cité du canton de Avenches et de la commune de Avenches.

Lausanne, le 27 novembre 1920.
L'officier de l'état civil

Le 9^{me} de l'étab. civil à Avenches

Aujourd'hui seize juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bellenger, Charles-Edouard**, typographe

de Lyon (1^{er} arr^t), Rhône, France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le vingt neuf janvier mil huit cent quatre-vingt

fil de Edouard Bellenger, absent

et de Jeanne Veronique Levet, sa femme, à Lausanne

2° **Fomerod, Marie-Lina**, repasseuse

de Avenches domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Plainpalais (Genève), le quinze Novembre mil huit cent huitante deux

filles de Frédéric Fomerod, décédé

et de Marie Alexandrine, née Lict, sa veuve, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lyon, Lausanne et Avenches, les dix-neuf et vingt juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de notoriété constatant l'absence du père et consentement de la mère de l'époux. -

Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lyon, Lausanne et Avenches.

Déclaration de l' Ambassade française -

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Avenches et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Ch. Bellenger
Lina Fomerod

Signatures des témoins :

Paul }
Boisvill } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 312

Leresche et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Leresche, Henri-Albert-Agénor*, Employé de bureau

de Ballaigues domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Vallorbe, le vingt six août mil huit cent huitante-un

fil de Eugène Louis Leresche, ouvrier de fabrique à Vallorbe

et de Louise Adrienne Jaquet, sa femme

2° *Jaquet, Marie-Marguerite*,

de Lutry et de Tilletta domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt six octobre mil huit cent huitante six

fille de Paul Henri Jaquet, concierge préparateur à Lausanne

et de Augusta Susanne Sophie, née Pégion, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Tilletta et Ballaigues, le vingt juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Lutry, Tilletta et Ballaigues.

Communiqué : aux États-Civils à

Ballaigues, Lutry et Cully.

Signatures des époux :

Agénor Leresche
Marguerite Leresche

Signatures des témoins :

C. Cottier
J. Cornet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 313

Terre et Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Terre, Charles-Jean, menuisier

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quatre mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Antoni Charles Elie Terre décédé

et de Henriette Juliette Bourson, sa veuve, à Lausanne

2° Cornaz, Louisa,

de Faurig domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Faurig, le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Paul Emmanuel Cornaz, boucher

et de Henriette Louise, née Tricot, sa femme, domiciliés à Nevey

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Faurig, les vingt et vingt-deux juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Faurig.

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Avenches.

Signatures des époux :

Charles Terre
Louisa Terre

Signatures des témoins :

E. Arnoux
G. Battier à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

Vulliamin et Etinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vulliamin, Paul-Jean-Frédéric,** Ingénieur

de Yverdon domicilié à Brique

Célibataire

né à Yverdon, le quatorze août mil huit cent septante deux

fils de Henri Frédéric Vulliamin

et de Marianne Lorie, née Champet, les deux décédés

2° **Etinger, Jeanne-Alice,**

de Yverdon et de Lucens domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverdon, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jules Etinger, Chef de Bureau C. I. E.

et de Aline, née Guilloud, sa femme, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brique, Yverdon et Lucens, les vingt, vingt-deux et vingt-trois juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Glis, à Brique.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Brique, Yverdon et Lucens.

Signatures des époux :

F. Vulliamin
Madame Jeanne Vulliamin

Signatures des témoins :

M^{le} **Moris Vulliamin** à Yverdon
J. Etinger à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Dähler et Köhler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dähler, Friedrich-Edouard**, menuisier

de Seftigen (Berne) domicilié à l'Isle

veuf de Bertha Hostettler, dès le trois octobre mil huit cent soixante six

né à l'Isle, le deux janvier mil huit cent soixante-neuf

fils de Friedrich Dähler, décédé

et de Catherine, née Mütsch, sa veuve, à l'Isle

2° **Köhler, Léa**, domestique

de Lutzelflüh (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villars-Bramard, le huit mars mil huit cent huitante

fille de Jean Köbler, agriculteur

et de Lydie, née One, les deux à Dompierre (Auld)

Les publications ont eu lieu à l'Isle, Lausanne, Lutzelflüh et Seftigen, les trois, quatre et six juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de l'Isle

Signatures des époux :

Edouard Dähler

Léa Dähler

Signatures des témoins :

M. Meitner à Lausanne
C. Meitner

L'officier de l'état civil :

H. Léchard
rempl.

Communiqué: aux Etats-Civils à Gruzelen, l'Isle et Lutzelflüh

N° 316

Cornaz & Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cornaz, Ernest, Professeur

de Farug domicilié à Missy

Célibataire

né à Missy, le seize janvier mil huit cent septante

fil de Théophile Cornaz

et de Rosette Amélie, née Rod, décédée

2° Guignard, Marie-Thérèse,

de Maulion domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Champvent, le douze juillet mil huit cent soixante huit

fille de Henri Sylvius Guignard, décédé

et de Lucie Flore Caroline, née Leter, domiciliée, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Missy, Lausanne, Farug et Maulion, les sept, huit et neuf mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Grandcour.

Signatures des époux :

Ernest Cornaz

Thérèse Cornaz

Signatures des témoins :

Auguste Guignard

C. Guignard

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp.

Communiqué: aux Etats-Civils
à Avenches, Grandcour et Maulion

N° 317

Emery et Venthorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Emery, Jules-Auguste, porteur de pain

de Chardonne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Plainpalais, le deux février mil huit cent huitante trois

fils de Louise Emery, décédée

et de

2° Venthorey, Hortense-Elise, cuisinière

de Dompierre domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Dompierre, le dix-sept juin mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Henri Louis Venthorey, agriculteur

et de Isaline, née Dutoit, sa femme, les deux à Dompierre

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonne et Dompierre, les dix-huit et dix-neuf juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,

Chardonne et Dompierre.

Communiqué: aux États-Civils à

Corzier et à Lucens.

Signatures des époux :

Jules Auguste Emery.
Hortense Elise Emery.

Signatures des témoins :

Eli Jacquin.
F. Fornellas } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Leihaut
comp.

N° 318

Stouky soit Stuki et Vitez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stouky soit Stuki, Jean-Charles-Gustave, négociant

de Bequins et de Rötbenbach (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-

fil de Jean Gustave Stouky soit Stuki, négociant à Lausanne

et de Suzanne Cécile Louise, née Spengler, sa femme, décédée

2° Vitez, Eglantine-Mathie,

de Villars-Biercelin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-

filles de Léonce Charles Vitez, imprimeur

et de Clara Louise Fanny Henriette Gordon, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Biercelin, Bequins et Rötbenbach, les trente juin, premier et quatre juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Villars-Biercelin, Bequins et Rötbenbach

Communiqué : aux Etats-Civils à

Bequins, Rötbenbach et Foliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Jean Stouky
Eglantine Stouky

Signatures des témoins :

Michoud
G. Reyher

L'officier de l'état civil :

H. Lichauk
semp.

Par jugement du Tribunal... du...
de Lausanne, rendu
en date du 27 avril 1922, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mai
1922, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an le
délai pendant lequel l'.....
ne pourr..... contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 1^{er} juin 1922

L'officier de l'état civil :

Pucelet

N° 319

Pache et Regamey

5-2

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Pache, Constant, Contrôleur G.L.

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Epalinges, le vingt-sept avril mil huit cent huitante trois

Noms, profession et

fils de Alfred Pache, agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle Linc, née Regamey, les deux aux Croisettes

Nom et profession de l'épouse :

2° Regamey, Louise-Marguerite, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée aux Croisettes, Epalinges

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges, le treize janvier mil huit cent huitante deux

Noms, profession et

fille de Henri Philippe Regamey, agriculteur

domicile des parents :

et de Emma, née Chapuis sa femme, les deux aux Croisettes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Epalinges, les vingt et vingt-deux juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et Epalinges

Signatures des époux :

Pache Constant

Marguerite Pache

Signatures des témoins :

Lucey A.

Chamarel A. } a Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
scrit

Communiqué: à l'Etat Civil à

Epalinges

N° 320

Aviolat et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Célébration de Marcel-Henri, Henri-Martin et Berthe Charlotte.

Aujourd'hui *vingt trois juillet mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Aviolat, Maurice-Charles,** *typographe*

de *Ormont-dessous* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne*, le *dix-huit* *Novembre* mil huit cent *septante-sept*

fil de *Jeanne Louise Aviolat, décédée*

et de

2° **Regamey, Joséphine-Félicité,** *couturière*

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Lausanne*, le *seize* *décembre* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *feu Celine, Regamey, née Thomas*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Ormont-dessous*, les *huit et dix*

février mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

et Ormont-dessous.

Communiqué : *à l'Etat-Civil à*

Ormont-dessous.

Signatures des époux :

Charles Aviolat

Joséphine Aviolat

Signatures des témoins :

Gantier

H. Boisson Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Léchaut

N° 321 *Sumi*
Fuguet et Soumy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois juillet mil neuf cent huit* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Fuguet, Paul Albert,* *Appareilleux*

de *Tartegnin et de Bière* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Aubonne, le huit octobre* mil huit cent *huitante six*

fils de *Julien Fuguet, appareilleux*

et de *Françoise Elisabeth, née Abbi - Décaroux, les deux à Lausanne*

2° *Soumy, Augusta,*

de *Gessenay (Borne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Etagnières, le huit décembre* mil huit cent *huitante deux*

fille de *Emile Soumy, agriculteur*

et de *Jeanne Louise, née Baudet, sa femme, les deux à Etagnières*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Tartegnin, Bière et Gessenay, les*
vingt sept et vingt huit juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Tartegnin, Bière et Gessenay.

Signatures des époux :

Fuguet Albert

Augusta Fuguet

Signatures des témoins :

Julien Fuguet, à Lausanne

Soumy Jules à Etagnières

L'officier de l'état civil :

H. Lédard
rempl.

Communiqué: aux *Etats - Civils*

à *Gilly, Bière et Saanen.*

Par décision du *9 août 1946*.....
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que *le nom patronymique*
que "Soumy" soit ortho-
graphie "Sumi"
à l'exclusion de toute autre
orthographe.

Lausanne, le *13 août 1946*.....

[Signature] de l'état civil

Copie à Gilly, Bière et Gessenay

N° 322

Zanini & Dezoppis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zanini, Giacomo Luigi Carlo Salvatore**, mason

de Oggelbio (Novare), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Oggelbio, le vingt sept mars mil huit cent soixante quatre

fil de Giovanni Zanini, mason à Oggelbio

et de Savina Mozzanini, sa femme, décédée

2° **Dezoppis, Arcunta-Mazia**, femme de chambre

de Crodo (Novare), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Crodo, le douze août mil huit cent soixante-cinq

fille de Desiderio Dezoppis, décédé

et de Maria Bucchy Regnoli, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oggelbio et Crodo, les neuf et
vingt quatre mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Consentement du père de l'époux et
acte de décès de la mère. - Licence de ma-
riage. - Certificats de publication de
Lausanne, Oggelbio et Crodo. L'avis
du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Zanini Giacomo
Dezoppis Arcunta

Signatures des témoins :

Picard Louis
Louis Ceescher } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Schenk
comp.

N° 323

Spinner et Tanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Spinner, Auguste-Edouard, boulangierde Oberwolfach (Bade) domicilié à LausanneCélibatairené à Bex, le dix-neuf février mil huit cent septante-huitfils de Gaspard Spinner, décédéet de Salomé née Schlueter, sa veuve, à Bex2° Tanner, Bertha, cuisinièrede Dintikon (Argonie) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Berne, le quinze octobre mil huit cent septante septfille de Johann Tanner, employé postal à Berneet de Elisabeth Haenzi, née Boeni, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Dintikon, et Oberwolfach, les dix-huit, vingt et vingt quatre juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Licence de mariage.Certificats de publication de Lausanne,Dintikon et Oberwolfach.Permis du Département de Justiceet Police.Communiqué: à l'Etat Civil àDintikon et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Auguste Spinner
Bertha Spinner

Signatures des témoins :

Ecl. Spinner à Lausanne
J. Pantel à Apples

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
impl.

Par lettre de bourgeoisie reçue Cécile, notaire, à Lausanne, le 26 octobre 1916, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Spinner, Auguste-Edouard, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Bex.

Inscrit le 5 décembre 1916.

L'officier de l'état civil :

PuceletCommuniqué à l'état civil de Dintikon (Argonie) et de Bex.

N° 324

Martin et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Martin, Ernest,* agriculteur

de Froidenville domicilié à Froidenville

célibataire

né à Froidenville, le vingt huit décembre — mil huit cent quatre vingt deux

fil de défunts François Martin

et de Emma Jeannette, née Clere

2° *Rey, Annaïs,*

de Jozel Lucens domiciliée à Froidenville

célibataire

née à Romanel, le sept avril — mil huit cent quatre vingt neuf

filles de Jean Rey, agriculteur

et de Roine, née Martin, sa femme, à Romanel

Les publications ont eu lieu à Froidenville et à Jozel, les dix et onze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Bottens
à Lohiez-le-Grand.

Signatures des époux :

Ernest Martin
Annaïs Martin

Signatures des témoins :

Louis Vittoz à Froidenville
O. Messer. à Lucens

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
compt.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Lucens et à Lohiez-le-Grand.

N° 325

Braissant & Niederhäuser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Braissant, Henri-Louis, Employé de bureaude Mex domicilié à LausanneCélibatairené à Mex, le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de François Louis Braissant, chauffeuret de Louise Sabine Nallet, sa femme, domiciliés à Lausanne2° Niederhäuser, Ida, citizennede Mattenwil (Berne) domiciliée à LausanneCélibatairenée à Mattenwil, le trois septembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Gottfried Niederhäuser, masonet de Maria Klötzli, sa femme, domiciliés à MattenwilLes publications ont eu lieu à Lausanne, Mex et Mattenwil, les vingt,
vingt-un et vingt-deux juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxLicense de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Mex et MattenwilCommuniqué: aux États-Civils àSullens et Mattenwil

Signatures des époux :

Louis BraissantIda Braissant

Signatures des témoins :

Henri Louis BraissantE. Thérèse Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Schaub
comp.

N° 326

Joseph et Chablais

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre juillet mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Joseph, Fritz-Constant*, menuisier

de *S^t Croix* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *l'Huberson*, le *vingt trois juillet* mil huit cent *quatre-vingt trois*

fils de *Louis Auguste Joseph*, menuisier-ébéniste

et de *Marie Georgine*, née *Mattber*, domiciliés à *l'Huberson*

2^o *Chablais, Rose-Geniève*, couturière

de *Ormont-dessous* domiciliée à *Ecublens 7 Lausanne*

Célibataire

née à *Chardonne*, le *vingt trois mars* mil huit cent *quatre vingt six*

fille de *Jules Emile Chablais*, agriculteur

et de *Fanny Amélie*, née *Morier*, sa femme, domiciliés à *Oron*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Ecublens, S^t Croix, Granges-de-S^t Croix et Ormont-dessous*, les *sept, huit et neuf juillet mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Ecublens, S^t Croix et Ormont-dessous, et Granges de S^t Croix.

Communiqué: *aux Etats-Civils à Ecublens, S^t Croix et Ormont-dessous.*

Signatures des époux :

Joseph Fritz
Joseph Rose

Signatures des témoins :

J. Chollet à Lausanne
R. Chablais à Oron

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp. 2.

N° 327

Rosberg & Wacker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosberg, Paul-Ernest, Professeur de langues

de Gera (Reuss. I. f.) Allemagne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Gera, le vingt Novembre mil huit cent quatre vingt trois

fils de Carl Adolf Rosberg, décédé

et de Emilie Pauline, née Gütler, sa veuve, à Gera

2° Wacker, Adèle,

de Bümpliz (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Erlens, le onze janvier mil huit cent septante un

fille de Gottlieb Wacker

et de Marie Françoise, née Laroche, sa femme, tous deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bümpliz et à Gera, les quatre et cinq juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Déclaration de capacité pour l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Bümpliz et Gera

Lesmis du Département de justice

et Police

Communiqué: à l'Etat-Civil à

Bümpliz et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Paul Rosberg

Adèle Rosberg

Signatures des témoins :

Ernst Kaufmann

Julius von Rosberg à Gera

L'officier de l'état civil :

H. Lehaut

sept 12

Le 5 juillet 1919 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Adèle Rosberg née Wacker, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Berne et de la commune de Berne.
 Inscrit le 6 mai 1920.
 L'officier de l'état civil: Leclercq
 Logé à l'hôtel à Berne et Bümpliz

N° 328

Lenzi et Steinmayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lenzi, Arturo Giovanni Aristide Albino**, comptable

de Luvin (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Luvin, le vingt un février mil huit cent septante neuf

fil de Giovanni Cesare Lenzi, voyageur de commerce à Milan

et de Elisa Lenzi, sa femme, à Lausanne

2° **Steinmayer, Anna**, modiste

de Hüfingen (Bade) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Riesbach (Zürich), le vingt mars mil huit cent soixante trois

fille de Johann Baptist Steinmayer, décédé

et de Anna Durber, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hüfingen, et Luvin, les deux et quatorze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Hüfingen et Luvin

Lettres du Département de Justice

et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Arturo Lenzi
Anna Lenzi

Signatures des témoins :

Alte Uther Lenzi
Erardo Lenzi à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Dubois et Scheidegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Jules, Officier de garde-frontière

de Loche (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Chaux-de-Fonds, le trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Julien Dubois, décédé

et de Caroline, née Jeannerets-Grojean, sa veuve, à Genève

2° Scheidegger, Marie-Eugénie,

de Wassachen (Berne) domiciliée à La Chaux-de-Fonds

Célibataire

née à Genève, le vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de François Rodolphe Scheidegger, mécanicien

et de Elizabeth, née Heschbacher, sa femme, domiciliés à Genève

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Locle, La Chaux de Fonds, et
Etivivil, le vingt-trois juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Le Locle, La Chaux de Fonds et Etivivil.

Communiqué: aux Etats-Civils au
Loche, La Chaux de Fonds et Etivivil.

Signatures des époux :

Jules Dubois
Marie Dubois

Signatures des témoins

Chittaguel
Doude

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de
neuchâtel, rendu
en date du 4 mai 1918, déclaré
définitif, et exécutoire le 10 avril
1918, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à — an le
délai pendant lequel l —
ne pour — contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 4 mai 1918
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Aebi et Pellaux

15-259
1-372

Aujourd'hui vingt-huit-juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Aebi, Henri-Albert-Louis, employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Heimiswil (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fil de Albert François Aebi, employé postal

domicile des parents :

et de Eugénie, née Nancy, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Pellaux, Julie Louisa, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Pomy domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève, le vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Jules Pellaux, nettoyeur à Lausanne

domicile des parents :

et de Anna, née Frei, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Heimiswil et Pomy, les neuf, dix et onze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Heimiswil et Pomy

Communiqué: aux Etats-Civils à

Heimiswil et à Orsino

Signatures des époux :

Aebi
Louisa Aebi

Signatures des témoins :

J. Hauc
Ch. Salotto à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 331

Conne et Panchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Conne, Emile, boulangierde Luidoux domicilié à LausanneVeuf de Marie, née Chespillet, des le quinze janvier mil neuf cent sixné à Essertes, le onze juillet mil huit cent soixante-neuffils de François Conne, décédéet de Jeanne Marie, née Destroz, sa veuve, à Essertes2° Panchaud, Julie-Léontine, ménagèrede Loliez-le-Grand domiciliée à LausanneCélibatairenée à Grossens, le vingt quatre janvier mil huit cent quatre vingt troisfille de Jules François Panchaud, agriculteuret de Elise, née Ruchod, sa femme, domiciliés à Loliez-le-GrandLes publications ont eu lieu à Lausanne, Luidoux et Loliez-le-Grand, le
onze juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Luidoux et Loliez-le-GrandCommuniqué: aux Etats-Civils àLoliez-le-Grand et Chesbres

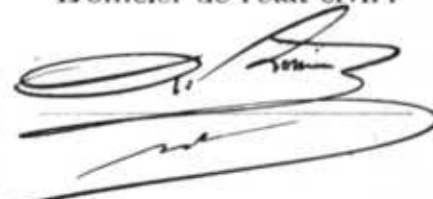
Signatures des époux :

E. Conne
Julie Conne

Signatures des témoins :

Louis Rausaz à Lausanne
Paul W. Rausaz

L'officier de l'état civil :



N° 332

Junod et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Junod, Marc Charles Emile, Employé de bureau

de Genève domicilié à Lausanne

veuf de Marie Louise dite Antoinette Crozet, des le dix sept février mil neuf cent dix

né à Lausanne, le vingt trois juin mil huit cent septante sept

fils de Marc Jean Junod, typographe

et de Marie Louise, née Larisod, sa femme, les deux à Lausanne

2° Guignet, Alice,

de Essertes domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Essertes, le cinq octobre mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Guignets

et de Sophie, née Fruttschi, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Essertes, les vingt-sept et vingt-neuf juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Acte de mariage

Certificats de publication de Lau-

sanne, Genève et Essertes

Communiqué: aux Etats-Civils

à Genève et à Oron

Signatures des époux :

M Junod
A. Junod

Signatures des témoins :

Joseph Müller
Arthur Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

Baud et Perrin

299

Aujourd'hui trente juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Baud, Auguste-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Apples, le vingt huit octobre mil huit cent dixante six

Noms, profession et

fils de feu Marc François Samuel Baud

domicile des parents :

et de feu Isabelle, née Martin.

Nom et profession de l'épouse :

2° Perrin, Aline-Marie-Clara, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le vingt un juillet mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de feu Jean Henri Perrin

domicile des parents :

et de Marie Julie, née Borquand, domiciliée à Lausanne, (Duchy)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples et à Lausanne, les vingt deux et vingt trois mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil
à Apples.

Signatures des époux :

Auguste Baud
Clara Baud

Signatures des témoins :

Victorine Perrin
Charles Perrin Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat-Civil à
Apples.

N° 334

Francfort et Breitenstein

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt juillet mil neuf cent huit* _____ *mil huit cent quatre-vingt* _____

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Francfort, Henri Alfred,* _____ *jardinier* _____

de *Bequins* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Bequins*, le *seize avril* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

fil de *Louis Samuel Robert Francfort, décédé* _____

et de *Sophie, née Maniglier, sa femme, décédée* _____

2° *Breitenstein, Augustine-Aline,* _____ *cuisinière* _____

de *Larigny* _____ domiciliée à *Morges* _____

Célibataire _____

née à *Ecublens*, le *six février* _____ mil huit cent *quatre-vingt-trois* _____

fille de *César Jean Marc Daniel Breitenstein, décédé* _____

et de *Marie Louise, née Dilletaz, sa veuve, à Morges* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Morges, Larigny et Bequins*, les *vingt-six* _____, *premier et deux juillet mil neuf cent huit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Examen de mariage _____

Certificats de publication de Lausanne, _____

Morges, Larigny et Bequins. _____

Communiqué : aux *Etats-Civils* _____

à *Morges, Villars-sous-Georges et* _____

Bequins. _____

Signatures des époux :

Francfort Alfred
Francfort Augustine

Signatures des témoins :

Louis Widmann
Maurice les deux à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

Détraz et Speidel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Détraz, Ernest-Kentzi, agriculteur

de Lutry et Farel domicilié à St-Légier

Célibataire

né à Lausanne, le deux mars mil huit cent huitante-trois

fils de Charles Louis Détraz

et de Adèle Elise, née Girardet, décédée

2° Speidel, Emma, cuisinière

de Coschingen (Amt Rottenburg) Wurtemberg domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Myssachengraben (Berne), le quatorze février mil huit cent huitante-un

fille de Samuel Speidel, décédé

et de Rosette, née Loosli, sa veuve, à Esismyl (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Farel, Coschingen et St-Légier les vingt et vingt deux juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de St-Légier.

Signatures des époux :

Ernest Détraz
Emma Détraz

Signatures des témoins :

Maurent
Paul Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Etats-Civils à Lutry, Farel, St-Légier et à la Chancellerie Cantonale.

N° 336

Fontannaz, Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fontannaz, Jules Henri**, Employé de commerce

de Epesses et de Lutry domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le treize février mil huit cent quatre-vingt cinq

fils de Henri Jules Fontannaz

et de Sophie Augustine Louise, née Marx, les deux, décédés

2° **Bernard, Hélène Lina**,

de Bex domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt mars mil huit cent quatre-vingt sept

fille de Henri Bernard, electricien

et de Hélène, née Lache, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epesses, Lutry et Bex, les huit, premier et deux juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de
Lausanne, Epesses, Lutry et Bex

Signatures des époux :

J. Fontannaz
Hélène Fontannaz

Signatures des témoins :

L. Hecker
F. Rouger à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats-Civils

à Cully, Lutry et Bex.

Par jugement du Tribunal du
dissous de laque, rendu
en date du 30 octobre 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 2 avril
1916, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 14 avril 1916.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 337

Ronco et Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante juillet mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ronco, Stefano Cesare, horlogerde Casorzo (Alessandria) Italie domicilié à Casorzo

Célibataire

né à Casorzo, le huit juin mil huit cent quatre vingt unfils de Giuseppe Ronco, négociantet de Cesarina, née Gatta, sa femme, domiciliée à Casorzo2° Perret, Ida Marie Blanche,de Essertines près Yvernois domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt unfille de Henri Daniel Perret appareilleur, à Lausanneet de Adèle Marie Rosine Perret, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Essertines et Casorzo, les six, huit et vingt trois février mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouxDéclaration de l'épouxLicence de mariageCertificats de publication de Lausanne,Essertines et CasorzoLettres du Département de Justiceet PoliceCommuniqué: à l'état civil àYvernois et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Stefano RoncoIda Ronco

Signatures des témoins :

Daniel PerretJ. Perret

L'officier de l'état civil :



N° 338

Crisenza et Neff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crisenza, Joseph, cuisinier

de Palermo (Italie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Palermo, le neuf août mil huit cent huitante un

fil de Antonio Crisenza, décédé

et de Antonina Consoli, sa veuve, à Palermo

2° Neff, Elizabeth, Employée d'hôtel

de Bellamont (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bellamont, le neuf juillet mil huit cent septante sept

fille de Gustave Neff, restaurateur à Bellamont

et de Aniaria, née Lang, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellamont et Palermo, les vingt-trois, vingt-sept mai et quatorze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Bellamont et Palermo.

Levnis du Département de justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Joseph Crisenza

Elizabeth Crisenza

Signatures des témoins :

Emma Biringer

B. Biringer

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 339

Roulin & Salm

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roulin, François-Louis,** Employé c. d. f.

de Evreux domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cossonay, le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-

fils de Daniel Louis Roulin, cordonnier

et de Charlotte Henriette Conrad, sa femme, à Cossonay

2^o **Salm, Marguerite Nelly,**

de Melthheim (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le deux juin mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Salm, fleuriste

et de Louise Marie Caillet, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evreux et Melthheim, les quatorze, dix-huit et vingt cinq juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne
Evreux et Melthheim.Communiqué: aux Etats-Civils à
Evreux et Melthheim.

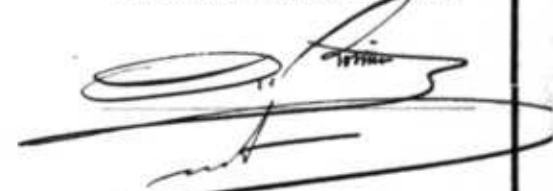
Signatures des époux :

Roulin Louis
Nelly. Roulin

Signatures des témoins :

J. Salm
Blanc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 340

Demiéville & Liaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Demiéville, Edouard-Louis-Rodolphe**, Employé de Banque

de Orbe, Willarzél, Sèdeilles et Rossens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le huit octobre mil huit cent quatre vingt deux

fils de Adrien Demiéville, décédé

et de Hélène Justine Charlotte de la Harpe, sa veuve, à Lausanne

2° **Liaudet, Emma**,

de Montpreveyres domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Yverne, le seize février mil huit cent huitante

fille de Charles Liaudet, ébéniste

et de Elise Marie Jomini, sa femme, les deux à Yverne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe, Montpreveyres, Willarzél, Sèdeilles et Rossens, les sept, huit et neuf juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Orbe, Montpreveyres, Willarzél, Sèdeilles

et Rossens

Communiqué: aux Etats-Civils à

Orbe, Willarzél et Ropraz

Signatures des époux :

E. Demiéville
Emma de Miéville

Signatures des témoins :

J. H. ...
E. Ch. ... } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Liehant
comp.

Par jugement rendu le 10 mars 1913, déclaré définitif et exécutoire le 1 avril suivant le Tribunal civil du district de Yverne a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens que le nom de famille écrit par erreur Demiéville soit écrit de Miéville

Inscrit sur ordre du Dép. de Justice et Police le 15 avril 1913

L'officier de l'état-civil:
H. Liehant

N° 341

Gattoni et Fortunati

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gattoni, Giovanni-Giulio-Nicola**, appareilleur

de Bolzano (Nonaz), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bolzano, le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Giulio Gattoni

et de Maddalena, née Beltrami, sa femme, les deux décédés

2° **Fortunati, Alberta**, couturière

de Narni (Lerugia), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Narni, le onze août mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Ottorino Fortunati, décédé

et de Carolina, née Costantini sa veuve, à Narni

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Narni et Bolzano, les vingt-sept mai et quatorze juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Actes de décès des père et mère de

l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Narni, et Bolzano

Lettres du Département de Justice et Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Gattoni Giovanni
Gattoni Alberta

Signatures des témoins :

Agnesezzi Henri à Lausanne
Pecora Jules à Nyon

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

N^o 342

14-227
14-66

Moser & Taillema

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Moser, François-Samuel, Employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Seedorf (Berne) et Uerkeheim (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le vingt deux janvier mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fils de François Louis Moser, décédé

domicile des parents :

et de Marie Honoriette Louise Noverez, sa veuve, à Chailly

Nom et profession de l'épouse :

2^o Taillema, Jeanne-Marguerite-Renée, Institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne, Chailly

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne, le huit mars mil huit cent quatre vingt quatre

Noms, profession et

fille de Henri Taillema, buraliste postal

domicile des parents :

et de Marie Louise, née Chave, sa femme, domiciliés à Chailly

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seedorf & Uerkeheim, les sept et huit juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne

Seedorf & Uerkeheim

Signatures des époux :

Moser

Marg Moser

Signatures des témoins :

L. Peuvrey

L. Schärer

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
comp.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Seedorf & Uerkeheim.

N° 343

Bovay & Mazzena

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Ernest-Constant**, Instituteur

de Correvon domicilié à Laudex

Célibataire

né à Lathins, le sept mai mil huit cent septante-huit

fils de Constant Bovay

et de Julie Françoise, née Bovay, décédée

2° **Mazzena, Amélie-Adèle**, Institutrice

de Renens et de Jouxterre-Mézery domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le huit janvier mil huit cent huitante-un

fille de Paul Jean Henri Mazzena, concierge B.C.M.

et de Marie, née Jordan, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Correvon, Laudex, Renens, Jouxterre-Mézery et Lausanne, le quatre juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Lully.

Signatures des époux :

E. Bovay
A. Bovay

Signatures des témoins :

C. Mimes - Bovay
à Romanel
H. Laurant - Mézery

L'officier de l'état civil :

H. Lohard
rempl.Communiqué: aux Etats-Civils
à Lully, Romanel et St Cierges.

N° 344

Jaccard et Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccard, Ami-Lucien, Employé C. F. F.

de Villars-Giercelin et Montaubion-Chardonney domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Villars-Giercelin, le quatre octobre mil huit cent septante huit

fils de Edouard Jaccard, agriculteur à Bottens

et de Adèle née Dufour, sa femme, décédée

2° Golay, Bertha, couturière

de Breteigny, Morrens et du Chenit domiciliée à Chailly, Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Emma Augustine Golay, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sentier, Brassus, Montaubion-Chardonney, Villars-Giercelin et Breteigny, les quatorze, quinze et seize juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne, le Sentier, le Brassus, Montaubion-Chardonney, Villars-Giercelin et Breteigny

Communiqué : aux États-Civils à Lohiez-le-Grand, St-Cierges et au Sentier

Signatures des époux :

Jaccard Lucien
Bertha Jaccard

Signatures des témoins :

Ct. Laverdy Blau
Charles Blau Herren

L'officier de l'état civil :

H. Leirand
comp.

N° 345

Monfèini et Gerniquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Monfèini, Louis-Théophile, Candidat en médecine

de Neuenville (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lucens, le deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Charles Victor Innocent Monfèini, fabricant

et de Pauline Olga, née von Allmen, domiciliés à Neuchâtel

2^o Gerniquet, Aurore-Marguerite,

de Sorvillier (Berne) domiciliée à Neuenville

Célibataire

née à Neuenville, le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Octave Adhémar Gerniquet, administrateur postal

et de Marie, née Girod, sa femme, domiciliés à Neuenville

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Court et Neuenville, les dix-huit, dix-neuf et vingt juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Court et Neuenville.

Communiqué: aux Etats-Civils

à Neuenville et à Court.

Signatures des époux :

L. Monfèini
Marguerite Gerniquet

Signatures des témoins :

A. Gerniquet à Neuenville
M. Girod au Landeron

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
 1007

N° 346

Jaquier et Campiche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaquier, Louis, Employé de bureau

de Trabins, Demoret, Brenles et Moudon domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yverdon, le vingt février mil huit cent septante neuf

fils de Louis Constant Alexandre Jaquier, décédé

et de Eugénie, née Cuarnod, sa veuve, à Yverdon

2° Campiche, Anna-Elisa,

de Sainte-Croix domiciliée à La Chaux (D^e Croix)

Célibataire

née à La Chaux, le vingt quatre août mil huit cent septante-sept

fille de Ami Auguste Campiche, Inspecteur des fabriques

et de Anna Elisa, née Guisnard, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, D^e Croix, Brenles, Moudon, Trabins, Demoret et Granges de D^e Croix, les quatorze, quinze, seize et dix-sept juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, D^e Croix, Brenles, Moudon, Trabins, Demoret et Granges de D^e Croix.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Domeloye, Lucens, D^e Croix et
Moudon.

Signatures des époux :

Louis Jaquier

Anna Jaquier

Signatures des témoins :

A. Gilomen
Ami Campiche } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 347

Maurer et Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maurer, Jules-Théophile,** employé de Commerce

de Lveinimmen (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le premier février mil huit cent septante-neuf

fils de Gottlieb Maurer, valet de chambre, à Lausanne

et de Elise Nancy, née Gormaz, sa femme

2^o **Dufaux, Marie-Jeanne,** modiste

de Châtelard domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept octobre mil huit cent huitante-deux

fille de Frédéric François Dufaux, décédé

et de Emma, née Chaubert, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard et Lveinimmen, les
trente juin, premier et deux juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-
sanne, Châtelard et Lveinimmen.

Communiqué: aux États-Civils à

Lveinimmen et à Montreux.

Signatures des époux :

Jules Maurer
Jeanne Maurer

Signatures des témoins :

Maurer Théophile
Moïse Cuff { à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lohant
comp.

N° 348

Schlienger et Favrat
née **Dicozard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schlienger, Auguste,** Voyageur de Commerce

de Montbéliard (Doubs) France domicilié à Lausanne

Veuf de Rosalie, née Schmitt, des le neuf décembre mil neuf cent sept

né à Mulhouse, le premier Novembre mil huit cent cinquante quatre

fils de Antoine Schlienger, décédé

et de Jeannette Stibi, décédée

2° **Favrat née Dicozard, Lina-Jeanne-Louise,**

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Divorcée de Jules Favrat, des le premier mai mil neuf cent un

née à Lausanne, le quinze août mil huit cent cinquante huit

fille de Jean François Dicozard, décédé

et de Jeanne Louise Joly, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Montbéliard, les seize et dix-sept juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Promesse de mariage. - Certificats de publication de Lausanne et Montbéliard.
Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Lettres du Département de Justice et Police.
Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Auguste Schlienger
Lina Schlienger

Signatures des témoins :

Edouard Joly
Marsal-Benedict } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp.

Le 17 mai 1914 le Conseil fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve L. J. Schlienger, née Favrat, née Dicozard, mariée dans le droit de cité du canton de Fribourg et de la commune de Châtelaines.

Inscrit le 17 juin 1914
L'officier de l'état civil:

Acte de l'Etat civil sur la Ville.

N° 349

Murzelet & Delamuraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Murzelet, Otto**, menuisierde Alesheim (Argovie) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Alesheim le huit juin mil huit cent quatre-vingtsfils de Samuel Murzelet, décédéet de Maria Elisabeth, née Baumann, sa femme, décédée2^o **Delamuraz, Alice Louise**, cuisinièrede Longirod domiciliée à Laudex

Célibataire

née à Lausanne le six décembre mil huit cent quatre-vingts quatrefille de Louis Jules Delamuraz, mineuret de Rosalie, née Grandchamp, sa femme, à LaudexLes publications ont eu lieu à Lausanne, Alesheim, Longirod et Laudex,
les huit et premier juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,
Alesheim, Longirod et Laudex.Communiqué: aux Etats - Civilsà Alesheim, Longirod et Pully.

Signatures des époux :

Murzelet Otto
Delamuraz Alice

Signatures des témoins :

Henri Stünzi, à Laudex
Ed. Dubois, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichauk
rempl.

N° 350

Reusser et Botel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Légitimation de René Jules Botel
né à Lyss-sur-le-Lac le 26 Decr 1907.*

Aujourd'hui *six août mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reusser, Oscar,* *électricien*

de *Heiligenschwendt (Bern)* domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Lausanne, le vingt cinq juillet* mil huit cent *quatre-vingt un*

fil de *Daniel Reusser, marchand de fromages à Lausanne*

et de *Anne Marie, née Greuter, sa femme, décédée*

2° *Botel, Cécile Lucie,* *costumière*

de *Neuchâtel et de Couvet* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Neuchâtel, le cinq décembre* mil huit cent *septante trois*

fille de *Cécile Elise Botel, à Neuchâtel*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Neuchâtel, Couvet et Oberhofen, les vingt sept et vingt neuf juin mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Neuchâtel, Couvet et Oberhofen.

Communiqué : aux *Etats - Civils à*

Oberhofen, Neuchâtel et Couvet

Signatures des époux :

Reusser Oscar

Lucie Bousser

Signatures des témoins :

Ed. Dubey } *à Lausanne*
J. J. J. }

L'officier de l'état civil :

H. Leikant
semp. 2.

N° 351

Panchaud & Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Panchaud, Alexis-Louis-Charles, Employé de bureaude Loliez-le-Grand et d'Assens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-un Novembre mil huit cent soixante-neuffils de Charles Louis Panchaud, décédéet de Mariette Leyzack, sa femme, à Lausanne2° Girardet, Elise,de Buisson domiciliée à Cossonay

Célibataire

née à Cossonay, le cinq septembre mil huit cent septante-unfille de Marc Girardet, agriculteuret de Julie Jeannette, née Lin, sa femme, domiciliés à CossonayLes publications ont eu lieu à Lausanne, Assens, Loliez-le-Grand, Buisson et
Cossonay, les sept et huit juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Assens, Loliez-le-Grand, Buisson et
CossonayCommuniqué: aux Etats-Civils à
Echallens, Loliez-le-Grand, Dullens et
Cossonay

Signatures des époux :

PanchaudElise Panchaud

Signatures des témoins :

M. Bucher à Lausanne
Alexis Girardet
à Cossonay

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
semp.

N° 352

Alexieff et Falconnat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Alexieff, Ilia**, étudiant en droit

de Sujet Ottoman domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Deber (Macédoine), le quatorze/vingt-six juillet mil huit cent septante-neuf

fil de Alexis Alexieff, banquier à Deber

et de Stéphanie, née Costoff, sa femme, décédée

2^o **Falconnat, Jeanne-Marie**, couturière

de Plainpalais (Genève) domiciliée à Plainpalais

Célibataire

née à Plainpalais, le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Pierre Falconnat, jardinier à Plainpalais

et de Virginie, née Gjelly, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Plainpalais, les vingt-un et vingt-trois juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne et Plainpalais.

Déclaration du Consul Général de Turquie, à Genève. - L'avis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à l'Etat-Civil Cantonal à Genève.

Signatures des époux :

Ilia Alexieff, stud. jur.
Jeanne Alexieff.

Signatures des témoins :

Tuler Souin à Lausanne
Walter Schweizer à Haller

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 353

Reymond & Maurer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Reymond, Arnold-Frédéric, Professeur

de l'Abbaye et du Chenit domicilié à Nevey

Célibataire

né à Nevey, le vingt un mars mil huit cent septante quatre

fils de Charles François Reymond, décédé

et de Anne Isenriette, née Beroud, sa veuve, à Nevey

2^o Maurer, Louise-Jeanne,

de Schaffhouse domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lully, le sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Carl Alexandre Maurer, professeur

et de Anna Julie dite Juliette, née Mistaz, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, à l'Abbaye, au Brassus, Nevey, et Schaffhouse, les seize, dix-sept et dix-huit juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Nevey

Signatures des époux :

Arnold Reymond
Louise Reymond

Signatures des témoins :

Alexandre Courer
qui jure

L'officier de l'état civil :

H. Seihaut
rempl.

Communiqué: aux Etats-Civils au Sentier, à l'Abbaye, Schaffhouse et Nevey

N° 354

Kebedgy et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kebedgy, Michel*, Conseiller à la Cour d'Appel mixte d'Alexandrie

de Constantinople (Citoyen Hellène) domicilié à Alexandrie

Célibataire

né à Constantinople, le huit/vingt octobre mil huit cent soixante-cinq

fil de Stano M. Kebedgy, ancien négociant à Athènes

et de Evanthie M. Théologos, décédée

2° *Rod, Hélène-Lucie-Suzanne-Isabelle*,

de Ropraz, Mézières et Corcelles domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le cinq juin mil huit cent septante

fille de David Louis Henzi-Rod

et de Emma Ducloux, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat, Mézières et Ropraz, les vingt-un et vingt-trois juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Déclarations des Consuls Généraux de Grèce, à Alexandrie et Genève.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Corcelles-le-Jorat, Mézières et Ropraz.

Licence du Département de Justice et Police.

Communiqué : aux Etats-Civils à Mézières et à Ropraz.

Signatures des époux :

Michel Kebedgy
Hélène Kebedgy-Rod

Signatures des témoins :

M. Kebedgy à Athènes
H. Lenthlinger p. à Celigny.

S. Guinod

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
comp.

N° 355

Curchod & Bühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Curchod, Gustave Albert, Employé de Commercede Dommarin et Villars-Giercelin domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-unfils de M^{re}at Daniel Curchod, décédéet de Anna Maria, née Sommer, sa veuve, à Lausanne2° Bühlmann, Blanche,de Gbonne (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt deux octobre mil huit cent quatre-vingt-cinqfille de Edouard Frédéric Bühlmann, relieuret de Emma Fuchs, née Dulzberger, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Gbonne, Dommarin et Villars-Giercelin, les quatorze, quinze et seize juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageCertificats de publication de Lausanne, Gbonne, Dommarin et Villars-GiercelinCommuniqué: aux Etats-Civils
à Soliez-le-Grand et à Gbonne

Signatures des époux :

CurchodB. Curchod

Signatures des témoins :

M. Curchod à LausanneFr. Sommer à Bâle

L'officier de l'état civil :



N° 356

Zonca et Mantellina

née Giovanola
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zonca, Pietro-Diletto, _____ maçon _____

de Gattico (Novare), Italie _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Gattico, le vingt-huit juin _____ mil huit cent septante six _____

fil de Gaudenzio Zonca, agriculteur _____

et de Maria Gattone, sa femme, les deux, à Montigiasco (Novare) _____

2° Mantellini née Giovanola, Maria Modesta, ménagère

de Buttogno, (Novare) Italie _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve de Giovanni Mantellini, dès le vingt deux août mil neuf cent six _____

née à Buttogno, le treize avril _____ mil huit cent septante cinq _____

fille de Giovanni Giuseppe Giovanola, agriculteur _____

et de Maria Caterina Amodè, sa femme, les deux à Buttogno _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Buttogno et Montigiasco, les seize mai
et vingt-un juin mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____

Promesse de mariage - Certificats de

publication de Lausanne, Buttogno et

Montigiasco _____

Permis du Département de Justice

et Police _____

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale _____

Signatures des époux :

Zonca Pietro

Zonca Modesta

Signatures des témoins :

Pomero Giuseppe

Pomero Beniamino } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

reg. 25.3.46
répondu le 28.5.51

N° 357

Chollet et Rohr

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chollet, Samuel**, agriculteur

de la Rogivue et de Maracon domicilié à Oron-la-Ville

veuf de Louise Marie, née Cardinaux, des le vingt un avril mil neuf cent trois

né à la Rogivue, le seize Novembre mil huit cent cinquante-deux

fils de David Louis Samuel Chollet

et de Françoise Agathe, née Lache, décédée

2^o **Rohr, Julia Carolina Margaritha**, maîtresse de pension

de Hunzenschwil (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Berne, le quatorze janvier mil huit cent cinquante-sept

fille de Samuel Rohr

et de Barbara Catharina Koller, décédée

Les publications ont eu lieu à Oron-la-Ville, Lausanne, la Rogivue, Maracon et Hunzenschwil, les vingt trois et vingt quatre juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
d'Oron.

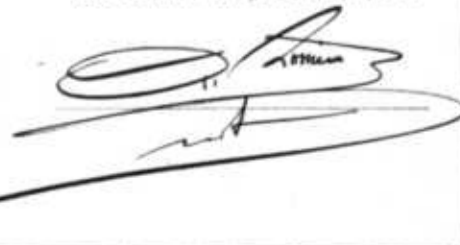
Signatures des époux :

Samuel Chollet
Julie Rohr

Signatures des témoins :

Marie Barth
H. Delaportant Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: aux Etats-Civils
à Lausanne, Oron et Hunzenschwil.

N° 358

Eidelnante et Rothenberg

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Eidelnante, Joseph, Etudiant en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Russe domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Moghibeff (Russie), le seize/vingt huit janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Schlema Mordouch Eidelnante, négociant

domicile des parents :

et de Rebecca, née Estzin, sa femme, domiciliés à Sébastopol

Nom et profession de l'épouse :

2° Rothenberg, Catherine, Etudiante en médecine

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine Russe domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Maricoupol (Russie), le seize/vingt huit mars mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Michel Rothenberg, rentier à Odessa

domicile des parents :

et de Sophie, née Itkine, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à la Synagogue, le sept juillet mil neuf cent huit.

Le mariage religieux a eu lieu le 13 septembre devant le ministre israélite de Lausanne (1908)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
et de la Synagogue (Lausanne)
Remis au Département de Justice
et Police

Signatures des époux :

Joseph Eidelnante
Catherine Eidelnante

Signatures des témoins :

Emile Chappuis
Elise Bron *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

N° 359

Fortuzzi et Bertuzzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fortuzzi, Sanzio-Piandro-Giuseppe, ouvrierde Verгато (Bologne) Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Verгато, le cinq février mil huit cent quatre-vingtfils de Raffaele Fortuzzi, décédéet de Clelia, née Casanova sa veuve, à Bologne2° Bertuzzi, Cleonice-Teresa Maria, couturièrede Verгато (Bologne), Italie domiciliée à LausanneCélibatairenée à Verгато, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt quatrefille de Domenico Bertuzzi manoeuvreet de Amalia, née Stefanelli sa femme, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne et Verгато, les onze et vingt huit
juin mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne
et VerгатоPermis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à la Chancellerie
Cantonale.

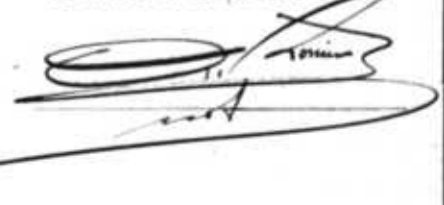
Signatures des époux :

Fortuzzi Giuseppe
Cleonice Fortuzzi

Signatures des témoins :

Pettini Bartolomeo
Paracchi Arturo à Lausanne

L'officier de l'état civil:



N° 360

Depallens & Décosterd

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Depallens, Edouard-Emanuel, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverna (Châtelard), le dix avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Jean Emmanuel Depallens, employé d'usine

domicile des parents :

et de Constance Victorine, née Joris, sa femme, à Yverna

Nom et profession de l'épouse :

2° Décosterd, Adèle, employée d'hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertes domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Servion, le deux juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

filles de Louis François Décosterd, décédé

domicile des parents :

et de Elise, née Wyss, sa veuve, à Servion

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelard et Essertes, les vingt-cinq et vingt-six juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Châtelard et Essertes

Communiqué : aux Etats-Civils à

Montreux et à Oron

Signatures des époux :

Adèle Depallens
Depallens

Signatures des témoins :

H. Vallotton
J. Chollet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Dépiaz et Ramuz née Bonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Dépiaz, Edouard-Charles, manoeuvre-maçon

de Assens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Genève, le vingt-six août mil huit cent septante-huit

fils de Edouard Dépiaz

et de Sophie Louise Legrand, décédée

2^o Ramuz née Bonny, Joséphine-Louise, journalière

de Sullens domiciliée à Lausanne

Divorcée de Eugène Ramuz, dès le vingt-un mars mil neuf cent sept

née à Estavayer-le-Lac, le neuf septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Emile Louis Bonny

et de Marie Rosine, née Corboud, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Assens et Sullens, le douze mai mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Déclaration de divorce de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne, Assens et Sullens

Communiqué: aux Etats-Civils à Echallens et à Sullens

Signatures des époux :

Dépiaz Edouard
 Ramuz Louise

Signatures des témoins :

H. Vallotton
 J. Chollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 362

Bron et Bron née Girard.

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Bron, Jules, manoeuvre

Lieu d'origine et de domicile :

de Orgez domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chierens, le huit juin mil huit cent huitante

Noms, profession et

fils de Jacques François Louis Bron

domicile des parents :

et de Henriette, née Demand, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o Bron née Girard, Zoé-Marie-Félicie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Orgez domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Veuve de Louis Alfred Bron, dès le vingt trois Novembre mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

née à Vevier (H^e Savoie), le vingt cinq décembre mil huit cent septante-quatre

Noms, profession et

fille de Camille Girard

domicile des parents :

et de Marie Geneviève, née Ternaz, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Orgez, les onze et douze juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne

et de Orgez

Communiqué: à l'Etat civil

à Montagny

Signatures des époux :

Jules Bron

Félicie Bron

Signatures des témoins :

Camille Garin

Louis Dizerens } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 363

Garin et Tabor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Garin, Emile, banquierde Fiez domicilié à LausanneCélibatairené à Fiez, le huit septembre mil huit cent septante troisfils de David Louis Garin, décédéet de Jeanne Marie, née Crinjel, actuellement dame Lathey, à Fiez2^o Tabor, Rose-Louise, ménagèrede Yverne domiciliée à LutryCélibatairenée à Yverne, le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt septfille de Louis Frédéric Tabor, vigneron à Lutryet de Henriette Marie Augustine, née Weillard, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Aigle, Fiez et Lutry, les vingt-huit et vingt-neuf juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Aigle, Fiez et LutryCommuniqué: aux Etats-Civilsà Fiez, Aigle et Lutry

Signatures des époux :

Emile GarinRose Garin

Signatures des témoins :

Louis Dizerens à LausanneEdouard Jeanrenaud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Pasche et Magez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, Louis, laitier

de Serrens et Hermenches domicilié à Chemez, Montreux (Châtelard)

Célibataire

né à Carouge (Vaud), le trois décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Emile Pasche, décédé

et de Julie, née Rochet, sa veuve, à Mallosbe

2° Magez, Rosalie, cuisinière

de Bea domiciliée à Lausanne, Ouchy

Célibataire

née à Bea, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

filie de Gabriel Auguste Magez, décédé

et de Emma Delic, née Michaud, sa veuve, à Bea

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bea, Châtelard, Hermenches et Serrens, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-six juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
Montreux.

Communiqué : aux Etats-Civils
à Oron-la-Ville, Moudon, Montreux
et Bea.

Signatures des époux :

Louis Pasche
Rosalie Pasche

Signatures des témoins :

Constant Yverod
Emile Chappuis } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

Nicoliet et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Nicoliet, Henri*, *Postier aux C. F. F.*

de *Oleyres* domicilié à *Wallozbe*

Célibataire

né à *Oleyres*, le dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de *Nicoliet Elise*, décédée

et de

2° *Favre, Julie*, *tailleuse de limes*

de *Goumoëns-la-Ville* domiciliée à *Wallozbe*

Célibataire

née à *Renens*, le vingt quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de *Favre Louis*, employé communal à *Lausanne*

et de *Jenny*, née *Reymond*, décédée

Les publications ont eu lieu à *Wallozbe*, *Goumoëns-la-Ville* et *Oleyres*, les onze, treize et quatorze juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de Wallozbe

Signatures des époux :

Henri Nicoliet
Julie Nicoliet

Signatures des témoins :

Louis Favre
Alois Chamberland

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
rempl.

Communiqué: aux Etats-Civils

à *Echallens*, *Wallozbe* et *Hvenches*.

Révisé le 20.11.11.

Par jugement du Tribunal du district de Morges, rendu en date du 14 décembre 1911, déclaré définitif et exécutoire le 22 février 1912, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 mars 1912.
L'officier de l'état civil:
Juce!

N° 366

Jordansky et Kouzmine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jordansky, Nicolas, homme de lettres

d'origine Russe domicilié à St Pétersbourg

Célibataire

né à Novochoporski (Koumég), Russie, le quatorze seize de mil huit cent septante six

fil de Ivan Jordansky, décédé

et de Antonina Lovocinsky, sa veuve, à St Pétersbourg

2° Kouzmine, Claudie, Etudiante en médecine

d'origine Russe domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Nicolaef (Kosom), Russie, le premier treize de mil huit cent quatre-vingt un

fille de Nicolas Kouzmine

et de Maria Grigorievna, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-neuf juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

Certificat délivré par le diacre de l'Eglise Russe à Genève

Lettre du Département de Justice

de Police :

Communiqué :

Signatures des époux :

Nicolas Jordansky
Claudie Jordansky

Signatures des témoins :

Trifon Trifonoff
Pierre Kolossoff

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 367

Borron et Gerdil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borron, Jules Emile**, charpentierde Lesingnes (Genève) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Blainpalais, le premier janvier mil huit cent quatre-vingt quatrefils de François Borron, relieur à Genèveet de Anna, née Cribbet, sa femme, décédée2° **Gerdil, Françoise-Joséphine**, repasseusede Thonon-les-Bains (H^e Savoie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Thonon, le vingt un novembre mil huit cent septante-huitfille de Claude Gerdilet de Jacqueline, née Ferrère, sa femme, les deux décédésLes publications ont eu lieu à Lausanne, Lesingnes et Thonon-les-Bains,
les vingt-trois et vingt cinq juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActes de décès des père et mère de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,
Lesingnes et Thonon-les-Bains

Communiqué: à l'Etat-Civil Can-

tonal à Genève et à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Jules BorronF. Gerdil

Signatures des témoins :

Freymond Prosper
Isor Alped.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
semp. r.

N^o 368

Auda & Baragiotta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Auda, Agostino-Cesare**, plâtrier-peintre

de Nivicozio (Turin), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nivicozio, le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Battista Auda, agriculteur

et de Maria, née Auda, sa femme, domiciliés à Nivicozio

2^o **Baragiotta, Maria-Margherita**, ménagère

de Prato-Sesia (Novare), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Prato-Sesia, le trente août mil huit cent quatre-vingt-six,

fille de Giovanni Baragiotta, manoeuvre

et de Margherita, née Baragiotta, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nivicozio et Prato-Sesia, les dix-huit juin et cinq juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement des père et mère de l'épouse

Remesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Nivicozio et Prato-Sesia

Remise du Département de Justice
et Police.

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Cesar Auda

Maria

Signatures des témoins :

Joseph Auda à Lausanne
Biondi Giuseppe

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 369

Dony et Redard

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dony, Lucien, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Forcl (Lavaux) domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Savigny, le six juillet mil huit cent huitante-un

Noms, profession et

fils de Miles Dony, décédé

domicile des parents :

et de Julie, née Chappuis, sa veuve, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Redard, Emma-Marie, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Echandens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ogno, le cinq mai mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de Emile Théophile Redard, menuisier à Saudex

domicile des parents :

et de Juzette Nancy, née Labud, sa femme, décédée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echandens et Forcl, les vingt-huit,
vingt-neuf et trente-un juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Echandens et ForclCommuniqué: aux Etats-Civilsà Forcl et à Echandens

Signatures des époux :

Lucien DonyEmma Dony

Signatures des témoins :

Robt yoyptJules Boer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichautrempl.

N° 370

Serini et Bovay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt août mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Serini, Giacomo-Antonio*, menuisier

de *Maggiora (Mora), Italie* domicilié à *Lausanne*.

Célibataire

né à *Maggiora*, le *vingt cinq décembre* mil huit cent *quatre-vingt deux*

fils de *Agapito Serini, tenancier*

et de *Martina, née Marucco, sa femme, domiciliés à Maggiora*

2° *Bovay, Céline*, demoiselle de magasin

de *Démoret et de Chancy* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Démoret*, le *vingt novembre* mil huit cent *quatre-vingt quatre*

fille de *Jules Bovay, agriculteur*

et de *Elise, née Dervallois, sa femme, domiciliés à Lenthéric*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Démoret, Chancy et Maggiora*,
le *vingt trois, vingt quatre puis et douze juillet mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Démoret, Chancy et Maggiora

Permis du Département de Justice et Police.

Communiqué : à l'Etat-Civil à

Démoloye, et à la Chancellerie Cantonale

et locale

Signatures des époux :

Serini Giacomo Antonio
Céline Serini Bovay

Signatures des témoins :

Ch. Talbot
Maurice } à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
scrip.

N° 371

Göldi et Forzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre août mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Göldi, Gottfried, Professeurde Ambikorn (Obingone) et Sennwald (St Gall) domicilié à Renens

Célibataire.

né à Ambikorn, le dix huit mai mil huit cent septante neuffils de Göldi Johann Paul, boulangier à Ambikornet de Elisabetha, née Hugentobler, sa femme2° Forzer, Lucie,de Winterthur (Zürich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt août mil huit cent septante neuffille de Forzer Henri Albert, négociant à Lausanneet de Elise, née Cruebet, sa femmeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Sennwald, Winterthur et
Ambikorn, les premier, trois, cinq et six août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil de
Romanel.

Signatures des époux :

Gottfried Göldi.
Lucie Göldi

Signatures des témoins :

S. Bolliger
Aug. Krueber } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
1888Communiqué: aux Etats-Civils
à Hülghausen, Sennwald, Romanel
et Winterthur.

N° 372

Cézi Marx

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cézi Louis René**, comptable

de Toulouse (H^{te} Garonne), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Toulouse, le douze novembre mil huit cent septante neuf

fil de Antoine Joseph Armand Cézi, chef de train retraite

et de Lélie Itié, sa femme, domiciliés à Toulouse

2° **Marx, Lina**, Demoiselle de magasin

de Pontarlier (Doubs), France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Echallens, le dix sept mars mil huit cent quatre vingt huit

filles de Alphonse Marx, marchand de bestiaux

et de Pauline, née Seligmann, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Toulouse, et Pontarlier, les vingt huit, trente et trente un juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement des père et mère de l'époux
Consentement des père et mère de l'épouse
Promesse de mariage. - Certificats de
publication de Lausanne, Toulouse et
Pontarlier. - Déclaration de validité de
l'Ambassade Française. - Lemis du Département
de justice et Police.
 Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

R. Cézi

L. Marx

Signatures des témoins :

J. B. ... à Bex
D. ... à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 373

Giudici et Schein-Foguel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt cinq août mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giudici, Jean-Gustave-Alfred**, Ingénieur

de Gênes (Italie) domicilié à Chailly, Lausanne

Célibataire

né à Constantinople, le douze février mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Charles Giudici, décédé

et de Marie, née Denicolini, sa veuve, à Constantinople

2^o **Schein-Foguel, Emma-Nadine**, Candidat en médecine

de Tiflis (Russie) domiciliée à Chailly, Lausanne

Célibataire

née à Tiflis, le vingt septembre/doux octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Alphonse Schein-Foguel, médecin-vétérinaire

et de Anne, née Geiman, sa femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Gênes, les deux et dix-neuf
juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'époux et consentement de la mère. - Certificats de l'Interprète Russe à Gênes. - Certificats de publication de Lausanne et de Gênes. - L'avis du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.


Signatures des époux :

Jean-Gustave-Alfred Giudici
Emma-Nadine Giudici

Signatures des témoins :

H. Haue
Ch. Salto } à Lausanne,

L'officier de l'état civil :



N° 374

Stampfli et Sieber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stampfli, Joseph**, Fonctionnaire C. J. F.

de Aeschi (deleur) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Aeschi, le dix juillet mil huit cent quatre vingt

fil de Johann Joseph Stampfli décédé

et de Anna Maria, née Vogel, sa veuve, à Aeschi

2° **Sieber, Augusta-Rosa**,

de Buren z. Hof. (Beim) domiciliée à Morges

Célibataire

née à Morges, le vingt sept février mil huit cent septante-neuf

filles de Benedict Sieber, jardinier

et de Elise Josefetter, sa femme, domiciliés à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aeschi, Morges et Limpach, les quatre, cinq et six août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Aeschi, Morges et Limpach.

Communiqué : aux Etats-Civils

à Aeschi, Limpach et Morges

Signatures des époux :

J. Stampfli
Aug. Sieber

Signatures des témoins :

Maurice Lénier
Oscar Kummerod } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 375

Marmier et Bonny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marmier, Ernest, jardinier

de Grandcour domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Estavayer-le-Lac, le vingt un août mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Auguste Marmier

et de Julie, née Bouillet, sa femme, les deux décédés

2° Bonny, Louise Emma, couturière

de Chevroux domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cortaillod, (Neuchâtel), le quinze mai mil huit cent quatre vingt un

filie de Paul Frédéric, Bonny, décédé

et de Marguerite, née Andrieu, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chevroux, et Grandcour, les vingt cinq et vingt six juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Chevroux et Grandcour

Communiqué: à l'Etat Civil à

Grandcour

Signatures des époux :

Marmier Ernest

Emma Bonny

Signatures des témoins :

Oscar Formoret
Gustave Lurbeinder à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 376

Guyer et Hablützel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept août mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guyer, Heinrich**, Employé au Tribunal Fédéral

de Olten (Zürich) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Wülflingen, Zürich, le cinq décembre mil huit cent quatre vingt huit

fil de Heinrich Guyer, négociant

et de Elisabetha, née Landolt, sa femme, domiciliés à Olten

2^o **Hablützel, Susanna**,

de Fuesthalen domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fuesthalen, le quatorze Novembre mil huit cent quatre vingt huit

fille de Heinrich Albert Hablützel

et de Susanna, née Meier, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olten et Fuesthalen, le premier août
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Consentement du père de l'épouse
Consentement de l'Autorité tutélaire du
lieu d'origine de l'épouse. - Promesse de
mariage. - Certificats de publication de
Lausanne, Olten et Fuesthalen.

Communiqué: aux Etats-Civils
à Olten et Fuesthalen.

Signatures des époux :

Guyer
Susanna Guyer

Signatures des témoins :

J. Pamban
Ch. Keller } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Weil et Wallach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Weil, Lucien, Marchand de bétailde Cottens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cossonay, le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingtfils de Cesf Weil, marchand de bétailet de Eva dite Henriette Weil, sa femme, à Cossonay2° Wallach, Bertha,de Dornach (H^e Alsace) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Dornach, le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Louis Wallach, propriétaire à Mulhouseet de Pauline, née Weill, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, et Cottens, les huit et neuf août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.Certificat de capacité du lieu d'origine de l'épouse. - Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne et Cottens.

Communiqué: à l'Etat Civil de Grancy et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

L. Weil
B. Weill

Signatures des témoins :

J. Wallach
Henri Weill

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
comp.

N° 378

Guggenheim & Nordmann
née Lévy.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guggenheim, Max, Voyageur de Commerce

de Langnau Argovie domicilié à St-Légier

Célibataire

né à Langnau, le vingt novembre mil huit cent septante

fils de David Guggenheim

et de Caroline, née Dreifuss, décédée

2° Nordmann, Marie, née Lévy

de Ramlinsburg (Bâle-Campagne) domiciliée à Lausanne

Veuve de Isidore Nordmann, dès le vingt décembre mil neuf cent deux

née à Avenches, le dix-neuf février mil huit cent soixante-six

fille de Leopold Lévy, marchand de chevaux à Avenches

et de Sara, née Bloch, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à St-Légier, Langnau, Bubendorf et Lausanne,
le dix, douze et treize août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
St-Légier.

Signatures des époux :

M. D. Guggenheim
Marie Guggenheim

Signatures des témoins :

M. Auer }
M. Laurent } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
semp.

Communiqué : aux Etats-Civils à
Bubendorf, Langnau et St-Légier.

N° 379

Turner & Borden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit août mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Turner, Georges Douglas, Secrétaire Union Chrétienne jeunes hommes

de Glasgow (Angleterre) domicilié à Villars-sur-Ollon

Célibataire

né à Demerara (Amérique du Sud), le trente un janvier mil huit cent quatre vingt

fils de William Turner

et de Marie, née Douglas

2° Borden, Mary, rentière

de Chicago (Etats-Unis) domiciliée à Villars-sur-Ollon

Célibataire

née à Chicago, le quinze mai mil huit cent quatre vingt six

fille de William Borden

et de Marie, née Whiting

Les publications ont eu lieu à Ollon et à Hucimoz, le six août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Hucimoz

Signatures des époux :

Georges Douglas Turner

Mary Borden Turner

Signatures des témoins :

Theodore J. Dwight, Agent Consulaire des Etats Unis à Vevey

Ed. Wipreudanger, Leysin

Mrs. Julia (Catherine) Britton, Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut, romp. 2.

Communiqué: à l'Etat Civil à

Ollon

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, à Paris (1^{er} arr.), rendu en date du 8 janvier 1918, le mariage inscrit ci-dessus a été déclaré nul au profit de la femme. Lausanne, le 15 avril 1918. L'officier de l'état civil. Jucel

copie à l'état civil à Ollon.

N° 380

6-149

Schmidt et Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schmidt, Max-Auguste, négociant

de Lausanne domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le quinze juillet mil huit cent septante-neuf

fils de feu Théodore Schmidt

et de Pauline Christiane Storz, sa veuve, rentière à Lausanne

2° Jaquet, Caroline-Nancy-Louise dite Lily

de Vallorbe domiciliée à Chamblances et Lully

Célibataire

née à Lausanne, le seize janvier mil huit cent huitante-six

fille de Constant Jean Alfred Jaquet, chef de service de banque

et de Caroline Louise Charlotte Françoise, née Littel, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vallorbe et Lully, les quinze et dix-sept août mil neuf cent huit

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 11 mai 1936, déclaré définitif et exécutoire le 15 juin 1936. Le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce, Lausanne, le 20 juin 1936.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Certificats de publication de Lausanne, Vallorbe et Lully.

Signatures des époux :

Max Schmidt
Lily Schmidt

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Communiqué : aux États-Civils à Vallorbe et à Lully

N° 381

Herter et Champeaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Herter, Paul Henri**, serurierde Savigny domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le trois juin mil huit cent septante huitfils de Charles George Herter, serurieret de Marie Madeleine Philippine Maeder, sa femme, à la Cour de Leiz2° **Champeaux, Léontine Augustine**, femme de Charlesde Charignon (Ain) France domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Charignon, le vingt six août mil huit cent septante-cinqfille de Louis Auguste Champeaux, décédéet de Félicité Delphine Bussy, sa veuve, à CharignonLes publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Neuchâtel et Charignon, les
treize, quinze et seize août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.Déclaration de l'épouse.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,
Savigny, Neuchâtel et Charignon.Communiqué: aux Etats-Civils à
Savigny, Neuchâtel et à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Herter PaulLéontine Herter

Signatures des témoins :

Charles Chambat à Lausanne
F. Pambon

L'officier de l'état civil :



N° 382

Viquerat et Wüstel Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viquerat, François-Frédéric, Instituteur

de Combremont-le-Grand domicilié à Lausanne

Divorcé de Marie, née Vittoz, dès le vingt octobre mil neuf cent cinq

né à Combremont-le-Grand, le vingt-huit février mil huit cent quarante-neuf

fils de Léon Daniel Viquerat

et de Suzanne, née Labrid, sa femme, les deux décédés

2° Wüstel née Pilet, Marie Louise Caroline

de Lupfig (Argovie) domiciliée à Lausanne

Divorcée en 2^{de} noces de Louis Charles Marc Wüstel, dès le quatre avril mil neuf cent

sept

née au Châtelard, le vingt-trois septembre mil huit cent quarante-neuf

fille de David Pilet

et de Suzanne Marie Esther, née Dufaux, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combremont-le-Grand et Lupfig,
les six et huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de mariage de l'époux avec men-

tion du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Combremont-le-Grand et Lupfig

Communiqué : aux Etats-Civils à

Combremont-le-Grand et Lupfig

Signatures des époux :

Viquerat Frédéric
Marie Viquerat

Signatures des témoins :

Ch. Jallot
F. Pambour à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Herrmann et Frey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herrmann, Gottlieb, tapissierde Robibach (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Loche, le vingt juin mil huit cent quatre-vingt-neuffils de Gottlieb Herrmann, décédéet de Maria Bübler, actuellement dame Dandoy à Peseux2° Frey, Marthe-Alice, ménagèrede Oberwyl en Simmenthal (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à La Chaux-de-Fonds, le dix octobre mil huit cent quatre-vingt-septfille de Charles Frédéric Freyet de Caroline Antoinette Otbenin-Girard, décédésLes publications ont eu lieu à Lausanne, Robibach et Oberwyl, les quatre,
dix et sept août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxConsentement de la mère de l'épouseet acte de décès du pèrePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Robibach et OberwylCommuniqué: aux Etats-Civils àRobibach et Oberwyl

Signatures des époux :

Gottlieb Herrmann
Alice Herrmann

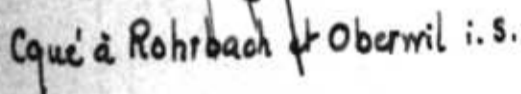
Signatures des témoins :

Charles Frey, à Chaux-de-Fonds
Emile Stoll à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Par décision du 23 mars 1953
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Herrmann" soit orthographié :"HERRMANN"Lausanne, le 25 mars 1953

L'officier de l'état civil :


Cqué à Robibach et Oberwyl i. s.

N° 384

Farina et Roberto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Farina, Adolfo Antonio Luigi**, monteur de chauffage

de Cesara (Novare), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cesara, le douze août _____ mil huit cent huitante _____

fils de Diego Farina, charbonnier _____

et de Marianna Lattarone, à Cesara _____

2^o **Roberto, Giacinta**, ménagère

de Salerano (Turin), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Salerano, le treize juillet _____ mil huit cent huitante-un _____

fille de Diego Roberto, décédé _____

et de Teresa Getto, sa veuve, à Tovey _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Salerano et Cesara les seize juin et
cinq juillet mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Lettre de mariage _____
Certificats de publication de Lausanne,
Salerano et Cesara _____
Lettre du Département de Justice et
Police _____

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale _____

Signatures des époux :

Farina Adolfo
Giacinta Farina

Signatures des témoins :

Minazzi Corset
Lauti Julien } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 385

Couchepin et Boulenaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Couchepin, Fernand-Marius, Ingenieurde Martigny-Doung (Valais) domicilié à LausanneCélibatairené à Lausanne, le quatorze février mil huit cent quatre vingt troisfils de Joseph Marie François Louis Couchepin, chef de Bureauet de Anna, née Bellet, sa femme, domiciliés à Lausanne2° Boulenaz, Marguerite-Elisa,de Cordier et Neveu domiciliée à LausanneCélibatairenée à Lausanne, le trente-un mars mil huit cent quatre vingt deuxfille de Jaques Henri Daniel Boulenaz, décédéet de Marie Sophie, née Meyer, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Cordier et Martigny-Ville, les vingt-cinq et vingt six juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Cordier et Martigny-VilleCommuniqué: aux Etats-Civils àMartigny et Cordier

Signatures des époux :

F. CouchepinMarguerite Couchepin

Signatures des témoins :

J. CouchepinJules Winand } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

Girod et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girod, Hermann Emmanuel, jardinier

de Mores (Jura), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Nyon, le vingt neuf juillet mil huit cent septante trois

fils de Jean Léon Girod, décédé

et de Mathilde Hélène, née Favre, sa veuve, à Genève

2° Meylan, Louisa Jenny,

de Chenit domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Apples, le vingt deux mai mil huit cent quatre vingt six

fille de Louis Meylan, journalier au Sentier

et de Jenny Henriette, née Cuvit, sa femme, à Apples

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier, au Brassuz et à Mores
les vingt un, vingt deux et vingt trois juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage. - Certificats
de publication de Lausanne, Sentier, Bras-
uz et Mores. - Déclaration de validité
de l'Ambassade Française. - L'arrêté du
Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil au
Sentier et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Hermann Girod
Louisa Girod

Signatures des témoins :

Mathilde Girod à Genève
Haysard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° **387**

**Jeanmaire dit Quartier
et Gerrenay née Penningz**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanmaire dit Quartier, Edouard, horloger

des Brenets _____ domicilié à La Chaux-de-Fonds

veuf de Sophie, née Jeanmaire dit Quartier, des le vingt-cinq mai mil neuf cent un

né à La Chaux-de-Fonds, le huit juillet _____ mil huit cent quarante-neuf

fils de feu Edouard

et de feue Adèle, née Ducommun, dite Veron

2° Gerrenay née Penningz, Georgette, cultivatrice

de Corcelles-le-Jorat (Vaud) _____ domiciliée à Lausanne

veuve de Hensi Christian, des le deux février mil neuf cent quatre

née à Lausanne, le douze octobre _____ mil huit cent cinquante

fille de Jean Andre

et de Jeanne Marguerite, née Jaquier, veuve deux, décédée

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds, aux Brenets, à Lausanne
et à Corcelles-le-Jorat, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf juillet mil neuf
cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
La Chaux-de-Fonds.

Signatures des époux :

Edouard Jeanmaire dit Quartier
Georgette Jeanmaire

Signatures des témoins :

M. Brion
Gandin } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux Etats Civils
aux Brenets, La Chaux-de-Fonds et
Ropraz

N^o 388
Claude et Vullienz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Claude, Emile-Alfred,** Commerçant

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le onze juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de François Ami Claude, industriel

et de Anna, née Jaquier, sa femme à Henniez les Bains

2^o **Vullienz, Bertha-Justine,**

de Monticher domiciliée à Lully

Célibataire

née à Monticher, le sept janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Daniel Henri Vullienz, agriculteur à Monticher

et de Julie Aline, née Dépraz, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lully, St-Croix, Granges de St-Croix et Monticher, les vingt-cinq et vingt-six juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Lully, Granges-de St-Croix, St-Croix et

Monticher

Communiqué : aux Etats-Civils à

Lully, à St-Croix et à l'Isle

Signatures des époux :

Emile Claude

Bertha Claude

Signatures des témoins :

Bernard à Lully

Julie Hofmann à Lully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 389

Hofet néi Jetzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Hofet, Hermann-Rodolphe*, Employé C. F. J.de Balmoss (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Berne, le vingt six août mil huit cent quatre-vingt-troisfils de Benedict Hofet, décédéet de Elisabeth née Stampfli, sa veuve, à Berne2° *Jetzer, Bertha-Louise*, Employée C. F. J.de Böbikon (Argone) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le vingt huit octobre mil huit cent quatre-vingt-unfille de Charles Alois Jetzer, décédéet de Anais Marie Guissel, née Lacheud, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Böbikon et Jegenstorf, les huit et neuf août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Böbikon et Jegenstorf

Communiqué: aux Etats-Civils à

Jegenstorf et Böbikon

Signatures des époux :

Hermann Hofet
Bertha Hofet

Signatures des témoins :

Eleonore Duruel
E. Duruel les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 390

Pahud et Charles née Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Louis-Constant,** agriculteur

de Ogenz de Bielez-Magnoux domicilié à Ogenz

Veuf de Emma, née Dutril, des le deux août mil neuf cent

né à Fey, le trois septembre mil huit cent soixante

fils de Jean Daniel Pahud

et de Eugénie, née Magniere

2° **Charles née Piot, Julie,** ménagère

de Oppenz domiciliée à Oppenz

Neuve de Denys Charles, des le dix-huit juin mil neuf cent sept

née à Saily, le dix-huit juillet mil huit cent septante-quatre

fille de Constant Piot

et de Elise Aline, née Memoud

Les publications ont eu lieu à Ogenz, Oppenz, et Bielez-Magnoux, les vingt, vingt-un et vingt-deux juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de St Cierges

Signatures des époux :

Constant Lo. Pahud
Julie Pahud

Signatures des témoins :

Ch. Gallot
F. Pambour
à Louvain

L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Etats-Civils à St Cierges, Theins et Boneboye

[Signature]

N° 391

Galvani et Cavatorta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Cégitimation de Pierre ang^l Galvani
né à Courmayeur le 10 mars 1908.

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Galvani, Agostino-Maria, manoeuvre-maçon

de Tizzano (Val d'Aosta), Italie domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Tizzano, le premier mars mil huit cent huitante

fils de Eicho Galvani, décédé

et de Giulia Danni, sa veuve, à Caprillo

2° Cavatorta, Eléonice-Domenica-Maria, ménagère

de Calestano (Larona), Italie domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Calestano, le vingt deux octobre mil huit cent huitante

fille de Ferdinando Cavatorta, décédé

et de Annunciata Conti, sa veuve, à Calestano

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tizzano et Calestano, les sept juillet
et deux août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,
Tizzano et CalestanoPermis du Département de Justice
et PoliceCommuniqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Galvani Agostino
Eléonice Cavatorta

Signatures des témoins :

H. M...
F. Samblan Lausanne.

L'officier de l'état civil :

N° 392

Barbey et Bolliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Jean-Louis-Constant,** demeurant architecte

de Chexbres domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Chaux-de-Fonds, le dix novembre mil huit cent quatre-vingt huit

fil de feu Georges William Barbey

et de Rose Marie Louise, née Verdomet, sa veuve, à Lausanne

2° **Bolliger, Elvira-Rosa,**

de Gontenschwil (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le sept août mil huit cent quatre-vingt douze

fille de Gottlieb Bolliger, marchand de combustibles

et de Rosine, née Krueger, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chexbres et Gontenschwil, le vingt deux août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse

Consentement de la mère de l'épouse

et acte de décès du père

Consentement du père de l'épouse

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Chexbres et Gontenschwil

Communiqué : aux Etats-Civils à

Chexbres et Gontenschwil

Signatures des époux :

J. Barbey
Elvira Barbey

Signatures des témoins :

Castellano Fontana
Milan Lén les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 393

Foucault de Favant
et Delestre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant déclaration jointe aux
pièces du mariage les Epoux ci-dessus
ont passé contrat de mariage devant
le Notaire Ernest Champagnier de Paris
à Paris, le 4 septembre 1908

Aujourd'hui huit septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Foucault de Favant, Pierre-Victor**, propriétaire

de Paris (3^{me} arr^t) domicilié à Lausanne

Divorcé de Gabrielle Juliette Florence Remy de Campeau, dès le vingt sept juin
mil neuf cent sept

né à Paris (3^{me} arr^t), le quinze février mil huit cent quatre-vingt-

fil de André Emile Foucault de Favant

et de Augustine Henriette Berton, sa femme, les deux décédés

2° **Delestre, Odile-Honorine-Jérôme**,

de Guilmécourt (Seine Inférieure), France domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Guilmécourt, le neuf janvier mil huit cent cinquante six

filles de Liene Napoleon Delestre

et de Constance Marceline Lejaille sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paris (3^{me} arr^t) et Guilmécourt, les
sept et dix juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de mariage de l'épouse avec men-
tion du divorce. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Paris et Guilmécourt. - Déclaration de
validité de l'Ambassade Française. -

Lettres du Département de Justice et Police.

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale

Signatures des époux :

Foucault de Favant
Odile Foucault de Favant

Signatures des témoins :

A. Jacquetz
A. Jugnard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 394

Heysé & Sabud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Heysé, Emile*,

parquetier

de *D^{re} Croix*

domicilié à *Lausanne*

Divorcé de *Bartha Matter*, dès le quatre décembre mil neuf cent cinq

né à *D^{re} Croix*, le douze juin

mil huit cent septante neuf

fil de *Léon Louis Heysé*, cordonnier à *Lausanne*

et de *Manette Louise Hänggeli*, sa femme, décédée

2° *Sabud, Aurélie Françoise*,

couturière

de *Bettens et de Soliez-Littet*

domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Soliez-Littet*, le six mai

mil huit cent quatre vingt quatre

fille de *François Victorin Matthieu Sabud*, agriculteur

et de *Anne Françoise*, née *Grognoz*, sa femme, à *Soliez-Littet*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, D^{re} Croix, Granges de D^{re} Croix, Bettens et Soliez-Littet*, le vingt deux août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux

Licence de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

D^{re} Croix, Granges de D^{re} Croix, Bettens

et Soliez-Littet

Communiqué : aux Etats-Civils à

Soliez-le-Grand et D^{re} Croix

Signatures des époux :

Emile Heysé

Auréli Heysé

Signatures des témoins :

Henri Barberis

Heysé et c^{ie}

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Pahud et Bridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Robert-Louis**, Substitut du Procureur Général

de Biolley-Magnoux domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt quatre Novembre mil huit cent huitante

fils de Charles Constant Pahud

et de Marie Suzanne, née Aguet, décédée

2° **Bridel, Hélène-Juliette**,

de Genève et de Moudon domiciliée aux Eaux-Vives (Genève)

Célibataire

née à Lausanne, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt quatre

fille de Louis Adolphe Bridel, Professeur de droit à Gênes

et de Amélie Elise Suzanne Ida, née Meissner, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Eaux-Vives, Moudon, Genève et Biolley-Magnoux, les vingt huit, vingt neuf et trente juillet mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Eaux-Vives, Moudon, Genève et Biolley-Magnoux

Communiqué: aux Etats-Civils a

Donneloye, Genève, Eaux-Vives et

Moudon

Signatures des époux :

Robert-Louis Pahud
Juliette Pahud

Signatures des témoins :

Géorge Ant Bridel
Antoine Charavannet

L'officier de l'état civil :



N° 396

**Conus & Corday née
Zimmermann**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dieu septembre mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Conus, Charles-Auguste**, Employé de magasin

de Morlens (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt huit juin mil huit cent septante-cinq

fils de Joseph Charles Auguste Conus, décédé

et de Marie Françoise Maître, sa veuve, à Lausanne

2° **Corday née Zimmermann, Sophie-Louise**, couturière

de Savigny domiciliée à Lausanne

Veuve de Eugène Corday, dès le quatorze octobre mil huit cent soixante-neuf

née à Las Flores (Amérique du Sud), le premier juillet mil huit cent septante quatre

fille de Frederic Zimmermann, agriculteur

et de Isabelle Cochand, sa femme, à Villars 7 St Blaise (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Morlens et Savigny, les vingt et
vingt deux août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copie de l'acte de naissance de l'épouse.

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne,
Morlens et Savigny.

Communiqué: aux Etats-Civils à

Morlens et Savigny

Signatures des époux :

Conus Charles.

Sophie Conus.

Signatures des témoins :

Steller Henri

Victor Cratenoud

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 397

Dupraz et Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix septembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dupraz, Louis Auguste**, ———— relieur ————

de Oulens ———— domicilié à Lausanne ————

Célibataire ————

né à Aigle, le trente juillet ———— mil huit cent huitante cinq ————

fils de Gustave Frédéric Dupraz, cordonnier ————

et de Cécile Winlod, sa femme, les deux à Lausanne ————

2° **Burdet, Alice Cécile**, ———— repasseuse ————

de Uzins ———— domiciliée à Lausanne ————

Célibataire ————

née aux Planches (Montreux), le seize Novembre ———— mil huit cent huitante quatre ————

fille de Henri Burdet, négociant à la République Argentine ————

et de Charlotte Louise Jenny Fanny, née Blanc, décédée ————

Les publications ont eu lieu à Oulens, Lausanne et Uzins, les trente-un juillet
et premier août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux ————

Licence de mariage ————

Certificats de publication de Lausanne

Oulens et Uzins. ————

Communiqué: aux Etats-Civils

à Echallens et à Uzins ————

Signatures des époux :

Louis Dupraz

Alice Dupraz

Signatures des témoins :

E. Charin à Lausanne

B. Dupraz au Locle

L'officier de l'état civil :



N° 398

Bornand et Aspagnan

Aujourd'hui dix Septembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Bornand, John-Arthur,** charretier

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte-Croix domicilié à Nyon

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sainte-Croix, le vingt neuf mars — mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fils de Bornand Ami Louis Rodolphe

domicile des parents :

et de Louise Clara, dite Elise Margot, les deux décédés

Nom et profession de l'épouse :

2° **Aspagnan, Josephina-Brigitta,** femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Fenth (Gruère) domiciliée à Lully

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Coire, le vingt dix mars — mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Aspagnan Louise, à Coire

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nyon, St Croix, Granges de St Croix, Fenth et Lully, les dix-huit, vingt et vingt un juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Nyon.

Signatures des époux :

John Bornand
Josephina Bornand

Signatures des témoins :

Louis Glauser - Lausanne
Eugène Richard - Remens

Communiqué : aux Etats Civils
à St Croix, Fenth, Nyon et Remanel.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

Ducet et Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze septembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducet, François-Joseph, Employé de magasin

de Saint-Paul (H^{te} Savoie), France domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Paul, le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Marie Louise Ducet, décédée

et de Marie, née Blanc, sa veuve à Lausanne

2° Kuhn, Emilie, cuisinière

de Waldhäusern (Argovie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Bünzgen (Argovie), le deux janvier mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Johann Kuhn

et de Caroline, née Schmidli, sa femme, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Waldhäusern et Saint Paul, les quatre, sept et neuf août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. - Acte de décès du père de l'épouse et consentement de la mère. - Promesse de mariage. -

Certificats de publication de Lausanne, Waldhäusern et St Paul. - Déclaration de validité de l'Ambassade Française. - Lettre du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat-Civil à Waldhäusern et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Ducet François
Ducet Emilie

Signatures des témoins :

Joseph Kuhn Notaire
A. Lütthi tonnelier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du 16 novembre 1927, François-Joseph Ducet, désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Chardonne.

Inscrit le 21 février 1928

L'officier de l'état civil;

Le Bailli

à Chardonne et Waldhäusern R. du 2.28.

N^o 400

Bocion et Thelin

Aujourd'hui quinze septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o *Bocion, Adolphe-Louis,* employé de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bourmens* domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Bourmens*, le dix-neuf mars mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fils de *Eugène Bocion, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Helène Susanne, née Fayet, les deux à Bourmens*

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Thelin, Berthe,* ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bioley-Orjulaz* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Bioley-Orjulaz*, le vingt-huit juin mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de *Jules Thelin*

domicile des parents :

et de *Amie née Gachet, les deux décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bourmens et Bioley-Orjulaz*, le vingt-neuf août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Bourmens et Bioley-Orjulaz.

Signatures des époux :

Adolphe Bocion

Berthe Bocion

Signatures des témoins :

Meylan Lion

de Chave

de Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : aux *Etats-Civils à Echallens et à Sullens.*

N° 401

Marbel et Vautier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~seize septembre mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marbel, Jean Samuel, Médecin-chirurgiende Muamens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Orbe, le sept décembre mil huit cent quatre-vingtfils de Henri Marbel, professeuret de Anna Elisabeth Catherine, née Chapuis, sa femme, à Lausanne2° Vautier, Marie Louise,des Blanches et du Châtelard domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Alphonse Louis Philippe Vautier, ingénieur à Lausanneet de Jenny Elise Louise De Trey, sa femme, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, les Blanches, Châtelard et Muamens,
les six, sept et huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux.Promesse de mariage.Certificats de publication de Lausanne,
les Blanches, le Châtelard et Muamens.Communiqué: aux Etats-Civils àMontreux et à Muamens.

Signatures des époux :

Jean Marbel, médecinMarie Marbel

Signatures des témoins :

Alph. VautierPaul Marbel

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 402

Gander et Hugonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die sept septembre~~ mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gander, Charles,** employé au L. O.

de Gessenay (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Cortaillod, le vingt-trois août mil huit cent septante huit

fil de Albert Louis Gander, vigneron, à Cortaillod

et de Henriette Alexandrine née Flory, sa femme, décédée

2° **Hugonet, Charlotte,** cuisinière

de Chavannes-le-Neuron domiciliée à Aubonne

Célibataire

née à Aubonne, le onze décembre mil huit cent septante neuf

fille de Louis Pierre Philippe Hugonet, vigneron

et de Louise Marie, née Courvoisier, sa femme, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Gessenay et Chavannes-le-Neuron, les six et huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Licence de mariage.

Certificats de publication de Lausanne, Aubonne, Gessenay et Chavannes-le-Neuron

Communiqué : aux Etats-Civils à

Gessenay, Grancy et Aubonne.

Signatures des époux :

Gander
Gander Charlotte

Signatures des témoins :

Héli Noverax
Marins Maspelin à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 403

Bacion & Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bacion, Henri, Employé de bureau

de Bournez domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le vingt un juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Henri Louis François Bacion, employé de bureau

et de Marie Louise, née Duflon, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Nicole, Cécile-Henriette,

de Lieu domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le trois avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean François Joseph Nicole, propriétaire

et de Henriette Charlotte, née Blanc, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Lieu et à Bournez, les six et sept août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

du Lieu et de Bournez

Communiqué: aux États-Civils à

Sullens et au Lieu

Signatures des époux :

H. Bacion

Cécile Bacion

Signatures des témoins :

M. Nicole - Lausanne

J. Blanc - Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Blanc & Lagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix sept Septembre mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Jules-Emile,** Charretier,

de Missy domicilié à Landanne

célibataire

né à Missy le vingt huit Juillet mil huit cent septante-huit

fils de Auguste Blanc

et de Francoise Angélique Marigny née Ribotel, les deux décédés,

2° **Lagnaz, Adèle,** Représentante,

de Bussy & Menden domiciliée à Landanne

célibataire

née à Vulcrans le vingt sept Juin mil huit cent quatre-vingt onze

fille de Jean François Lagnaz, décédé,

et de Jenny née Wood, actuellement dame Chuilard, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Missy & Bussy les vingt neuf et
trienté rois mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux &

Consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Missy, Bussy & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Grandcourt & Menden

Signatures des époux :

Emile Blanc

Adèle Blanc

Signatures des témoins :

A. Chuilard

R. Lagnaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Chenau et Clémence

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chenau, Emile-François-Paul**, monteur au téléphone

de Corsier domicilié à Lundanne

veuf de Marie Marie née Rudolph d'd le neuf Janvier mil neuf cent-huit

né à Corsier le sept octobre mil huit cent soixante-huit

fil de Jean-François Chenau, décédé

et de Emma Julie Cottier, décédée

2° **Clémence, Maria-Lina-Philomène**

de Muriaux (Borne) domiciliée à Lundanne, Contrainte

célibataire

née aux Bienlieux (Borne) le dix-sept mars mil huit cent soixante

filles de Camille Clémence, décédé

et de Lina née Suter, en veuve à Fumétoux

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Corsier & Muriaux, les onze & douze sept mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corsier, muriaux Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corsier & Les Bienlieux - Saignelégier

Signatures des époux :

Chenau

Maria Clémence

Signatures des témoins :

A. Vannod } Fumétoux
J. Suter }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Pilloud & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pilloud, Emile Joseph**, *ouvrier*,

de *Châtel St Denis (Fribourg)* domicilié à *Chailly / Montreux*

célibataire

né à *Chailly (Châtelard)* le *vingt-un février* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jean Denis Pilloud*

et de *Marie Anne Angèle née Cardeux, décédée*.

2° **Rieben née Pache, Rosa Françoise**, *couturière*,

de *La Lanta (Berne)* domiciliée à *Laudanne*,

veuve de *Paul Julien Rieben* dès le *trois février* mil neuf cent *sept*

née à *Laudanne* le *huit Mars* mil huit cent *huitante-trois*,

fille de *Pierre Henri Louis Marie Pache, décédé*,

et de *Mme Constante née Soliv, veuve, à Laudanne*.

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, au Châtelard, à Châtel St Denis & à La Lanta, les premiers, deux & trois vint mil neuf cent-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Emile Pilloud

Rosa Pilloud

Signatures des témoins :

Jules Pache

Thomé Louis } *Laudanne*

L'officier de l'état civil

Communiqué : à l'Etat Civil de *Châtel St Denis, Montreux & La Lanta.*

[Signature]

N° 407

Müller & Döbeli,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müller, Joseph, Monteur electricien

de Näfels (Glarus) domicilié à Lunsanne

célibataire

né à Näfels le six Juillet mil huit cent huitante-

fil de Johann Müller, agriculteur

et de Maximine Elisabeth née Müller, du femme, à Näfels,

2^o Döbeli, Jakobea,

de Sarmenstorf (Argovie) domiciliée à Sarmenstorf

célibataire

née à Sarmenstorf le onze avril mil huit cent huitante-trois,

filles de Jakob Döbeli, agriculteur

et de Jakobine née Koch, du femme, à Sarmenstorf

Les publications ont eu lieu à Lunsanne, Sarmenstorf & Näfels, les vingt-cinq, vingt-dix & vingt-neuf août mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Näfels

Sarmenstorf & Lunsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Näfels & Sarmenstorf.

Signatures des époux :

Joseph Müller
Jakobea Döbeli

Signatures des témoins :

Jos. Gasser à Lunsanne
Anna Döbeli à Sarmenstorf

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

Favrat & Lavanchy

203
25

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° *Favrat, Edouard-Samuel, Serrurier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lausanne*, domicilié à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lausanne* le vingt-cinq Janvier mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fil de *Paul Favrat, manoeuvre*

domicile des parents :

et de *Marie Fanny née Lavanchy, du femme, domiciliés à Genève*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lavanchy, Jenny-Louise, Couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Savigny & de Forêt* domiciliée à *Mézières*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Echallens* le vingt-huit Juillet mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fille de *François Louis Lavanchy, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Romèe née Anetist, à Genève*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Forêt, Savigny & Méziers* les quinze & dix-sept août mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Savigny, Forêt & Méziers

Signatures des époux :

Edouard Favrat
Jenny Favrat

Signatures des témoins :

Paul
Henriod } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de *Savigny, Forêt & Méziers*

N° 409

Beauverd & Cullaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-huit, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beauverd, François-Charles, architecte,

de Genève, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Genève le trois Juin mil huit cent Septante,

fils de Jean Louis Beauverd

et de Charlotte Schaefer, décédée,

2° Cullaz, Louise,

de Plainpalais | Genève | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Olon le vingt huit Septembre mil huit cent Septante-trois,

fille de Paul David Cullaz, décédé,

et de Rosalie née Drapel, sa veuve, à Paris,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Plainpalais les vingt-cinq & vingt-six août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication à

Genève, Plainpalais & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil Cont. 2

de Genève (2)

Signatures des époux :

François Beauverd
Louise Beauverd

Signatures des témoins :

Guy Pruvost
A. Carey

L'officier de l'état civil :



N^o 410
Bach et Rivier

2-34³
 Aujourd'hui dix-sept Septembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o **Bach, Frédéric-Henri dit Fritz**, Musicien-compositeur,
 de Lausanne domicilié à Lausanne,
 célibataire
 né à Paris (18^{ans}) le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois
 fils de Auguste Théophile Henri Bach, ancien négociant
 et de Anna Mathilde née Ransche, sa femme, domiciliés à Lausanne.
 2^o **Rivier, Berthe**,
 de Lausanne, Genève, Jouxten-Metz et Lausanne domiciliée à Lausanne, Charmettes E
 célibataire
 née à Bienne le trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois
 fille de Charles William Rivier, Pasteur à Lausanne
 et de Adèle Emma née Sandoz, sa femme, décédée.
 Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt à Lausanne le vingt-trois et à Joux-
tens et Genève le vingt-deux mil neuf cent huit

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et
 domicile des parents :
 Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
 Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
Lausanne, Genève, Jouxten et Lausanne

 Communiqué : à l'Etat Civil de
Genève, Romanel et Lausanne

Signatures des époux :
 Fritz Bach
 Berthe Bach
 Signatures des témoins :
 A. Bach
 Rivier par Lausanne

L'officier de l'état civil :


Imp. H. Valentin, Goux & Co, rue de la Croix, 2

N° 412

Mudry or Schenker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil-neuf-cent-huit~~ ~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mudry, François-Alfred**, Professeur de langues, —
de **Lenz** (Valais) — domicilié à **Calw** (Wurtemberg) —
célibataire

né à **Chermignon** (Valais) le **deux** ~~sept~~ ~~septembre~~ ~~mil-huit-cent~~ ~~septante-neuf~~ —
fils de **François Mudry**, ~~décédé~~, —
et de **Marie Eugénie** née **Filliez**, ~~la~~ ~~veuve~~ à **Bagnes** (Valais) —

2° **Schenker, Marie-Adèle**, —
de **Däniken** (Solence) — domiciliée à **Lansanne**, —
célibataire

née à **Lansanne** le **vingt-trois** ~~mars~~ ~~mil-huit-cent~~ ~~soixante-six~~ —
fille de **Edmond Schenker**, ~~décédé~~, —
et de **Marie Madeleine Julie** née **Cast**, ~~la~~ ~~veuve~~, à **Lansanne**, —

Les publications ont eu lieu à **Lenz**, **Däniken**, **Calw** & **Lansanne**, les **quinze**, ~~seize~~
~~& dix-sept~~ ~~sept~~ ~~sept~~ ~~mil-neuf-cent-huit~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~acte de naissance des époux~~ —
~~Promesse de mariage~~ —
~~Certificats de publication de Lenz,~~
~~Däniken Calw & Lansanne.~~ —
~~Permis du Département de Justice &~~
~~Police.~~ —

Communiqué : à l'Etat civil de
Lenz & Däniken. —

Signatures des époux :

F. Mudry
Marie Mudry

Signatures des témoins :

H. Gysin
J. Schenker — **Lansanne**

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 413

Métraux et Guggia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Matilde Giuseppina Métraux née à Livorno (Toscane) le 8 mai 1907.

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Métraux, Louis Eugène, Notaire

de Pailly domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le six décembre mil huit cent septante-cinq

fils de Jules Métraux, Notaire à Lausanne

et de Louise Emma Enz, née Amundt, sa femme, décédée,

2° Guggia, Pauline Marie,

de Idone Tassin domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-deux octobre mil huit cent septante-six

fille de Jacques Guggia, Entrepreneur

et de Nicolette Joséphine Dédée née Mettraux, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Pailly, Idone Lausanne, les trente juillet

deux mille neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pailly, Idone & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Pailly & Idone.

Signatures des époux :

Eng. Métraux

Pauline Métraux

Signatures des témoins :

Edouard Guggia

J. Ruelin

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 414

Champrenaud & Amy nie mozer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent huit~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Champrenaud, Mlyse Henri,** ~~entre mariée~~

de Lutry & Cully — domicilié à Lausanne,

veuf de Henriette Caroline Hugonet d'ès le neuf Octobre mil huit cent quatre vingt dix sept.

né à Cossonay le dix neuf Janvier — mil huit cent septante deux

fils de Jean Samuel Henri Champrenaud, décédé

et de Jenny Henriette née Hugonet, la veuve, à Lausanne,

2° **Amy nie Mozer, Marie,**

de Oyens — domiciliée à Lausanne

divorcée de Abraham Samuel amy d'ès le vingt neuf août mil neuf cent sept.

née à Moudon le vingt quatre mai — mil huit cent soixante onze

fille de Jacques Mozer

et de Marie Marie Jeanne Blanchoud, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Oyens, les premières,
deux & trois Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la femme de l'Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cully, Lutry & Oyens

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lutry, Cully & St Pierre

Signatures des époux :

Champrenaud Mlyse

Marie Champrenaud

Signatures des témoins :

Horsung Jules

Hollier

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 415

Crey et Courvoisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Septembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crey, Lucien**, employé C. P. P.

de Cheseaux domicilié à Aubonne

célibataire

né à Collombier le dix décembre mil huit cent huitante quatre

fils de Pierre Henri Crey, décédé

et de Louise Juliette Philippine Caroline Roulet née Gret, de Vevey, à Evry

2° **Courvoisier, Marie Louise**,

de Charvannes & de Vevey domiciliée à Aubonne

célibataire

née à Aubonne le six Septembre mil huit cent huitante cinq

fille de Marc Louis Courvoisier, facteur postal à Aubonne

et de Rosine née Pichard, de femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Cheseaux, Aubonne & Charvannes & le Vevey, les vingt sept, vingt huit et trente deux mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Cheseaux
Charvannes-le-Vevey, Aubonne & VeveyCommuniqué : à l'Etat Civil de
Romanel, Aubonne & Grenchy

Signatures des époux :

Crey Lucien

Marie Crey

Signatures des témoins :

Caroline Curat à Evry

Louis Courvoisier à Aubonne

L'officier de l'état civil :



N° 416

Léchaize & Vauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ Septembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Léchaize, Jean-Edouard**, Employé de Commerce

de Levattens domicilié à Lausanne

célibataire

né à Villarszel le vingt Octobre mil huit cent Septante-cinq

fil de Jean David Olivier Léchaize, décédé,

et de Jeanne Rosine née Rudiattel, sa veuve à Villarszel,

2° **Vauthier, Marie-Julie**, Cuisinière

de Pully (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Viciers (Neuchâtel) le neuf février mil huit cent Septante-sept

filles de Mme Louis Vauthier, agriculteur

et de Marie née Stauffer, sa femme, domiciliés à Pofner (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Levattens & Pully, les vingt & vingt-un août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Levattens, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucens & Sombreton

Signatures des époux :

J. Léchaize

M. Vauthier

Signatures des témoins :

J. Pache-Péillard

J. Favre

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 417

Nicolet & Walther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicolet, Verner,** Employé de Commerce

de Trametan - assis, Borne domicilié à Lussane

celibataire

né à Torremés le quatorze Octobre mil huit cent septante-huit

fils de Louis Nicolet, horloger

et de Sophie Elise née Mathay, la femme, domiciliée à Bienne,

2° **Walther, Henriette-Suzette,**

de Rougemont domiciliée à Lussane,

celibataire

née à Marseille le vingt-huit février mil huit cent septante-huit

fille de Jules Walther, décédé

et de Suzette Caroline Geay, la veuve, à Lussane.

Les publications ont eu lieu à Trametan, Rougemont & Lussane, les
Lussane, Trametan & Rougemont, les trois et quatre Septembre mil neuf
cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Trametan, Rougemont & Lussane

Communiqué: à l'Etat civil de

Trametan & Rougemont.

Signatures des époux :

Verner Nicolet
Henriette Nicolet

Signatures des témoins :

Emile Schiner, à Bienne
Ch Metzger, à Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 418

Junker & Clerc
née **Troller**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux~~ ^{vingt} ~~Septembre~~ ^{Septembre} mil neuf cent ~~huit~~ ^{mil huit cent quatre-vingt}

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Junker, Ernest-Emile,**

de **Zimlisberg-Rapperswil (Suisse)** domicilié à **Bex (aux Plans)**

célibataire

né à **Busswil le vingt-trois Mars** mil huit cent **huitante-un**

fils de **Madeleine Junker, à Coveresse (Suisse)**

et de

2° **Clerc née Troller, Amélie,**

de **Eublens et Cressier** domiciliée à **Lausanne, Belle**

veuve de **Alexis Constant Louis Clerc** dès le **quatorze août** mil neuf cent **vingt**

née à **Dornach (Suisse) le dix Juin** mil huit cent **septante-deux**

fille de **Pierre Jacob Troller, décédé,**

et de **feue Rosina née Meier, sa femme,**

Les publications ont eu lieu à **Bex, Lausanne, Eublens, Cressier & Rapperswil**, les **trois et quatre Septembre** mil neuf cent **huit**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de **Bex.**

Signatures des époux :

E. Junker,

Amélie Junker

Signatures des témoins :

Louis Rothmann

Auguste Borel

les deux à **Lausanne.**

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat civil de **Bex, Eublens, Romanel & Rapperswil**

[Signature]

N° 419

Mouillet et Lambert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil-neuf-cent-huit — mil-huit-cent-quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouillet, Jacques-Nicolas-Edouard, Charpentierde Poliez-le-Grand (Fribourg) domicilié à Froidville

célibataire

né à Nepruz (Fribourg) le deux février mil huit cent huitantefils de Jean-Joseph Mouillet, maréchal à Bulle,et de Marie née Kolly, décédée,2° Lambert, Rosa, Ménagèrede Cully domiciliée à Froidville

célibataire

née à Verschoz-les-Blancs le quatre mai mil huit cent huitante-deuxfille de Jacques-Louis Lambertet de Fanny Dufour née Carrard, sa femme, vigneronnes Verschoz-les-BlancsLes publications ont eu lieu à Froidville, Lurarine, Cully et Rossens, les deux vingt et vingt-un sept mil-neuf-cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Mouillet Edouard
Rosa Mouillet

Signatures des témoins :

M. de Berset à Froidville
Emil Schmidli à Sallaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]Communiqué : à l'Etat Civil de
Poliez-le-Grand, Cully, Rossens &
Fribourg-le-Grand.

N° 420

Gilliard & Budry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Septembre mil neuf cent huit* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° *Gilliard, Charles Emile,*

Coiffeur

de *Mézieres Montpreveyres*

domicilié à *Orbe*

célibataire

né à *Orbe le trente un Mai*

mil huit cent huitante six

fil de *Emile Gilliard, Examinateur à Orbe*

et de *Marie Louise née Senozon*

2° *Budry, Julia Esther,*

Repassouse

de *Ecoteaux*

domiciliée à *Laudunne*

célibataire

née à *Laudunne le sept août*

mil huit cent septante huit

filie de *Edmond Louis Budry à Laudunne*

et de *Berthe Louise femme née Reynaud, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Mézieres, Rozens, Montpreveyres, Orbe, Palézieux & Laudunne, les douze, treize & quatorze août mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil d'Orbe

Signatures des époux :

Charles Gilliard
Julia Gilliard

Signatures des témoins :

Budry à Laudunne
Emile Gilliard à Orbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de *Mézieres, Rozens, Orbe & Palézieux*

N° 421

Baatarid & Loziol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baatarid, Charles-Victor**, Commissaire

de Lutry domicilié à Lundanne

célibataire

né à Lundanne le deux août mil huit cent huitante-quatre,

fils de Charles Louis Baatarid

et de Victorine Clémentine née Martin, la femme, les deux accédés,

2^o **Loziol, Marie-Joséphine-Laura**, Jeune de ménage

de Charmoille (Berne) domiciliée à Tramelan, Godes (Berne)

célibataire

née à Comtedoux (Berne) le vingt-deux août mil huit cent huitante-deux

fille de Charles Eugène Joseph Loziol employé C. P. F.

et de Marie Hélène née Maillat, la femme, à Porrentruy

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Lutry, Tramelan et Charmoille, les
vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf août mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Charmoille, Lundanne &

Tramelan.

Communiqué : à l'état civil de Lutry

Charmoille & Tramelan.

Signatures des époux :

Baatarid

J. Loziol

Signatures des témoins :

E. Dupont, à Paris 17^e arr^t

Mug Jordan Martin
Lundanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 422

Piqueron et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ *Septembre* mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Piqueron, Justin,* *Contrôleur aux T. L.*

de *Courmy* domicilié à *Laudunne*

célibataire

né *à* *Cergy* le *treize* février *mil huit cent* *huitante-trois*

fil de *Charles Piqueron, journalier*

et de *Louise née Boudet, sa femme, à Laudunne.*

2° *Bovard, Emma-Alice,* *Demoielle de magasin*

de *Epesses* domiciliée à *Laudunne*

célibataire

née à *Laudunne* le *onze* janvier *mil huit cent* *huitante-quatre*

filie de *Benoit Louis Bovard*

et de *Julie née Perottet, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Laudunne* le *treize*, à *Courmy* et *Epesses* le *quatorze* août mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Courmy, Epesses et Laudunne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Hyernand & de Quilly.

Signatures des époux :

Justin Piqueron
Emma Bovard

Signatures des témoins :

François Bovard
Henri Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 423

Seeger et Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ *Septembre* mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Seeger, Charles-Maurice*, *Comptable*de *Versoix (Genève)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Genève* le *dix huit* mil huit cent *Septante-cinq*fils de *Jean Seeger, décédé*et de *Marie Louise Ronssillon, la veuve, à Versoix*2° *Clot, Nancy*, *Cuisinière*de *Courtilles* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Missy* le *dix octobre* mil huit cent *huitante*fille de *Jean Louis Clot, décédé*et de *Elise Marguerite née Blane, la veuve, à Missy*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Versoix & Courtilles* les *vingt-sept et*
vingt-huit mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Versoix, Courtilles & Lausanne*

Communiqué: à l'Etat civil de

Lausanne & Genève (Duo: C^h)

Signatures des époux :

*Maurice Seeger**Nancy Seeger*

Signatures des témoins :

*S. Hermann**J. Locher* à *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Giano et Valentini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre Septembre mil neuf cent huit~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giano, Camillo Giovanni Domenico**, *muniere*

de Scopello (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Scopello le huit Décembre — mil huit cent huitante-sept,

fil de Lorenzo Giano, muniere

et de Maria nei Pareti, sa femme, domiciliés à Scopello.

2° **Valentini, Sylvie Emma**,

de Novare (Italie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le trente-un Décembre — mil huit cent huitante-sept,

filie de Charles Bernard Valentini, contre maître maçon à Lausanne,

et de Emma Emilie née Aubin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Scopello, Novare et Lausanne, les onze Juillet et
neuf août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Consentement des père & mère des fiancés

Dit au père de la fiancée sur acte de décès

de la mère. — Certificats de publication

de Scopello, Novare et Lausanne.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Giano Camille

Giano Emma

Signatures des témoins :

Charles Terini

Terini Giuseppe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 425

Vogt et Zahler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vogt, Friedrich,** Jardinier

de Schüpfen (Bas-Rhin) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Guebigen le onze Novembre mil huit cent huitante-deux,

fils de Gottlieb Vogt, décédé,

et de Katharina Hofer, la veuve, à Menziken (Argovie)

2° **Zahler, Louisa,** Cuisinière

de Lutry et de St Etienne (Bas-Rhin) domiciliée à Savigny,

célibataire

née à Savigny le dix-sept février mil huit cent huitante-trois,

filles de François Zahler, agriculteur,

et de Marieoline née Cordey, la femme, domiciliés à Savigny

Les publications ont eu lieu à Landanne, Schüpfen, Lutry, St Etienne & Savigny, les vingt-sept et vingt-neuf août mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Remise de mariage

Certificats de publications de Schüpfen, Lutry, St Etienne, Landanne & Savigny.

Communiqué: à l'Etat Civil de Schüpfen, Lutry, St Etienne & Savigny

Signatures des époux :

Friedrich Vogt
Louisa Vogt

Signatures des témoins :

Emma Zahler
Albert Meret } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

Rochat et Laurent née Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-quatre~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-huit~~, — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rochat, Arthur, Primeur,

de L'abbaye domicilié à Loudunne,

célibataire

né à Champagné, le vingt-un Juillet mil huit cent huitante-deux,

fil de Arthur Rochat, décédé,

et de Rosine Louise née Charles, la veuve, à Loudunne.

2^o Laurent née Rey, Lina-Uranie,

de Fey domiciliée à Loudunne,

veuve de Louis Auguste Laurent, dès le seize novembre mil neuf cent-sept.

née à Pentheriaz, le vingt-un Janvier mil huit cent huitante-dix

filie de François Rey, vigneron,

et de Uranie Lucie née Sittet, la femme,

Les publications ont eu lieu à L'abbaye Fey à Loudunne, les jours et dates
Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'abbaye

Fey Loudunne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'abbaye et de Fey

Signatures des époux :

Arthur Rochat

Lina Rochat.

Signatures des témoins :

A. Seges
Cominelli André

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 427

Delaporte & Mermoud

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~vingt quatre Septembre mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delaporte, Emile-Urbain, Mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimet _____ domicilié à Lussanme _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Gimet, le dix Janvier _____ mil huit cent huitante quatre _____

Noms, profession et

fils de Urbain Charles Auguste Delaporte, chauffeur, _____

domicile des parents :

et de Louise Bernicte née Pellet, domiciliée à Lussanme, _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Mermoud, Alice Léontine, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à Lussanme _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née aux Ganges de St Croix le vingt Novembre _____ mil huit cent Septante huit _____

Noms, profession et

fille de Jean Louis Mermoud, agriculteur à Villeneuve, _____

domicile des parents :

et de Marie Susanne née Piche, accusée, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à ~~Lussanme~~ Gimet - Poliez-le-Grand, le vingt-neuf août et premier Septembre mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gimet

Poliez-le-Grand & Lussanme

Communiqué: à l'Etat civil de Gimet

& Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

E. Delaporte
A. Delaporte

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] } Lussanme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Leuch et Sahli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leuch, Edouard-Rudolphe, Maître Forgeron,

de Berne Edouard Rudolf domicilié à Lausanne

célibataire

né à Berne le premier avril 1881 mil huit cent huitante un

fils de August Ferdinand Charles Leuch, fabricant de montres,

et de Marie Louise née Adenot, sa femme, domiciliés à Berne,

2° Sahli, Marguerite,

de Wohlen | Berne domiciliée à Duchy

célibataire

née à Lausanne le sept mars 1888 mil huit cent huitante huit

fille de Jean Sahli, chauffeur,

et de Suzanne née Scheli, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berne & Wohlen les huit et neuf Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Berne,

Wohlen & Lausanne

Signatures des époux :

Ed. Leuch

Marguerite Leuch

Signatures des témoins :

Otto Rader
Hochmair

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Berne,

& Wohlen

Par décision du 1^{er} mars 1946
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'époux soit désigné
sous les prénoms de
"Edouard Rudolf" et
son père sous ceux de
"August Ferdinand Karl"

Lausanne, le 5 mars 1946

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Copie à Berne et Wohlen & B.

N° 429

**Rapin et Arbeck née
Troillet.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Gervais,** Conducteur aux c. f. f.

de Corcelles près Payerne domicilié à Lansanne

célibataire

né à Corcelles près Payerne, le neuf Juillet — mil huit cent huitante-deux

fils de Jules Arnold Rapin, agriculteur,

et de Augusta née Rapin, sa femme, domiciliés à Corcelles.

2° **Arbeck née Troillet, Marie-Adèle,**

de Sion (Valais) domiciliée à Sion,

veuve de Frédéric Arbeck aîné le huit Septembre mil neuf cent six

née à Buet de Bagnes le vingt-un mai — mil huit cent septante-six

fille de feu Maurice Troillet

et de Marie Marguerite née Crosaz, sa veuve, à Sion,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Sion & Corcelles, les cinq six & onze
Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corcelles, Sion & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Sion

à Corcelles.

Signatures des époux :

Rapin Gervais
Adèle Rapin

Signatures des témoins :

Ed. Perrin
Ad. Douan. Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 430

Develay et Rozzier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Develay, Adrien Auguste, Gendarme

de Vaulion domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vaulion le trois Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Henri Louis Develay, à Vaulion

et de Adine Julie née Bignens, sa femme.

2° Rozzier, Jeanne Marguerite Louise, Couturière,

de Rougemont domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Vevey le vingt-trois décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

filie de Antoine David Rozzier, sergent-major de Gendarmerie,

et de Fédère Louise née Lundin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion et Rougemont, les trois et quatre Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Vaulion et Rougemont

Communiqué : à l'Etat civil de

Vaulion et de Rougemont

Signatures des époux :

Develay Adrien
Jeanne Develay

Signatures des témoins :

Tutzler Jean à Esseray
Louis Develay à Prarroy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Lozio & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-272
 Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1° Lozio, Jean-Baptiste-Joseph, gypsière-peintre,
 de Cusino (Novate) Italie domicilié à Lausanne
 célibataire
 né à Cusino, le die-huit Octobre — mil huit cent quatre-vingt-un
 fils de Louis Lozio, décédé,
 et de Joséphine née Spingli, la veuve, à Cusino,
 2° Regamey, Louise-Eugénie dite Jeanne, couturière
 de Lausanne domiciliée à Lausanne
 célibataire
 née à Lausanne le trente Juillet — mil huit cent quatre-vingt
 fille de Marie-Françoise Jenny Regamey, à Lausanne
 et de _____
 Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Cusino, les vingt huit Juillet et neuf
août mil neuf cent huit.

R. du 20.12.24.
 Le 13 de décembre 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame veuve Louise-Eugénie dite Jeanne Lozio née Regamey, mentionnée ci-dessus dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Lausanne.

Lausanne, le 27 décembre 1924.
 L'officier de l'état civil:
H. D. Ballif

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
 Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Cusino
 Permis du Département de Justice & Police
 Communiqué: si la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux:
Baptiste Lozio
Jeanne Lozio
 Signatures des témoins:
Antoine Bruneloni
François Moulin
 L'officier de l'état civil:
[Signature]

N° 432

Neuhaus et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt. six* Septembre *mil neuf cent. huit* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Neuhaus, Charles Albert,* — *fumiste,*

de *Erlach / Berne,* — domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Berne* le *six. sept* novembre — mil huit cent *septante. sept*

fil de *Charles Adolphe Otto Neuhaus, décédé,*

et de *Marcanna née Spring, actuellement dame Wyssböck, à Neuchâtel,*

2° *Jayet, Emma,* — *cuisinière,*

de *Hermansches et de Mondon,* — domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Hermansches* le *vingt. sept* Juin — mil huit cent *huitante. six*

filie de *David Eugène Jayet*

et de *Marie née Pêche, sa femme, les deux décédés,*

Les publications ont eu lieu à *Erlach, Hermansches, Mondon et Lausanne* le *six. huit* août *mil neuf cent. huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Erlach, Hermansches & Mondon

Signatures des époux :

Charles Neuhaus

Emma Neuhaus

Signatures des témoins :

Victor Crotenoud

Auguste Hojsbock

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 433

Rusconi & Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Septembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rusconi, Marcello**, tailleur de pierre

de Stabio (Tessin) domicilié à Landanne

veuf de Antonia Rusconi née Pellegrini d'âge de deux février mil neuf cent quatre

né à Stabio le trente-trois juillet mil huit cent cinquante,

fils de Louis Rusconi

et de Margherita née Tognini, les deux décedés,

2° **Zbinden née Bühlmann, Elisabeth**, repasseuse,

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Landanne,

veuve de Alexandre Zbinden, d'âge de vingt-trois février mil huit cent huitante sept

née à Mösseedorf (Berne) le dix-huit août mil huit cent cinquante-trois

fille de Jakob Bühlmann

et de Anna Maria née Straub, décedés,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Guggisberg & Stabio, les premiers, deux & cinq Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Stabio, Guggisberg & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Stabio & Guggisberg

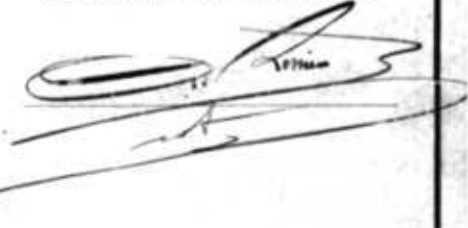
Signatures des époux :

Rusconi Marcel
Elisabeth Rusconi

Signatures des témoins :

M. Nicollier
E. Bazin à Landanne

L'officier de l'état civil :



N^o 434

Deléderray et Blanc

4-824

Aujourd'hui ~~vingt-six~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent huit~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Deléderray, Ernest-Louis**, Blanc

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthaux domicilié à Laudanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bussy / Morges le dix-sept Mai — mil huit cent huitante-neuf

Noms, profession et

fil de Auguste Charles François Deléderray, journalier

domicile des parents :

et de Julie née Vuillemin, la femme, domiciliés à Laudanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Blanc, Marguerite Marie**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Laudanne domiciliée à Laudanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Laudanne le vingt-six Mai — mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

filles de Marc Louis Philippe Blanc, ancien ouvrier de Ville

domicile des parents :

et de Fanny Louise née Carrac, la femme, domiciliés à Laudanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Laudanne - Penthaux, les dix-neuf Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Penthaux

Laudanne

Consentement du père de l'Époux

Signatures des époux :

E. Deléderray
Marguerite Deléderray

Signatures des témoins :

Lucien Alfred
Paul Blanc Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Sullend

N° 435

Viadro & Kalzanoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de *Viadro né à Genève le 17 février 1908.*

Aujourd'hui ~~vingt-neuf Septembre mil neuf cent-huit~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Viadro, Samuel,** *Etudiant en sciences,*

d'origine *Russe* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Conza (Russie) le dix-huit novembre* — mil huit cent *Septante-Sept*

fils de *David Viadro, décédé,*

et de *Nekha née Saperstine, sa veuve à Conza*

2° **Kalzanoff, Elizabeth,** *Etudiante en médecine,*

d'origine *Russe* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Spassk (Kasim) Russie le sept-dix-neuf avril* — mil huit cent *Quarante-quatre*

fille de *Basile Kalzanoff, décédé,*

et de *Euzodie née Kalmukoff, sa veuve, à Spassk.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le huit Septembre mil neuf cent-huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat du Pasteur Cousin

Certificat de publication de Lausanne

Permis du Département de Justice &

Police de Lausanne

Communiqué :

Signatures des époux :

S. Viadro

E. Viadro

Signatures des témoins :

Blanc & Co Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 10 mars 1926, Samuel Viadro, mentionné ci-contre a été reçu, avec sa famille, citoyen genevois, ressortissant à la commune Blainvillais.

Lausanne, le 29 octobre 1926.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Blanc & Co (s.l.)

R. du 15.2.27.

N° 436

Vulliens & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ²⁸ ~~Septembre~~ ²⁸ mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vulliens, Ernest*, Employé de Commerce

de *Boulens et de St-Cierges* domicilié à *Laudunne*

célibataire

né à *Boulens*, le *premier* *Septembre* mil huit cent *huitante-trois*

fils de *Louis Vulliens*, agriculteur à *Boulens*,

et de *Elise née Pelet*, *du femme*,

2° *Regamey, Jenny-Emma-Marie*, Couturière

de *Laudunne* domiciliée à *Laudunne*

célibataire

née à *Laudunne* le *dix-sept* *novembre* mil huit cent *septante-six*

fille de *Daniel Louis Regamey*, *forgeron*

et de *Rose femme née Jaton*, *du femme*, à *Laudunne*.

Les publications ont eu lieu à *Laudunne, Boulens & St-Cierges*, les *treize et quinze* ~~sept~~ ²⁸ ~~mil neuf cent huit~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Boulens, St-Cierges & Laudunne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St-Cierges

Signatures des époux :

Ernest Vulliens

Jenny Vulliens

Signatures des témoins :

E. Kott

A. Ringel *Laudunne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 437

Vercelli et Auderzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de :

1° Pierre Don Théodore Vercelli né
aux Eaux-Vives le 20 avril 1907

2° Marie Marguerite Jeanne Louise
Vercelli, née à Pléneuf le 24 juin 1908

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent huit, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vercelli, Teodoro Domenico Francesco,**

de Turin (Italie) domicilié à Candolle Secrétaire ouvrier Italien

célibataire

né à Turin le cinq Juin mil huit cent septante-neuf

fils de Pietro Vercelli, ancien menuisier

et de Margherita Fenoglio, sa femme, domiciliés à Genève.

2° **Auderzet, Louise Aurélie,** ménagère,

de Cressin-Rochefort (Ain) France domiciliée à Candolle

divorcée de Claudius Marie Rives, dès le quatorze Mars mil neuf cent dix

née à Cressin (Ain) le quatorze Juillet mil huit cent septante-trois,

fille de Germain Auderzet

et de Marguerite Madeleine Michel, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Candolle le vingt huit avril, à Cressin-Rochefort

le onze mai ainsi qu'à Turin le dix du même mois mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec mention
du divorce. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Turin
Cressin-Rochefort

Permis du Département de Justice
Police.

Communiqué : à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Teodoro Vercelli
Louise Vercelli

Signatures des témoins :

Thomas Vercelli
M. Rouffier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Marti & Duperré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Marti, Charles,**

de Guggisberg (Bern)

domicilié à Epalinges,

célibataire

né à Epalinges le vingt-neuf Novembre

mil huit cent huitante,

fils de Hemi Jacob Marti, décédé,

et de Sophie née Pache, sa veuve, à Epalinges,

2^o **Duperré, Laure-Nancy**

du Mont de Rougemont

domiciliée à Yverdon & Lussery

célibataire

née au Mont de Lussery le dix-huit Septembre

mil huit cent huitante-quatre

fille de Julien Duperré, agriculteur au Mont

et de Lucie née Martin, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussery le vingt-sept le Mont de Guggisberg le
vingt-huit et à Epalinges le vingt-neuf août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Epalinges.

Signatures des époux :

Marti Charles
Laure Marti

Signatures des témoins :

Olois Duperré à Bratigny
Luca Marti à Epalinges

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guggisberg, Rougemont et
Epalinges.

L'officier de l'état civil :



N° 439

13-116

Reymond & Krieg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond, Eugène-Ernest, — fondateur de pouvoirs de banque
de L'abbaye & du Chenit domicilié à Naples (Italie)
celibataire

né à Roques le six-sept juin mil huit cent huitante
fils de Emile Reymond, ancien instituteur
et de Emma née Chenevard, sa femme, les deux à La Béalère & Lausanne

2° Krieg, Caroline Rodine-Louise,
de Lausanne et de Muri (Berne) domiciliée à Lausanne,
celibataire

née à Lausanne le treize octobre mil huit cent huitante-trois,
fille de Emile Samuel Marc Auguste Krieg, négociant,
et de Caroline Marie Rosalie née Brun, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Muri, L'abbaye, Le Sentier, Le Brassus &
Naples, les premier, trois, quatre, cinq et neuf cront mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'Époux
- Certificats de publications de L'abbaye, Le Sentier, Le Brassus, Lausanne, Muri & Naples.
- Promesse de mariage.

Signatures des époux :

Eugène Ernest Reymond
Caroline Reymond

Signatures des témoins :

E. Reymond à La Béalère
E. Krieg à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
L'abbaye, Le Sentier & Muri

Par décision du 28 juillet 1954
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la res-
tification de l'acte et contre, en ce
sens qu'e l'époux soit désigné
comme étant originaire de:
Le Chenit, L'abbaye et
Le Lieu.

Lausanne le 2 août 1954
L'officier de l'état civil:

Cqui au Sentier, au Pont, au Lieu
et à Muri

N° 440

Corbaz et Fehlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil neuf cent. huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Corbaz, Gustave Marius**, typographe,

de Le Mont à Lausanne, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le quinze juin — mil huit cent huitante-trois,

fils de Marius Christian Corbaz, typographe,

et de Elise née Imboden née Rogy, du femme à Lausanne

2° **Fehlmann, Jeanne Louise**, couturière,

de Staffelbach (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le trois octobre — mil huit cent huitante-cinq

fille de Jean Jacques Fehlmann, ferblantier,

et de Adèle Charlotte née Corbaz du femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Staffelbach & Le Mont, les vingt, vingt-un et vingt-deux jour mil neuf cent. huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne
Le Mont & Staffelbach.

Communiqué : à Romanel et à Staffelbach.

Signatures des époux :

G. Corbaz
Jeanne Corbaz

Signatures des témoins :

Marius Corbaz
Fehlmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 441

Chave et Eggenberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chave, Jules-Auguste, Monteur,

de Landanne domicilié à Landanne,

célibataire

né à Chailly / Landanne, le dix huit Janvier mil huit cent Septante - Six

filz de Charles Eugène Chave, décédé,

et de Victoire née Tabouzier, à Landanne.

2° Eggenberg, Magdalena, fille de Sulle

de Nebedochi | Berne | domiciliée à Nebedochi

célibataire

née à Blumenstein | Berne | le quatorze Octobre mil huit cent Septante - quatre

fille de Friedrich Eggenberg, décédé,

et de Anna Barbara née Kuenzi, à Nebedochi,

Les publications ont eu lieu à Nebedochi (Chiesnachern) / Landanne, les trois et cinq
Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse
Certificats de publication de
Landanne & Nebedochi

Signatures des époux :

J. Chave
Chave Madeline

Signatures des témoins :

M. Brinifels
M. Chave } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Chiesnachern.

N^o 442

Laurent et Kropf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier octobre mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Laurent, Jules Alfred, ~~Contrôleur aux B. L.~~

de Senthuz domicilié à Renens,

célibataire

né à Senthuz le vingt-neuf décembre mil huit cent huitante

fils de Isaac David Laurent, décédé,

et de Marie Pison, en veuve, à Renens,

2^o Kropf, Marie-Eva, ~~daye femme~~

de Unterlangenegg (Bienne) domiciliée à Châtigny St-Lambert

célibataire

née à Pully le treize octobre mil huit cent septante

fille de Jacques Christian Kropf

et de Elise Lydie née Imhof, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à ~~Camonne, Schwarzenegg, Senthuz & Renens~~, le vingt-cinq & vingt six deux mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de ~~Romanel~~

Signatures des époux :

Alfred Laurent
Eva Laurent

Signatures des témoins :

J. Kropf
Vigneron. H. ~~Camonne~~

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de ~~Schwarzenegg, Sullens & Romanel~~

Par jugement du Tribunal des ~~diebrieh de Lausanne~~ rendu en date du ~~16 novembre 1866~~ déclaré définitif et exécutoire le ~~17 décembre 1866~~, le mariage inscrit ci-contre, ~~est dissous par le divorce~~. Le Tribunal a fixé à ~~_____~~ an le délai pendant lequel l' ~~_____~~ se pourr ~~_____~~ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le ~~17 décembre 1866~~

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 443

Polomey & Drayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Louis Drayer né à Lausanne le 8 Janvier 1902.

Aujourd'hui *premier octobre mil neuf cent huit* — *mil huit cent quatre-vingt-*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Polomey, Henri Louis, *Marchand forain*

de *Lutry, Forêt* — domicilié à *Lausanne,*

divorcé de Jeanette Rochet dès le dix-neuf février mil neuf cent sept

né à *Lausanne* le *onze novembre* — *mil huit cent cinquante-trois*

fil de *Jean Samuel Henri Polomey*

et de *Suzanne Henriette née Rochet, décédée.*

2° Drayer, Pauline, *fleuriste*

de *Chunnetten (Berne)* — domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Luzern (Bâle Camp.)* le *quatre mai* — *mil huit cent huitante-dix*

filles de *Jean-Jacques Drayer*

et de *Marianne née Kissling, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lutry, Forêt, Chunnetten, Lausanne, les vingt-dix*
vingt-sept et vingt-huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention du divorce

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry, Forêt, Chunnetten, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de *Lutry, Forêt & Chunnetten.*

Signatures des époux :

Polomey H.
Pauline Polomey

Signatures des témoins :

J. B. ...
M. ... } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 444

Ott et Healbach

⁷⁻¹³⁴ Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent-huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o Ott, Alfred Henri, Propriétaire

Lieu d'origine et de domicile :

de Zurich domicilié à Pulli

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Zurich-Riesbach le dix-sept novembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Gustave Heinrich Ott, rentier à Zurich,

domicile des parents :

et de Emma Diniker, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Healbach, Frida Julie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le vingt décembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fille de Auguste Henri Wilhelm Healbach, cordonnier papeterie,

domicile des parents :

et de Elisabeth Catherine née Braun, sa femme, à Landanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pulli et Zurich, les vingt-cinq et vingt-sept août mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Romanel.

Signatures des époux :

Alfred Ott.
Frida Ott.

Signatures des témoins :

P. Weller : Heer
Gustav Ott
A Healbach

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Zurich et de Romanel.

[Signature]

N° 445

Jeanrenaud & Mathys

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanrenaud, Jean-Jaques, employé de Commerce

de Travers (Nanchâtel) domicilié à Lussan

célibataire

né à Fleuriot (Nanchâtel) le neuf Janvier mil huit cent septante-quatre

fils de Henri Ernest Jeanrenaud

et de Madeleine née Boss, décédée

2° Mathys, Marguerite, cuisinière

de Trischenz (Bienne) domiciliée à Lussan

célibataire

née à Cormoret (Bienne) le vingt-sept mars mil huit cent huitante-un

filles de Auguste Mathys, gravure à Cormoret

et de Anne née Liengine, décédée

Les publications ont eu lieu à Lussan, Travers & Trischenz les onze et quatorze Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Travers, Trischenz & Lussan

Communiqué: à l'Etat Civil de

Travers & de Lussan

Signatures des époux :

J. Jeanrenaud
Marguerite Jeanrenaud

Signatures des témoins :

C. Heulbachy
Kroner Edouard

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 446

Fontanellaz & Renchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent-huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Fontanellaz Frédéric-Henri-Louis, Greffier du Tribunal
de Quarefin domicilié à Laudunne
célibataire

né à Laudunne le cinq octobre mil huit cent huitante-six
fils de Charles Henri Fontanellaz Négociant,
et de Henriette née Gandin, sa femme, les deux à Laudunne

2° Renchoz Rose-Emma, Médecin
de Château-d'Orx domiciliée à Laudunne
célibataire

née à Laudunne le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-onze
fille de Louis Adrien Renchoz, Employé C. F. P.
et de Marie Rose née Bacheris, sa femme, les deux à Laudunne

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Cudrefin à Château-d'Orx, les
onze, douze & treize d'oct mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation du père de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de Cudrefin
Château-d'Orx Laudunne

Communiqué : à l'état civil de
Cudrefin à Château-d'Orx.

Signatures des époux :

F. Fontanellaz
E. Renchoz

Signatures des témoins :

J. Pommard
M. Maya

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Jeannet & Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeannet, César, Viticulteur

des Verrières et de La Côte aux Fées (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Grenchen le vingt dix mars mil huit cent septante quatre

fil de Gustave Louis Jeannet, manoeuvre à Grenchen

et de Adèle Forster, sa femme, décédée

2° Rouge, Jeanne, Couturière

de Mont / Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née aux Eaux-Vives (Genève) le onze janvier mil huit cent huitante

fille de Jeannot Louis Rouge

et de Marie Louise Linder, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Les Verrières, La Côte aux Fées & Le Mont les premiers, deux & trois Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Les Verrières, La Côte aux Fées

& Le Mont

Communiqué: à l'Etat Civil des

Verrières, La Côte aux Fées & Romanel

Signatures des époux :

César Jeannet
Jeanne Jeannet

Signatures des témoins :

Guignard Georges
Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 448

Kieffer et Kildentrand

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Kieffer, Ignatz, Coiffeur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sufflenheim (Basse-Alsace) domicilié à Landsanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sufflenheim le cinq août mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Ludwig Kieffer, potier,

domicile des parents :

et de maria anne née mayer, sa femme, à Sufflenheim.

Nom et profession de l'épouse :

2° Kildentrand, Mathilde, Coiffeuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Burgweiler (mit Fullendorf) Baden domiciliée à Landsanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Grossbissen (Wurtemberg) le quinze mars mil huit cent huitante-six

Noms, profession et

fille de Anton Kildentrand, agriculteur

domicile des parents :

et de Mathilde née Gölster, sa femme, à Burgweiler (Baden)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Sufflenheim et Burgweiler, les vingt-cinq
vingt-six juillet et trente-un dit mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Sufflenheim, Burgweiler et Landsanne

Déclaration de Quinze

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil Cham.

Collecte Cantonale.

Signatures des époux :

Ignatz Kieffer
Mathilde Kieffer

Signatures des témoins :

Jeano Tritsch
Albert Falk

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 449

Zingg et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zingg, Albert,

Professeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Opfershofen (Bürglen) Thurgovie domicilié à Wohlen (Argovie)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mautten (Burg) Thurgovie, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

fils de Johannes Zingg

domicile des parents :

et de Anna Danner née Schalk, aïeule

Nom et profession de l'épouse :

2° Jaton, Alice Lucie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars Mandruz domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cossonay le vingt-sept février mil huit cent septante neuf

Noms, profession et

fille de Samuel Henri Jaton, instituteur

domicile des parents :

et de Alice Caroline née Bèliz, aïeule

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wohlen, Opfershofen Lansanne et Villars Mandruz, les quatorze quinze et dix-huit août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Wohlen.

Signatures des époux :

Albert Zingg
Alice Zingg

Signatures des témoins :

H. Jaton }
J. Pambour } à Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Opfershofen, Wohlen et St Cierges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 450

Charrot et Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept octobre mil neuf cent huit* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Charrot, Sulpice-Amateur dit Emile*, Conducteur C.F.F.

de *Prez-vers-Siviriez (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Prez-vers-Siviriez*, le *vingt-quatre octobre* mil huit cent *septante-cinq*

fils de *Marie-Victorine Charrot*, à *Prez-vers-Siviriez*

et de _____

2° *Huber, Anna-Maria*, *Cuisinière*

de *Majenwil (Argovie)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Majenwil* le *vingt février* mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Joseph Huber*, *agriculteur* à *Majenwil*

et de *Barbara Liner née Stebel la femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le dix-sept*, à *Prez-vers-Siviriez et Majenwil*
le *dix-neuf septembre* mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Prez, Majenwil Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Siviriez & Majenwil

Signatures des époux :

Charrot, Emile

Marie Charrot

Signatures des témoins :

Dr Crausa à *Ormont*

Louis Jaquier à *Prez/Siviriez*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 451

Menétray et Sahli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Menétray, Louis,**

Manoœuvre

de Poliez-le-Grand

domicilié à Landanne

divorcé de Louise Annélie née Meylan ais le six avril mil neuf cent

né à Poliez-magnoux le trente avril

mil huit cent soixante-deux

fils de Louis Menétray, décédé,

et de Suzanne née Genier, sa femme, décédée,

2° **Sahli, Rosa,**

Cuisinière

de Wolben - Geneve

domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt avril

mil huit cent huitante-trois

fille de Jacob Sahli, agriculteur

et de Anna Maria née Wittwer, sa femme à Montblesson,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Poliez-le-Grand & Wolben, les quinze et seize Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce

Permis de mariage

Certificats de publication de Poliez-le-

Grand Wolben & Landanne

Communiqué : à l'état civil de Poliez-le-

Grand & Wolben

Signatures des époux :

Louis Menétray
Rosa Sahli

Signatures des témoins :

C. J. Chardon Tillet
F. Lamblan Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Schneiter et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schneiter, Emile François, Employé C. P. P.

de Ambsoldingen (Berne) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Froideville le onze octobre mil huit cent huitante deux

fils de Emile Louis Schneiter, agriculteur,

et de Emilie Anne née Schullard, sa femme, les deux à Froideville.

2° Favre, Hélène, femme de Chambre

de Charannes-le-Veyron domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Charannes-le-Veyron le six juillet mil huit cent huitante deux

fille de Charles François Henri Favre, agriculteur à Derges

et de Louise Catherine Elisa née Longchamp, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Ambsoldingen, Charannes-le-Veyron & Lansanne, les huit & neuf septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ambsoldingen, Charannes-le-Veyron

Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ambsoldingen & Grenchy

Signatures des époux :

Emile Schneiter

Hélène Schneiter

Signatures des témoins :

Eugène Clere, Lansanne

Albert Favre, Bussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 453

Weber et Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Louis-Emile**, employé aux services industriels,

de Vordemwald (Slovénie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le six décembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Jean Weber, décédé

et de Louise née Geiser, sa veuve, à Lausanne.

2^o **Giron, Ida**, Demoiselle de magasin

de Genève domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix juin (10 juin) mil huit cent huitante-six

fille de Charles Giron, décédé,

et de Marie Victoire née Vinnet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vordemwald & Genève, les dix-neuf
vingt-un Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vordemwald, Genève & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Vordemwald & Genève

Signatures des époux :

Louis Weber
Ida Weber

Signatures des témoins :

P. Bachui fils
F. Landau } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 454

Huber et Thurin

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Huber, August, négociant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Altstetten (Zurich) domicilié à Oerlikon (Zurich)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Wiedikon (Zurich) le vingt deux Janvier mil huit cent huitante un,

Noms, profession et

fils de Rudolf Huber

domicile des parents :

et de Louise née Widmer

Nom et profession de l'épouse :

2° Thurin, Hélène Pauline Jeanne,

Lieu d'origine et de domicile :

de Colombier et St Saphorin / moines domiciliée à Lussigny,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lussigny le dix sept Mars mil huit cent huitante un

Noms, profession et

fille de Jean François Max Thurin

domicile des parents :

et de Hélène Marie née Gillieron,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oerlikon, Altstetten, Lussigny, St Saphorin / moines & Colombier, les dix et onze Juin mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation del. Etat civil de Oerlikon

Signatures des époux :

Aug. Huber
Jeanne Huber

Signatures des témoins :

Arbault
Riquart ing. J. Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Altstetten, Oerlikon & Villierens,

N° 455

Burgener et Brazzola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burgener, Marc-Louis**, architecte,

de Viège | Valais | domicilié à Siere | Valais |

célibataire

né à Viège le vingt-un Juin mil huit cent Septante-huit

fils de Adolphe Burgener, décédé

et de Stéphanie née Bayard, à Viège.

2° **Brazzola, Adèle-Louise**,

de Castello San Pietro | Tessin | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf mai mil huit cent huitante-trois

fille de Donato Brazzola, architecte, à Lausanne

et de Louise Emilie née Chevallier-Maison-Blanche, de femme

Les publications ont eu lieu à Siere, Viège, Lausanne & Castello San Pietro, les cinq, sept et huit Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autodéclaration de l'Etat civil de Siere.

Signatures des époux :

Marc-Louis Burgener
Adèle Brazzola

Signatures des témoins :

J. Porquett
D. Brazzola Dub.

L'officier de l'état civil :

H. Lühaut
rempl.

Communiqué : à l'Etat civil de Siere, Viège & Castello-San-Pietro.

N° 456

Guilloud et Giron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guilloud, François-Ernest**, horticulteur,

de Champagne et de Grandson domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le dix Janvier mil huit cent ~~quatre-vingt~~ dix-huit,

fil de Georges Charles François Guilloud, horticulteur,

et de Julie Sophie née Guignot, sa femme, domiciliés à Landanne

2° **Giron, Julia-Clara**,

de Genève domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le six mai mil huit cent ~~quatre-vingt~~ dix-huit

fille de Henri Jules Louis Giron, horticulteur,

et de Louise Augustine née Mottaz, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Genève, Grandson & Champagne, les trois, quatre et cinq Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage.
Certificats de publication de Landanne, Champagne, Grandson & Genève.

Signatures des époux :

Guilloud
J. Guilloud

Signatures des témoins :

J. Giron à Landanne
H. Reibert à Villars-sous-Glenne

L'officier de l'état civil :

H. Lechant
simpl.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Champagne, Grandson & Genève.

N° 457

Nicoud & Bayz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicoud, Jules, Dracien

de Vauxmarais-Vernier (Neuchâtel) domicilié à Lansanne

célibataire

né à La Chaux-de-Fonds le quinze mai mil huit cent huitante

fils de Jules Henri Nicoud, horloger

et de Julie Louise née Berdez, domiciliés à Chaux-de-Fonds

2° Bayz, Elise-Éléonore,

de Vouzey (Valais) domiciliée à Vouzey

célibataire

née à Vouzey le quinze Septembre mil huit cent septante-huit

fille de Augustine Bayz, à Vouzey

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Stambin (Vauxmarais) & Vouzey les dix-sept & dix-huit Septembre mil neuf cent huit :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Vauxmarais

(Stambin, Vouzey & Lansanne)

Communiqué : à l'Etat Civil de

Stambin & Vouzey

Signatures des époux :

Nicoud

C. Bayz Nicoud

Signatures des témoins :

Ch. Gret

E. Ruffin } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

rempl.

N° 458

Boraleu et Corandau

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~deux cent~~ *deux cent* ~~mil neuf cent~~ *mil neuf cent* ~~huit~~ *huit* ~~mil huit cent~~ *mil huit cent* ~~quatre-vingt~~ *quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Boraleu, François-Louis*, *conducteur aux C. F. P.*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Blonay* domicilié à *Xarandane*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Blonay* le *vingt-deux février* mil huit cent *huitante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Victor Louis Boraleu*, *agriculteur* à *Blonay*

domicile des parents :

et de *Julie Louise Marguerite née Davernay*, *décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Corandau, Frida*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sassel* domiciliée à *Payerne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Sassel* le *vingt-cinq février* mil huit cent *huitante-sept*,

Noms, profession et

fille de *Amile Corandau*, *décédé*,

domicile des parents :

et de *Elise née Duffey*, *la veuve*, à *Payerne*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Xarandane, Blonay, Sassel & Payerne*, les *six-sept, six-huit et six-neuf septembre* mil neuf cent *huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de domiciliation de Payerne

Blonay, Sassel & Xarandane

Signatures des époux :

Boraleu François

Frida Corandau

Signatures des témoins :

Oesui Charles à *St Maurice*

Spahn Jean à *Xarandane*

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
remp. r.

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Rémy, Granges & Payerne

N° 459

Charles et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Charles, Auguste-Joseph,** *peintre*

de *Cocelles sur Chavornay* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Bassersdorf, Zurich* le *dix-huit février* — mil huit cent *septante-huit*

fil de *Henri Auguste Charles, Coiffeur, à Cheseaux,*

et de *Sabina Barbara née Moull, La femme, à Genève,*

2^o **Martin, Bernadette,**

de *St Barthélemy* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Brétigny St Barthélemy* le *deux Septembre* — mil huit cent *septante-sept*

filles de *Louis Mathieu Martin, décédé,*

et de *Marie Eleonore née Pittet, La Veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Cocelles et Chavornay, et Brétigny St Barthélemy* les *dix et onze Septembre* mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cocelles et Chavornay, St Barthélemy et

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chavornay et Echallens.

Signatures des époux :

Aug Charles

Bernadette Charles

Signatures des témoins :

Martin Fivier

Clementine Marion

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 460

de Longuinoff et Dalberg

Aujourd'hui *quatorze octobre mil neuf cent huit* — *mil huit cent quatre-vingt*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *de Longuinoff, Vitaly*, *Étudiant en sciences*,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domicilié à *Lausanne*,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Gloubokose / Tver / Russie le dix-huit janvier mil huit cent huitante-dix

Noms, profession et

fils de Vitaly de Longuinoff,

domicile des parents :

et de Marie née Mack Rothling, sa femme décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Dalberg, Adeline*, *Étudiante en sciences*

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Konine / Pologne russe le cinq avril mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et

fille de Ignace Dalberg, négociant

domicile des parents :

et de Bronislava née Denez, sa femme, domiciliée à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-six Septembre mil neuf cent huit

Le mariage religieux a été célébré à l'Église russe de Vevey le 14 Oct. 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux*
- Déclaration du Prêtre Russe à Genève*
- Promesse de mariage*
- Certificats de publication de Lausanne*
- Permis du Département de Justice & Police*
- Communiqué :

Signatures des époux :

Vitaly de Longuinoff
Adeline de Longuinoff

Signatures des témoins :

A. Humbert - Broz
J. Besson à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 461

Dormond et Meyer née

Bolomey
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dormond, Jules-Auguste,** employé aux C.P.P.

de Olon domicilié à Lausanne

divorcé de Rose Adèle Sognat, dès le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

né au Sepon le dix-sept juin mil huit cent cinquante-huit

fil de Jean Antoine Dormond

et de Rose Marguerite née Sognat, décédée

2° **Meyer née Bolomey, Louise-Francine,**

de Zurich domiciliée à Lausanne

veuve de Gustave Alfred Meyer dès le dix-sept octobre mil neuf cent-sept

née à La Chaux le vingt-un octobre mil huit cent soixante

fille de François Bolomey, décédé

et de Françoise Louise Henriette née Bonjour la veuve à St-Léger

Les publications ont eu lieu à Olon-Buëroz, Zurich

Lausanne les quinze seize et dix-sept Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Olon -

Buëroz, Zurich & Lausanne

Communiqué: à l'état civil d Olon

& de Zurich

Signatures des époux :

Jules Dormond
Louise Dormond

Signatures des témoins :

J. J. J. J.
J. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

P. ans. 10. 22.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 1^{er} juin 1922, déclaré définitif et exécutoire le 21 septembre 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 4 octobre 1922. L'officier de l'état civil: [Signature]

N° 462

Neitzke et Feizig.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Neitzke, Ernst-Gustav-Otto, Electricien

de Stolp (Prusse) domicilié au Trait-Montreux

célibataire

né à Stolp le douze Février mil huit cent septante-dix

fils de Carl Neitzke, maître serrurier,

et de Emilie née Schwichtenberg, les deux à Stolp,

2° Feizig, Louise,

de Gais (Suisse) domiciliée à Pully

célibataire

née à Landanne le vingt-cinq août mil huit cent septante-deux

fille de Henri Feizig, décédé

et de Marguerite Elisabeth née Gutknecht, à Pully

Les publications ont eu lieu aux Panchés, à Gais, à Pully & à Stolp, les sept, huit et dix-neuf septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Montreux

Signatures des époux :

Ernst Neitzke
Louise Neitzke

Signatures des témoins :

Fischer
H. Scherich
les deux à Carouge

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à la Chancellerie de l'état civil de Gais & Romanel

[Signature]

N° 463

Hentger & Campini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Régularisation de Viollette Mathilde
Elfrida Campini, née à Landamm
le 18 mars 1908.

Reçu au 11.8.21
Le 28 décembre 1915,
les nommés ci-dessus
ont été reçus au nom-
bre des bourgeois de la
commune de Stein
(Argovie).
Landamm, le 27 août 1921
L'officier de l'état civil.
Juce!
Signé à l'état civil Stein

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hentger, Albert-Ferdinand-Jean**, photographe,
de Oesdorf (Waldeck-Frimont (Allemagne)) — domicilié à Landamm —
célibataire

né à Löwenden le vingt-un mars — mil huit cent huitante-un

fil de Georges Hentger, employé de bureau,
et de Mathilde née Pirsch, sa femme, domiciliés à Oesdorf

2° **Campini, Cristina Maria**
de Rocca d'Aranzo (Alessandria - Italie) — domiciliée à Landamm —
célibataire

née à Rocca d'Aranzo le onze décembre — mil huit cent huitante-un

filles de Pietro Campini, forgeron,
et de Maddalena née Palladino, sa femme, domiciliés à Montaldo Scarampi (Italie)

Les publications ont eu lieu à Landamm, Oesdorf & Rocca d'Aranzo, les huit dix
vingt trois cent mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Oesdorf
Rocca d'Aranzo Landamm
Permis du Département de Justice
Police

Signatures des époux :

Albert Hentger
Cristina Hentger

Signatures des témoins :

A. Corbay à Landamm
Martin Hüsch à Veray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale

N° 464

Ballif & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent-huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ballif, Louis-Rodolphe**, sous secrétaire au Dép. de J. Police
de Lucens, Combremont-le-Grand et Henniez domicilié à Lusdanne
célibataire

né à Lucens le six février mil huit cent huitante-deux
fils de Friedrich Samuel Ballif, perruier
et de Rosette née Sommer, sa femme, domiciliés à Seignaux.

2° **Martin, Marie-Suzanne**, lingère,
de Rossinière domiciliée à Vevey
célibataire

née de Sentier le premier juillet mil huit cent huitante-cinq
fille de Daniel Martin, lieutenant de gendarmerie
et de Louise Caroline née Faley, sa femme, domiciliés à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lucens, Combremont-le-Grand, Henniez, Rossinière,
Vevey & Lusdanne, les trois et quatre Septembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lucens, Combremont-le-Grand, Henniez,
Rossinière, Vevey & Lusdanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucens, Combremont, Ganges, Rossinière
& Vevey

Signatures des époux :

Louis Ballif
Marie Ballif

Signatures des témoins :

A. Corbay
Auguste Brunner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 465

Combépine et Gardel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Combépine, Louis-Antoine, bijoutier-chainiste

d'origine française domicilié à Gaillard (Haute Savoie)

célibataire

né à Choisy (Haute Savoie) le cinq janvier — mil huit cent septante-neuf

fils de François Combépine, décédé,

et de Eugénie née Savoyat, décédée

2° Gardel, Louisa, cuisinière

de Sainte-Croix domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le six novembre — mil huit cent septante-sept

fille de François Louis Gardel, décédé

et de Françoise Louise Dietrich, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gaillard, Ste Croix, Les Granges & Lausanne, les vingt-deux et vingt-trois septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

actes de décès des père et mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gaillard,

Ste Croix, Les Granges & Lausanne

Déclaration de validité de l'ambassade de France

Permis du Département de Justice-Police

Communiqué: à la Chancellerie de

à l'état civil de Ste Croix

Signatures des époux :

Signatures manuscrites de Louis-Antoine Combépine et Louisa Gardel

Signatures des témoins :

Signatures manuscrites des témoins Claude et A. Midlmann

L'officier de l'état civil :

Signature manuscrite de l'officier de l'état civil

N^o 466

Desponds et Pavillard

Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Desponds, Constant-Émile**, blanchisseur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sutter domicilié à La Sutter

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le vingt-trois Juin mil huit cent septante-neuf,

Noms, profession et

fils de Alban Desponds

domicile des parents :

et de Émilie Guignard, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Pavillard, Bertha-Éléne**, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sutter domiciliée à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fille de Louis Jean Paul Ernest Pavillard, décédé,

domicile des parents :

et de Fanny, née Coutoir, sa veuve, à Landanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne le dix-neuf à La Sutter La Sutter le
vingt-trois Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne La Sutter Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sutter

Signatures des époux :

C Desponds

B Desponds

Signatures des témoins :

Desponds Adolphe

Pavillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 467

Corbaz et Mézinat

⁷⁻²⁵⁸ Aujourd'hui quinze Octobre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Corbaz, François-Jean, employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne, Le Mont et Epalinges domicilié à Landanne

Etat civil :

veuf de Léopoldine vivante née Moynat, née le sept Octobre mil neuf cent six

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le quatorze Juin mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fils de Louis François Corbaz, employé postal à Landanne

domicile des parents :

et de Julie née Vivian, sa femme, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2° Mézinat, Elise-Maie,

Lieu d'origine et de domicile :

de Olhon domiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Olhon le dix-sept novembre mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fille de Henri Mézinat

domicile des parents :

et de Adèle née Coudy, ses deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Le Mont, Epalinges, Olhon & Hérens, les onze, douze et treize août mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

acte de décès de la femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Le Mont, Epalinges, Olhon & Hérens

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romanel, Epalinges & Olhon

Signatures des époux :

Henri Corbaz
Elise Corbaz

Signatures des témoins :

A. Crotty à Vevey
Epiteaux N. à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 468

Piquet et Giroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piquet, Albert-William, capitaine postal

de Cheriv domicilié à Lucerne

célibataire

né au Sentier le vingt-trois Mars mil huit cent huitante-quatre

fils de Henri Constant Piquet, négociant, au Pont,

et de Mélanie Emma née Raymond

2° Giroud, Léa

de Grandevant, domiciliée à Collonges (Montreux)

célibataire

née aux Planches (Montreux) le premier Mai mil huit cent huitante-quatre

fille de Constant Giroud, décédé,

et de Marie Louise née Contax, décédée.

Les publications ont eu lieu à u Sentier, au Grand, à Grandevant, Lucerne et Montreux
les seize, dix-sept, dix-huit et premier octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

introduction de l'état civil de
Lucerne

Communiqué : à l'état civil de _____

Lucerne, chez le Sentier & Montreux

Signatures des époux :

Albert Piquet
Léa Piquet

Signatures des témoins :

F. Samblan } Lansanne
Chr. Fallois }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 469

Girardet et Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Octobre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Girardet, Henri-Emile**, Incasident

de Pilly domicilié à Laudanne

célibataire

né à Pilly le douze Octobre mil huit cent soixante-dix

fil de Alfred Auguste François Girardet, décédé

et de Marie Constance née Bismar, la veuve à Laudanne

2° **Arnaud, Ida**, Comptable

de Ozon-le-Châtel domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Villette le quatorze Juin mil huit cent soixante-neuf

filie de Henri Frédéric Arnaud, menuisier

et de Elisa née Müller, la femme à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Pilly & Ozon-le-Châtel les quinze et seize
Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pilly, Ozon-le-Châtel Laudanne

Communiqué: à l'état civil de

Pommel & Ozon

Signatures des époux :

Henri Girardet

Ida Girardet

Signatures des témoins :

H. Arnaud

J. Blouin Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 470

Zürcher & Giddey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zürcher, Henri, bourgeois,

de Stein (Appenzell) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Toufen (Appenzel) le vingt-trois mai mil huit cent huitante-trois

fils de Henri Zürcher, décédé,

et de Marie Barbara née Waldburger, sa femme, décédée,

2° Giddey, Marie-Louise, Commerçante

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le premier novembre mil huit cent huitante-dix

fille de Charles Samuel Giddey, allumeur de gaz

et de Zélie née Vallotton, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Stein, Grandvaux, Lutry & Lausanne, les vingt-neuf
et trente Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Stein, Grandvaux, Lutry, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lully, Lutry & Stein

Signatures des époux :

Henri Zürcher
Marie-Louise Giddey

Signatures des témoins :

Charles Giddey
J. Waldburger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 471

Richon et Faure née Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. Octobre mil neuf cent huit, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Richon, Eugène Henri**, — Employé à l'usine à gaz,

de La Cour de Peitz, St-Léger-la-Chèze — domicilié à Lussanme,

divorcé de Marie Lehmann dès le vingt. huit Janvier mil neuf cent deux.

né à Vevay le quatorze mai — mil huit cent septante,

fil de Jean Georges Louis Richon

et de Jeanne Françoise née Cossy, décédée,

2° **Faure née Bolomey, Marie-Caroline**, Repasseuse

de Pizy — domiciliée à St-Léger

veuve de François Samuel Faure, dès le vingt. un Mars mil huit cent quatre-

vingt. treize

née à La Chèze le vingt. sept Mars — mil huit cent soixante. dix

fille de Pierre François Louis Bolomey, décédé,

et de Françoise Elisabeth née Chivalier, La Veuve, à St-Léger,

Les publications ont eu lieu à Lussanme, La Cour de Peitz, St-Léger, Pizy Lussanme

vingt. deux, vingt. trois et vingt. six Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce. — acte de décès du mari de

l'épouse. — Promesse de mariage.

Certificats de publications de La Cour de

Peitz, St-Léger, Pizy Lussanme

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Cour de Peitz, St-Léger & Givres.

Signatures des époux :

Eugène Richon

Marie Richon

Signatures des témoins :

Favrat Charles

Jacquet Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 472

Bühler et Schenk née Rohrer

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o **Bühler, Charles-Adolphe**, ancien bouclier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arési (Berne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf de Anna Sara née Bühler, d'ici le vingt-un novembre mil neuf cent dix

Lieu et date de la naissance :

né à Pieterlen (Berne) le vingt-un avril — mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fils de Daniel Bühler

domicile des parents :

et de Elisabeth née Biedermann, décédée

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Schenk née Rohrer, Rozina**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Signau (Berne) domiciliée à La Rodiaz sur Lutry

Etat civil :

veuve de Jean Schenk d'ici le trente juin mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

née à Kadstetten y Bolligen (Berne) le dix-huit avril mil huit cent soixante

Noms, profession et

filles de Jacob Rohrer, décédé

domicile des parents :

et de Anna Maria née Auedi, la veuve à Kadstetten

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arési, Signau & Pully les premiers, deux & trois octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
actes de décès des précédents conjoints
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Arési, Signau, Pully & Lausanne

Signatures des époux :

Ch. Bühler
Rozina Bühler

Signatures des témoins :

Alb. Trummer
Arnold Glar } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Arési, Signau & Pully

N° 473

Stamm et Rawyler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Stamm, Hermann-Albert**, Professeur de musique

de Verdun (Meuse) France, domicilié à Luxembourg,

célibataire

né à Brunschwitz le vingt-deux Janvier mil huit cent huitante-deux

fils de Johann Friedrich Wilhelm Stamm, employé de Commerce

et de Charlotte née Burghard, sa femme, à Brunschwitz

2^o **Rawyler, Hélène**,

de Wörben (Sarre) domiciliée à Luxembourg

célibataire

née à Crisier le dix-sept août mil huit cent huitante-un

fille de Jacob Rawyler, agriculteur,

et de Victorine née Jurgis, sa femme, à Crisier

Les publications ont eu lieu à Verdun, Wörben Luxembourg, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Consentement des parents des Epoux.

Promesse de mariage.

Cert. de publications de Verdun, Wörben et Luxembourg

Déclarations de l'ambassade de France

Permis de mariage de Justice à Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wörben & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Albert Stamm

Hélène Stamm

Signatures des témoins :

Lena Rawyler à Crisier

M. Knecht à Luxembourg

L'officier de l'état civil :



N° 474

Suter & Känni

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil neuf cent-huit, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Suter, Joseph Richard, Recher d'Hôtel

Lieu d'origine et de domicile :

de Dittwilg (Argovie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Wettingen (Argovie) le dix-neuf Juin mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Fume Joseph Suter, ingénieur,

domicile des parents :

et de Franziska née Spörrli la femme, les deux à Wettingen,

Nom et profession de l'épouse :

2° Känni, Marie, femme de Chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Köniz (Berno) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bolligen le vingt-huit Septembre mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Friedrich Känni, décédé,

domicile des parents :

et de Anna Maria née Kofler, la veuve, à Bolligen

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dittwilg & Köniz, les trois, quatre et cinq
Octobre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dittwilg, Köniz & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Dittwilg & Köniz

Signatures des époux :

Richard Suter

Marie Känni

Signatures des témoins :

Friedrich Känni à Bern

Blanc à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 475

Künzli et Winter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux septembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Künzli, Jakob, fonctionnaire postal,

de Strengebach (Argovie) domicilié à Bâle

célibataire

né à Strengebach le vingt six décembre mil huit cent huitante deux

fils de Jakob Künzli, décédé,

et de Rosa née Güter, à Strengebach.

2° Winter, Marie-Lina,

de Schlatt (Zurich) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le treize juillet mil huit cent huitante trois,

fille de Henri Winter, cafetier,

et de Marie Rosine née Ernst, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Strengebach, Schlatt et Bâle, les vingt deux, vingt trois et vingt six septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

intériorisation del'Etat civil de

Bâle

Signatures des époux :

Jakob Künzli

Lina Künzli

Signatures des témoins :

H. Winter à Lausanne
Jean Frey à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Strengebach, Schlatt et Bâle

Le 30 novembre 1928, les nommés ci-dessus ont été reçus au nombre des bourgeois de la commune de Bâle.

Lausanne, le 11 janvier 1929.
L'officier de l'état civil
H. Leubaert

copie
à qui à l'état civil à Strengebach, Schlatt et Bâle R. du 26.1.29

N° 476

Chatelan et Lalié

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent-huit — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelan, Jules-Moïse**, Menuisier

de Bretigny sur Meuse domicilié à Landsanne

célibataire

né à Froiderville le huit mars — mil huit cent huitante-deux

fils de Jean Marc David Chatelan

et de Marie née Martin, sa femme, décédée,

2° **Lalié, Louise Laurence**, teinturière

de Lyon (5^e arr^t) domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Landsanne le neuf octobre — mil huit cent huitante-quinze

fille de Pierre Lalié, employé de Commerce

et de Louise née Chateleand, sa femme, les deux à Landsanne

Les publications ont eu lieu à Landsanne Bretigny et Lyon, les premiers et deux
octobre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

Consentement des parents de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bretigny, Lyon & Landsanne

Communiqué : à l'état civil de

Poligny-le-Grand & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Jules Chatelan

Louise Lalié

Signatures des témoins :

J. Piquet à Landsanne

Mme Chatelan à Bretigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 477

Favre et Merminod

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Favre, Jules-Alfred, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoëns-la-Ville domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Goumoëns-la-Ville le deux mai — mil huit cent huitante-trois,

Noms, profession et

fils de Charles Louis Favre, sellier,

domicile des parents :

et de Elise Lina Demand, la femme, à Goumoëns-la-Ville

Nom et profession de l'épouse :

2° Merminod, Jeanne-Louisa-Marguerite,

Lieu d'origine et de domicile :

de Esertines sur Rolle domiciliée à St George, Instituteur

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Esertines sur Rolle le dix-neuf mai — mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Arthur Louis Merminod, menuisier

domicile des parents :

et de Julie Louise née Gay, la femme, à Esertines sur Rolle

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Goumoëns-la-Ville, Esertines sur Rolle & St George, les sept huit et neuf septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux
- Pièces de mariage
- Certificats de publication de Goumoëns-la-Ville, Esertines sur Rolle, Landanne & St George

Signatures des époux :

J Favre
Louise Favre

Signatures des témoins :

Chausa Merminod
A. Merminod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Echallens, Gilly & Longjumeau.

N° 478

Jallard & Groth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jallard, Eugène,

Conducteur aux C. L.

de Haut-Vully (Sionne)

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Leubens (Vaud) le vingt-deux avril — mil huit cent huitante-six

fils de Jules Jallard, agriculteur,

et de Rosine Elina née Favre, sa femme, à Fribourg (Suisse)

2° Groth, Alice-Marie,

Demoiselle de magasin,

de Berikon (Argovie)

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Grändevon le vingt-quatre Juin — mil huit cent huitante-quatre

filie de Michael Leon Groth, Charpentier

et de Elise née Marnier, sa femme, à Etoy

Les publications ont eu lieu à Haut-Vully, Berikon & Lausanne, les dix onze et douze Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Haut-Vully, Berikon & Lausanne.

Signatures des époux :

Jallard Eugène
Jallard Alice

Signatures des témoins :

U. Boreux
Ch. Falletton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Motiers & Berikon.

un jugement du Tribunal du district de Morges, rendu en date du 28 Juin 1918, déclaré définitif et exécutoire le 2 Septembre 1918, le mariage inscrit et contre, il nous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari est pour contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 Octobre 1918.
L'officier de l'état civil :
[Signature]

Imp. H. Vallotton, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 479

Jordan & Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois Octobre mil neuf cent-huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jordan, Constant,** agriculteur,

de Boulens domicilié à Boulens,

célibataire

né à Boulens le huit février mil huit cent huit-vingt-deux

fils de Jacques Louis Jordan, agriculteur,

et de Lina née Pochet, à Boulens,

2^o **Pahud, Clara-Elise,**

de Saint Cierges domiciliée à St Cierges,

célibataire

née à St Cierges le vingt-neuf Janvier mil huit cent huitante-trois,

fille de Frederich Pahud, décédé

et de Rucie née Olivier, La Veuve, à St Cierges.

Les publications ont eu lieu à Boulens et à St Cierges le trois Octobre mil neuf-
cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autocritation de l'état civil de
St Cierges.

Signatures des époux :

Constant Jordan
Clara Jordan

Signatures des témoins :

Gambin
Ch. Fallois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
St Cierges

N° 480

Baudat, Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ vingt-trois octobre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Baudat, Auguste, Mécanicien électricien

de Arnes et Oebe domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Arnes le six août mil huit cent huitante-quatre

fil de Emmanuel Abram Baudat, agriculteur,

et de Benedicte Elise née Hermin, sa femme, les deux à Arnes

2^o Nicole, Céline-Adèle, Institutrice

de Chenit domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Sentier, le deux septembre mil huit cent huitante-deux

fille de Adrien Alphonse Samuel Nicole, horloger au Sentier,

et de Mathilde Amélie née Raymond, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Arnes, Le Sentier et Le Bessons, les huit, dix et onze octobre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arnes, Le Sentier, Le Bessons et

Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Arnes et du Sentier

Signatures des époux :

Aug. Baudat

Céline Baudat

Signatures des témoins :

Lucey Vicomte à Roche

H. Baudat à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal
u district de Lausanne, du 14
mars 1914, déclaré définitif et exé-
cutoire le 27 mai 1914, le mariage
signé ci-contre a été dissous par
divorce. Le divorce a été pro-
noncé en application de l'art. 138
du Code civil suisse et il a été
statué au mari de recommencer
sous l'espérance d'un délai de deux
ans.

Lausanne, le 12 juin 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucel

Révisé le 3 juillet 1914.

N° 481

**Rebello d'Andrade et
Reynold dite Forney**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rebello d'Andrade, Fernando**, Candidat Ingénieur
de Para (Brésil) domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Para le onze avril mil huit cent huitante trois,
fils de Bento Rebello d'Andrade, décédé
et de Emilia de la Roque Andrade, sa Veuve, à Lisbonne (Portugal)

2° **Reynold, Julia Louise dite Forney**,
de Fribourg domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Lausanne le vingt Décembre mil huit cent huitante six
fille de Nicolas Claude Reynold, Professeur de Gymnastique à Vevey
et de Louise Auguste Pauline née Pamblanc, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Fribourg, le vingt neuf septembre
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal...
d'arrondissement de Lausanne, rendu
en date du 11 novembre 1908, déclaré
définitif et exécutoire le 21 mars
1909, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l...
ne pour contracter un nouveau
mariage.
Lausanne, le 28 mars 1908.

L'officier de l'état civil:

Le Bauff

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Fribourg &
Lausanne
Dispense des publications au Brésil et
déclaration de validité
Permis du Département de Justice & Police
Communiqué: à l'Etat civil de
Fribourg & à la Chancellerie & la

Signatures des époux :

F. R. d'Andrade
Julia d'Andrade

Signatures des témoins :

Henri F. Fourny
Paul Bricio de Costa

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 482

Bettez & Rochat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil neuf cent. huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bettez, Jules Albert**, Maréchal ferrant,

de Combrément-le-Petit domicilié à St-Saphorin & Morges,

veuf de Adèle Vulliamin dès le onze avril mil neuf cent. sept

né à St-Saphorin & Morges le vingt-un novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Bettez, décédé,

et de Renée née Davel, du Vaire à St-Saphorin & Morges.

2° **Rochat, Eliza Conize**, Conturière

de L'abbaye et du Lieu domiciliée à Monticher

célibataire

née à Monticher le quatre Janvier mil huit cent huitante-trois,

fille de Joseph Louis Rochat, agriculteur

et de Charlotte Delany, domiciliés à Monticher.

Les publications ont eu lieu à Monticher le huit, à Combrément-le-Petit, St-Saphorin & Morges, L'abbaye & Le Lieu, le neuf Octobre mil neuf cent. huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Combrément

Signatures des époux :

Albert Bettez
Elisa Bettez

Signatures des témoins :

Alme Adler à Monticher
Henri Rochat à Monticher

Communiqué : à l'Etat civil de

Combrément-le-Petit, Vulliamin, L'abbaye
Le Lieu & L'Isle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 483

Pittet et Isaac née Kaiser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet, Alphonse Scipion Alexandre, tailleur,

de Villars-le-Terroir domicilié à Landanne,

célibataire

né à Marseille le dix huit novembre mil huit cent septante cinq

fils de Marie Anne Pittet, décédée

et de

2° Isaac née Kaiser, Maria Elizabeth dite Elise,

de Etagnières domiciliée à Landanne

divorcée de Auguste Isaac dès le treize Janvier mil neuf cent cinq

née à Biberist Solenz le huit Janvier mil huit cent septante huit

fille de François Alfred Kaiser

et de Maria Minerva née Gyr, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Etagnières & Landanne, le trois octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars le Terroir, Etagnières Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Etagnières

Signatures des époux :

Pittet Alphonse
Elise Pittet

Signatures des témoins :

Frieda Kaiser
Robert Altina

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

13-171

Nöding et Knebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Octobre mil neuf cent-huit — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nöding, Frédéric-Louis-Daniel, employé aux D. L.

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt mai — mil huit cent huitante-quatre,

fils de frédéric Nöding ^{fonctionnaire}

et de Sophie Marie née Dubois, décédée.

2° Knebel, Louise-Charlotte, femme de chambre

de La Sauge domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villeneuve le treize novembre — mil huit cent septante-huit

fille de Jules Frédéric Knebel, vigneron

et de Fanny Louise Jacquillard, la femme, les deux à Aigle

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à La Sauge, les quinze & seize Septembre,
des mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & La Sauge

Communiqué : à l'état civil de La

Sauge

Signatures des époux :

F. Nöding

Louise Nöding

Signatures des témoins :

E. Aeschbach

Jules Knebel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 485

Picot et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-dix Octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Picot, Paul Louis, Entrepreneur

Lieu d'origine et de domicile :

de Quillier domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le vingt-un février mil huit cent cinquante-quatre

Noms, profession et

fils de Charles Georges Picot, avoué

domicile des parents :

et de Catherine née Rothgeb, la veuve à Landanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Raymond, Suzanne Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaulion domiciliée à Pilly

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née àumont, Sebroux le quatorze avril mil huit cent cinquante-quatre

Noms, profession et

fille de Louis Elie Alexis Raymond, pasteur

domicile des parents :

et de Adèle Marie Françoise née Parckoud, la femme, à Pilly

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vaulion, Pilly & Quillier, les sept & neuf Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Quillier, Vaulion, Pilly & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Quillier, Vaulion & Romanel

Signatures des époux :

Paul Picot
Suzanne Picot

Signatures des témoins :

Picot
Raymond } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 486

Renchoz et Emery née Vallent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt sept octobre mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Renchoz, Louis-Frédéric**, ~~ingénieur~~

de ~~Château-d'Or~~ domicilié à ~~Langonne~~

~~célibataire~~

né à ~~Château-d'Or~~ le ~~vingt mai~~ mil huit cent ~~septante-trois~~

fils de ~~Pierre-Frédéric Renchoz~~

et de ~~Marie-Félicie née Stabel, décédée~~

2° **Emery, Marie née Vallent**, ~~ménagère~~

de ~~Chardonne~~ domiciliée à ~~Payenne~~

~~veuve en 2^e noces de Henri Ernest Emery aîné le 30 Juin 1907 et dont le mariage avec le défunt a été déclaré nul par jugement du 22 octobre 1907~~

née à ~~Figurins~~ le ~~quinze Janvier~~ mil huit cent ~~septante-deux~~

fille de ~~Samuel Vallent, aîné~~

et de ~~Marguerite Matthay, domiciliée à Payenne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Château-d'Or, Chardonne, Payenne & Langonne~~ les ~~premier & trois~~ ~~octobre~~ mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des époux~~

~~acte de mariage de l'épouse avec~~

~~inscriptions marginales & acte de décès du mari~~

~~Certificats de publication de Château-~~

~~d'Or, Chardonne, Payenne & Langonne~~

Communiqué : à l'Etat Civil de ~~Château-~~

~~d'Or, Corcieux & Payenne~~

Signatures des époux :

Renchoz Louis Frédéric
Marie Renchoz

Signatures des témoins :

Henri Renchoz
Lucien Dessanges

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 487

Cantin & Pivet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent-huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cantin, Louis-Maximin**, menuisier-ébéniste

de **Quincy-lès-Pies** (Fribourg) domicilié à **Lundanne**

célibataire

né à **Bussy** (Fribourg) le vingt-sept mars mil huit cent huitante-deux

fils de **Lucie Cantin**, à **Lundanne**,

et de

2^o **Pivet, Blandine Céline**, sage-femme

de **Sorens** (Fribourg) domiciliée à **Lundanne**,

célibataire

née à **Villars-d'Arny** (Fribourg) le neuf avril mil huit cent huitante-deux

fille de **Jean Antoine Pivet**, agriculteur à **Sorens**,

et de **Marie Madeleine née Rey**, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à **Lundanne, Quincy-lès-Pies & Sorens**, les huit, dix et onze octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Quincy-lès-Pies, Sorens & Lundanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Quincy-lès-Pies & Sorens.

Signatures des époux :

Cantin Louis
Blandine Cantin

Signatures des témoins :

Page Robert
Pillonnex Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 488

Hünig et Steffen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Hünig, Johann-Ernest,*

de *Sargenthal (Berne)*

domicilié à *Langenhennel*

Célibataire

né à *Sargenthal* le vingt deux décembre

mil huit cent *soixante-deux*

fil de *Samuel Hünig, décédé,*

et de *Adina Sägesser, sa veuve, à Sargenthal,*

2^o *Steffen, Maria,*

de *Affoltern i/L. (Berne)*

domiciliée à *Langenhennel*

Célibataire

née à *Unterstockholz (Sargenthal)* le dix neuf février mil huit cent *soixante-neuf*

filles de *Anna Maria Steffen, décédée,*

et de

Les publications ont eu lieu à *Sargenthal, Affoltern et Langenhennel* le dix octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sargenthal Affoltern i/L. Langenhennel

Communiqué: à l'Etat Civil de

Affoltern i/L. & Sargenthal.

Signatures des époux :

Ernest Hünig
Maria Steffen

Signatures des témoins :

L. Luthi
Ernst Roux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

Jaccard et Lattmann

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-sept octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° Jaccard, Jules-Félix, Mécanicien

Etat civil :

de Sainte Croix domicilié à Landanne

Lieu et date de la naissance :

celibataire

Noms, profession et

né à La Sagne-S^{te} Croix, le dix avril mil huit cent huitante-trois,

domicile des parents :

fils de Georges Samuel Jaccard, représentant de commerce,

Nom et profession de l'épouse :

et de Marie née Campiche, la femme, domiciliée à Landanne,

Lieu d'origine et de domicile :

2° Lattmann, Emma-Lina, Demoiselle de Magasin,

Etat civil :

de Bogen-Sternenberg (Zurich) domiciliée à Landanne,

Lieu et date de la naissance :

celibataire

Noms, profession et

née à Sternenberg le vingt-neuf octobre mil huit cent huitante-quatre,

domicile des parents :

fille de Heinrich Lattmann, agriculteur

Date des publications :

et de Emma née Bachmann, la femme, domiciliée à Sternenberg

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, Les Granges, Sternenberg & Landanne, les treize et quatorze octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St^e Croix

Les Granges, Sternenberg & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

St^e Croix & Sternenberg

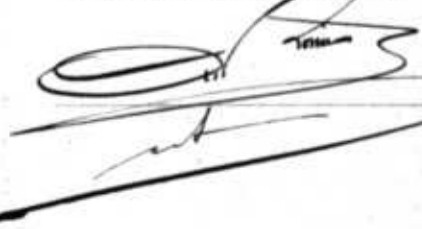
Signatures des époux :

J. Jaccard
E. Jaccard

Signatures des témoins :

H. Orignifils
G. Jaccard } à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 490

Gaulis & Bischoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-145

Aujourd'hui vingt huit octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaulis, Charles,**

Ingénieur,

de Landanne, Cossouay, Colombier et St Saphorin / Morges — domicilié à Vevey (Suissesse)

célibataire

né à Landanne le dix neuf septembre mil huit cent huitante,

fils de François Frédéric Eugène Gaulis, décédé,

et de Isabelle Julienne née Gattofroy, à Landanne,

1-144 2° **Bischoff, Adèle Marie,**

de Landanne et de Comaugny — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Croix (Nord) France, le neuf novembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Charles Jules Henri Bischoff, négociant

et de Jeanne Julie Adèle née Naef, domiciliés à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cossouay, Colombier, St Saphorin / Morges, Comaugny & Les Planches, les dix huit et dix neuf septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat civil de

Montreux.

Signatures des époux :

Ch. Gaulis
Marie Gaulis

Signatures des témoins :

Bischoff
Gaulis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossouay, Villiers, Montreux & Coppet

Par décision du 10 octobre 1938 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'au lieu de Gaulis, ce n'est pas seulement l'original de Landanne, Cossouay, Colombier et St Saphorin / Morges, mais en ce de Genève-Ville.

Le 12 octobre 1938
L'officier de l'état civil :
[Signature]
L'acte a été communiqué à Cossouay, Villiers, Montreux & Coppet.

N° 491

Wirth et Reiser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Ernest Alfred
Reiser, né à Schallens le 30 Sept. 1904.

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, du 8 avril
1914, déclaré définitif et exécutoire
le 16 juin 1914, le mariage légitimé
ci-dessus a été dissous par le divorce.
Le divorce a été prononcé en applica-
tion des art. 138 et 139 du Code
civil suisse et il a été interdit au mari
de se remarier avant l'expiration d'un
délai de deux ans.

Lausanne, le 25 juin 1914.

L'officier de l'état civil :

Fucel
Récépissé du 3 juillet 1914.

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wirth, Johannes,** Retenu,

de Hundwil (Appenzell a/R) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Hirsau le dix-sept Janvier mil huit cent septante-huit

fil de Johannes Wirth

et de Karolina née Weiler, sa femme, décédée

2^o **Reiser, Emma,** Ménagère,

de Seedorf | Berne | domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Seedorf le cinq novembre mil huit cent huitante-deux

filles de Johannes Reiser, décédé

et de Margaritha née Fühler, sa veuve, à Münsingen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seedorf et Hundwil, les quinze et seize de
mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Hundwil, Seedorf Lausanne

Signatures des époux :

Jean Wirth

Emma Wirth

Signatures des témoins :

P. Maire

Theophile Scheidegger

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de

Hundwil & Seedorf.

N° 492

Rochstuhl & Keinen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochstuhl, Louis-Eugène**, — Employé aux T. L.

de **Pandex** domicilié à **Lausanne**,

célibataire

né à **Vevay** le cinq mai mil huit cent huitante-deux

fil de **Louis Philippe Rochstuhl**

et de **Elise Estoppey**, la femme, décédée.

2° **Keinen, Maria-Aline**, — Demoiselle de Magasin,

de **Grangols (Valais)** domiciliée à **Lausanne**,

célibataire

née à **Lausanne** le sept août mil huit cent huitante-huit

fille de **François Keinen**, décédé,

et de **Eléonore Zélie Clavel**, la veuve à **Lausanne**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Pandex & Grangols** les six et sept octobre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pandex
Grangols & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de **Pully**

& **Grangols**

Signatures des époux :

L. Rochstuhl

M. Keinen

Signatures des témoins :

M. Estoppey
F. Clavel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 493

Cousin et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf octobre mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cousin, Samuel-François, Conducteur aux T. L.

de Concise domicilié à Lussanre,

célibataire

né à Concise le vingt huit Juin mil huit cent huitante-sept

fils de Gustave Armand Cousin, agriculteur,

et de Hélène née Arney, sa femme, domiciliés à Concise,

2° Raymond, Fanny-Charlotte, employée à l'hôpital

de Rougemont domiciliée à Lussanre,

célibataire

née à Comnugny le vingt-sept Juin mil huit cent Septante-cinq

fille de Paul Marc Raymond, menuisier,

et de Eugénie née Fillestanz, sa femme, domiciliés à Comnugny

Les publications ont eu lieu à Concise, Lussanre & Rougemont, les cinq & huit
Septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Concise, Rougemont & Lussanre

Communiqué: à l'Etat Civil de
Concise & de Rougemont.

Signatures des époux :

Cousin Samuel

Fanny Cousin

Signatures des témoins :

M. B. Riouffès }
Ch. Gallot } à Lussanre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 494

Curchod et Stöckli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Curchod, Charles-Julien**, Conducteur postal,

de Dommarin et de Lutry, domicilié à **Lundanne**,

célibataire,

né à Combremont-le-Petit le vingt-quatre novembre mil huit cent septante-huit,

fils de **Ulyde Curchod**, agriculteur

et de **Revine Léna** née **Curchod**, la femme, à Dommarin,

2^o **Stöckli, Elizabeth-Mine**, Infirmière,

de Guggisberg (Basel) domiciliée à **Pilly, Cozy**

célibataire

née à Rolle le onze Septembre mil huit cent huitante-trois,

fille de **Christian Stöckli**, tisserand, à **Bussigny**

et de **Marie Vifian**, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à **Dommarin, Lutry, Guggisberg, Pilly, Lundanne** les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Septembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dommarin, Lutry, Guggisberg, Pilly

Lundanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand, Lutry, Romanel et Guggisberg

Signatures des époux :

Curchod Charles

Mine Curchod

Signatures des témoins :

Valéri Rovier

Bercher Oscar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 495

Berchet et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf octobre mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berchet, Oscar,** Gardienn au pénitencier,de Combrémont-le-Grand domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le treize février mil huit cent huitante-cinq

fils de Jules Berchet, chauffeur de fumeterie

et de Aimée née Perrin, sa femme, les deux à Veray

2° **Rossier, Marie-Vaïéie,** Cuisinière,de Antigny | Feiboury | domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Antigny le vingt-quatre mars mil huit cent huitante-quatre,fille de François Marie Rossier, décédé,

et de Philomène née Deschamps, sa veuve, à Antigny

Les publications ont eu lieu à (Landanne) Combrémont-le-Grand, Antigny & Landanne, les vingt-dix et vingt-sept septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'ÉpousePromesse de mariageCertificats de publication de Combrémont-le-Grand, Antigny et Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Combrémont et Antigny

Signatures des époux :

Berchet Oscar
Marie Rossier

Signatures des témoins :

Aline Curchod
Curchod Charles. } Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 496

Rochat et Gauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf octobre mil neuf cent-huit~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rochat, Jules-Louis,** Gendarme,

de Bavois et du lieu domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Bavois le quinze Septembre mil huit cent huitante-trois,

fil de Louis Henri Rochat, agriculteur,

et de Marie née Perriaz, sa femme, domiciliés à Bavois.

2° **Gauthier, Berthe-Rosa,**

de L'Arbergement domiciliée à L'Arbergement

célibataire

née à Valayres y Grances le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-sept

filles de Albert Joseph Emmanuel Gauthier, agriculteur,

et de Marie Louise née Hebez, sa femme, domiciliés à L'Arbergement.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bavois, Le lieu et L'Arbergement, les
trois, quatre, cinq et six octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesses de mariage
Certificats de publication de
Bavois, Le lieu, L'Arbergement et
Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Charvonnay, le lieu et Signetelles,

Signatures des époux :

Jules Rochat
Berthe Rochat

Signatures des témoins :

Adam Rochat
Desarjanyagt. à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 497

Magnenat et Bourillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenat, Charles-François**, Chef de Cuisine

de Vaulx — domicilié à Lussanne,

divorcé de Marguerite Thérèse Marie Sionat dès le sept avril mil neuf cent huit

né à Eydoix le seize Janvier — mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Charles Magnenat, agriculteur, à Divonne-les-Bains,

et de Jenny Françoise Caillat, sa femme,

2^o **Bourillon, Antoinette**, lingère,

de St Laurent (ain) France — domiciliée à Lussanne

célibataire

née à St Laurent le quinze avril — mil huit cent septante-deux

fille de Benoît Bourillon

et de Jeanne Rut, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vaulx, St Laurent & Lussanne, les vingt
- six septembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vaulx, St Laurent & Lussanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Vaulx & à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

C^{de} Magnenat

A. Bourillon

Signatures des témoins :

P. Hérisson
Eugène Massinot

L'officier de l'état civil :



N° 498

Bischoff & De Mollins

3-3 54
Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Bischoff, Charles-Auguste-Jean**, artiste-peintre
de Landanne & de Commingy domicilié à Landanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le seize Juin mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fils de Marc Charles Théophile Bischoff, artiste-peintre

domicile des parents :

et de Jeanne Ida Marguerite née Cornaz, sa femme, domiciliés à Landanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° **De Mollins, Berthe-Mathilde-Louise**,

Lieu d'origine et de domicile :

de Landanne et de Moudon domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Croix (Nord) France, le premier mai mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fille de Samuel Henri Georges Auguste De Mollins, Ingénieur,

domicile des parents :

et de Henriette Charlotte Louise née Bischoff, sa femme, domiciliés à Landanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Commingy & Moudon, les trois & cinq
Octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Landanne, Commingy & Moudon.

Signatures des époux :

Henry Bischoff
Berthe Bischoff

Signatures des témoins :

J. Mollins
H. Bischoff } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Coppet & Moudon

Imp. H. Vulliamy, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 499

Kohler & Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil neuf cent huit, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kohler, Charles-François**, Marchand de piéceuse,

de Burgistein (Sarre) — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Apples le dix-neuf août — mil huit cent huitante,

fil de Marc Louis Etienne Kohler, fermier,

et de Henriette Suzanne née Buerens, la femme, les deux à Landanne.

2° **Barraud, Marie-Elise-Eugénie**, Repasseuse,

de Esstines près Vunzeno — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le quinze Février — mil huit cent huitante-sept

filles de Jean Louis Alphonse Barraud, décédé,

et de Germaine Elise née Blum, la veuve, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Burgistein (Kirschenthusen), Esstines Landanne
les trois, cinq et six octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Permis de mariage

Certificats de publication de
Burgistein, Esstines Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Kirschenthusen & Vunzeno.

Signatures des époux :

Charles Kohler
Eugénie Kohler

Signatures des témoins :

Marc Kohler
Auguste Kohler Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 500

Scaglia et Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le* vingt-un *Octobre* mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Scaglia, Lino-Giuseppe, Prêtre*

de *Comandona (Novate) Italie* domicilié à *Laudunne*

Célibataire

né à *Comandona* le quatre *août* — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de *Battista Scaglia, décédé,*

et de *Immacolata née Berni, la veuve à Halidon (Amérique du Nord)*

2° *Rey, Rosa-Victorine,*

de *Lumont (Sibourg)* domiciliée à *Laudunne*

Célibataire

née à *Yverdon* le vingt-huit *juillet* — mil huit cent huitante-quatre

fille de *Alfred Prosper Rey, décédé,*

et de *Catherine Rosa née Bouchier, actuellement Mme Picetti, à Laudunne.*

Les publications ont eu lieu à *Laudunne, Lumont & Comandona*, les six-huit dix-neuf vingt et treize *Septembre* mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Comandona, Lumont & Laudunne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué : à l'Etat Civil d'*Lumont*

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Scaglia Lino

Rosa Scaglia

Signatures des témoins :

Peretti Antoine
Louis Bersier

L'officier de l'état civil :

H. Lichart
comp. s.

N° 501

Blanc et Lambélet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un octobre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blanc, Alexandre-Frédéric-Paul, Contraindre comme

de Landanne — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Landanne le quinze février — mil huit cent huitante-cinq —

fils de Félix Jules Louis Blanc, décédé,et de Louise Fanny née Favre, sa veuve, à Landanne.2^o Lambélet, Marguerite Rozine, Lingère,

de Forêt (Lavanx) — domiciliée à Echallens, —

célibataire —

née à Echallens le douze juillet — mil huit cent huitante-sept —

fille de Anriette Lambélet, ancien gendarme,et de Marie Elise née Marcel, sa femme, les deux à Echallens.Les publications ont eu lieu à Landanne, Forêt & Echallens, les vingt-neuf, trente
septembre et premier octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Landanne, Forêt & Echallens, —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Forêt & Echallens. —

Signatures des époux :

F. Alex. Blanc

Marguerite Blanc

Signatures des témoins :

E. Lambélet à Echallens

G. Blanc à Landanne.

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
sculp.

N° 502

Nielsen & Dégallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois~~ ²³ octobre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nielsen, Jean-Niels,

Commerçant,

de Landanne

domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le deux novembre

mil huit cent huitante-quatre,

fils de Niels Peter Nielsen, marchand-tailleur,

et de Elisabeth née Käser, sa femme, domiciliés à Landanne

2° Dégallier, Suzanne Louise Marguerite,

de Landanne

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le vingt septembre

mil huit cent huitante-trois

filles de Jules Samuel Dégallier, bijoutier-herboriste,

et de Louise Julie Lecoutre, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne le huit octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Signatures des époux :

Niels A. Nielsen

Marguerite Nielsen

Signatures des témoins :

J. Dégallier

N. P. Nielsen

L'officier de l'état civil :

H. Lichaut
rempl.

Communiqué :

N° 503

Piller et Parquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le six novembre mil neuf cent huit~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Piller, Pierre-Lucien, cafetier,

de Bonnefontaine (Fribourg) domicilié à Laudonno,

divorcé de Beulah Schwarz dès le six-vingt septembre mil neuf cent sept,

né à St Silvestre (Fribourg) le premier novembre mil huit cent septante-trois

fils de Pierre Joseph Saturnin Piller,

et de Anna Maria Célestine née Brülhart, décédée.

2° Parquier, Marie-Joséphine-Catherine,

de Paquier (Fribourg) domiciliée à Laudonno,

célibataire

née à Châtel St Denis le vingt-six décembre — mil huit cent huitante-trois,

fille de Edmond Alphonse Parquier, agréé à Châtel St Denis

et de Marie Eléonore Elise née Luchmann, en femme,

Les publications ont eu lieu à Laudonno, Le Paquier et Bonnefontaine, les six, huit et dix octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Signatures des époux :

Lucien Piller
Marie Piller

Signatures des témoins :

Mollat
Gust Bernier } Laudonno

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pensomaz et Gampé

8-16-

N° 504

Blanc et Martin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Louis-Henri, Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Saint mandé Seine France, le vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fil de Jules Louis Blanc, postesouilliste à Lausanne,

domicile des parents :

et de Josephine Louise née Stalder, la femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° Martin, Henriette Marie, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Quillier, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le quatre mars mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

filles de Louis Martin, nettoyeur,

domicile des parents :

et de Marie née Grot, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Quillier le quinze & dix sept Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne & Quillier.

Signatures des époux :

Louis Blanc.

Henriette Blanc.

Signatures des témoins :

Robert Gruener

Hector Soula Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Quillier

N° 505

Sormani et Grange née

Légeret.
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Simon Bostin
Légeret né à Landanne le 21 juillet 1907
- femme Marguerite le 15 février 1905.

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent - huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sormani, Carlo, Manœuvre

de Sormano | Côme | Italie domicilié à Landanne,

célibataire

né à Sormano le onze mai mil huit cent soixante-quatre,

fils de Giovanni Battista Sormani

et de Rachèle née Prato, sa femme, les deux décédés.

2° Grange née Légeret, Charlotte-Jeanne-Marie,

de Bény | Ain | France, domiciliée à Landanne,

veuve de Jean dit Auguste Grange d'ici le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt dix-sept.

née à Landanne le vingt-quatre mai mil huit cent septante-deux

fille de Jean Samuel Légeret, marié à Landanne,

et de Charlotte Jeanne Marie Byde, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bény & Sormano les trois cinq & treize
septembre mil neuf cent - huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de mariage des Epoux

acte de décès du mari des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sormano

Bény Landanne

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Sormani Carlo

Marie Sormani

Signatures des témoins :

Sormani Charles

Jean Légeret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 506

Siegfried & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Siegfried, Ernest,** employé d'assurances,

de Grosshöchstetten (Berne) domicilié à Lausanne, Chaux-de-Fonds

célibataire

né à Neuchâtel le dix-huit octobre mil huit cent huitante-trois,

fils de Frédéric Siegfried, décédé,

et de Elisabeth née Feitknecht, sa femme à Neuchâtel.

2° **Rochat, Hélène-Louise,** Demoiselle de magasin,

de ~~leur~~ domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Orbe le vingt-huit novembre mil huit cent huitante-sept

fille de Gustave Henri Rochat, Contrôleur aux C. F. F.

et de Clara née Petermann, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le lieu à Grosshöchstetten, les dix, onze et

deux octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Grosshöchstetten et de leur

Communiqué : à l'Etat civil de leur

de Grosshöchstetten.

Signatures des époux :

Siegfried
Hélène Siegfried

Signatures des témoins :

François Borel
confis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... de Lausanne, rendu en date du 22 avril 1922, déclaré définitif et exécutoire le 10 juillet 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari... pourra contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 27 juillet 1922.

L'officier de l'état civil :

[Signature]
R. du 29.7.22

N° 507

Muri et Thévoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Muri, Aloïs, Electrotechnicien,

de Winikon (Lucerne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Schenkon (Lucerne) le quinze février — mil huit cent septante-neuf

fils de Kaouza Muri, décédé,

et de Elisabeth née Arnold, la veuve, à Sursee,

2^o Thévoz, Jeanne,

de Missy domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix neuf janvier — mil huit cent huitante-un

fille de Emile Thévoz, Caissier de Banque,

et de Thérèse Joséphine née Panchaud, la femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Winikon et Missy, les treize, quinze & dix-sept Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de
Winikon, Missy & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat civil de
Winikon & Glandion.

Signatures des époux :

Aloïs Muri

Jeanne Muri

Signatures des témoins :

Pistet
Charles Pistet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 508

Baltera & Bartzinsky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre novembre mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baltera, Joseph-François David-Jean, D^r en médecine,*

de *Masserano Novate, Italie,* domicilié à *Lansanne,*

célibataire

né à *Chaux-de-Fonds le vingt décembre* mil huit cent *huitante-deux,*

fil de *Jean Baltera, négociant,*

et de *Annie née Patinier, sa femme, les deux à Chaux-de-Fonds,*

2° *Bartzinsky, Emma, D^r en médecine,*

de *Odesa (Russie)* domiciliée à *Lansanne,*

célibataire

née à *Varsovie le vingt-trois juin* mil huit cent *huitante-un,*
vingt juillet

filles de *Salomon Bartzinsky, Directeur de Banque,*

et de *Routkier née Millner, sa femme, les deux à Odesa.*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne & Masserano les quinze Septembre*
et quatre Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat du Maire d'Odesa

Certificats de publication de

Masserano & Lansanne.

Permis du Séquestrement de Justice

& Police.

Communiqué : à la Chancellerie *&c*

Signatures des époux :

J^r Baltera

Emma Baltera

Signatures des témoins :

P. Calamy

J. C. C.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Mariage religieux Eglise catholique de
Lansanne, le 10 Nov 1908.

N° 509

Longchamp et Maccand

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Longchamp, Louis-Gustave, *ouvrier de ville*

Lieu d'origine et de domicile :

de Malapalud domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Malapalud, le trente octobre — mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Antoine Hippolyte Simon Longchamp, *décédé*

domicile des parents :

et de Victoire Benoitte née Perrin, *la veuve*, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Maccand, Elise-Eugénie, *Repassende*

Lieu d'origine et de domicile :

de Echallens domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Coissin le vingt-trois septembre — mil huit cent huitante-huit

Noms, profession et

fille de Louis Frédéric Maccand, *ancien horticulteur*

domicile des parents :

et de Marie Susanne Louise née Lavanchy, *la femme*, les deux à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Malapalud, Echallens Lausanne, le treize octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Malapalud

Echallens à Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliez-le Grand à Echallens

Signatures des époux :

Longchamp Louis

Longchamp Elise

Signatures des témoins :

Longchamp Edouard

Michel Porquin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 510

Lenoir-Pégay & Wuerchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lenoir-Pégay, Emile** agriculteur

de Château-d'Orx domicilié à Lausanne

célibataire

né à Blonay le vingt décembre mil huit cent huitante-deux

fils de Louis Emile Lenoir-Pégay, agriculteur,

et de Marie Louise Caroline née Bonjean, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Wuerchoz, Cécile-Louise,**

de Bussigny-sur-Morges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le quatre mars mil huit cent huitante-cinq

fille de Louis David Wuerchoz, décédé,

et de Anna née Franckfort, sa veuve à Vidy & Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Orx, Lausanne & Bussigny le huit Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Château-d'Orx, Bussigny & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Château-d'Orx & Bussigny.

Signatures des époux :

Emile Lenoir Pégay.
Cécile Lenoir

Signatures des témoins :

Louis Wuerchoz
Georges Magnin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 511

Farre et Giamboni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Farre, Léon-Auguste,** *Gardeur de bureau,*

de *Chaisy (Tessin) - St-Barthélemy* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Merat le dix-neuf avril* mil huit cent *huitante-cinq*

fil de *Philippe Hubert Farre, absent*

et de *Marie Claudine née Chertin, à Dully,*

2° **Giamboni, Emma,** *Demoiselle de laboratoire*

de *Prato-Leventina (Tessin)* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Lausanne le quatre juin* mil huit cent *huitante-six*

fille de *Alexandre Giamboni, décédé,*

et de *Rosine Alexandrine Lucie Sizemond, sa veuve, à Renens,*

Les publications ont eu lieu à *Chaisy, St-Barthélemy, Prato & Lausanne, les*
six, sept, dix, huit, dix-neuf et vingt-trois septembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Premesse de mariage

Certificats de publications de
Chaisy, St-Barthélemy, Prato & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de *Chaisy*

Chailly & Prato

Signatures des époux :

Léon Farre.

Emma Farre

Signatures des témoins :

Mur
Germain Gustave

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 512

8-131

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

Regamey & Duczel

Nom et profession de l'époux :

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Regamey, Gustave-Ernest**, Employé de magasin,
de Landanne domicilié à Landanne

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le seize Juin mil huit cent Septante-trois,

Noms, profession et

fils de Pierre Frédéric Regamey, décédé,

domicile des parents :

et de Sophie Marie Guiza, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Duczel, Emma**, Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Esstines sur Wycaon domiciliée à Landanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Esstines, le vingt-neuf Juin mil huit cent Septante-deux,

Noms, profession et

fille de Jean Duczel, décédé,

domicile des parents :

et de Marie Louise née Lodey, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne & Esstines, les dix & onze Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Landanne

& Esstines.

Signatures des époux :

Gustave Regamey

Emma Regamey

Signatures des témoins :

Clémentine

Sules Souin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Landanne.

Imp. H. Vallery, Guex & G^e, rue de la Louve, 2.

N° 513

Ray & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ray, Louis-Victor, Gendarme

de Echichens domicilié au Brassus, av. de l'Église,

célibataire

né à Villars-le-Comte, le onze février mil huit cent huitante-quatre,

fil de Auguste Ray

et de Victorine née Picoux,

2° Favre, Lina, Couturière

de Echichens domiciliée à Cuvillies,

célibataire,

née àière Mondon le sept octobre mil huit cent huitante-trois,

filie de Aline Favre à Payerne

et de

Les publications ont eu lieu à Kuffens-le-Château, au Brassus, au Sentier, à Nyon, St Cierges & Cuvillies (Lucens) les vingt-neuf et trente Septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de l'arr. du Brassus.

Signatures des époux :

Ray Victor
Ray Lina

Signatures des témoins :

J. Bourgeois à Cuvillies
A. Nallo à Santanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon, le Sentier, St Cierges & Lucens.

N° 514

Rochat & Chatton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rochat, Henri Jules-Marie**, négociant

de l'Abbaye et au lieu — domicilié à Zurich,

célibataire

né à Landanne le treize novembre — mil huit cent septante-trois,

fils de Alfred César Rochat, décédé,

et de Marie Christine née Chatton, à Zurich,

2° **Chatton, Iraline Clara**,

de Bonnières — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le dix août — mil huit cent septante,

fille de Paul François Chatton, décédé,

et de Louise Céline née Merminod, décédée.

Les publications ont eu lieu à Zurich le lieu, l'Abbaye, Bonnières et Landanne, les huit neuf, dix & treize octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Zurich

Signatures des époux :

H. Rochat
Clara Rochat

Signatures des témoins :

Roux Girardet
Manuel à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Zurich
l'Abbaye, le lieu & Bonnières.

N° 515

Ramelet et Charlon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramelet, Louis-Georges, Constructeur,

de Orbe, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Orbe le vingt-huit septembre mil huit cent huitante-un

fils de Adrien Jules Charles Ramelet, décédé

et de Marie Susanne née Hausmann, sa veuve, à Lausanne,

2° Charlon, Justine-Thérèse-Valentine,

de Bonnières, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le sept novembre mil huit cent huitante-quatre

fille de Paul François Charlon

et de Louise Céline née Merminod, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe et Bonnières, les dix onze et treize octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orbe,
Bonniers et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Sullens

à Orbe.

Signatures des époux :

L. Ramelet

V. Charlon

Signatures des témoins :

Louis Girardet à Lausanne
H. Rodig à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 517

Grand et Vez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent huit, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grand, Alfred,** ~~Mécanicien aux C.F.P.~~

de **Leubens,** domicilié à **Vernon - Salvan (Valais)**

célibataire

né à **Péverenges** le vingt-un octobre mil huit cent ~~huitante~~ **quatre**

fils de **Alexandre Grand**

et de **Sophie née Favre, à Servion,**

2^o **Vez, Louise-Emma,** ~~sans profession,~~

de **Cheseaux** domiciliée à **Lausanne**

célibataire

née à **Belmont** le dix avril mil huit cent ~~huitante~~

fille de **Jean François Vez**

et de **Jeannette Jenny née Vuillard de Froidfontaine.**

Les publications ont eu lieu à **Salvan, Lausanne, Cheseaux & Leubens** les dix-neuf, vingt, vingt-un & vingt-deux octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'Etat civil de **Salvan.**

Signatures des époux :

Grand Alfred.
Emma Grand

Signatures des témoins :

Hélène Vez à Servion
Brieg Albert à Servion

L'officier de l'état civil :

[Signature of the officier de l'état civil]

Communiqué : à l'Etat civil de **Salvan, Romanel & Servion.**

N° 518

Viret et Serex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuvième mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Viret, Emile-Louis,** *ouvrier au Téléphone*

de Villars-Breccolin domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Ormbliens* le *vingt* Janvier — mil huit cent *huitante-quatre*

fil de *François Louis Viret, décédé*,

et de *Marie née Auguaret, sa veuve, à Villars-Breccolin*,

2° **Serex, Lydie-Elise,** *gouvernante*

de *Murazorn* domiciliée à *Murazorn*

célibataire

née à *Murazorn* le *vingt-un* Mai — mil huit cent *septante-huit*

filles de *Jean Frédéric Serex, agriculteur, à Murazorn*,

et de *Antoinette Marguerite née Serex, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Villars-Breccolin, Murazorn et Lausanne*, les *treize* et *quinze* Octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-Breccolin, Murazorn & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars-Breccolin & Murazorn (Paléziens)

Signatures des époux :

Viret Emile Louis

Serex Lydie

Signatures des témoins :

A. B. K. K.

M. Serex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 519

15-247
27**Oesch et Eugster**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Mariage

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Oesch, Jacob**, Chef de navigation

de Oberlangenegg (Aargau) domicilié à Lausanne, Suisse,

célibataire

né à Lausanne le neuf novembre mil huit cent huitante-quatre,

fils de Jacob Oesch, décédé,

et de Elise née Bucher, sa femme, à Ouchy.

2^o **Eugster, Mélanie-Joséphine**, Repasseuse,

de Teufen (Appenzel) domiciliée à Lausanne, Suisse,

célibataire

née à Bulle le dix-sept septembre mil huit cent huitante-cinq,

fille de Samuel Jacob Eugster, Commissaire,

et de Anne Marie née Puthoud, sa femme, domiciliée à Ouchy.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberlangenegg et Teufen, les treize et quatorze

octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Teufen

Oberlangenegg & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schwarzenegg & Teufen.

Signatures des époux :

Oesch, Jacob

Mélanie Oesch

Signatures des témoins :

Alfred Perrinaz } à Ouchy
Eugène Rossier }

L'officier de l'état civil :



N° 520

Vulliemin & Gaillé.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vulliemin, Emile,

Chapmanier

de Pomy

domicilié à Pomy

célibataire

né à Pomy le trente mai

mil huit cent septante-huit

fil de Louis Vulliemin

et de Marianne Julie née Vulliemin, décédée

2^o Gaillé, Adèle-Augustine,

Cuisinière

de Provence

domiciliée à Pomy

célibataire

née à Provence le Sept Juin

mil huit cent huitante-un

filie de François Louis Gaillé

et de Rosine Marianne née Vulliemin, décédée

Les publications ont eu lieu à Pomy & à Provence, les quatorze et dix-sept Octobre

mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Uzès.

Signatures des époux :

Emile Vulliemin

Augustine Vulliemin

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Uzès &
de Provence

N° 521

Favre et Pugin

Noms et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent huit, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Alois-Louis,** — — — — — l'aîné

de Villars - sous - Yens — — — — — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Gland le trois Mars — — — — — mil huit cent huitante-quatre

fil de Jules Favre, honneur, à Torcléva,

et de Rosine Marguerite née Prieder, sa femme, décédée,

2° **Bussat née Pugin, Franceline,** — — — — —

de Bossey | Haute Savoie | — — — — — domiciliée à Lausanne,

divorcée de Jean Marie Bussat, dès le vingt-huit Juin mil neuf cent sept

née à Bossey le vingt-un avril — — — — — mil huit cent huitante-quatre

filles de Martin Pugin, l'ainé

et de Josephine née Blanche, sa femme, à Bossey

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars s/ Yens & Bossey, les quatorze

dix-sept et dix-huit Juillet mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec mention du divorce.

Sommaires respectueux aux parents des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars

s/ Yens, Bossey & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Villars s/ Yens & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Alois Favre
Franceline Favre

Signatures des témoins :

Paul Simon
Jules Pagan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de première instance de Genève, rendu en date du 1^{er} Juin 1917, déclaré définitif et exécutoire le 30 juillet 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 1^{er} août 1917
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Révisé du 7. VIII. 17.

Par décision du 23 avril 1918, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-contre, des époux Favre et Bussat, en ce sens que l'année de la naissance de l'épouse est mil huit cent quatre-vingt — — — — — comme indiqué par erreur.

Inscrit le 25 avril 1918
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Lequel a été inscrit à Villars - sous - Yens -

N° 522

Bieri & Stuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix novembre mil neuf cent huit~~ ²⁸⁷ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bieri, Paul-Edouard**, Monteur-appareilleur,

de Schungrau (Berne) domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le dix-huit Janvier mil huit cent huitante-cinq

fil de Christian Bieri, employé C. P. F.

et de Elisabeth Benz née Bieri, la femme, domiciliés à Laudanne

2° **Stuber, Frida**, Reprodeuse

de Gächliwyl (Solence) domiciliée à Laudanne (Duchy)

célibataire

née à Laudanne le vingt-quatre Mars mil huit cent huitante-huit,

filles de Frederic Gottlieb Stuber, Charpentier,

et de Maria Anna née Kocher, la femme, domiciliés à Duchy

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Schungrau & Gächliwyl (Lütteswyl) les vingt-dix, vingt-sept et vingt-huit Mai mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Schungrau, Gächliwyl (Lütteswyl) et

Laudanne.

Communiqué : a l'état civil de

Schungrau & Lütteswyl

Signatures des époux :

P. Bieri

Frida Stuber Bieri

Signatures des témoins :

Horace Berner

H. Cuvier

les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 523

Pollien et Paillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pollien, Emile dit Alexandre, Laitier*

de *Assens*, domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Assens* le vingt novembre mil huit cent huitante,

fils de *Léon François Pollien, décédé*,

et de *Louise Clémentine Longchamp, sa veuve, à Assens*,

2° *Paillard, Alice-Julie, Cuisinière*

de *Sainte-Croix* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Grandvent* le seize Septembre mil huit cent huitante-trois,

fille de *Edouard Louis Ami Paillard, agriculteur*,

et de *Marie Alice née Cochard, sa femme, les deux à La Sagne (Ste Croix)*

Les publications ont eu lieu à *Assens Ste Croix Les Granges Lausanne*, le vingt-deux Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Assens, Ste Croix Les Granges & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de *Ste Croix & Echallens*

Signatures des époux :

Pollien Alexandre

Alice Pollien

Signatures des témoins :

Alfred Stie

H. Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé au 06. 3. 22
Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 2. décembre 1921, déclaré définitif et exécutoire le 3. mars 1922., le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à *Lausanne*, le délai pendant lequel l'époux ne peut pas contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 4. mars 1922.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 524

Thierry et Palaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze novembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Thierry, Pierre*, Ingénieur,

de *Lagny (Seine & Marne) France* domicilié à *Zurich*,

célibataire,

né à *Lagny*, le deux septembre mil huit cent huitante-cinq,

fils de *Lucien Jules Thierry, Métrier*,

et de *Marie Grand, domiciliés à Paris*,

2° *Palaz, Marie Louise Eugénie*,

de *Rieux & Lutz* domiciliée à *Loudan*,

célibataire,

née à *Loudan* le dix-sept mars mil huit cent huitante-neuf

fille de *Adrien Palaz, Ingénieur, à Loudan*,

et de *Marguerite Eugénie Julie Gourmand, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Zurich* le premier, à *Lutz* le trois, à *Pully & Lagny* le quatre octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Zurich

Signatures des époux :

Thierry
Marie Louise Thierry

Signatures des témoins :

P. Pouillet
Manuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie de

de l'état civil de Zurich, Pully & Lutz

N° 525

Mégroz & Chevallier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent huit~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~ ¹⁸⁸

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mégroz, Maurice-Jules,** MANUFACTURIER

de Sully & d'Espesses

domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le vingt-trois novembre

mil huit cent huitante-quatre

fils de René Constant Mégroz, négociant

et de Mme Louise née Deluche, domiciliée à Lansanne

2° **Chevallier, Elise-Marie,** CULTEUSE

de Champvent

domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Essert sous Champvent le vingt-six mai

mil huit cent huitante-neuf

fille de Edmond Victor Chevallier

et de Alisa née Hostettler, domiciliée à Essert d'Champvent

Les publications ont eu lieu à Champvent le six, à Lansanne le huit, à Cussy & Epesses le neuf septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesses de mariage

Autorisation du père de l'époux

Certificats de publication de

Sully, Epesses, Champvent Lansanne.

Signatures des époux :

Mégroz Maurice
Mégroz Marie

Signatures des témoins :

M. Bonin
Ch. Pallette } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du District de Lansanne, rendu en date du 29 janvier 1917, déclaré définitif et exécutoire le 4 avril 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 avril 1917
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat civil de

Sully, Cussy & Champvent.

N° 526

Fritsch et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fritsch, Benno,*

Coiffeur,

de *Munich (Bavière)*

domicilié à *Laudanne*

célibataire

né à *Munich* le *six huit* *Septembre*

mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de *Benno Fritsch, décédé,*

et de *Maria née Kress, décédée,*

2° *Müller, Alice,*

Coiffeuse,

de *Mayence (Hesse-Sarre)*

domiciliée à *Laudanne*

célibataire,

née à *Laudanne* le *vingt* *Juin*

mil huit cent quatre-vingt-neuf

filles de *Joseph Müller, tapissier,*

et de *Fanny Louise Humbert-Oroz, sa femme, domiciliés à Laudanne.*

Les publications ont eu lieu à *Mayence, Munich & Laudanne, les huit, neuf et dix-sept Octobre mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Munich &

Laudanne. - Dit de Mayence avec déclaration

de validité. - Permis de mariage du

Magistrat de Munich.

Permis du Département de Jura & Solothurn.

Communiqué : à la *Chancellerie C^{de}*

Signatures des époux :

Benno Fritsch

Alice Fritsch.

Signatures des témoins :

Joseph Müller

Arthur Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 527

Amaudruz et Voutaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amaudruz, Jules,** liquoriste,

de Savigny et de Forêt domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Montbesson de Lansanne le trois juin mil huit cent soixante-neuf,

fil de Louis Amaudruz agriculteur à Montbesson

et de Julie Françoise née Penevayze, sa femme, décédée.

2° **Voutaz, Hélène,** Ménagère,

de Argle domiciliée à Bex

célibataire

née à Bex le huit avril mil huit cent huitante-un

fille de Charles Voutaz, décédé,

et de Fanny Julie née Michoud, sa veuve à Bex

Les publications ont eu lieu à Savigny, Forêt, Argle, Bex et Lansanne les
vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forêt, Argle, Bex et Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Savigny

Forêt, Argle et Bex

Signatures des époux :

Jules Amaudruz
Hélène Amaudruz

Signatures des témoins :

A. Bidault
Roger Ernest Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 528

Sisti et Mainardi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sisti, Luigi,

Employé d'hôtel,

de Rosate (Milan) Italie

domicilié à Lussurra,

célibataire

né à Rosate le vingt-cinq Septembre — mil huit cent huitante-sept

fil de Giovanni Sisti, ouvrier,

et de Maria née Repossi, sa femme, domiciliés à Gresso-Milanese

2° Mainardi, Eudisia,

couturière,

de Fiesco (Cremone) Italie

domiciliée à Lussurra,

célibataire

née à Fiesco le vingt-six Octobre — mil huit cent Septante-huit

filie de Angelo Mainardi, ancien négociant à Milan,

et de Maria née Perucca, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussurra le 27 vingt-sept Juin, à Rosate le seize Juillet et à Fiesco le dix-huit Octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère de l'Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publications de

Lussurra Rosate à Fiesco.

Permis du Département de Justice

à Police.

Communiqué : à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Sisti Luigi

Sisti Eudisia

Signatures des témoins :

Lazari Emmanuel

Chassati Eudisia

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 529

Gobat - Birbaum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux novembre mil neuf cent-huit~~ ²⁸ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gobat, Rodolphe,** Charpentier,

de Cremmes (Bare) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cremmes le vingt-deux décembre mil huit cent huitante-deux

fils de Victor Louis Gobat

et de Anna née Kunz, décédée,

2^o **Birbaum, Catherine-Eliza dite Louisa,**

de avey-devant-Pont et St Urs (Fribourg) domiciliée à Lausanne, Trétoz,

célibataire

née à avey-devant-Pont le quatorze février mil huit cent septante-cinq

fille de Joseph Birbaum, agriculteur à avey-devant-Pont

et de Rosalie née Barbey, décédée,

Les publications ont eu lieu à Cremmes, avey-devant-Pont, St Urs Lausanne, les
quinze seize et dix-sept Octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Cremmes, avey, St Urs Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de
Gruvaval, avey-devant-Pont et St Urs.

Signatures des époux :

Rodolphe Gobat
Louisa Gobat

Signatures des témoins :

M. Puggenhein
et des à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 530

Jaques & Stouky soit Stuki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

née Suzanne Pauline Sophie Stuki
Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze novembre mil neuf cent huit* — *mil huit cent quatre-vingt-*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaques, Albert-Charles-Louis, architecte-entrepreneur,*

de *Lutry & de Villetta*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Lausanne le trois août* — *mil huit cent huitante-quatre*

fil de *Samuel Charles Jaques, Instituteur,*

et de *Fanny Jenny Louise née Stoveraz, sa femme, domiciliée à Lausanne.*

2° *Stouky soit Stuki, Pauline-Sophie-Louise,*

de *Begnins et de Rothembach / E. (Berne)* — domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lausanne le vingt-deux mai* — *mil huit cent huitante-quatre*

filles de *Jean Gustave Stouky soit Stuki, Négociant à Lausanne*

et de *Suzanne Cécile Louise née Sperryler, sa femme, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt, à Lutry, Villetta, Begnins & Rothembach le vingt-un octobre mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Villetta, Begnins, Rothembach &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Lutry, Lutry, Begnins & Rothembach.

Signatures des époux :

A. Jaques
Suzanne Jaques

Signatures des témoins :

Bernard
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 531

Menétray & Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Menétray, Aimé, ouvrier

de Poliez-le-Grand domicilié à Lussonne,

célibataire,

né à Poliez-le-Grand le quatorze mai mil huit cent cinquante quatre.

fils de Jules Menétray, agriculteur,

et de Elise née Michoud, sa femme, domiciliés à Poliez-le-Grand.

2° Nicole, Augusta-Lina, infirmière

de Montcherand domiciliée à Feilly,

célibataire

née à Montcherand le quatre janvier mil huit cent cinquante sept

filles de Charles Henri Louis Nicole

et de Lina née Perrin, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Poliez-le-Grand, Montcherand, Feilly & Lussonne les vingt-neuf et trente octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Montcherand, Lussonne

à Feilly.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Orbe, Poliez-le-Grand & Romanel.

Signatures des époux :

Menétray Aimé

Menétray Augusta

Signatures des témoins :

Jeanne officière à Lussonne

Edouard Menétray à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 532

Johnson et Cerutti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent huit — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Johnson, Harrison, (Harrison) plombier

de Fulham - Londres (Angleterre) domicilié à Clarendon - Montreux

célibataire

né à Fulham le vingt huit juillet mil huit cent huitante-cinq,

fils de John Johnson, plombier à Sheffield

et de Ellen née Harrison, au dit lieu

2° Cerutti, Judith, Jeanne-Françoise,

de Cesana (Novare) Italie, domiciliée à Vevay

célibataire

née à Vevay le trois février mil huit cent huitante-neuf

filles de Jean Baptiste Pierre Cerutti, maire à Vevay

et de Emma Faisch née Chuvet, au dit lieu

Les publications ont eu lieu au Châtelard, Cesana à Vevay, les vingt-sept Juin, premier et vingt dix Juillet mil neuf cent huit / déclaration du Consul Britannique dispensant des publications en Angleterre /

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Harrison Johnson

Jeanne Johnson

Signatures des témoins :

James Fishenden à Hausanne

W. Desplands à Clarendon

M. J. ...

...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Montreux & Vevay ainsi qu'à la Chancellerie

Centrale

N° 533

Saugy et Yezzin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre mil neuf cent huit, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saugy, Paul David, agriculteur,

de Rougemont domicilié à Rougemont

célibataire

né à Rougemont le dix juillet mil huit cent huitante

fils de Jean David Saugy, décédé,

et de Susanne Madeleine née Yezzin, la veuve, à Rougemont.

2° Yezzin, Louise Rosalie, ménagère,

de Rougemont domiciliée à Rougemont,

célibataire

née à Rougemont le douze novembre mil huit cent huitante six

fille de Jean Rodolphe Yezzin, agriculteur,

et de Marie Louise née Jacquillard, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le trente un octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Rougemont

Signatures des époux :

Paul David Saugy
Louise Saugy

Signatures des témoins :

J. Pamban
L. Yezzin

Communiqué : à l'état civil de Rougemont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 534

Recanzone et Nicoletta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-huit, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Recanzone, Clemente-Fazio**, pianelliste,

de Pettinengo (novare) Italie, domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Pettinengo le dix-sept août mil huit cent soixante-neuf,

fils de Giovanni Recanzone

et de Teresa née Cancino, sa femme, décédée.

2° **Nicoletta, Augusta-Marianna**,

de Netzo (novare) Italie, domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Netzo le treize mars mil huit cent huitante-huit

fille de Giovanni Nicoletta, décédé,

et de Secunda née Botalla, sa femme, à Netzo,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Pettinengo & Netzo les vingt-cinq août
vingt-sept septembre & quinze octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

acte de décès du père de l'épouse
et consentement de sa mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Netzo
Pettinengo & Lansanne

Permis du Département de D^e Police

Communiqué : La Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Recanzone Clemente
Recanzone Augusta

Signatures des témoins :

Laurent Botta
Lion Jacquier } Lansanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichant
simpl. 9.

N° 535

Negri et Roberto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*Legitimation de Marguerite
Gobande Roberto, née à Vevay le 9
Janvier 1908.*

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Negri, Riccardo Paolo Luigi,* — *secoursier,* —

de Milan | Italie | — domicilié à *Lansanne,* —

célibataire, —

né à Milan, le vingt Juin — mil huit cent Septante-neuf —

fil de *Sante Negri, décédé,* —

et de *Emilia née Gerardi, sa veuve à Milan.* —

2° *Roberto, Rosina Mathilde,* —

de Salerno | Italie | — domiciliée à *Vevay,* —

célibataire —

née à Salerno le dix Mars — mil huit cent huitante-six —

fille de *Pietro Roberto, décédé,* —

et de *Cecilia née Getto, sa veuve, à Vevay.* —

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Vevay* le vingt-trois juillet, à *Salerno* le
seize aout et à *Milan* le dix huit octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de Milan —

Salerno, Lansanne & Vevay —

Permis du Département de Justice —

à Police. —

Communiqué : à l'état civil de *Vevay* —

à la Chancellerie de —

Signatures des époux :

Negri Riccardo

Rosina Roberto

Negri

Signatures des témoins :

Yvonne Jean *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

H. Richard
rempl.

N° 536

Sauer et Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauer, Aléo-Jaques-Émile, employé à la C^{ie} de navigation

de Mézey (Mollendin) domicilié à Lutry, Lausanne

veuf de Marie Elise Perrin de la onze septembre mil neuf cent six

né à Lausanne le premier février mil huit cent huitante-cinq

fils de Henri Auguste Sauer, employé à l'usine à gaz,

et de Louise Fanny née Amy, sa femme, les deux à Lausanne

2° Novetaz, Henriette-Louise, Repasseuse,

de Cully à Lutry domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le deux mai mil huit cent huitante-un

filles de Jean Jacques Louis Novetaz, décédé,

et de Jeanne Suzanne née Savarochy, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully & Mézey, les vingt, vingt-
un et vingt-deux octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézey, Cully, Lutry, Lausanne.

Signatures des époux :

Aléo Sauer

Henriette Sauer

Signatures des témoins :

A. Sauer

A. Vifian Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Lichard
semp.

Communiqué : à l'état civil de Cully

Lutry & Mollendin

N° 537

Olivet et Perroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Olivet, Gustave**, employé T. L.

de Genève & de Jussy (Genève) domicilié à Lancy,

célibataire

né à Coppet le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Jacques Olivet

et de Marie Perroud, décédée

2° **Perroud, Vierge Marie Josephine**, cuisinière

de Châtel St Denis (Fribourg) domiciliée à Lancy,

célibataire

née à Châtel St Denis le cinq Juillet mil huit cent huitante-quatre,

fille de Claude Edouard Perroud, agriculteur

et de Marie Florentine née Chaperon, sa femme, domiciliés à Châtel St Denis.

Les publications ont eu lieu à Genève, Jussy, Châtel St Denis & Lancy, les
vingt et trente-un octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Genève, Jussy, Châtel St Denis & Lancy

Signatures des époux :

Olivet Gustave

Olivet Vierge

Signatures des témoins :

Marius Tardieu

et Jansin

L'officier de l'état civil :

H. Lichard

Par déision du *J. Jansin*
le Département de Justice et Police
de Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu' *Gustave Olivet*
est originaire de
Jussy (Genève) et non
de *Jussy et Genève*

Lancy le 13 Juin 1909

Officier de l'état civil:

ce qui a Genève (2) et
Châtel St Denis.

N° 538

Ravessoud et Favrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt novembre mil neuf cent-huit* — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Ravessoud, Aloïs-Eugène, agriculteur*

de *Pully & de Paudex* domicilié aux *Monts de Pully*

célibataire

né aux *Monts de Pully* le *huit février* — mil huit cent *huitante-trois*,

fil de *Emile Adolphe Ravessoud, agriculteur*,

et de *Louise Jenny née Discher, sa femme, aux Monts de Pully*.

2^o *Favrat, Louise-Jenny*, — *couturière*,

de *Lausanne* domiciliée au *Chalet à Gobet*

célibataire

née à *Lausanne* le *six octobre* — mil huit cent *huitante-quatre*

filie de *Jean Louis Favrat, agriculteur*

et de *Jenny née Pache, sa femme, au Chalet à Gobet*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le *vingt-sept*, à *Pully & à Paudex* le *vingt huit octobre mil neuf cent-huit*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Pully.

Signatures des époux :

Ravessoud. Aloïs,
Louise Ravessoud

Signatures des témoins :

Mme. Meylan à Epalinges
Amélie Martini au Chalet à Gobet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Pully.*

N° 539

Bertschi et Martin née

Kramer
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt. novembre mil neuf cent huit~~ mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bertschi, Alfred-Placide, Employé de Commerce

de Fribourg, Tavet et Quin domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Villars (sin) France le seize novembre mil huit cent soixante-huit

fils de Louis Bertschi

et de Catherine Ouent, décédée,

2° Martin née Kramer, Elisabeth,

de Froideville, domiciliée à Lausanne,

veuve de Louis Martin dès le deux décembre mil neuf cent sept

née à Galmiz (Fribourg) le vingt deux août mil huit cent septante-huit

fille de Johann Kramer, décédé,

et de Elisabeth Meyer, sa Veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg et Froideville le vingt-neuf septembre à Duingen (Quin) le 30 dit et à Tavet le premier octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du préc^r mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Fribourg, Tavet, Quin, Froideville Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fribourg, Tavet, Quin et Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Alfred Bertschi
Elisabeth Bertschi

Signatures des témoins :

M. Stüdeli
Paul Bertschi

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 540

Burgos & Mermod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burgos, Ricardo-Bernabé,** — Commerçant —

de Sant Martin / Buenos Ayres / Rep. Argentine domicilié à Lansanne

célibataire

né à Sant Martin le vingt cinq mai mil huit cent huitante six

fils de Bernabé Burgos, décedé,

et de Maria née Perissi, domiciliée à Marcella,

2^o **Mermod, Lydia,**

de St Croix domiciliée à Lansanne

célibataire

née à St Croix le onze août mil huit cent huitante onze,

fille de Frédéric Mermod, décedé,

et de Emma Elida née Bonny, domiciliée à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne - St Croix - les Granges - les trente un
octobre, deux & trois novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges & Lansanne

Déclaration au Consul de la République
Argentine (validité & date de publications)

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Croix & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ricardo - B. - Burgos,
Lydia Burgos.

Signatures des témoins :

Ly. Mermod
Louis Mermod.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 541

Liard et Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt un novembre mil neuf cent huit~~ — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liard, Alfred-Juli,** — typographe, —

de Villars-Mandroz — domicilié à Laudanne

célibataire,

né à Laudanne le trente décembre — mil huit cent huitante-cinq

fil de Héli Liard, tanneur à Laudanne,

et de Fanny Jenny née Abetal, décédée,

2° **Miéville, Jeanne-Marguerite,**

de Valeyres s/Usisins et Gressy — domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Mozey le quatorze octobre — mil huit cent huitante-neuf

fille de Henri Miéville, décédé,

et de Rosine Louise Adèle née Goumaz, la veuve, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Villars Mandroz & Valeyres sous Usisins
et Gressy, les treize, quinze & seize octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage de l'époux,

consentement de la mère de l'épouse

acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-

mandroz, Valeyres s/Usisins, Gressy & Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

S^t Cierge, Usisins & Belmont s/Usisins.

Signatures des époux :

Alfred Liard
Marguerite Liard

Signatures des témoins :

Prof. Frederic Seiler

J. Miéville

L. Demont L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 542

Dagon & Kizeling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre novembre mil neuf cent huit~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dagon, Marius, artiste dramatique

de Dornen domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le treize décembre mil huit cent huitante quatre

fil de Jules Dagon, comptable, à Lausanne

et de Adèle Marie Dupret, sa femme, décédée

2° Kizeling, Elise, costumière au théâtre

de Wattenwyl (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Berne le sept décembre mil huit cent huitante deux

filles de Elisabeth Kizeling, à Lausanne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dornen et Wattenwyl le trois novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dornen, Wattenwyl Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Berne

à Wattenwyl

Signatures des époux :

M. Dagon
E. Dagon

Signatures des témoins :

P. Y. Magali dit Homard
L. Chapuisat } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 543

Dubois dit Corandier et
Laurent.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal des
districts de Louvain rendu
en date du 14 juillet 1887 déclaré
définitif et exécutoire le 28 septembre
1887, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 17 octobre 1887.
L'officier de l'état civil:

J. Scholten

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois dit Corandier, Edouard, typographe

de Loche, Chaussée de fonds à Planchettes (parchatel) domicilié à Landenne

célibataire

né à Zurich le vingt-huit mars — mil huit cent huitante-neuf

fils de Jules Adolphe Dubois dit Corandier, décédé,

et de Sophie Mathilde Madeleine Rosalie Caroline née Reppold, à Landenne

2° Laurent, Elia,

de Fey — domiciliée à Fey

célibataire,

née à Fey le vingt-cinq novembre — mil huit cent huitante-huit

fille de Louis Laurent, à Fey

et de

Les publications ont eu lieu à Landenne le treize, à la Chaussée de fonds, au Seela
aux Planchettes et à Fey le quatorze octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

— actes de naissance des Epoux —

— Consentement de la mère des Epoux —

— acte de décès du père —

— Consentement de la mère de l'Epouse —

— Promesse de mariage —

— Certificats de publications de

Landenne de Loche, Chaussée de fonds, Planchettes à Fey

Communiqué: à l'état civil de Loche

Chaussée de fonds, Planchettes à Fey

Signatures des époux :

Ed. Dubois

Elia Dubois

Signatures des témoins :

Laurent Alois

Emilie Laurent

L'officier de l'état civil :

J. Scholten

N° 544

Roche et Bonnefoy

Aujourd'hui vingt-six novembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Roche, Florian-Boniface, Mouleur

Lieu d'origine et de domicile :

de St Mary-le-Grand Cantal France domicilié à Laudanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riomont le vingt-dix mars mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fils de Bernard Roche, ferblantier à Fribouzy

domicile des parents :

et de Marie Catherine Philomène née Richier, décedée

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonnefoy, Madeline, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Chambon-Faugerolles Loire France domiciliée à Laudanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Chambon le premier octobre mil huit cent septante-dix

Noms, profession et

fille de Jean Bonnefoy, boucher à Chambon,

domicile des parents :

et de Catherine Descomz, décedée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Mary-le-Grand, Chambon de Faugerolles & Laudanne les quinze et vingt-cinq octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Mary-le-Grand, Chambon-Faugerolles Laudanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'état civil de

à la Chancellerie &c

Signatures des époux :

Roche Florian

Madeline Roche

Signatures des témoins :

M. Chevaley

Pierre Veslier
(ci deux à Laudanne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

aj. le 27. 96 2

N° 545

Eger et Günach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix novembre mil neuf-cent-huit, — mil huit-cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eger, Auguste Oscar, — tailleur, —

de Riehen (Bâle-Ville) — domicilié à Landau —

célibataire, —

né à Aarau le quinze mars — mil huit cent huitante-six —

fils de Théophile Eger, tailleur à Aarau, —

et de Maria Ursula née Ebner, —

2° Günach, Rosa, — couturière, —

de Aarau — domiciliée à Landau —

célibataire, —

née à Aarau le treize juillet — mil huit cent huitante-cinq —

fille de Joseph Günach, maître-majeur —

et de Anna Anna née Fuster, la femme, domiciliés à Aarau —

Les publications ont eu lieu à Landau, Aarau & Bâle les vingt-sept, vingt-huit & trente-mars octobre mil neuf-cent-huit —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Riehen, Aarau & Landau —

Communiqué: à l'état civil de

Bâle & Aarau —

Signatures des époux :

Oscar Eger

Rosa Eger

Signatures des témoins :

Fritz R. J. Landau

Wesly Rob. J. Landau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 546

Chauvy & Emetz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six novembre mil neuf cent huit* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chauvy, Auguste-Louis,*

de *Yens* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Yens le huit août* mil huit cent *huitante*

fil de *Louise Fanny Chauvy née Margriet, à Yens,*

et de _____

2° *Emetz, Angèle-Betzi,*

des *Cullayes* domiciliée à *Vevey*

célibataire

née à *Saint-Croix, le vingt-trois mars* mil huit cent *huitante,*

filles de *Emile Emetz, à Vevey,*

et de *Louise Minna née Stern, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Yens, Lausanne, Vevey & Les Cullayes les quatre,*
cinq & six novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Yens, Les Cullayes, Vevey & Lausanne

Signatures des époux :

Chauvy

Betty Chauvy

Signatures des témoins :

Horsos Jules

Schmid G. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 547

Martin et Mariot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre mil neuf cent huit — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, Charles-Albert, Employé de Commerce,de Sainte-Croix domicilié à Laudanne,Célibatairené à Laudanne le vingt-six avril mil huit cent huitante-sixfils de Jules Marius Martin, ouvrier de Commune,et de Julie Susette née David, sa femme, domiciliés à Laudanne.2^o Mariot, Augusta, femme de Chambre,de Dully & de Gland domiciliée à Laudanne,Célibatairenée à Dully le premier septembre mil huit cent huitante-un,fille de Jean Louis Henri Mariot, vigneron,et de Louise née Dubi, sa femme, domiciliés à Dully.Les publications ont eu lieu à Laudanne, Dully & Gland, le vingt-deux & vingt-trois
Granges & Ste-Croix le vingt-trois octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de Ste-CroixLes Granges, Dully, Gland & LaudanneCommuniqué : à l'Etat civil de SteCroix & Gland.

Signatures des époux :

Ch. MartinAugusta Martin

Signatures des témoins :

Jules Martin
W. Martin J. Mariot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 548

Delessert et Cart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delessert, Ami Samuel, agriculteur,

de Penay domicilié à Apples,

Célibataire

né à Apples, le vingt-sept novembre mil huit cent huitante-deux

fils de François Louis Delessert, agriculteur,

et de Marie Lucie née Cochet, sa femme, domiciliés à Apples.

2° Cart, Georgina,

de Severy et au lieu domiciliée à Lussume,

Célibataire

née à Severy le dix-neuf février mil huit cent huitante-sept

fille de Jan Cart, veuve,

et de

Les publications ont eu lieu à Apples, Lussume, Le Lieu, Severy et Penay, les dix-sept et huit novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil d'Apples

Signatures des époux :

Ami Delessert
Georgina Delessert

Signatures des témoins :

Henri Cart à Lussume
Louis Delessert à Severy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Penay
Apples, Geunoy et Le Lieu.

N° 549

Dufey et Falcy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt six novembre mil neuf cent huit~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufey, François-Ernest, — Employé postal,

de Palézieux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Palézieux le premier Septembre — mil huit cent septante-neuf

fil de Frédéric dit François Dufey

et de Alexandrine dite Julie née Pilletoz, décédée.

2° Falcy, Alice-Marie, — Cuisinière

de Vallozbe domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vallozbe le dix Janvier — mil huit cent huitante-huit

fille de Emile Vincent Falcy, bûcheron à Vallozbe

et de Marie Elise Hélène née Matthey, femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Palézieux & Vallozbe, le sept novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Palézieux, Vallozbe & Lausanne

Signatures des époux :

François Dufey

Alice Dufey

Signatures des témoins :

Jean Charan

Falcy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Palézieux & Vallozbe.

Par jugement du Tribunal...
 disant de Lausanne, rendu
 en date du 11 avril 1921, déclaré
 définitif et exécutoire le 11 mai
 1921... le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux mois, le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.
 Lausanne, le 25 mai 1921
 L'officier de l'état civil
[Signature]

N° 550

Aeschlimann & Rizer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept~~ ~~novembre~~ ~~mil neuf cent-huit~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Aeschlimann, Auguste,** — typographe,

de Sumiswald (Berne) — domicilié à Lundane

célibataire

né à Arvenches le trente-un Décembre — mil huit cent huitante-trois,

fils de Ulric Aeschlimann, à Arvenches

et de _____

2° **Rizer, Emma,** — _____

de Heimiswyl (Berne) — domiciliée à Arvenches,

célibataire

née à Gempensack (Sionne) le dix Juin — mil huit cent huitante-dix

fille de Johann Rizer, agriculteur,

et de Linnée Hüg, sa femme, domiciliés à Arvenches.

Les publications ont eu lieu à Lundane le dix, à Sumiswald, Heimiswyl & Arvenches
le onze novembre mil neuf cent-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Sumiswald,

Heimiswyl, Lundane & Arvenches.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sumiswald, Heimiswyl & Arvenches.

Signatures des époux :

Aug. Aeschlimann
Emma Aeschlimann

Signatures des témoins :

Alfred Rapin.
Alfred Balsiger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 551

Rod et Junod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil neuf cent huit — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rod, Ulysse,

de Ropraz, Mézières, Corcelles et Enxwye

célibataire

né à Ropraz, le onze Septembre

mil huit cent septante-quatre,

fil de Louis Rod, décédé,

et de Henriette née Desmottes, domiciliée à Enxwye,

2° Junod, Amélie,

de Sainte-Croix

célibataire

née à Mézières le cinq Septembre

mil huit cent septante-un

fille de Rosa dite Rosette Junod, à Mézières,

et de

Les publications ont eu lieu à Enxwye, Corcelles, Ropraz & Mézières le trois novembre
et à St-Croix le quatre novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Mézières.

Signatures des époux :

Ulysse Rod
Amélie Rod

Signatures des témoins :

Joseph Savin
Louis Savin } Ropraz

Communiqué : à l'état civil de

Ropraz, Mézières & St-Croix.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 552

Jomini et Golay-Denthorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Novembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jomini, Louis, Selleur

de Payerne domicilié à Payerne

veuf de Louise Octavie née Donchin, dès le premier novembre mil neuf cent sept.

né à Payerne le dix octobre mil huit cent quarante-six

fils de Louis Adam Jomini

et de Louise née Comte, décédée,

2° Golay, Aimée, née Denthorey, ménagère

de Chenit domiciliée à Payerne,

veuve de César Vincent Golay dès le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Méziery le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante-deux

fille de Constant Denthorey, décédé,

et de Jenny née Raymond,

Les publications ont eu lieu à Payerne, au Sentier & au Brassard, les trente-un

Décembre & deux novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercédation de l'Etat civil de Payerne.

Signatures des époux :

Louis Jomini
Aimée Jomini

Signatures des témoins :

Golay }
Gansin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Payerne & Le Sentier.

N° 553

Roulier & Chaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roulier, William, Docteur en médecine

de Yverdon domicilié à Baulmes,

célibataire

né à Yverdon le onze août mil huit cent Septante-neuf

fil de feu Sylvain Roulier

et de Jeanne Marguerite Estelle née Mathay, à Baulmes.

2° Chaine, Suzanne-Camille,

de Paris domiciliée à Paris

célibataire

née à Paris le dix-huit octobre mil huit cent huitante-six

filles de Louis Joseph Félicien Chaine, Ingénieur,

et de Marie Lucie Joséphine née Thémé, à Paris.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Paris & Baulmes, les vingt-huit, trente et trente-un octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Baulmes.

Signatures des époux :

W Roulier
S. Chaine

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of officier de l'état civil]

Communiqué : à l'état civil de Yverdon Baulmes & Chancellerie C/2

N^o 554

Lüssi et Bernhard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~Décembre~~ ~~mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lüssi, Albert,** Dessinateur,

de Wylu | Zurich, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Töss, Zurich le seize mars mil huit cent huitante,

fil de Albert Lüssi, décédé,

et de Anna née Beck, veuve, à Berne,

2^o **Bernhard, Elise,**

de Wülflingen | Zurich domiciliée à Genève,

Célibataire

née à Wülflingen le dix-sept juillet mil huit cent septante-sept

fille de Jean Henri Bernhard, décédé,

et de Suzanne née Stahel, veuve, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wylu, Wülflingen & Genève les huit, dix & douze octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wylu, Wülflingen, Lausanne & Genève

Communiqué : à l'Etat Civil de Wila

Wülflingen & Genève

Signatures des époux :

Albert Lüssi
Elise Lüssi

Signatures des témoins :

Fredrik Messerly
Hon. Richter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 555

Kuhn et Rozzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kuhn, Joseph**, Veilleur

de Waldhäusern (Slovénie) domicilié à Lausanne

veuf de Bertha née Pfister dès le quatre septembre mil neuf cent six

né à Bünzen (Slovénie) le dix-sept juin — mil huit cent septante-sept

fils de Jean Kuhn

et de Anna Maria née Räder, décédée.

2° **Rozzel, Madeleine-Anna**,

de Pécles (Bene) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Paris (France) le huit janvier — mil huit cent huitante-neuf

fille de Cécile Rozzel (domicile inconnu)

et de _____

Les publications ont eu lieu à Waldhäusern, Pécles a Lausanne, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf septembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

consentement du tuteur des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Waldhäusern, Pécles a Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Diesse

Waldhäusern

Signatures des époux :

Joseph Kuhn Veilleur

Madeline Kuhn

Signatures des témoins :

Rodolphe Bühler

Dunet François

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 556

Roggen et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois décembre mil neuf cent huit~~ ¹⁸⁸⁸ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roggen, Charles*, ^{bourgeois pâtissier}

de *Savigny & Forel* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *St. Johnes Wood - Terrace (Angleterre) le vingt-trois* ^{Mars} mil huit cent *huitante-trois*,

fil de *Charles Roggen, décédé*,

et de *Emma née Bion, sa veuve, à Lausanne*

2° *Girardet, Marie Louise Françoise*,

de *Pully* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le douze avril* mil huit cent *huitante-six*

filie de *Louis Henri Samuel Girardet, agriculteur*,

et de *Françoise mariée née Pittet, sa femme, les deux à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Savigny, Forel & Pully, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf novembre mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forel, Pully & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny, Forel & Romanel

Signatures des époux :

Charles Roggen
Marie Roggen

Signatures des témoins :

L. Girardet
Louis Roggen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 557

Saldarini & Cherpit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Saldarini, Achille François, menuisier

de Meltrario (Côme) Italie, domicilié à Landanne

célibataire

né à Corsier de Vevey le quatre mars mil huit cent quatre-vingt

fil de Joseph Antoine Saldarini, décédé,

et de Marie Ursule née Bossion la veuve, à Ouchy.

2° Cherpit, Hortense Hélène, Repasseuse

de Etagnières domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le premier novembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Jean Victor Cherpit, décédé

et de Louise née Coven, la veuve, à Ouchy

Les publications ont eu lieu à Landanne, Etagnières & Meltrario, les vingt-huit, vingt-neuf, Septembre et dix-huit octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

acte de décès du père de l'Époux

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne Meltrario & Etagnières

Permis du Département de Jura Police

Communiqué : à l'état civil d'Échallens

à la Chancellerie & la

Signatures des époux :

François Saldarini

Hortense Saldarini

Signatures des témoins :

Amaro Prileva à Ouchy
Henri Vesinano

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue
Chabelan, notaire, à Landanne
le 12 mai 1917, et visée par
le Conseil d'État dans le délai légal,
Saldarini Achille -
François - mentionné ci contre,
a été reçu, avec sa famille, au nombre
des bourgeois de la commune de
Cheseaux.
Inscrit le 8 juin 1917.
L'officier de l'état civil :
[Signature]
à l'ajournal de Pully et Cheseaux

N° 558

Baudat et Chavan
née Monnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baudat, Christ,** Charpentier

de Arnez près Orde domicilié à Laudanne

veuf de Marie Louise Krensbühler née Dumont des le six mars mil neuf cent deux

né à Arnez le deux novembre mil huit cent cinquante cinq

fils de Suzanne Baudat, décédée,

et de _____

2° **Chavan née Monnier, Janny-Émilie,** ménagère

de Qualinges, domiciliée à Laudanne

veuve de Adolphe Louis Chavan, des le seize février mil neuf cent trois,

née à Lu Puzos le quatre avril mil huit cent cinquante sept

fille de Louis Daniel Monnier, décédé,

et de Jeanne Sophie née Bistay, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Arnez & Qualinges, les trois & quatre novembre
mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Arnez,

Qualinges & Laudanne

Communiqué : à l'état civil d'Arnez &

Qualinges

Signatures des époux :

Baudat Christ
Janny Baudat

Signatures des témoins :

Plavez
Boisoufflet } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 559

Arpini et Cecchini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arpini, Carlo-Umberto, ^{Maire}

de Montichiari | Brescia | Italie domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Montichiari le quatorze Mars mil huit cent huitante-trois

fils de Remigio Arpini, manoeuvre

et de Maria Maddalena née Valli, la femme, les deux à Lonsanne

2° Cecchini, Silvia-Emanuela-Petronilla, ^{Couturière}

de Urbino | Permo | Italie, domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Urbino le dix avril mil huit cent huitante-neuf

fille de Achille Cecchini, manoeuvre

et de Maria née Ugolini, la femme, les deux à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Montichiari et Urbino, les vingt-un juillet, neuf et seize août mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montichiari

Urbino et Lonsanne

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Arpini Carlo

Arpini Silvia

Signatures des témoins :

Pozzi Jean

Paganini Giovanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 560

Besson et Müller née Stoll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Besson, Léon-François**, tailleur de pierre,

de Berolle domicilié à Lausanne,

veuf de Anna Eugénie née Golay décédée le trois Janvier mil neuf cent huit

né à Berolle le vingt-six Juillet mil huit cent septante-un,

fils de Henri François Besson,

et de Henriette Zélie née Meylan, décédée.

2° **Müller née Stoll, Louise**, lingère,

de Schlossrued (Argovie) domiciliée à Lausanne,

veuve de Gottlieb Müller, décédé le cinq Octobre mil neuf cent trois.

née à Remun (Berne) le quatorze avril mil huit cent soixante,

filles de Samuel Stoll

et de Catherine née Hüscher, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schlossrued & Berolle, les vingt-cinq et sept novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Berolle, Schlossrued & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Bière & Schlossrued

Signatures des époux :

Léon François Besson

Louise Besson

Signatures des témoins :

Molliet
Gansin } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 561

Guex & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Henri,** Charpentier

de Boulers & de Moudon, domicilié à Boulers,

célibataire

né à Boulers le onze mai mil huit cent quatre-vingt

filz de Emile Guex, agriculteur,

et de Fanny, née Rahut, à Boulers,

2° **Guex, Rosa-florence,** Ménagère

de Boulers & de Moudon domiciliée à Boulers,

célibataire

née à Boulers le vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de François Guex, agriculteur

et de Constance Fanny née Guillet, à Boulers.

Les publications ont eu lieu à Boulers & Moudon, les vingt-quatre & vingt-cinq
Octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de St
Cierges

Signatures des époux :

Henri Guex
Rosa Guex

Signatures des témoins :

Gandier
Bouliers } J. Bouliers

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Cierges & de Moudon

N° 562

Baud & Monachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Baud, Auguste-Jean-Louis-Marius, *Cordonnier*

de Romanel sur Landanne domicilié à Valayres d'Arance,

célibataire

né à Landanne le onze août mil huit cent soixante cinq

fils de Sophie Louise Sylvie Baud, à Landanne

et de

2^o Monachon, Marie-Charlotte, *Ménagère*

de Peyres et Possens domiciliée à Arney près Orbe

célibataire

née à Arney le sept mai mil huit cent septante quatre

fille de Jean Pierre Frédéric Monachon, *Cordonnier*,

et de Françoise Henriette née Genoux, à Arney

Les publications ont eu lieu à Romanel, Arney, Valayres d'Arance & Peyres & Possens, les sept huit & neuf novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Baulmes.

Communiqué : à l'état civil de Romanel, Baulmes, St Georges & Arney

Signatures des époux :

Baud Louis
 Baud Marie

Signatures des témoins :

M. G. G. G. } à Landanne
M. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 563

Buri & Freiburghaus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent huit, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buri, Friedrich** fablicier

de Krauchthal | Berne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Krauchthal le trois mai mil huit cent soixante-deux

fil de Anna Buri, à Schwarzenburg | Berne

et de _____

2° **Freiburghaus, Emma**

de Neuenegg | Berne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Münchenbuchsee | Berne le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-trois,

filles de Jean Freiburghaus

et de Anna née Bill, décédée

Les publications ont eu lieu à Krauchthal, Neuenegg et Lausanne, le dix novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Krauchthal, Neuenegg & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Krauchthal & Neuenegg

Signatures des époux :

Friedrich Buri.

Emma Buri

Signatures des témoins :

M. Pauli

Gustave Weibel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 584

Ouille et Viomet née Sugnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent huit, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ouille, Emile Marc,** Electricien

de Divonne (ain) France domicilié à Landanne

divorcé de Marie Lucienne dès le trente Juillet mil neuf cent deux

né à Landanne le seize août mil huit cent septante

fil de françois Zéphirin Ouille, décédé

et de Marie Antoinette Crocard, la Veuve, à Paris.

2° **Viomet née Sugnier, Rosa** Cafetière

des Chemis et de St Leger domiciliée à Landanne

Veuve de Paul Louis Viomet, dès le trois Décembre mil neuf cent six

née à Aranches le quatre Janvier mil huit cent septante-sept

filles de Auguste Albert Sugnier, agriculteur à Montmagny

et de Anna née Standenmann, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, le Sentier, Le Brassus, St Leger le quatorze
et à Divonne le quinze Novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec mention au divorce - acte de décès du mari de l'Epouse.

Permis de mariage.

Certificats de publication de bans de Divonne, le Sentier, le Brassus & St Leger.

Déclaration de Validité & Permis au Dép. de Just. & Pa.

Communiqué : à l'Etat Civil de Landanne le Sentier & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

E. Ouille

R. Viomet

Signatures des témoins :

[Signature] [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 505

Margot et Guignard née

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent huit — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Margot, Daniel,** Margot

de Sainte Croix et de Vuitteboeuf, domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le huit août mil huit cent huitante

fils de Edouard François Louis Henri Margot, journalier,

et de Charlotte Blanchoud, sa femme, décédée.

2^o **Guignard née Michaud, Marie-Louise,**

des lieux domiciliée à Landanne

divorcée de Frédéric Marc Guignard dès le dix huit Janvier mil huit cent huitante

huit

née à Vevay le dix Juillet mil huit cent cinquante cinq

fille de Auguste Etienne Michaud

et de Susanne Marie Louise Genton, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, Les Granges, Vuitteboeuf, le lieu de Landanne, le sept novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

déclaration de divorce de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix, Les Granges, le lieu de Landanne

Communiqué : à l'état civil de Ste Croix

Les Granges, Vuitteboeuf et le lieu

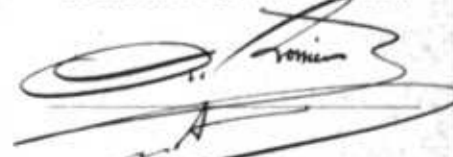
Signatures des époux :

Margot Daniel
Marie Margot

Signatures des témoins :

L. Regamey-Ford
E. Fehet (les deux à Landanne)

L'officier de l'état civil :



N° 566

Rossi et Rosen

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Rossi dit Rosy, François, tailleur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Nedweditz (Moravie) (Bohème) domicilié à Lusanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bistritz le vingt novembre mil huit cent septante-sept

Noms, profession et

fils de Ernest Rossi dit Rosy, décédé,

domicile des parents :

et de Josefa née Pastorker, sa veuve, à Bistritz

Nom et profession de l'épouse :

2° Rosen, Aloisia dite Louise, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Brück (autriche) ancien Sittau (Sms) domiciliée à Lusanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Borden le dix Juin mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et

fille de Joseph Rosen, boulanger, à Borden près Vienna,

domicile des parents :

et de Katherina née Stolzner, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lusanne le 15 (quinze) août, à Nedweditz à Brück le dix septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Nedweditz

Brück à Lusanne

Permis de mariage de l'autorité compétente

du pays d'origine de l'Epoux

Permis du Département de J^e & P^e

Communiqué : à la Chancelerie C^{le}

Signatures des époux :

François Rossi

Louise Rosen

Signatures des témoins :

Gottfried Schibli

Ernest Hüning

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 567

Pietton et Dufène

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pietton, Louis-Célestin**, Coiffeur

de Chambéry (Savoie) France domicilié à Lansanne

célibataire

né à Chambéry le deux février mil huit cent huitante-quatre

fils de François Pietton, marchand tailleur,

et de Laurence Mengesard, sa femme, à Chambéry

2^o **Dufène, Sophie-Marie**, Repasseuse,

de Aigle & de Leydon domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Aigle le vingt-trois juin mil huit cent huitante-sept

fille de Jules François Dufène, menuisier,

et de Jenny Susanne Charnay, sa femme, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Chambéry, Aigle & Leydon, les quinze & seize octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Chambéry, Lansanne, Aigle & Leydon. - Déclaration de Validité. - Permis au Département de J & P

Communiqué: à l'Etat Civil d'Aigle

Leydon & à la Chancellerie C de

Signatures des époux :

Louis Pietton

Sophie Pietton

Signatures des témoins :

F. Anandry à Chambéry

L. Anandry à Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 568

Magnin et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnin, Henri-Alfred**, employé aux T. L.

de Montsicher domicilié à Lussan

célibataire

né à Gimmey le deux novembre mil huit cent huitante-cinq

fils de Henri Samuel Magnin, décédé,

et de Marie Henriette née Bohmi, la veuve, à Montsicher,

2^o **Weber, Ida**, cuisinière,

de Wahlen (Saxe) domiciliée à Lussan

célibataire

née à Jeda le vingt-quatre septembre mil huit cent huitante-huit

fille de Jean Weber, vigneron,

et de Caroline née Zwahlen, la femme, domiciliés à Echternach,

Les publications ont eu lieu à Montsicher, Wahlen Lussan, les vingt-six et vingt-sept septembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montsicher, Wahlen & Lussan

Communiqué : à l'état civil de L. Jeda

à Schwarzenburg

Signatures des époux :

Henri Magnin
Ida Magnin

Signatures des témoins :

Gandin
Bouongels à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 589

Kramer et Richon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kramer, Edouard-Aimé**, Confiseur,

de Chevroux domicilié à Landanne,

célibataire

né à Yverdon, le douze février mil huit cent septante-six

fils de Jenny Kramer, à Yverdon.

et de

2^o **Richon, Reniette-Julie**,

de La Tour de Peilz et St-Léger-la-Châtaignaz domiciliée à La Tour de Peilz

célibataire,

née à La Tour de Peilz, le vingt-trois décembre mil huit cent huitante-trois,

fille de Louis-Jacques Richon, vigneron,

et de Madame Charlotte Marie de la femme, à La Tour de Peilz.

Les publications ont eu lieu à Landanne, La Tour de Peilz, St-Léger le vingt-quatre et à Chevroux le vingt-cinq octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chevroux

La Tour de Peilz, St-Léger & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Landanne, La Tour de Peilz & St-Léger.

Signatures des époux :

Edouard Kramer
Julie Kramer

Signatures des témoins :

J. Jeanrenaud
M. Mermod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 570

Weil et Streich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent-huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weil, Benjamin,** Orfèvre bijoutier,

de Belfort (Haut-Rhin) France, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Coire, le quatre Mars mil huit cent septante-neuf,

fils de Simon Weil, décédé,

et de Henriette née Weil, sa veuve, à Zurich,

2^o **Streich, Marguerite,** Demoiselle de magasin,

de Innerkirchen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Schwanden (Berne) le dix Octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Johann Streich, sculpteur, à Brienz

et de Margaritha née Stähli, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Innerkirchen et Belfort, les cinq à six
Novembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère,

Promesse de mariage,

Certificats de publication de Belfort,

Innerkirchen & Lausanne. Déclaration de Validité

Permis du Département de Jura Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Innerkirchen & à la Chancellerie Cole

Signatures des époux :

[Signature]
[Signature]
Marguerite Weil

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 571

Germain et Perreyanx
née Langel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Germain, Gustave Adolphe**, Employé C. P. F.

de Sainte Croix, domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne, le dix-neuf septembre mil huit cent septante-huit

fils de Henri François Germain, décédé,

et de Henriette Elise Emma, sa veuve, à Landanne,

2^o **Perreyanx née Langel, Julie Louise**, Couturière

de Geneveys s/ Coffrane (neuchâtel) domiciliée à Landanne,

veuve de William Perreyanx d'ès le vingt juillet mil neuf cent sept,

née à Conches (Suisse) le trente-un juillet mil huit cent septante-huit

fille de Jules Alde Langel, décédé,

et de Louise Ida née Delaportz, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix-Les-Gimyes, Geneveys & Landanne, les treize
et quatorze octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de décès du père de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix, Les-Gimyes, Geneveys s/ Coffrane

Landanne

Communiqué: à l'état civil de Ste

Croix & Coffrane

Signatures des époux :

Gue Germain
Louise Germain

Signatures des témoins :

Leon Starre
St Germain

L'officier de l'état civil :

Amia

N° 572

Dupuis & Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Edouard, Employé postal,

de Echayens domicilié à Landanne,

célibataire

né à Orbe le vingt Mars mil huit cent huitante-huit

fils de Auguste Dupuis, manoeuvre,

et de Louise née Dupuis, sa femme, à Landanne,

2° Cuénoud, Hélène-Marie, sans profession,

de Lutry & de Forcl domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Escherins & Lutry le vingt-un Septembre mil huit cent huitante-neuf

fille de Auguste Cuénoud, sieur,

et de Elise Rosine Marie Henriette née Bolomey, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Echayens, Lutry & Forcl, les onze, treize et quatorze novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Echayens, Lutry, Forcl & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Echayens, Lutry & Forcl.

Signatures des époux :

Ed. Dupuis

Hélène Dupuis

Signatures des témoins :

U. Borey

A. Lederrey

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 573

Crot et Delapré née Chodat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 30 décembre 1926 déclaré définitif et exécutoire le 3 janvier 1927, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr_____ contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 3 février 1927. L'officier de l'état civil:

Le Baugy
R. du 13.10.27.

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent huit _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Crot, Emile,** _____ *Comptable* _____

de Lutry et d'Epesses _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf de Marie Lina Salady des le vingt-quatre Juillet mil neuf cent huit _____

né à *Chigle* le dix-huit Janvier _____ mil huit cent *septante-trois* _____

fils de *Frédéric Crot* _____

et de *Jeanne Susanne née Depierreaz, décédée* _____

2° **Delapré née Chodat, Marie,** _____ *couturière* _____

de *Montiller / Fribourg* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

divorcée de *Casimir Delapré* dès le premier juillet mil neuf cent deux _____

née à *Montiller / Bern* le vingt-quatre février _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *Jean Henri Chodat* _____

et de *Catherine née Simon, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le douze, à Lutry, Epesses & Montiller le quatorze* novembre mil neuf cent huit _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de _____

Lutry, Epesses & Montiller, _____

Communiqué: à l'Etat Civil de *Lutry,* _____

Cully & Motat. _____

Signatures des époux :

Emile Crot

Marie Crot

Signatures des témoins :

Louis Regamey

Alice Martin } *Montetond.*

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 574

2-306

Regamey et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, Albert-Louis,

Landannec

de Landanne domicilié à Menthéron

célibataire

né à Epalinges le premier Décembre mil huit cent septante-huit

fils de Jean François Regamey, agriculteur,

et de Marie née Favre, sa femme, domiciliés à Epalinges

2° Martin, Alice-Alice,

mariée

de Froideville domiciliée à Menthéron

célibataire

née à Menthéron le dix-sept février mil huit cent huitante-trois

fille de Louis Auguste Martin, agriculteur à Menthéron

et de Julie née Bovey, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne et Froideville, les vingt-un et vingt-trois novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

et Froideville

Signatures des époux :

Louis Regamey

Alice Regamey

Signatures des témoins :

Emile Crot

Marie Crot

à Landanne

L'officier de l'état civil

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Poliez-le-Grand

Grand

N° 575

Desmeules & Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desmeules, Emile**, agriculteur,

de Ropraz domicilié à Ropraz

célibataire

né àière Mondon, le vingt-sept août — mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de Samuel David Desmeules, décédé,

et de Rosalie née Livot, sa veuve, à Ropraz.

2° **Rod, Alice-Augustine**, ménagère,

de Ropraz, Mézières et Coiselles-le-Jourat domiciliée à Ropraz,

célibataire

née àière Hermonches, le vingt-six octobre — mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Samuel Rod, agriculteur,

et de Augustine née Daquière, sa femme, domiciliés à Ropraz.

Les publications ont eu lieu à Ropraz, Coiselles-le-Jourat et Mézières, les neuf et dix novembre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'officier de l'Etat-
civil de Coiselles à Ropraz

Signatures des époux :

Emile Desmeules
Alice Desmeules

Signatures des témoins :

J. Drouin
E. Hauz } à Coiselles-le-Jourat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Ropraz & Mézières.

N° 576

Rey et Gleyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *enze Décembre mil neuf cent huit* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rey, Alois-Louis,* ~~Directeur de laiterie,~~

de *Bussy sur Meuse* domicilié à *Lyon*

célibataire

né à *Echandens le vingt-neuf Janvier* mil huit cent ~~huitante quatre,~~

fil de *Louis François Rey, officier de l'état civil,*

et de *Caroline née Brevet, sa femme, domiciliés à Echandens.*

2° *Gleyre, Hélène,*

de *Chevilly et Cessonay* domiciliée à *Lansanne,*

célibataire

née à *Cressier le dix-sept Novembre* mil huit cent ~~quatre-vingt-cinq~~

fille de *Charles Eugène Gleyre, décédé,*

et de *Anna née Schand, sa veuve, domiciliée à Lansanne.*

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Bussy, Chevilly, Cessonay et Lyon, les dix-sept, dix-huit et vingt novembre mil neuf cent huit.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bussy,

Chevilly, Cessonay, Lyon & Lansanne

Communiqué : à l'état civil de *Villars*

Hyens, La Puzos, Cessonay.

Signatures des époux :

Rey
Hélène Rey

Signatures des témoins :

Berthe Rey
H. Schand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 577

Audouin et Barbieri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Audouin, Fernand-Félix,** Comptablede Montbrison | Loire | France domicilié à Lansanne

veuf de Marie Louise Pommaz née Charvat des le neuf avril mil neuf cent huit

né à Montbrison le vingt octobre mil huit cent soixante-quatre

fils de Emile Louis Elie Audouin, décédé,

et de Marie Julia Guillaume, sa veuve à Lansanne

2^o **Barbieri, Zélie-Pauline-Marie,**de Olyria | Piémont | Italie domiciliée à S^t Cergue,

célibataire

née à S^t Cergue le vingt-un Septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Thomas Philippe Fortuné Barbieri, propriétaire

et de Marie Elida née Delriquo, sa femme, domiciliée à S^t CergueLes publications ont eu lieu à Montbrison, ^{S^t Cergue} Lansanne & Olyria, les quinze, seize
dix huit octobre et huit novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Montbrison,
Olyria, S^t Cergue & Lansanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Jura & Police

Communiqué : à l'état civil de S^t Cergue
& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Audouin
Zélie Audouin

Signatures des témoins :

Charvat
Charvat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 578

Maeder et Pamblanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent huit mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maeder, Paul-Eugène,** *Comptable - tailleur*

de Baden (Grèce) domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Conarce* le vingt-cinq avril au mil huit cent huitante-huit

fils de *Paul Maeder, comptable*

et de *Ada née Gwydy, la femme, domiciliés à Lausanne*

2° **Pamblanc, Renée-Joséphine,** *généraliste*

de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-dix

filles de *Henri Frédéric Sigismond Benjamin Pamblanc, employé de bureau*

et de *Joséphine Augustine née Bülaz, la femme, domiciliés à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Baden*, les vingt-huit et trente novembre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Baden

Communiqué : à l'Etat civil de *Baden*

Signatures des époux :

Paul Maeder

Renée Maeder

Signatures des témoins :

Meylan
Pamblanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 579

Biringer et Betetta
née Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Selon décret du 15 juillet 1915, les époux désignés ci-contre ont été reçus bourgeois de la commune de Murgenthal (Argovie).

Inscrit sur avis de l'état civil de Murgenthal.

Lausanne, le 8 juin 1916.

L'officier de l'état civil :

Fuchs

Réexpédié du M.I. 16.

Aujourd'hui quinze Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Biringer, Giovanni,

Directeur d'hôtel,

de *Eigeltingen bei Stockach (Bade)*

domicilié à *Luzyne,*

célibataire

né à *Eigeltingen* le *vingt-deux Novembre*

mil huit cent septante-huit

fil de *Ferdinando Biringer* *décédé,*

et de *Martina* *née Martin,*

2° Betetta née Fuchs, Anna

de *Luzyne*

domiciliée à *Luzyne*

veuve de *Arnoldo Betetta* *décédé* le *vingt-quatre Juin mil neuf cent dix.*

née à *Basilea* le *dix-neuf Octobre*

mil huit cent cinquante-deux

filie de *Carlo Fuchs* *décédé,*

et de *Albortina* *née Hoch.*

Les publications ont eu lieu à *Luzyne et Eigeltingen*, les *dix-sept et vingt Novembre*

mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Luzyne

Signatures des époux :

Giovanni Biringer
Maria Biringer

Signatures des témoins :

Adolf Ritter-Fuchs
à Luthal
B. Biringer
à Luzyne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *Luzyne*

à la Chancellerie de *le*

N° 580

Varoni et Stalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~dix sept Décembre mil neuf cent huit~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Varoni, Giovanni-Guglielmo-Maria**, Coiffeur,

de Spilamberto | Modène | Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Spilamberto le deux mars mil huit cent septante,

fils de Francesco Varoni, coiffeur à Spilamberto

et de Olimpia née Bondioli, sa femme, décédée.

2° **Stalder, Maria-Mathia-Eugénie**, Costurière

de Lucerne | Berne | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lucerne le seize Juillet mil huit cent huitante-quatre

fille de Edouard Stalder, ancien Cafetier à Berthoud,

et de Maria née Sulward, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lucerne et Spilamberto, les vingt, vingt-
-un Octobre et premier Novembre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Lucerne et Spilamberto.

Permis du Département de Justice

et Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lucerne et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Varoni Giovanni
Martha Varoni

Signatures des témoins :

Edouard Stalder
Henri Page

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 581

Richardet & Laborde.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux sept~~ Décembre mil neuf cent huit ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Richardet, Auguste Louis*, Employé de Commerce

de Combrémont-le-Petit domicilié à Lussonne

divorcé de Marie Elida Decosterd, dès le vingt-dix Septembre mil neuf cent sept.

né à Pully le vingt-deux Janvier mil huit cent Septante-six

fils de Constant Richardet, ouvrier de Ville

et de Marie née Messerli, sa femme, domiciliés à Lussonne

2° *Laborde, Eulalie Victorine*, femme de Chambre

de Lambeye Basses Pyrénées France, domiciliée à Lussonne

célibataire

née à Lambeye, le sept Mars mil huit cent huitante-trois

fille de Jean Séverin Laborde, ouvrier de Ville

et de Marie Tourné, sa femme, domiciliés à Lussonne

Les publications ont eu lieu à Combrémont-le-Petit, Lussonne & Lambeye, les vingt-neuf Septembre et deux Octobre mil neuf cent huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Acte de mariage de l'Epoux avec mention du divorce - Consentement des père & mère de l'Epouse - Promesse de mariage - Certificat de publication de Combrémont-le-Petit Lambeye Lussonne

Communiqué : à Combrémont-le-Grand & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Richardet Auguste
Eulalie Richardet

Signatures des témoins :

Blanc Robert
Normand Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 582

Impellizzieri et Coda-Zabeta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre mil neuf cent-huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Impellizzieri Luigi*, *Cordonnier*

de *Cesaro | Messina | Italie*, domicilié à *Lauriana*,

célibataire,

né à *Cesaro* le vingt-huit novembre — mil huit cent *huitante-quatre* —

fil de *Salvatore Impellizzieri*, *décédé*,

et de *Maria Rosa Zingali*, *en Veuve à Cesaro*,

2° *Coda-Zabeta, Jana-Lucia*, *lingère*,

de *Cossila | Novara | Italie* domiciliée à *Lauriana*,

célibataire

née à *Cossila* le vingt-cinq avril — mil huit cent *huitante-huit* —

fille de *Bernardo Coda-Zabeta*, *monseigneur*,

et de *Maria Perona*, *sa femme*, *les deux à Lauriana*.

Les publications ont eu lieu à *Lauriana, Cesaro et Cossila*, les dix-neuf septembre — *mil-neuf cent-huit* — et dix-huit octobre mil neuf cent-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epouse

Consentement de la mère de l'Epoux et

acte de décès du père. — Permis de mariage.

Certificats de publication de Cesaro, Cossila, Lauriana.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Impellizzieri Luigi
Jana Impellizzieri

Signatures des témoins :

Rosi Dante
Emmanuel Filippone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 583

Notrari et Lugin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Notrari, Guido Giovanni Battista, marchandde Orona | Italie | domicilié à Laudanne,Célibatairené à Orona le dix-huit novembre — mil huit cent huitante-deuxfils de Cédace Notrari, décédé,et de Valeria Emilia, sa femme, décédée.2° Lugin, Berthe Fanny, pierristede Le Lieu domiciliée à Valloze,Célibatairenée à Valloze le dix-huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-dixfille de Henri Sylvain Lugin, journalier à Valloze,et de Muzic Louise née Guignard, sa femme,Les publications ont eu lieu à Laudanne, Valloze, Le Lieu et Orona, les dix huit,
dix-neuf, vingt septembre et onze octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConstatement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de bans,Le Lieu, Valloze et Laudanne.Permis du Département de JusticePolice.Communiqué : à l'Etat Civil du Lieuà Valloze ainsi qu'à la Chancellerie Chy

Signatures des époux :

Guido Notrari
Berthe Notrari

Signatures des témoins :

M. Prionfelt
F. Pamban à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 583

Notrari et Lugin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Décembre mil neuf cent huit — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Notrari, Guido Giovanni Battista, muniéristede Orona | Italie | domicilié à Laudanne,Célibatairené à Orona le dix-huit novembre — mil huit cent huitante-deuxfils de Cédace Notrari, décédé,et de Valerio Emilia, sa femme, décédée.2° Lugin, Berthe Fanny, pierristede Le Lieu domiciliée à Valloze,Célibatairenée à Valloze le dix-huit novembre — mil huit cent quatorze-vingt-dixfille de Henri Sylvain Lugin, journalier à Valloze,et de Muzic Louise née Guignard, sa femme.Les publications ont eu lieu à Laudanne, Valloze, Le Lieu et Orona, les dix-huit
dix-neuf, vingt septembre et onze octobre mil neuf cent huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des EpouxConstatement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de mariagede Le Lieu, Valloze et LaudannePermis du Département de JusticePoliceCommuniqué : à l'Etat Civil du Lieuà Valloze ainsi qu'à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Guido Notrari
Berthe Notrari

Signatures des témoins :

M. Prionfelt
F. Pamban à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Epoux

Aebi	Henri. Albert Louis	147
Aeschlimann	Auguste	367
Alexieff	Ilia	169
Amandruz	Jules	344
Andrade (d') (Rebello)	Fernando	298
Appel	Heinrich. Wilhelm	112
Arpini	Carlo. Umberto	376
Artigue	Louis. Henri	29
Auda	Agostino. Cesare	185
Audouin	Fernand. Felix	394
Aviolat	Marius. Charles	137
Azzola	Cirillo. Alessandro	113

Epouses

M 81

Acklin	Freidoline	122
Amy nie Moder	Marie	231
Anderwert	veuve Buckhard, Bertha Sus ^{me}	32
Ansermoz	Adèle. Auguste	19
Artekmann	Anita	124
Arnaud	Ida	286
Arpagaus	Josephine. Brigitta	215
Andersek	Louise. Anzelie	254

Ce volume se termine par le N^o 583 des inscriptions de l'année 1908. La suite se trouve dans le volume commençant par le N^o 584, ce que nous certifions.

Lausanne, le 17 décembre 1908

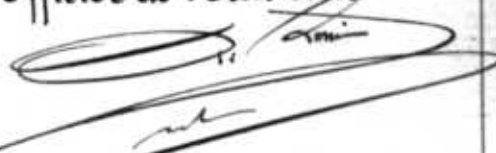
L'Officier de l'Etat. Civil



Un double a été remis à l'autorité Cantonale en exécution de l'article 2. de la loi.

Lausanne, le 17 décembre 1908

L'Officier de l'Etat. Civil




A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

rtan

Nom e

Lieu d

Etat ci

Lieu e

Noms,

de

Nom e

Lieu d

Etat ci

Lieu et

Noms,

de

Date de

Bron	Jules	179
Bruni	Louis	6
Burgener	Marc Louis	272
Burgos	Ricardo. Bernabé	357
Bühler	Charles. Adolphe	289
Buzi	Friedrich	380
Burraud	Julien	64
Burnier	David. Elie	44
Buzio	Joseph. Henri	56

Epoux

Baataard	Charles. Victor	238
Bach	Frederic. Henri dit Feitz	227
Badoux	Kuma	4
	Jules	70
Ballif	Louis. Rodolphe	281
Balsiger	Alfred	73
Baltera	Joseph. Francois. David. Jean	325
Barbey	Jean. Louis. Constant	209
Bastoni	Talmiro	47
Baud	Auguste. Louis	150
	Auguste. Jean. Louis. Marius	379
Baudak	Auguste	297
	Christ	375
Baudin	Henri. Louis	3
Beauverd	Francois. Charles	226
Bellenger	Charles. Edouard	128
Bellomi	Angelo	95
Bercher	Oscar	312
Bertschi	Traugott	55
	Alfred. Placide	356
Besançon	Auguste. Henri	10
Besson	Lion. Francois	377
Bettex	Jules. Albeck	299
Bieri	Paul. Edouard	339
Bischoff	Joseph. Hermann	114
	Charles. Auguste. Henri	315
Bisinger	Jean	396
Blanc	Alais. Louis	120
	Jules. Emile	221
	Alexandre. Frederic. Paul	318
	Louis. Henri	321
Blanchod	Frederic. Georges	333
Bocion	Adolphe. Louis	217
	Henri	220
Bolomey	Henri. Louis	260
Boraley	Francois. Louis	275
Bornand	John. Arthur	215
Bornard	Eugene. Alphonse	16
Bosson	Jules. Emile	184
Bovay	Emile. Constant	160
Braissant	Henri. Louis	142

Epouses

Banning nee Tibout	Harriette	81
Baragiotta	Maria. Margherita	185
Barbieri	Zolie. Pauline. Marie	394
Beretta nee Fuchs	Maria. Anna	396
Barraud	Marie. Elise. Eugenie	316
Barrelet	Paulino. Helene	43
Bartzinsky	Emma	325
Baud	Jeanne	86
Baudin	Valentine. Eugenie	3
Bays	Elise. Clemonce	274
Belleville	Berthe	17
Bencini	Cherubina. Maria. Carlotta	59
Berard nee Kieken	Marie. Louise	31
Bernard	Helene. Lina	153
Bernhard	Elise	371
Bertrand nee Diacon	Laure	45
Bertusi	Cleonice. Teresa. Maria	176
Bianchi	Rosa	65
Birbaum	Catharine. Elisa dite Louisa	346
Bischoff	Adèle. Marie	307
Blanc	Augusta. Jeanne	120
	Marqucrite. Marie	251
Blettery veuve Duivon	Benoite. Julienne	46
Bolliger	Elvira. Rosa	209
Bolomey veuve Paude	Marie. Caroline	288
	veuve Meyer Louise. Francine	278
Bonnefoy	Madeleine	361
Bonny div Ramuz	Josephine. Louise	178
Bonny	Louise. Emma	192
Borden	Mary	196
Borel	Cécile. Lucie	167
Bossard	Elisabeth	92
Boulenax	Marqucrite. Elisa	202
Bouillon	Antoinette	314
Bovard	Emma. Alice	239
Bovay	Celine	187
Brazzola	Adèle. Louise	272
Breitenstein	Augustine. Arine	151
Bridel	Helene. Juliette	212
Briod	Jeanne	94
Bron nee Girard	Zoe. Marie. Felicie	179

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

Suite

B

Nom e
Lieu d'
Etat ci
Lieu et
Noms,
do
Nom et
Lieu d'
Etat ci
Lieu et
Noms,
do
Date de

Brunner	Marie. Lina. Emma	114
Bugnone	née Ducrest Lèlie. Agathe	26
Bühlmann	Blanche	172
_____	veuve Zbinden Elisabeth	250
Buzdek	Alice. Cécile	214
Burkhard	née Anderwert Bertha Sus ^m	32
Buznier	Caroline. Jeanne	99
Bussak	née Pugin Francesline	338

Epoux

Epouses

Campiche	Arnold. Louis	39
Cand	Ernest. Emile	103
Candolfi	Louis. Henri	25
Cantin	Louis. Maximin	304
Castoni	Galeno. Attilio	96
Ceré	Louis. René	189
Cézenville (de)	Max. Henri	83
Cevéy	Lucien	232
Claude	Emile. Alfred	205
Champrenaud	Ulysse. Henri	231
Chapallaz	Robert. Edmond	21
Chapuis	Constant. Lucien	91
	Louis. François. Théophile	100
Charbon	Louis. Octave	19
Charles	Auguste. Joseph	276
Chassot	Sulpice. Amatus dit Emile	267
Chatelan	Jules. Alois	293
Chauvy	Auguste. Louis	363
Chave	Jules. Auguste	258
Chenaux	Emile. François. Paul	222
Cherix	Louis. Odéar	33
Chollek	Samuel	174
Christin	Ernest. Marc	30
Combépine	Louis. Antoinette	282
Conne	Emile	148
Conus	Charles. Auguste	213
Corbaz	Gustave. Marc	257
	François. Henri	284
Cornaz	Ernest	133
Couchepin	Jeanand. Marc	202
Cousin	Samuel. François	310
Crisenza	Joseph	155
Crok	Emile	390
Curchod	Charles. Julien	311
	Gustave. Albert	172

Campiche	Anna. Elisa	163
Campini	Christina. Maria	280
Cardinaux	Marie. Lucie	36
Carz	Georgina	365
Cavatorta	Cléonice. Domenica. Maria	208
Cecchini	Silvia. Chanie. Pétronilla	376
Cerutti	Judith. Jeanne. Françoise	349
Chablais	Rose. Henriette	143
Chaine	Suzanne. Camille	370
Chamot	Jeanne. Louise	115
Champeaux	Léontine. Augustine	198
Chapuis	Marthe. Cécile	118
Charles née Piot	Julie	207
Chartron	Isaline. Clara	331
	Justine. Thérèse. Valentine	332
Chavan née Monnier	Janny. Emilie	375
Chave	Marie. Jeanne	106
Cherpik	Hortense. Hélène	374
Chevallier	Elise. Marie	342
Chodak div. Delapré	Marie	390
Clark née Comte	Isabelle. Louise	98
Clémence	Maria Lina. Philomène	222
Clerc née Troller	Amélie	235
Clerici	Catherine. Marie	108
Clok	Taney	240
Coda. Zabetta	Irma. Lucia	399
Comte veuve Clark	Isabelle. Louise	98
Corbaz	Marie	119
Cordey née Zimmermann	Sophie. Louise	213
Cornaz	Louisa	130
Cosandey	Frida	275
Courvoisier	Marie. Louise	232
Cuany	Elisa. Léonie	96
Cuenoud	Valentine dite Blanche	33
	Marquerite. Augusta	61
	Hélène. Marie	389
Cullaz	Louise	226

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

23
C

Nom

Lieu d

Etat c

Lieu d

Noms

d

Nom c

Lieu d

Etat c

Lieu d

Noms

d

Date c

Époux

Dagon	Jules
	Marcus
Dähler	Friedrich. Edouard
Debétaz	Samuel. Félix
De Cerenville	Max. Henri
Delaporte	Arthur. Henri
	Emile. Urbain
Deliderray	Ernest. Louis
Delasoie	Paul. Emile. Joseph
Delesserk	Ami. Samuel
De Longuinoff	Witaly
Delseth	Joseph. Alexis
Demiéville	Edouard. Louis. Rodolphe
Depallens	Edouard. Emmanuel
Dépierroz	Edouard. Charles
De Siebenthal	Louis. Auguste
Desmeules	Emile
Desponds	Constant. Emile
Détraz	Ernest. Henri
Develey	Adrien. Auguste
Diethelm	Joseph. Alois. Arthur
Diez	Horok. Armin
Dony	Lucien
Dormond	Jules. Auguste
Dubois	Jules
	dit Cosandier Edouard
Duczek	François. Joseph
Dufey	François. Ernest
Dufour	Pierre. Thomas
Dupraz	Louis. Auguste
Dupuis	Edouard
Dutruik	Max. François

Épouses

27	Dalberg	Addine	277
359	Dallay	Jeanne. Marie. Elise	10
132	Decosterd	div. Favrat. Lina. Jeanne. Louise	165
43	Decosterd	Adèle	177
83	Dégallier	Susanne. Louise. Marguerite	319
106	Delamuraz	Alice. Louise	166
244	Delapraz	née Wicki. Marie. Henriette. Emma	100
251	Delapré	née Chodat. Marie	390
20	Delestre	Odile. Honorine. Jeonine	210
365	De Tollins	Berthe. Mathilde. Louise	315
277	Deschanck	Bertha. Augusta. Maria	78
1	Desponds	Lea. Louise	93
157		Marie. Adèle. Henriette	123
177	Dezoppis	Assunta. Maria	139
178	Diacon	div. Bertrand. Laure	45
34	Dind	Bertha	228
392	Döbeli	Jakoba	224
283	Dougoud	née Filistorf. Louise. Célestine	97
152		Lucie. Adèle	116
247	Drayer	Pauline	260
53	Duczek	Emma	329
59	Duczek	veuve Bugnone. Lèlie. Agathe	26
186	Duczek	Alice	127
278	Dufaux	Marie. Jeanne	164
146	Dufrène	Jeanne. Julie	15
360		Sophie. Marie	384
216	Duperrek	Laure. Nancy	255
366	Dupertuis	Bertha	84
40	Duivon	née Blettery. Benoite. Julienne	46
214	Dürner	Frieda	73
389	Durand	Louisa. Julie	102
118	Duroux	Augustine. Philomène.	9.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

D

Etat

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Epoux

Eger	Auguste Oscar
Eidelnante	Joseph
Emery	Jules Auguste

Epouses

362	Emery	Angele Betai	363
175	—	niee Gallent Marie	303
134	Eggenberg	Magdalene	258
	Ehinger	Jeanne Alice	131
	Este	Emma	113
	Eugtler	Melanie Josephine	336
	Eyer	Marie Louisa	49

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

E

Lieu

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Epoux

Farina	Adolfo. Antonio. Luigi	201
Favrak	Edouard. Samuel	225
Favre	David. Emmanuel	62
—	Jules. Alfred	294
—	Léon. Auguste	328
—	Alois. Louis	338
Fayek	Isaac	54
Flotron	Charles	50
Fontannaz	Jules. Henri	153
Fontanellaz	Frédéric. Henri. Louis	263
Forest	Antoine	123
Fornierod	Jean. Frédéric. Théophile	28
Fourcault de Savant	Pierre. Henri	210
Fortuzzi	Sergio. Nanto. Giuseppe	176
Francfort	Henri. Alfred	151
Freydoz	François. César	26
Freymond	Jean. Adolphe	80
Frioud	Paul. Constant	72
Fritsch	Benno	343

Epouses

Falconnet	Jeanne. Marie	169
Falcy	Alice. Marie	366
Falla. Trella	Emilia. Otavia. Secunda	79
Fardel	Lucie. Rose	4
Favez	Irène. Eugénie	2
Favrat. née Decosterd	Lina. Jeanne. Louise	165
Favrak	Louise. Jenny	355
Favre née Malherbe	Rosine	62
Favre	Julie	182
—	Hélène	269
—	Lina	330
Fehlmann	Jeanne. Louise	257
Fellmann	Caroline. Bertha	63
Filistocof venve Dougoud	Louise. Célestine	97
Fornierod	Marie. Lina	128
Forrez	Lucie	188
Fortunati	Alberta	158
Fournier	Ruth	90
Freiburghaus	Emma	380
Frey	Marthe. Alice	200
Fuchs venve Beretta	Maria. Anna	396

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

F

Nom

Nom

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Epoux

Gaillard	Georges. Francois	61
Galvani	Agostino. Maria	208
Gander	Alfred	102
	Charles	219
Garin	Emile	180
Gattoni	Giovanni. Giulio. Nicola	158
Gaulis	Charles	307
Gautschi	Walter	15
Germain	Gustave. Adolphe	388
Giano	Camillo. Giovanni. Domenico	241
Girardet	Jules	104
	Henri. Emile	286
Girod	Hermann. Emmanuel	203
Giroud	Elie	107
Giudici	Jean. Gustave. Alfred	190
Gobak	Rodolphe	346
Goël	Henri Louis. Emile	111
Göldi	Gottfried	188
Gollier	Benjamin. Robert	7
Gorrek	Marco. Antonio	74
Gottardi	Attilio. Giulio. Cesare	45
Gourraud	Maurice. Jules	110
Grand	Alfred	334
Guex	Henri	378
Guggenheim	Max	195
* Guilloud	François. Ernest	273
Gujer	Heinrich	193
Gutmann	Charles. Rodolphe	51
	Ernest	52
* Guillard	Georges François	61

Epouses.

Gaille	Adèle. Augustine	337
Gardel	Louisa	282
Gasser	Rosa. Marie	55
Gauthey	Berthe. Rosa	313
Gerdil	Françoise. Josephine	184
Germiquek	Aurore. Marguerite	162
Gessenay	Adèle	57
	nie Hennings. Georgette	204
Ghirlanda	Angiolina	125
Giamboni	Emma	328
Giddey	Marie. Louise	287
Gilliard	Julia. Esther	237
Giovanola	veuve Mantellini. Maria. Modesta	173
Girard	veuve Bron. Zoé. Marie. Félicie	179
Girardet	Elise	168
	Marie. Louise. Françoise	373
Giron	Ida	270
	Julia. Clara	273
Giroud	Elisa	285
Gleyze	Helene	393
Golay	Bertha	161
	nie Benthozey. Aimée	369
Grandjean	Josephine. Adèle	112
Grange	nie Légeret. Charlotte. Jeanne. Marie	322
Grec	Jeanne. Rose. Louise	7
Groth	Alice. Marie	295
Guebey	nie Wuistaz. Françoise. Augustine	23
Guetenko	Mina	121
Guex	Rosa. Florence	378
Guggia	Pauline. Marie	230
Guignard	Marie. Thérèse	133
	nie Michaud. Marie. Louise	382
Guignek	Helene. Constance	80
	Alice	149
Günsch	Rosa	362
Guzzi	Louise	28

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

G

Nom
Lieu
Etat
Lieu
Nom
Date

Epoux

Kelfer	Edouard	63
Kelg	Leon. Ernest. James	124
Kenchoz	Louis. Frederich	303
Keysé	Emile	211
Kermann	Gottlieb	200
^{Herrmann} Kerter	Paul. Henri	198
Keutger	Albert Hermann. Henri	280
Kochstuhl	Louis. Eugène	309
Kofer	Hermann. Rodolphe	206
Kuber	Wilhelm	87
	August	271
Kubsch	Alphonse	32
Kuguet	Paul. Albert	138
Künig	Johann. Ernest	305
Kurzeler	Alto	166
Kuttenlocher	Jean. Gottlieb.	42

Epouses

Kablützel	Susanna	193
Kämi	Marie	291
Känni	Elisabeth. Marie	34
Kabach	Frida. Julie	261
Keinen	Marie. Aline	309
Kenchoz	Rose. Emma	263
Kenning's veuve	Geddenay	204
Kerren	Marguerite Wilhelmine	88
Kessler	Helene. Anne	21
Kildenbrand	Mathilde	265
Kofer	Aloisa dite Louise	283
Kollinger	Marie. Thérèse	87
Kuber	Anna. Maria	267
Kugonet	Charlotte	219
Kummel	Ida	48

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

H

Lieu

Etat

Lieu

Nom

Date

Epoux

Epouses

Jaccand	Ami. Lucien	161
Jaccard	Jules. Felix	306
Jallard	Eugene	295
Jaques	Albert. Charles. Louis	347
Jaquier	Victor. Edouard	58
Jaquiercy	Louis	163
Jeanmaire dit quartier	Edouard	204
Jeannet	Cesar	264
Jeanrenaud	Jean. Jaques	262
Impellizzeri	Luigi	399
Job	Friedrich	48
Johnson	Harrison	349
Jomini	Louis	369
Jordan	David. Wilson	81
_____	Constantin	296
Jordansky	Nicolas	183
Joseph	Fritz. Constantin	143
Jotterand	Alfred. Auguste	38
Junker	Ernest. Emile	235
Junod	Marc. Charles. Emile	149

Jaquat	Marie. Justine	105
Jaques	Marie. Marguerite	129
Jaquet	Caroline. Nancy. Louise. dite Lily	197
Jacquet	Jeanne. Rose	35
Jaton	Alice. Lucie	266
Jaunin	Marie. Janny	5
Jayet	Emma	249
Jetzer	Bertha. Louise	206
Johner	Marie	42
Isaac nee Kaiser	Marie. Elisabeth dite Elise	300
Ischi	Caroline. Henriette. Louise	103
Junod	Ida. Bertha	60
_____	Amelie	368

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

J

Lieu

Nom

Date

Epoux

Kebedgy	Michel	171
Kieffer	Ignatz	265
Kohler	Charles. Francois	316
Kohly	Jean	93
Kramer	Edouard. Aimé	386
Kuhn	Joseph	372
Kunzli	Jakob	292

Epouses

Kaiser div. Isaac	Maria. Elisabeth dite Elise	300
Kalsanoff	Elisabeth	252
Kissling	Elise	359
Knebel	Louise. Charlotte	301
Kohler	Freida	11
_____	Leia	132
Kousmine	Claudie	183
Kramer veuve	Martin Elisabeth	356
Krämer	Emma. Bertha	126
Krieg	Madeline. Méry	64
_____	Caroline. Rosine. Louise	256
Kronf	Marie. Eva	259
Kuhn	Emilie	216

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

K

Non

Date

Epoux

Lador	Edouard	117
Laurent	Jules. Alfred	259
Léchaire	Jean. Edouard	233
Leibundgut	Friedrich	92
Lenoir-Legay	Emile	327
Lenzi	Arturo. Giovanni. Aristide. Albino	145
Leresche	Samuel. Salmye	27
Leresche	Henri. Albert. Agnor	129
Leuch	Edouard. Rodolphe. Prasio	245
Leyduz	Edouard. Albert	9
Liard	Alfred. Heli	358
Longchamp	Louis. Gustave	326
Longuinoff (de)	Witaly	277
Losio	Jean. Baptiste. Joseph	248
Lüssi	Albert	371

Epouses.

Laborde	Eulalie. Victorine	398
Lacreuse	Marie. Emma	74
Lagnaz	Adèle	221
Laliche	Louise. Laurence	293
Lambelet	Alice. Lucie	68
_____	Maquerite. Rosine	318
_____	Rosa	236
Landry	Lina. Julie	85
Langel veuve Ferregaux	Julie. Louise	388
Larguier des Bancel	Marie. Sophie. Marthe. Juliane	83
Lattmann	Emma. Lina	306
Laurent	née Key Lina. Uranie	243
_____	Elisa	360
Lavanchy	Julia	14
_____	Jenny. Louise	225
Leiser	Emma	308
Levy veuve Nordmann	Marie	195
Liaudet	Emma	157
Linder	Bertha	1
Loziol	Marie. Josephine. Laura	238
Lugrin	Berthe. Fanny	400

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

L

Date

Epoux

Maccaud	Albert. Louis. Emmanuel	17
Maeder	Paul. Eugène	395
Magnenak	Charles. François	314
Magnin	Henri. Alfred	385
Maillard	Louis. Valentin	78
Mange	François. Henri	71
Margairaz	Jules	14
Margot	Daniel	382
Marmier	Ernest	192
Martel	Michel	12
Marti	Charles	255
Martin	Aimé	37
—	John	41
—	Ernest	141
—	Charles. Albert	364
Matthey-Doret	Henri. Emile	67
Maurer	Jules. Théophile	164
Mayer	Marius. Alfred	76
Mégroz	Maurice. Jules	342
Mellet	Rodolphe. Jacques	121
Menétray	Héli	5
—	Louis	268
—	Aimé	348
Merten	Henri. Auguste. Hermann	11
Métraux	Louis. Eugène	230
Michon	Albert	18
Micola	Bernard. François. Joseph	65
Monfrini	Louis. Théophile	162
Moder	François. Samuel	159
Mottaz	Henri. Jules	115
Moullet	Jacques. Nicolas. Edouard	236
Mudry	François. Alfred	229
Müller	Joseph	224
Muri	Alois	324

Epouses

Maccaud	Elise. Eugénie	326
Mages	Rosalie	181
Mainardi	Erosia	345
Malan	Camille. Marie. Louise	333
Malherbe	veuve Favre Rosine	62
Mangini	Delina	47
Mantellini	nie Giovanola Maria Modesta	173
Margot	Lia. Lucie	67
Mariot	Augusta	364
Marquis	Constance	39
Marsens	Amélie. Adèle	160
Martin	Jenny	41
—	Bernardette	276
—	Marie. Susanne	281
—	Henriette. Marie	321
—	nie Kramer Elisabeth	356
—	Elise. Alice	391
Marx	Lina	189
Mathys	Marquorite	262
Maurer	Louise. Jeanne	170
Melloni	Marie. Adèle. Jeanne	18
Mercier	Jeanne. Danielle. Louise	40
Mérinak	Elise. Marie	284
Terminod	Jeanne. Louisa. Marquorite	294
Termod	Lydia	357
Termoud	Alice. Léontine	244
Tétroz	Marie. Louise. Célestine	20
Teyer	nie Bolomey Louise. Francine	278
Teylan	Louisa. Jenny	203
Tichaud	div. Guignard Marie. Louise	382
Tiéville	Jeanne. Marquorite	358
Tollins (De)	Beathe. Mathilde. Louise	315
Tonachon	Marie. Thérèse	379
Tonnier	veuve Chavan Fanny. Emilie	375
Torard	Emma. Louise	56
Toret	Anna. Marquorite	82
Toder	div. Amy Marie	231
Toulin	Ida. Bertha	58
Tüller	Alice	343
—	nie Stoll Louise.	377

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

M

Epoux

Tageli	Willi	126
Tarbel	Jean. Samuel	218
Tegri	Riccardo. Paolo. Luigi	352
Teitzke	Ernest. Gustav. Otto	279
Teuhaus	Charles. Albert	249
Nicolas	Alfred	35
Nicolek	Verner	234
Nicolier	Henri	182
Nicoud	Jules	274
Nielsen	Hans. Niels	319
Nöding	Friedric. Louis. Daniel	301
Nostrani	Guido. Giovanni. Battista	400

Epouses

Neff	Elisabeth	155
Nicole	Cécile. Henriette	220
—	Céline. Adèle	297
—	Augusta. Lina	348
Nicolek	Aline. Marie	27
Nicoletta	Augusta. Marianna	351
Niecielska	Sophie. Henriette	29
Niederhäuser	Ida	142
Noverraz	Henriette. Louise	353
Nordmann	née Lévy Marie.	195

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

N

Epoux

Oesch	Jacob	336
Olivek	Gustave	354
Ostoroero	Giuseppe	60
Ott	Alfred. Henri	261
Oville	Emile. Marc	381

Epouses

Osbeck nee Troillet Marie. Adèle 246

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X

Epoux

Lache	Constant	136
Pasche	Louis	181
Lahud	Louis. Constant	207
	Robert. Louis	212
Lanchaud	Alexis. Louis. Charles	168
Ledrazzi	Gottardo	125
Ledrazzini	Martin. Albert. Paul	99
Licot	Paul Louis	302
Pierron	Louis. Celestin	384
Liqueron	Justin	239
Liguek	Georges. Edmond	8
	Albert. Adrien	13
	Charles. Eugene	90
	Albert. William	285
Piller	Pierre. Lucien	320
Pilloud	Emile. Joseph	223
Pointek	Alfred. Henri	2
Pollien	Emile dit Alexandre	340
Porchek	Hermann	57
Poucek	Armand. Isidore	36
Pittek	Alphonse. Scipion. Alexandre	300

Epouses

Lache	Susanne. Cecile	104
	veuve Kieben Rosa. Françoise	223
Pasche	Louise. Alice	117
Lahud	Louisa. Rosette	109
	Aurilie. Françoise	211
	Clara. Elise	296
Paillard	Alice. Julie	340
Lalaz	Marie. Louise. Eugenie	341
Lamblanc	Renée. Josephine	395
Lanchaud	Marguerite. Caroline	111
Lasquier	Marie. Josephine. Catherine	320
Lause nee Bolomey	Marie. Caroline	288
Lavillard	Bertha. Helene	283
Lellaux	Julie. Louisa	147
Lerasso	Selina. Marcellina. Maria. Innocent	95
Lerillat	Susanne. Felicie. Adele	91
Lerregaux nee Langel	Julie. Louise	388
Lerrek	Ida. Marie. Blanche	154
Lerrin	Aline. Marie. Clara	150
Lerroud	Vereine. Marie. Josephine	354
Leytregnek	Lina	53
Liccolo	Virginie	6
Lilek div. Wust	Marie. Louise. Caroline	199
Pilloud nee Pilloud	veuve Esther. Henriette	16
Piot	veuve Charles Julie	207
Piretti nee Savary	Honorine. Clémence	76
Pittet	Charlotte. Louise	51
Pittet	Lucie	44
Pointek	Constance. Louise	12
Pouillok	Marie. Therese. Juliette	110
Preisig	Louise	279
Privet	Blandine. Celina	304
Probst	Bertha	24
Pugin div. Bussak		338
Lanchaud	Julie. Leontine	148

P
Q
R
S
T
U
V
W
X

P

Epoux

Quartier (Jeanmaire) Edouard
Quendoz Ernest Joachin

204

82

Q
R
S
T
U
V
W
X

Q

Epoux

Kamelek	Louis. Georges	332
Rapin	Germain	246
Rapo	Jules. Maurice	105
Rappaz	François. André	116
Ravessoud	Alois. Eugène	355
Ray	Louis. Victor	330
Rebello d'Andrade	Fernando	298
Rebstein	Auguste	122
Recanzone	Clemente. Basilio	351
Redard	Henri. Jules	46
Regamey	Josephine. Henriette	137
_____	Gustave. Ernest	329
_____	Albert. Louis	391
Reusser	Oscar	167
Rey	Giuseppe. Ferdinando. Arrigo	49
_____	Alois. Louis	393
Reymond	Arnold. Frédéric	170
_____	Louis. Daniel	66
_____	Eugène. Ernest	256
Richard	Ulysse	119
Richardet	Auguste. Louis	398
Richon	Eugène. Henri	288
Rieben	Henri. Constant	86
Robellaz	Marins. Frédéric	88
Rochak	Arthur	243
_____	Jules. Louis	313
_____	Henri. Jules. Marins	331
Roche	Florian. Boniface	361
Rod	Ulysse	368
Roggen	Charles	373
Ronco	Stefano. Cesare	154
Rossberg	Paul. Ernest	144
Rossi	Félix. Michel. Henri	108
_____	François	383
Rosso soit Rossi	Félix. Michel. Henri	108
Roulier	William	370
Roulin	François. Louis	156
Ruchonnet	François. Henri. Robert	98
Rusconi	Marcello	250

Epouses

Ramuz née Bonny	Josephine. Louise	178
Ranylez	Helène	290
Rayroud	Fanny. Charlotte	310
Redard	Emma. Marie	186
Regamey	Louise. Marguerite	136
_____	Fanny. Emma. Marie	253
_____	Louise. Eugénie dite Jeanne	248
Regard	Augusta. Louise	75
Rey	Annaïs	141
_____	veuve Laurent. Lina. Uranie	243
_____	Rosa. Victorine	317
Reymond	Suzanne. Louise	302
Reynold	Julia. Louise dite Fanny	298
Richon	Henriette. Julie	386
Rieben	veuve Bérard. Marie. Louise	31
_____	née Tache. Rosa. Françoise	223
Rivier	Berthe	227
Robesto	Giacinta	201
_____	Rosina. Mathilde	352
Rochak	Louisa. Charlotte	30
_____	Elisa. Louise	299
_____	Helène. Louise	323
Rod	Helène. Lucie. Suzanne. Isabelle	171
_____	Alice. Augustine	392
Rohr	Julia. Carolina. Margaritha	174
Rohrer	veuve Schenk. Rosina	289
Rossel	Madeleine. Anna	372
Rossier	Jeanne. Marguerite. Louise	247
_____	Marie. Valérie	312
Rothenberg	Catherine	175
Rouge	Jeanne	264
Ryser	Emma	367

R
S
T
U
V
W
X

August 1913

31

R

Epoux

Saldarini	Adulle Francois	374
Sauer	Alfio. Jaques. Emile	353
Saugy	Paul. David	350
Scaglia	Lino. Giuseppe	317
Schlienger	Auguste	165
Schmidk	Max. Auguste	197
Schneiter	Emile. Francois	269
Seeger	Charles. Maurice	240
Sesini	Giacomo. Antonio	187
Siebenthal (de)	Louis. Auguste	34
Siegfried	Ernest	323
Sisti	Luigi	345
Sonnard	Louis. Octave	109
Sormani	Carlo	322
Sony	Auguste	138
Spinner	Auguste. Edouard	140
Stakeli	Johann. Anton	69
Stamm	Hermann. Albeck	290
Stampfli	Joseph	191
Steck	Jean. Louis. Samuel	127
Stouky	Jean. Charles. Gustave	135
Strohheker	Louis. Alexis	94
Suter	Charles. Edmond	85
_____	Joseph. Richard.	291
Sumi		

Epouses

Sahli	Bertha	25
_____	Marquerite	245
_____	Rosa	268
Salin	Marquerite Kelly	156
Santschy	Lina. Marie	71
Savary veuve	Tiretti Honore. Clémence	76
Schatz	Elvire. Pauline	89
Scheidegger	Emilie. Elise	69
_____	Marie. Eugénie	146
Schein. Joquel	Emma. Madeline	190
Schenk nee Kohrer	Rosine	289
Schenker	Marie. Adèle	229
Sereax	Lydie. Elise	335
Sieber	Augusta. Rosa	191
Sottas	Eugénie. Melanie	8
Speidel	Emma	152
Spitznagel	Lina. Bertha	52
Stalder	Rosa	66
_____	Maria. Martha. Eugénie	397
Steffen	Marica	305
Steinmayer	Anna	145
Stern	Julia	13
Stockli	Elisabeth. Aline	311
Stoller veuve	Muller Louise	377
Stouky	Susanne. Pauline. Sophie Louise	347
Streich	Marquerite	387
Stuber	Frida	339
Sugin veuve	Vionnet Rosa	381
Sumi,	Augusta	138

S

Epoux

Tesse	Charles. Henri
Thierry	Pierre
Trachsel	Alfred
Turner	Georges. Douglas

130
341
22
196

Epouses.

Tabord	Rose. Louise	180
Taillens	Jeanne. Marguerite. Henriette	159
Tallenk	veuve Emery Marie	303
Tanner	Bertha	140
Tanniger	Alice Marguerite	107
Tenthorey	Hortense. Elise	134
_____	veuve Golay Amie	369
Thelin	Berthe	217
Thévoz	Jeanne	324
Thonney	Lina	54
Thurin	Helene. Pauline. Jeanne	271
Tibout	veuve Banning Harriette	81
Tissot	Elisa	101
Trachsel	Louise. Henriette	72
Troillet	veuve Osbeck Marie. Adile	246
Troller	veuve Cleze Amelie	235

T
U
V
W
X

T

U

V

W

X

U

Epoux

Varroni	Giovanni. Guglielmo. Maria	397
Weber	Louis. Emile	270
Weidmann	Hans	228
Weil	Lucien	194
—	Benjamin	397
Vercelli	Teodoro. Domenico. Francesco	254
Vere soit Veyre	Henri	31
Vernex	Constant	84
Weyeneth	Benoit. Jean. Gotlieb	23
Viadro	Samuel	252
Vidon	Marc. Emile. Samuel	24
Viquerat	François. Friedrich	199
Vizek	Emile. Louis	335
Wirth	Johannes	308
Vogt	Friedrich	242
Vuichard	Jean. Baptiste	97
Vulliemin	Jules. François. Alfred	68
—	Paul. Henri. Frédéric	131
—	Emile	337
Vulliens	Ernest	253
Wüsk	Fritz. Auguste	101
Wüthrich	Charles	89

Epouses

Wacker	Adèle	144
Velentini	Sylvie. Emma	241
Wallach	Bertha	194
Walther	Henriette. Susetta	234
Waridel.	Clémence	50
Wasem	Maria. Marguerite	37
Vauthier	Maria. Julie	233
Vautier	Maria. Louise	218
Weber	Ida	385
Vez	Louise. Emma	334
Wicki veuve Delapraz	Maria. Emma	100
Winter	Maria. Lina	292
Vionnet. née Sugnin	Rosa	381
Vizek	Eglantine. Marthe	135
Wohlhauser	Aloysia	70
Voutaz	Helène	344
Wuerchoz	Cécile. Louise	327
Wuistaz veuve Guebey	Françoise. Augustine	23
Vulliens	Bertha. Justine	205
Wusk. née Pilet	Maria. Louise. Caroline	199
Wyss	Augustine. Maria. Louise	38

Y

W
X

W

y

Epouse

Yerdin Louise. Rosalie

350

X

Epoux

Zanini	Giacomo Luigi Carlo Salvatore	139
Zingg	Albrecht	266
Zombolo	Luigi	79
Zonca	Pietro Diletto	173
Zürcher	Henri	287
Zwahlen	Louis Ferdinand	75

Epouses

Zahler	Louisa	242
Zbinden nee Buhlmann	Elisabeth	250
Zimmermann veuve Cordey	Sophie Louise	213
Zumbach	Helene Emma	77
Zurflich	Mina	22

